هكذا من الأصل

Le Monde

CINQUANTE-TROISIÈME ANNÉE – N° 16277 – 7 F — MERCREDI 28 MAI 1997 — FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JEAN-MARIE COLOMBANI

M. Chirac hésite entre M. Séguin et M. Balladur

● Le président mise sur son intervention télévisée pour sauver sa majorité ● Il attend du prochain gouvernement moins d'impôts et plus de sécurité ● Edouard Balladur plaide, dans « Le Monde », pour un « libéralisme à la française » ● Le succès de la gauche au premier tour n'a pas affecté le franc

JACQUES CHIRAC devait intervenir mardi 27 mai à la télévision, au lendemain de l'annonce, par Alain Juppé, qu'il quittera ses fonctions de premier ministre après le second tour des élections législatives. Le chef de l'Etat devait s'efforcer de dissiper l'échec de la majorité sortante au premier tour. Selon l'Elysée, le départ annoncé du premier ministre permet au débat du second tour d'éviter la focalisation, comme au premier, sur la personne d'Alain Juppé dont l'impopularité a pesé sur les résultats de la droite.

Le président de la République qui joue, sur cette intervention, le sort de sa majorité, considère que trois possibilités s'ouvriraient à lui si la droite l'emportait. Soit il nomme Philippe Séguin à Matignon, soit il choisit Edouard Balladur, soit encore il fait appel à une personnalité de la société civile. Il devrait, au cours de son intervention, mettre l'accent sur la nécessité de relancer la croissance au moyen d'une forte baisse des prélèvements obligatoires. M. Chirac souhaite que le prochain gouvernement soit à la fois synonyme de davantage de libertés économiques et de davantage de sécurité : sécurité des personnes et des biens au moyen d'un Etat resserré sur ses missions régaliennes et plus fort, sécurité dans la vie sociale à travers la préservation du SMIC et du système de santé.

François Fillon, ministre délégué à la Poste, prend position, dans nos colonnes, en faveur de Philippe Séguin à Matignon, *« seul à pouvoir faire la synthèse des convictions libérales et sociales »*. Dans un entretien au *Monde*, Edouard Balladur affirme la nécessité *« d'inventer un libéralisme à la française »* et son refus de *« copier le modèle anglo-saxon »*. Dans sa déclaration de départ, Alain Juppé s'est dit déterminé à conduire le *« combat »* du second tour jusqu'au *« succès »*. La réussite de la gauche au premier tour n'a pas affecté le franc qui cède moins d'un centime face au deutschemark.



L'OTAN et la Russie

■ Moscou et l'Alliance s'engagent à une paix durable

■ Paris propose un sommet « paneuropéen » en juillet à Madrid

■ Le texte de l'Acte fondateur

■ Un point de vue de Javier Solana

Lire pages 2, 21 et 22

■ Le pouvoir de M. Kabila

Le nouveau régime de Kinshasa a banni toute activité politique dans la *République du Congo (ex-Zaïre).* p. 4

■ Afghanistan : inquiétudes russes

Moscou et les pays d'Asie centrale redoutent la contagion islamique après les dernières victoires des talibans, soutenus par l'opposant saoudien Oussama Ben Laden. p. 5

■ Spéculation à Hongkong

Un habitant du territoire sur seize s'est porté candidat à l'achat d'actions d'une société pékinoise. p. 24

■ Assèchement de la Loire

La baisse du débit du fleuve, si elle s'accentue, pourrait gêner le fonctionnement des quatre centrales nucléaires qui la bordent. p. 17

■ Roland-Garros

Le Russe Evgueni Kafelnikov retrouve la terre battue de ses victoires. p. 29

■ Artistes inquiets

Le 1er janvier 1998, la plupart des subventions *seront accordées par les régions*, ce qui pourrait masquer une baisse des crédits. p. 32

■ Tour de tables

Première étape, *Prague* attire les touristes par ses traditions et les Tchèques par ses saveurs exotiques. p. 30

De Staline à Eltsine, la victoire du « parti de la patate »

MOSCOU
de notre correspondant

Ils s'échinent, transpirent, s'éreintent. Torse nu ou en petite tenue, ils bêchent, ils binent, ils sarclent. Les plus riches sont équipés de motoculteurs. A chaque grève générale, manifestation de l'opposition, ce sont eux qui remportent une victoire éclatante, fonçant en masse vers leurs lopins de terre pendant que les meetings sont déserts. C'est le premier parti de Russie : les cultivateurs de pommes de terre.

« Aucun homme politique ne peut être élu au Kremlin si son éloge de la pomme de terre russe ne sonne pas juste », estime une jeune Moscovite. Selon une récente enquête du Centre de recherche russe sur le marché, menée auprès de quatre mille personnes, les *« cultivateurs de pommes de terre »* représentent 26,5 % de la population russe (et plus de 57 % des propriétaires de terre). Ces « dingues de la patate » produisent jusqu'à 75 % de leur nourriture. Il ne faut pas confondre ce groupe heureux avec les *« acheteurs déprimés de pommes de terre »* (19,2 % de la population), ceux qui ne possèdent pas de terre et n'ont pas de talent de cultivateur. Cette passion du jardinage serait l'une des explications du « mystère russe » : comment les gens peuvent-ils vivre, ne pas se révolter, alors que les salaires ne sont pas payés pendant des mois ? Selon cette étude, les activités annexes, comme le jardinage, permettent de doubler le revenu moyen en Russie. Celui-ci serait en fait de plus de 1 200 francs par mois et non pas d'environ 600 francs comme le disent les chiffres officiels.

Reste une question totalement incongrue en Russie : pourquoi cultiver des pommes de terre ? Certains mettent en avant l'état de nécessité. Mais à 3 000 roubles (3 francs) le kilo sur le marché, le prix de la pomme de terre est loin d'expliquer l'exode du week-end. Pour se justifier, les « cultivateurs de pommes de terre » interrogés avancent des arguments historiques : *« A l'époque soviétique, les magasins étaient parfois vides l'hiver, ou les pommes de terre étaient pourries. Avec la perestroïka, chacun craignait une famine. On a ainsi pris cette habitude. »* D'autres font remonter l'engouement pour la patate à la grande guerre patriotique ou aux famines de la collectivisation. *« Ce sont les grands-parents, marqués par la famine lors de la seconde guerre mondiale, qui veulent être sûrs qu'il y aura quelque chose à manger »*, dit une planteuse de bulbes.

A ces explications, une jeune chercheuse moscovite ajoute une version romantique : *« Aux temps soviétiques, chaque année, en septembre, les étudiants devaient obligatoirement aller "à la* kartochka*", c'est-à-dire au ramassage de pommes de terre. Souvent on s'amusait beaucoup. C'était là que se déroulaient les histoires d'amour. Aujourd'hui, cultiver les patates rappelle les souvenirs de jeunesse. »* Selon Svietana, fille de « nouveau Russe », beaucoup de cultivateurs agiraient sous l'effet de la pression sociale : *« C'est très mal vu d'avoir de la terre et de ne pas la cultiver. A la datcha, il y a une féroce concurrence entre voisins. Il faut prouver que tu peux faire pousser quelque chose, que tu n'as pas oublié tes ancêtres paysans. »* Immensément riche, un de ses amis *« biznesman »* a embauché un jardinier à plein temps pour cultiver la *kartochka* autour de son immense cottage.

Jean-Baptiste Naudet

Elf : révélations sur la piste allemande

C'EST LE PROCHAIN épisode du feuilleton judiciaire de l'affaire Elf. En 1992, le rachat par le groupe pétrolier français du *réseau de distribution d'essence* Minol et de la raffinerie de Leuna, dans l'ex-Allemagne de l'Est, s'est accompagné, en coulisses, du versement de très importantes commissions. L'enquête du *Mande* établit que plus de 300 millions de francs ont été versés, sous couvert d'*« études techniques »* payées sur des comptes suisses à des sociétés-écran du Liechtenstein. Le profil de l'intermédiaire français et de l'homme d'affaires allemand, qui furent les artisans de ce montage financier secret, accrédite le soupçoa de versements à des fins politiques, en France et en Allemagne.

Lire notre enquête pages 14 et 15

Les Européens face à une cohabitation

« QUI EST le Lionel Jospin allemand ? » Oskar Lafontaine, le chef du Parti social-démocrate allemand, n'a pas attendu longtemps pour essayer de tirer profit du succès des socialistes français. Faisant allusion à la rivalité fratricide qui l'oppose à Gerhard Schröder pour la candidature à la chancellerie, il a déclaré, lundi 26 mai : *« Ces dernières semaines, on nous a constamment posé la question de savoir qui est le Tony Blair allemand et nous voulons maintenant nous demander qui est le Lionel Jospin allemand. »* Un de ses lieutenants a surenchéri : *« Jacques Chirac voulait obtenir la clarté pour mener sa politique européenne, il l'obtiendra, car les socialistes français sont traditionnellement pro-européens »*, a expliqué Karsten Voigt, un spécialiste de politique étrangère.

C'est de bonne guerre dans la bataille électorale qui se prépare en Allemagne pour l'année prochaine entre le chancelier Helmut Kohl et l'actuelle opposition social-démocrate. Mais ce n'est évidemment pas l'opinion unanime outre-Rhin, où les hommes politiques de la coalition et les commentateurs s'inquiètent des conséquences d'une nouvelle cohabitation, notamment sur l'euro. *« S'il y a une victoire de la gauche – c'est-à-dire un gouvernement où les communistes auront leur mot à dire –,* écrivait l'éditorialiste du *Frankfurter Allgemeine Zeitung* avant le premier tour, *personne ne doit se faire d'illusion : le débat sur la monnaie unique recommencera à Paris. »*

S'ils entrevaient une chance d'arriver au pouvoir, les socialistes français devront s'efforcer de rassurer leurs futurs interlocuteurs dans les affaires internationales car le scepticisme, voire la méfiance, semblent l'emporter. Sans doute existe-t-il une certaine « solidarité de parti » entre les sociaux-démocrates qui dirigent des gouvernements européens ou qui participent à des coalitions. Mais ils ne partagent pas tous les mêmes conceptions de l'Union ou de l'action économique.

La victoire de Tony Blair a eu beau être célébrée sur tous les tons par les *« partis frères »*, ses professions de foi libérales, qui ont *« frappé »* jusqu'à Jacques Chirac, n'ont pas plu à tous ses camarades européens.

Daniel Vernet

Lire la suite page 23

Danser la peinture



D'APRÈS PHOTO : CLAUDE LÊ-ANH

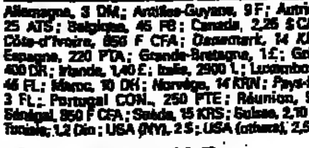
CAROLYN CARLSON

POUR la première fois, Carolyn Carlson chorégraphie à la demande d'un autre artiste. Son travail, présenté à l'Opéra-Bastille, s'inscrit dans l'orange, le vert, le rose de sept toiles du peintre Olivier Debré. La danseuse voit dans l'art de cet homme de soixante-dix-neuf ans *« une sorte de fraîcheur, une sorte de new-look apporté à* [sa] *danse »*.

Lire page 20

Allemagne, 3 DM ; Antilles-Guyane, 9 F ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 45 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Côte-d'Ivoire, 850 F CFA ; Danemark, 14 KRD ; Espagne, 220 PTA ; Grande-Bretagne, 1 £ ; Grèce, 400 DR ; Irlande, 1,40 £ ; Italie, 2900 L ; Luxembourg, 46 FL ; Maroc, 10 DH ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal CON., 250 PTE ; Réunion, 9 F ; Sénégal, 850 F CFA ; Suède, 15 KRS ; Suisse, 2,10 FS ; Tunisie, 1,2 Din ; USA (NY), 2 $; USA (others), 2,50 $.

M 0147 - 528 - 7,00 F



هكذا من الأمل

OTAN Après avoir dîné lundi soir 26 mai avec Boris Eltsine, le président Jacques Chirac devait s'entretenir mardi matin avec Bill Clinton, avant de présider la cérémonie au cours de laquelle les seize chefs d'Etat et de gouvernement de l'Alliance atlantique devaient signer l'Acte fondateur des relations entre l'OTAN et la Russie. ● DANS SON INTERVENTION, à cette occasion, M. Chirac a notamment déclaré : *« En signant l'Acte fondateur d'une nouvelle organisation européenne de sécurité, dans laquelle la Russie occupera toute sa place, nous tournerons la page d'un demi-siècle d'incompréhension, de confrontations, de divisions sur notre continent. »* *(Lire le point de vue de Javier Solana, page 21, et le texte de l'Acte fondateur sur les relations mutuelles, la coopération et la sécurité entre l'OTAN et la Fédération de Russie, page 22.)*

M. Chirac appelle à la tenue d'un sommet paneuropéen à Madrid

Le président a reformulé cette proposition en recevant, mardi, à l'Elysée, outre Boris Eltsine, les quinze autres chefs d'Etat et de gouvernement venus signer l'Acte fondateur sur les relations entre l'Alliance atlantique et la Russie

EN RECEVANT, *mardi 27 mai* à l'Elysée, Boris Eltsine et quinze chefs d'Etat et de gouvernement de l'Alliance atlantique pour la signature de l'Acte fondateur entre l'OTAN et la Russie, Jacques Chirac pouvait avoir le sentiment du devoir accompli. C'est en effet la France qui, par la voix d'Alain Juppé, alors ministre des affaires étrangères, avait proposé, en janvier 1995, une charte entre les ennemis d'hier. Le président de la République en a profité pour relancer sa proposition d'une grande réunion pan-européenne à l'issue du sommet atlantique de Madrid, les 8 et 9 juillet. Boris Eltsine reste réticent car il craint que sa présence dans la capitale espagnole ne cautionne l'élargissement de l'OTAN vers l'Est.

Bien que l'Acte fondateur ne soit pas officiellement conçu comme une compensation, il est destiné à apporter des apaisements à Moscou, *qui voit dans l'extension de* l'organisation atlantique un geste inamical à son égard. Il va au-delà cependant d'un texte de circonstance ; s'il est appliqué dans toutes ses clauses, il débouchera sur une coopération étroite entre les Etats membres de l'OTAN et de la Russie. La situation en Europe *devrait s'en trouver durablement* transformée.

Sur des points importants, les Occidentaux sont allés au-devant des souhaits russes, sans pour autant céder sur l'essentiel. Le Kremlin voulait un traité en bonne et due forme ; il obtient un peu plus qu'une charte, mais le texte n'exige pas la ratification des Parlements. Il voulait un véritable droit de veto sur *les futurs élargissements de* l'OTAN (au-delà de la première vague qui sera décidée en juillet et concernera la Pologne, la Hongrie, la République tchèque, et peut-être la Roumanie et la Slovénie) ; ce droit lui est formellement refusé, mais les mécanismes de consultation mis en place donnent à Moscou des possibilités de pression non négligeables sur les décisions de l'OTAN. Il voulait interdire le déploiement d'armes nucléaires et le stationnement de troupes étrangères sur le territoire des nouveaux membres de l'OTAN proches de ses frontières ; l'OTAN remarque simplement dans une déclaration unilatérale qu'elle n'a *« aucune intention, aucun projet et aucune raison »* dans la situation actuelle de procéder à de tels déploiements.



APAISER LES CRAINTES

L'Acte fondateur tente de répondre à plusieurs questions sur la sécurité européenne dans l'après-guerre froide.

– L'élargissement de l'OTAN vers l'Est crée-t-il une nouvelle division, plus à l'est de l'ancien rideau de fer ? C'est ce que les Russes ont affirmé pendant longtemps. L'Acte fondateur devrait apaiser leurs craintes puisqu'il vise à les intégrer dans un mécanisme de coopération pour assurer, en commun, la sécurité du continent.

– Les nouveaux membres de l'OTAN seront-ils de « seconde classe » ? Cette crainte a été exprimée par certains pays d'Europe centrale qui soupçonnaient les Occidentaux et les Russes de s'entendre par-dessus leur tête. Cependant la renonciation à la présence de troupes étrangères sur le territoire des nouveaux membres fait partie d'une négociation globale sur la réduction des armements classiques en Europe ; le non-déploiement d'armes nucléaires n'implique pas que la sécurité des pays d'Europe centrale est moindre que celle des anciens membres de l'OTAN, puisqu'ils bénéficieront de la même garantie de principe que les autres (article 5 de la charte de Washington de 1949).

– L'Acte fondateur consacre-t-il des sphères d'influence en Europe ? Le texte déclare solennellement le contraire. Cependant l'interprétation donnée à Moscou laisse penser que la Russie se réserve des droits particuliers dans son *« étranger proche »*. Elle refuse en particulier que les anciennes Républiques soviétiques adhèrent à l'OTAN, le ministre russe des affaires étrangères ayant toutefois concédé qu'elle n'interviendrait pas militairement dans les pays baltes. Dans l'Acte fondateur, les Russes ont accepté une formule alambiquée pour reconnaître le droit à tout Etat de choisir souverainement ses alliances, sans le dire ouvertement.

– L'OTAN va-t-elle devenir une organisation essentiellement politique ? Conçue pour faire face à la menace soviétique (et contrôler l'Allemagne), l'OTAN a perdu une de ses fonctions avec la fin de la guerre froide. Elle s'est déjà réorganisée pour donner la priorité à la gestion des crises. Cette orientation devrait se trouver renforcée par les accords avec la Russie. L'Acte fondateur prévoit une étroite coopération militaire, qui pourrait faire de l'OTAN l'institution centrale de la sécurité européenne au cours des prochaines années, malgré les « coups de chapeau » répétés à l'OSCE. Moscou préfère entretenir des relations privilégiées avec l'OTAN plutôt que de se retrouver à égalité avec des « petits Etats » dans une organisation qui compte plus de cinquante membres.

Daniel Vernet

Les principaux points du document de l'Acte fondateur pour une nouvelle organisation de sécurité en Europe

Dans sa version française, l'Acte fondateur compte vingt-quatre pages, divisées en trois parties principales, auxquelles s'ajoutent un préambule et une quatrième partie consacrée à la « dimension militaire » de l'accord.

● **Un partenariat fort** : le texte indique que *« l'OTAN et la Russie ne se considèrent pas comme des adversaires »*. Elles *« ont l'intention de développer un partenariat fort, stable et durable. (...) Partant du principe que la sécurité de tous les Etats de la communauté euro-atlantique est indivisible, l'OTAN et la Russie travailleront ensemble pour contribuer à l'instauration en Europe* d'une *sécurité commune et globale, fondée sur l'adhésion à des valeurs, engagements et normes de comportement commun dans l'intérêt de tous les Etats »* (...).

● **Un conseil conjoint permanent** : *« L'OTAN et la Russie créeront un conseil conjoint permanent* (...). Celui-ci « offrira un mécanisme de consultation, de coordination et, dans toute la mesure du possible, là où il y aura lieu, de décisions conjointes et d'actions conjointes sur les questions de sécurité d'intérêt commun. Les consultations ne s'étendront pas aux affaires internes à l'OTAN, des membres de l'OTAN ou de la Russie » (...).

● **Pas de droit de veto** : *« Les dispositions du présent document ne donnent à l'OTAN, ni à la Russie, à quelque stade que ce soit, un droit de veto sur les actions de l'autre partie. »* Le texte indique que le Conseil conjoint se réunira au niveau des ministres des affaires étrangères et au niveau des ministres de la défense deux fois par an, et une fois par mois au niveau des ambassadeurs/représentants permanents auprès du Conseil de l'Atlantique Nord et si nécessaire au niveau des chefs d'Etat et de gouvernement. Les chefs d'état-major se réuniront également au moins deux fois par an.

● **Parmi les dispositions militaires**, l'OTAN déclare qu'elle n'a *« aucune intention, aucun projet et aucune raison de déployer* des *armes nucléaires sur le territoire des nouveaux membres (...) ni d'établir des dépôts d'armes nucléaires »*. Elle réaffirme que l'OTAN remplira ses missions sans recourir *« à un stationnement permanent supplémentaire d'importantes forces de combat (...). La Russie fera preuve de la même modération »*.

Le marchandage sur les armes conventionnelles

L'ACCORD de la Russie à l'élargissement de l'Alliance atlantique à l'est a été obtenu au prix d'importantes *concessions* à Moscou, dans le cadre des négociations sur la modernisation du traité sur les forces conventionnelles en Europe (CFE) qui se poursuivent à Vienne. De fait, c'est bien lors des négociations sur l'élargissement qu'ont été dressées les grandes lignes de la mise à jour du traité CFE. Le 15 mai, au lendemain de l'annonce de la conclusion du *« pacte historique »* Russie-OTAN, un nouvel accord sur la zone dite *« des flancs »*, partie du CFE, était ratifié par l'Ukraine et la Géorgie, puis par les Républiques ex-soviétiques les plus réticentes à sa nouvelle formulation : l'Azerbaïdjan et la Moldavie. Toutes avaient émis des réserves, estimant que le nouveau document ne faisait que légitimer la présence militaire russe sur leur sol ou à leurs frontières, et déplorant que leurs zones de conflits – la Transnistrie pour la Moldavie, l'Abkhazie pour la Géorgie, le Haut-Karabakh pour l'Azerbaïdjan – ne soient pas évoquées dans l'accord alors que des quantités importantes d'armements y sont concentrées et échappent à tout contrôle.

Négocié à l'époque de la guerre froide, le traité CFE a été signé en novembre 1990 entre les pays de l'OTAN et du pacte de Varsovie pour limiter certaines catégories d'armements conventionnels (tanks, véhicules blindés, hélicoptères, artillerie lourde). Des quantités maximales (*« sous-plafonds »*) pour ces catégories d'armements ont notamment été fixées pour une zone dite *« zone des flancs »* qui s'étend de la Norvège à la Turquie et englobe tout ou partie des six anciennes Républiques soviétiques (Ukraine, Moldavie, Azerbaïdjan, Géorgie, Arménie et Kazakhstan). Moscou, qui lors de son intervention en Tchétchénie a largement violé les sous-plafonds régionaux, réclamait ces dernières années une renégociation du traité, menaçant de le dénoncer.

« DÉPLOIEMENTS TEMPORAIRES »

Le 31 mai 1996, la diplomatie russe a obtenu enfin de ses partenaires une interprétation plus extensive du CFE, conforme à la nouvelle donne née de l'éclatement du pacte de Varsovie. Ainsi le principe d'une limitation des arsenaux par pays, et non plus par blocs, est accepté. Dans le cadre des négociations qui se poursuivent à Vienne, les Russes réclament une révision à la hausse de leurs quotas, avant tout dans le Caucase.

Dans sa nouvelle rédaction, le document sur la *« zone des flancs »* autorise la Russie à considérer comme des *« déploiements temporaires »* les forces qu'elle stationne dans les anciennes Républiques soviétiques. Si le texte stipule que ces *« déploiements temporaires sur les territoires d'autres Etats doivent être le fruit de négociations libres et respectueuses de la souveraineté des parties concernées »*, cette précision n'a pas suffi à apaiser les inquiétudes des Etats de Transcaucasie, Azerbaïdjan et Géorgie en tête.

L'Arménie, le partenaire le plus fiable de Moscou dans la région, a ratifié le document sans histoires. Cette ratification est intervenue après la révélation par plusieurs officiels russes de la livraison illégale d'armes russes à l'Arménie, en violation du CFE. Entre 1994 et l'automne 1996, soit après la signature d'un cessez-le-feu au Haut-Karabakh, l'ancien ministre russe de la défense, Pavel Gratchev – pressenti, dit-on parfois à Moscou, comme un des futurs représentants de la Russie au siège de l'OTAN – aurait ainsi fourni pour 47 millions de dollars de chars, véhicules de transport de troupes, missiles SCUD et autres à l'Arménie, sans qu'un kopek de cette juteuse transaction ne soit reversé au budget russe, quand les Arméniens payaient *« rubis sur l'ongle »*, selon le rapport établi par le général Lev Rokhline.

L'Azerbaïdjan, seule République de Transcaucasie qui a catégoriquement refusé le déploiement de troupes et de gardes-frontières russes sur son sol, a signé l'accord sur les flancs au dernier moment dans la nuit du jeudi 15 au vendredi 16 mai, après un entretien téléphonique entre le vice-président américain, Al Gore, et Gueïdar Aliev, le président azerbaïdjanais. *« L'accord sur les flancs légitime la présence militaire russe à nos frontières et peut se révéler un formidable levier de pression sur nous,* déplore un diplomate azerbaïdjanais, *mais nous n'avions pas le choix. Ou nous acceptions et nous avions le soutien américain, ou nous refusions et alors il n'y avait plus aucun contrôle sur la région »*, conclut-il.

Marie Jégo

Moscou se prépare à affronter les nouveaux défis de l'élargissement

MOSCOU
de notre correspondante

C'est avec étonnement que la dernière livraison de l'hebdomadaire russe libéral *Kommersant* relevait que l'accord final Russie-OTAN pour la signature, mardi 27 mai à Paris, de leur Acte fondateur avait été un thème dominant dans la presse européenne. En Russie, en effet, l'opinion s'en est lassée : *« Tout le monde a compris depuis longtemps »*, souligne *Kommersant*, *« que la Russie ne représente pas une menace, qu'elle n'aura pas de droit de veto à l'OTAN et que l'Alliance va ramasser les Etats qui l'intéressent »*. C'est un dépit mêlé d'ironie : l'hebdomadaire remarque que si la presse d'Europe de l'ouest a titré sur *« la fin définitive de la guerre froide »*, elle a *« délicatement »* omis de souligner qui l'a gagnée. Dans ce contexte, les *paroles* de Jacques Chirac, lors de son escale à Moscou au retour de Pékin, saluant dans l'Acte fondateur une *« victoire »* de Boris Eltsine sur *« l'injustice »* faite à la Russie *« humiliée »* et tenue dans *« l'isolement en 1995 et 1996 »* (c'est-à-dire durant la guerre tchétchène) ont été *accueillies sans illusions*.

Le Kremlin est, certes, satisfait des efforts européens, et notamment de la France, qui ont obtenu de Washington que Boris Eltsine vienne à Paris signer un accord lui permettant de sauver la face avant le sommet de Madrid. Mais Moscou continue à traiter des questions de fond avec Washington, plus que jamais maître de l'Alliance victorieuse, même si la diplomatie russe sait jouer des problèmes internes à l'OTAN.

La campagne médiatique en Russie contre l'élargissement, relancée avec force en avril à la veille du sommet Eltsine-Clinton à Helsinki, a été subitement abandonnée à son issue, quand le gros du marchandage était acquis. Ce qui a surpris certains diplomates, frappés de culpabilité vis-à-vis de la Russie défaite, qui s'inquiétaient à nouveau des difficultés qu'aurait eues Boris Eltsine à imposer sa ligne conciliatrice à l'opposition communiste et nationaliste, majoritaire à la Douma.

C'était sous-estimer le degré de contrôle politique des médias en Russie. Si les journaux gardent un ton assez libre, les télévisions, seuls médias qui comptent réellement, ne dévient plus du « politiquement correct ». Elles ont donc peu parlé de l'OTAN, insistant sur des événements plus flatteurs pour Moscou comme l'Union avec la Biélorussie, tout en affirmant que l'Acte fondateur est un *« succès »* du Kremlin. Il *« minimise »*, dit-on, les conséquences de l'élargissement, toujours qualifié d'erreur majeure de l'Occident. *Le Kremlin souligne*, sans convaincre, que le principe du *« consensus »* qui régira les décisions du futur Conseil Russie-OTAN équivaut à un droit de veto sur les questions touchant aux intérêts russes. Il reviendrait donc à la Russie d'y poursuivre *« la bataille de l'interprétation »* sur ce qui relève de ces intérêts.

CONDAMNATION QUASI-UNANIME

D'autre part, les milieux politiques russes étant quasi-unanimes à condamner l'élargissement de l'OTAN, l'opposition parlementaire a été appelée par Boris Eltsine à jouer son rôle traditionnel d'épouvantail face à l'Occident : après la signature de l'Acte à Paris, la Douma sera invitée, non pas à le ratifier mais à adopter des « réserves ». Le texte de celles-ci avait été proféré comme une menace par Boris Eltsine lui-même : *« si l'OTAN décide à l'avenir d'accepter en son sein des Etats de l'ancienne Union soviétique, la Russie réexaminera ses relations avec l'Alliance »*, avait-il dit la semaine dernière. Les députés ont paru flattés de jouer enfin un rôle et n'ont pas condamné le voyage à Paris, demandant le lancement d'un programme pour *« protéger la Russie contre les nouveaux défis de l'élargissement »*.

Le Kremlin explique qu'un tel programme est déjà lancé. Il comprend : l'Union avec la Biélorussie, signée dans les termes *flous voulus* par Boris Eltsine mais qui comporte un volet militaire, même si le voisin occidental de la Russie *« restera une zone dénucléarisée »*, a assuré M. Primakov ; un nouveau « concept » de doctrine de sécurité, qui se fonde sur le principe de la dissuasion, avec recours possible à une frappe nucléaire préventive ; l'intensification des relations avec l'Asie (Iran, Inde, Chine notamment), souvent présentée comme une riposte aux déceptions subies en Occident ; et enfin l'annonce – la septième du genre – que Boris Eltsine va enfin effectuer à Kiev, les 30 et 31 mai, sa première visite en Ukraine depuis son indépendance.

Mais surtout, Moscou espère marquer de nouveaux points dans les négociations sur les forces conventionnelles en Europe (CFE), en cours à Vienne et liées désormais à l'accord Russie-OTAN qui y fait référence. Un récent éditorial du *Wall Street Journal* a accusé Washington d'avoir concédé à Moscou, en échange de son accord à l'entrée dans l'OTAN de pays d'Europe de l'Est, le droit de maintenir des forces dépassant les plafonds CFE face au Caucase.

Ce qui revient à sacrifier des zones réellement menacées par la Russie à la sécurité de pays qui le sont beaucoup moins. Mais l'OTAN, comme les diplomates européens, démentent la réalité d'un tel marchandage...

Sophie Shihab

La coalition au pouvoir en Turquie ne dispose plus que d'une voix de majorité au Parlement

Les militaires maintiennent leur pression sur le premier ministre

Malgré sa réticence, le premier ministre turc, Necmettin Erbakan, a été forcé d'avaliser les sanctions prises par les généraux, lundi 26 mai, lors de la réunion extraordinaire du Haut Conseil militaire convoquée pour examiner les dossiers d'officiers suspectés de sympathies islamistes. La coalition gouvernementale ne dispose plus que d'une voix de majorité au Parlement.

ISTANBUL
de notre correspondante

« La discipline et la position morale de certains membres des forces armées turques ont été évaluées et les décisions nécessaires ont été prises », a annoncé le Haut Conseil militaire, lundi 26 mai, dans un communiqué. Bien qu'aucun chiffre officiel n'ait été fourni, la chaîne de télévision privée ATV a annoncé que 61 officiers et 100 sous-officiers seraient expulsés des forces armées, pour la plupart accusés de liens avec des islamistes. Quelques cas concernaient des militaires suspectés de contacts avec des groupes de gauche.

En apposant sa signature sur ces dossiers, M. Erbakan a de nouveau retardé la chute de son gouvernement. Mais la lente agonie de la coalition se poursuit, sans que personne puisse pronostiquer quand aura lieu le dénouement. Après avoir survécu par quelques voix seulement, grâce au soutien du petit Parti de la grande unité (BBP, extrême droite islamiste) à un projet de motion de censure, la semaine dernière, le gouvernement souffre maintenant d'une hémorragie de députés : quatre parlementaires ont quitté le Parti de la juste voie (DYP), laissant la coalition avec une majorité d'une seule voix. L'opposition, exploitant cette faiblesse, prévoit de déposer une nouvelle motion de censure qui pourrait, dans les prochains jours, assener le coup de grâce au gouvernement.

UNE CHUTE INÉVITABLE

Depuis le 28 février, date à laquelle le Conseil national de sécurité avait exigé du gouvernement qu'il impose dix-huit mesures pour bloquer la voie à l'islam politique, la coalition a été soumise au tir rangé des institutions laïques du pays. L'offensive, qui vise clairement à la faire tomber, est menée comme une véritable campagne militaire, la réunion du Conseil national de sécurité marquant l'ouverture officielle des hostilités. Les attaques se concentrent maintenant sur le DYP, perçu dès le départ comme le maillon vulnérable de la coalition. Après la démission de personnalités telles que l'ex-ministre de l'industrie Yalim Erez, la réputation de Mme Ciller, cible de la presse et des institutions kémalistes, a été ternie par de nombreuses allégations de corruption.

Tansu Ciller, qui joue son avenir politique, tente pour sa part de trouver une solution qui prolongerait la vie de la coalition. S'appuyant sur un protocole d'accord qui prévoyait une rotation à la tête du gouvernement, elle essaie de convaincre le Parti de la prospérité (RP) de lui transmettre le pouvoir dès maintenant, ce qui lui permettrait de consolider sa position avant d'affronter les électeurs lors de législatives anticipées. Mais les voix dissidentes au sein du parti se multiplient, et Mme Ciller a de plus en plus de peine à convaincre ses collègues qui souhaitent se retirer de la coalition.

Obsédés par le danger islamiste, certains défenseurs de la laïcité en sont venus à percevoir la chute du gouvernement de M. Erbakan – qui semble inévitable dans un proche avenir – comme une fin en soi, qui écartera une fois pour toutes l'islam de la scène politique. *« En cassant le thermomètre, ils espèrent éradiquer la maladie »*, explique un diplomate. Ils oublient, d'une part, que la confrontation risque de radicaliser le mouvement et, d'autre part, que l'érosion de l'Etat et le manque de confiance d'une partie de l'électorat envers les formations politiques traditionnelles – trop longtemps occupées à se disputer pour prendre en compte les aspirations du public – sont les facteurs principaux qui ont permis au Parti de la prospérité d'arriver jusqu'au pouvoir. Rien n'a jusqu'à présent été fait pour remédier à cette situation.

Le seul réel espoir de changement réside dans une réforme du système électoral – sur laquelle les partis ne sont jusqu'à maintenant jamais parvenus à se mettre d'accord – suivie par des législatives qui permettraient à la population de se prononcer.

Nicole Pope

Les Polonais ont adopté une nouvelle Constitution

VARSOVIE
de notre correspondant

Plus de sept ans après le changement de régime, les Polonais se sont donné une nouvelle Constitution, décrite comme moderne et démocratique. Les électeurs ont entériné, dimanche 25 mai, le texte adopté deux mois plus tôt par le Parlement. Le résultat est net, sans plus : 52,71 % de oui, 45,89 % de non, selon les résultats officiels communiqués lundi 26 mai en fin de soirée. Il s'agit d'une marge plus étroite que ne le laissaient penser les projections faites par les instituts de sondage à la sortie des urnes. Et la participation a été très faible : 42,86 %.

Ce résultat a été obtenu au terme d'une campagne où les adversaires de la nouvelle loi fondamentale n'ont pourtant pas hésité à user d'arguments « forts », et parfois aberrants : la nouvelle Constitution va transformer le pays en *« bantoustan »*, avait affirmé le chef d'une formation de droite assez radicale, le ROP, tandis que l'actuel chef du syndicat Solidarité et de l'Alliance électorale qui porte le même nom, Marian Krzaklewski, y voyait une catastrophe comparable au déferlement des bolcheviks sur la Pologne redevenue indépendante, au lendemain de la première guerre mondiale.

Ces cris d'alarme, proférés en réalité sans grande conviction, n'ont pas suscité un bien grand écho, et la droite, tout particulièrement l'Alliance électorale Solidarité, sort affaiblie d'un combat qu'elle avait d'ailleurs hésité à livrer.

L'Eglise subit également les conséquences d'une attitude un peu étrange. Après avoir paru accepter le compromis réalisé au Parlement, l'épiscopat a émis de *« sérieuses réserves morales »* sur le texte, tout en s'abstenant en fin de campagne d'appeler les électeurs à voter non.

TRÈS FORTE ABSTENTION

Le résultat est que l'Eglise, dont l'autorité a déjà été sérieusement mise à mal ces dernières années par une série de combats politiques où elle avait présumé de ses forces, subit une défaite dans une bataille dont elle aurait pu se dispenser, et où elle ne s'était engagée en fait qu'à demi, tout en laissant la bride sur le cou aux représentants de sa frange « intégriste ». Et elle risque fort de subir une nouvelle déconvenue à propos du concordat, les anticléricaux présents en force au sein du Parti social démocrate (ex-communiste) semblant bien décidés à profiter de leur avantage actuel.

Cependant, le très fort taux d'abstention (plus de 57 %), le fait que guère plus de 22 % des Polonais aient activement approuvé la nouvelle Constitution, permettent d'affirmer, comme le fait Adam Michnik, le directeur du quotidien *Gazeta*, que c'est l'ensemble de la classe politique polonaise qui en réalité a subi une défaite. Et, au total, ce vote ne clarifie guère la situation politique et rend bien difficile tout pronostic concernant les élections législatives du mois de septembre.

On peut simplement estimer que les deux partis d'opposition (l'Union de la liberté et l'Union du travail) qui ont milité activement pour l'adoption de la Constitution pourraient être tentés de renouveler l'expérience d'une alliance de fait, sur un projet précis, avec les ex-communistes. A condition cependant que ces derniers adoptent un comportement qui les rende plus « fréquentables » par leurs anciens adversaires : par exemple que le président Kwasniewski s'abstienne de mettre son veto à une loi sur la « vérification » des liens passés des hommes politiques avec les services secrets et la police politique de l'ancien régime.

Le président Kwasniewski voit d'ailleurs ses pouvoirs réduits, ou du moins strictement délimités par la nouvelle Constitution, rédigée de toute évidence avec le souci d'éviter toute dérive vers un pouvoir présidentiel fort tel que le rêvait Lech Walesa (qui voit d'ailleurs dans le nouveau texte une *« mauvaise loi »*, un *« compromis pourri »*). Jugée trop longue et trop détaillée par bon nombre de spécialistes, en particulier étrangers, la nouvelle Constitution élargit cependant les droits des simples citoyens, qui peuvent saisir directement le Tribunal constitutionnel sur des décisions qui portent atteinte à leurs droits.

Jan Krauze

Le gouvernement tchèque a été contraint de dévaluer la couronne

PRAGUE
de notre correspondant

Rien ne va plus pour Vaclav Klaus, le premier ministre tchèque. Sa coalition gouvernementale de centre droit s'est empêtrée depuis une semaine dans des discussions sur un projet de remaniement ministériel dont *« les motifs et les objectifs semblent même échapper à ses initiateurs »*, comme le pense le président Vaclav Havel. L'économie nationale donne des signes de faiblesse : la croissance a été négative au premier trimestre, le déficit commercial de la balance des paiements s'est approfondi, le budget de l'Etat est, pour la première fois, gravement déficitaire. Mais le pire, pour ce monétariste thatchérien qui avait fait d'une monnaie nationale forte son credo, est sa dévaluation inéluctable au cours des prochains jours.

Le visage décomposé, la voix profonde, M. Klaus, en compagnie du gouverneur de la Banque nationale tchèque (CNB), Josef Tosovsky, a annoncé, lundi 26 mai, en direct à l'ouverture des journaux télévisés de 19 h 30, qu'après six ans de stabilité le cours de la couronne tchèque allait flotter. *« Les spéculateurs sont plus forts et défendre coûte que coûte la couronne serait trop cher payer »*, a-t-il reconnu à propos des attaques des quinze derniers jours contre la monnaie, qui ont provoqué plusieurs interventions de la banque centrale. Outre les importantes hausses du taux lombard (de 14 % à 50 %) et de prises de pension (de 12,9 % à 75 %), qui ont fait s'envoler les taux bancaires, la lutte contre les spéculateurs aurait coûté 3 milliards de dollars à la CNB, soit près d'un quart de ses réserves.

CRISE POLITIQUE

Ne prononçant à aucun moment le mot dévaluation – M. Klaus en excluait encore la possibilité vendredi 23 mai sur les mêmes chaînes de télévision –, il a tenté de rassurer ses concitoyens qui avaient dévalisé, ces derniers jours, les bureaux de change pour transformer leurs couronnes en devises. *« Le cours de la couronne, dont les fluctuations ne seront plus limitées* (jusqu'à présent entre – 7,5 % et + 7,5 % autour d'un cours pivot), *ne devrait varier que de quelques hellers »*, les centimes tchèques. Les premiers analystes boursiers interrogés ont toutefois été moins optimistes et ont tablé sur une dévaluation entre 10 et 25 %, l'importance de la chute dépendant en grande partie de la solution plus ou moins rapide à l'actuelle crise politique.

Or, une réunion, lundi matin, des chefs des trois partis de la majorité s'est soldée par un échec, les participants du petit déjeuner n'étant pas parvenus à s'entendre sur la nouvelle composition du cabinet. L'accord bute sur le choix du portefeuille que devrait prendre le chef de la petite alliance démocratique civique (ODA), Michael Zantovsky, ex-ambassadeur tchèque à Washington. Aucun membre actuel ne souhaite lui céder un poste adapté à ses compétences. Le président Havel a violemment critiqué, la veille, les responsables politiques de la coalition gouvernementale pour la *« stérilité »* de telles discussions qui *« nuisent à la monnaie »*. L'annonce par le comité exécutif des partis de la coalition de la démission des ministres des finances, de l'industrie et de l'intérieur et la nomination des remplaçants de deux d'entre eux, sans précision sur le programme des prochains mois pour le cabinet, n'a pas été du goût du chef de l'Etat. Il a mis en garde le gouvernement, lors de sa traditionnelle conversation radiophonique du dimanche, en indiquant qu'il *« ne soutiendrait pas un replâtrage cosmétique du cabinet »* et l'a encouragé à méditer une démission en bloc.

Cette idée, immédiatement rejetée par le premier ministre, risque pourtant de faire son chemin. *« Ce premier vrai revers économique va poser la question de la démission du chef du gouvernement »*, a aussi estimé, lundi soir, le rédacteur en chef de l'hebdomadaire politique *Respekt*, Vladimir Mlynar. Le chef de l'opposition social-démocrate, Milos Zeman, a pour sa part indiqué, lors d'un meeting à Brno (Moravie du Sud), qu'il *« mettrait la pression »* pour remplacer M. Klaus, tout en ne souhaitant pas d'élections anticipées avant l'automne 1998. *« L'ODS* (Parti démocratique civique de M. Klaus) *doit boire la lie jusqu'au bout »*, a-t-il lancé, convaincu que la situation économique va empirer pendant les douze mois à venir.

Martin Plichta

Plus de 300 activistes de l'opposition arrêtés en Birmanie

RANGOUN. La junte birmane a empêché, mardi 27 mai, les partisans de la dirigeante démocrate Aung San Suu Kyi de se réunir à son domicile de Rangoon pour le congrès de son parti, la Ligue nationale pour la démocratie (NLD). La veille, plus de 316 partisans de Mme Suu Kyi avaient été arrêtés ou assignés à résidence.

Selon des sources diplomatiques, les forces de sécurité ont encerclé mardi un secteur important autour du domicile de la présidente de NLD, empêchant tout passage et la tenue de la réunion. La Ligue comptait tenir pendant quarante-huit heures son congrès, un rassemblement qui devait coïncider avec le septième anniversaire de sa victoire aux élections de 1990. Le scrutin avait été annulé par le régime militaire. – *(AFP.)*

Les syndicats européens appellent à la mobilisation pour l'emploi

BRUXELLES. La Confédération européenne des syndicats (CES) a lancé à Bruxelles un appel à la mobilisation des salariés dans les Quinze pays de l'Union pour la journée d'action qu'elle organise le 28 mai, avec le soutien des confédérations affiliées à la CES, en faveur de l'emploi et de l'Europe sociale.

Cette journée doit permettre de peser sur le prochain sommet d'Amsterdam pour convaincre les gouvernements d'inclure dans le traité de Maastricht révisé un chapitre social qui créerait *« la base pour la réalisation d'une véritable Union sociale mettant les politiques économiques et de l'emploi au même niveau que les politiques monétaires »*. Une délégation de FO, de la CFDT et de la CFTC doit être reçue à cette occasion par Jacques Chirac à l'Elysée.

AMÉRIQUES

■ **ÉQUATEUR : la destitution de l'ancien président, Abdala Bucaram,** a été ratifiée, dimanche 25 mai, au cours d'un référendum par une vaste majorité des 6,9 millions d'électeurs, et le président par intérim Fabian Alarcon a été confirmé au cours de la même consultation populaire. M. Bucaram avait été destitué en février 1997 par le Parlement pour incapacité mentale après avoir servi pendant seulement six mois. Il est réfugié depuis au Panama. – *(AFP.)*

ASIE

JAPON : les garde-côtes japonais ont éperonné, lundi 26 mai, deux bateaux de protestataires chinois venus de Hongkong et de Taïwan pour les empêcher d'aborder sur les Senkaku, un groupe d'îles revendiquées par le Japon, la Chine et Taïwan. Cette querelle territoriale sino-japonaise dure depuis plusieurs décennies, mais la polémique avait été relancée en 1996 après le débarquement sur l'une de ces îles de nationalistes japonais. – *(AFP.)*

EUROPE

■ **BOSNIE : les Etats-Unis et la France devraient prochainement** annoncer la nomination de Carlos Westendorp, actuel ambassadeur d'Espagne aux Nations Unies, comme haut-représentant civil pour la Bosnie-Herzégovine, en remplacement de Carl Bildt, dont le mandat arrive à expiration.

PROCHE-ORIENT

■ **IRAN : les Etats-Unis ne changeront pas d'attitude** envers le régime iranien aussi longtemps que Téhéran ne modifiera pas sa politique sur le terrorisme, le processus de paix et l'armement nucléaire, a déclaré, lundi 26 mai, le porte-parole du département d'Etat américain. Nicholas Burns s'est néanmoins déclaré *« fasciné »* par l'élection d'une personnalité modérée à la présidence iranienne. – *(AFP.)*

■ **ISRAËL : les lycéens israéliens sont de plus en plus nombreux à** professer une haine pour les Arabes. Leur taux, qui était de 32 % en 1974, est de 40 % aujourd'hui, selon une enquête de l'Université de Haïfa et de l'Institut d'études sociologiques Karmel, publiée lundi 26 mai par le quotidien *Haaretz*. Réalisée auprès de 5 318 lycéens juifs âgés de seize à dix-huit ans, l'étude révèle que parmi ceux qui déclarent haïr les Arabes – et qui ne font généralement pas la différence entre Arabe et terroriste – quelque 60 % sont favorables à la *« vengeance »* contre les attaques anti-israéliennes. – *(AFP.)*

Le pape et le patriarche orthodoxe de Russie se rencontreraient à Vienne

ROME. Une rencontre, qui serait la première, entre le patriarche Alexis II de Moscou, chef de l'Eglise orthodoxe de Russie, et Jean Paul II est de nouveau à l'ordre du jour. D'abord prévue en septembre 1996 en Hongrie, elle avait été reportée. Elle pourrait avoir lieu les 21 et 22 juin à Vienne, où vont faire étape tous les dignitaires de l'orthodoxie sur la route de Graz (Autriche) où, du 23 au 29 juin, se tiendra un rassemblement oecuménique sur le thème de la réconciliation en Europe.

Les rapports entre l'Eglise catholique et les Eglises orthodoxes de l'Est se sont dégradés après la chute des régimes communistes, les orthodoxes accusant les catholiques de *« prosélytisme »*. Les tensions se sont apaisées au sommet, mais le patriarche de Moscou doit encore tenir compte des réactions d'un clergé et de fidèles peu favorables à l'oecuménisme. Ce projet de rencontre à Vienne n'a pas encore été confirmé au Vatican.

هكذا من الأصل

Les islamistes modérés pourraient bouder les législatives algériennes

LA PROXIMITÉ des élections législatives commence à se faire sentir en Algérie. C'est vrai du point de vue militaire, l'armée ayant, selon la presse, lancé ces derniers jours contre les maquis de l'Ouarsenis, dans le sud du pays, sa plus grande offensive depuis 1992. Epaulées par la gendarmerie et les civils des groupes de légitime défense (GLD) et des hélicoptères, les forces armées auraient tué une quarantaine d'islamistes et détruit des infrastructures dans une opération destinée à réduire les forces – estimées à plusieurs centaines de combattants – d'Ahmed Benaïcha, le numéro deux de l'Armée islamique du salut (AIS), la branche armée du Front islamique du salut (FIS, dissous). Contrôlée par le pouvoir, la presse ne mentionne pas les pertes subies par les forces de sécurité.

Les autorités algériennes avaient annoncé, les jours précédents, la mort de plus de soixante islamistes dans diverses opérations à travers le territoire. Les autorités n'ont jamais caché qu'elles voulaient *« pacifier »* le pays, à l'approche de législatives qui seront suivies par près de deux cents observateurs internationaux.

TOUR AGRESSIF

Sur le plan politique également, le rapprochement des échéances électorales commence à se faire sentir. Alors que, jusqu'à maintenant, la campagne avait été plutôt terne, elle a pris un tour agressif avec les accusations portées par le Rassemblement national démocratique (RND), le parti du président Zeroual, à l'encontre du chef des islamistes *« modérés »* du Mouvement de la société pour la paix (MSP, ex- Hamas), du cheikh Mahfoud Nahnah. *« Ceux qui ont commencé leur carrière politique en sciant les poteaux électriques ne sont pas différents de ceux qui coupent les têtes aujourd'hui »*, a lancé le porte-parole du RND, Hamraoui Habib-Chawki, au cours d'une conférence de presse, tout en accusant les *« islamistes modérés »* de n'être pas plus recommandables que ceux de l'ex-FIS. Au milieu des années 70, Cheikh Nahnah, l'un des pionniers de l'islamisme, avait été condamné pour avoir scié des poteaux électriques.

Agacé par ces attaques et, au-delà, par le comportement d'une administration soupçonnée de soutenir, comme par le passé, les candidats du régime, Mahfoud Nahnah, dont le parti a récupéré une partie de l'électorat de l'ex-FIS, a menacé, lundi 26 mai, de boycotter le scrutin. *« Si nous constatons que ce bombardement intensif de mensonges ne cesse pas, si le président de la République n'intervient pas pour le faire cesser, si les observateurs locaux des élections ne s'élèvent pas contre cette campagne de diffamation, nous nous retirerons des élections »*, a prévenu M. Nahnah lors d'une conférence de presse.

Par ailleurs, selon ses avocats, l'état de santé de l'un des principaux dirigeants de l'ex-FIS, Abdelkader Hachani, quarante-deux ans, incarcéré depuis plus de cinq ans sans jugement, et qui observe depuis une grève de la faim, se serait considérablement *« détérioré »*, selon l'un de ses avocats, M[e] Moustapha Bouchachi. Emprisonné en Italie et considéré comme l'un des chefs de la mouvance islamiste en Europe, Djamel Lounici poursuit, lui aussi, une grève de la faim. Son état est jugé *« grave »* par les autorités italiennes, qui ont ajourné son procès. – *(AFP, Reuter.)*

M. Kabila bannit toute activité politique en République du Congo

L'ordre imposé par l'Alliance des forces démocratiques (AFDL) paraît de plus en plus mal perçu à Kinshasa où les militaires humilient volontiers la population

Un envoyé spécial du Quai d'Orsay à Kinshasa, Jean-Pierre Lafon, a entendu, lundi 26 mai, les doléances des Français de l'ex-Zaïre, dont un porte-parole, Noël Camillièri, président des PME françaises dans ce pays, a déclaré selon l'AFP : *« Au lieu de remercier officiellement le nouveau gouvernement* [celui de M. Kabila] *pour avoir évité un bain de sang à Kinshasa, Paris continue à vouloir lui donner des leçons de démocratie (...). Il aurait peut-être été plus sage d'en donner à M. Mobutu. »* Ni M. Lafon ni l'ambassadeur de France, Michel Rougagnou, n'ont été reçus par M. Kabila qui s'est, en revanche, entretenu avec les ambassadeurs de Grande-Bretagne et des Etats-Unis. En dépit d'un appel de l'opposition, une *« journée ville morte »* a connu peu de succès lundi. D'autres manifestations étaient prévues pour les journées de mardi et de vendredi.

KINSHASA
de notre envoyé spécial

L'Alliance des forces démocratiques pour la libération du Congo (AFDL), au pouvoir à Kinshasa depuis dix jours, a choisi la fermeté : les manifestations publiques et les activités des partis politiques sont interdits jusqu'à nouvel ordre. Dans un *« communiqué des instances supérieures de la Nation »* lu à la radio et à la télévision nationale, lundi 26 mai, les nouvelles autorités invoquent des *« impératifs de sécurité »* pour justifier leur décision.

L'annonce de la composition du nouveau gouvernement la semaine dernière avait engendré un fort mécontentement populaire. Dès vendredi, une manifestation spontanée avait éclaté dans la capitale. Les étudiants avaient recommencé le lendemain. Ces deux défilés, dispersés par des militaires peu enclins à la discussion, s'étaient conclus samedi sur l'arrestation de plusieurs dizaines de jeunes, conduits *manu militari* dans l'enceinte du camp militaire Colonel-Kokolo.

Le chef de file de l'opposition radicale au régime du maréchal Mobutu Sese Seko, Etienne Tshisekedi, devenu de *facto* le chantre de l'opposition aux nouvelles autorités en pleine dérive autoritaire, avait demandé aux militants de son parti, l'Union démocratique pour le progrès social (UDPS), de *« résister avec la dernière énergie »* à ceux qui tenteraient d'imposer le gouvernement monocolore de l'AFDL. Il a été entendu. La direction de l'UDPS a appelé à manifester mardi sur le boulevard du 30-Juin, l'artère principale de Kinshasa. Une action qui devrait être suivie d'une autre marche vendredi. Comment l'Alliance réagira-t-elle au mécontentement des Kinois ? *Le Potentiel*, un quotidien tshisekediste, pose la question en rappelant que les militaires n'ont pas hésité à tirer en l'air samedi pour disperser ceux qui s'opposaient à *« l'élan dictatorial de l'AFDL »*.

La sécurité et le maintien de l'ordre préoccupent le nouveau pouvoir. L'Alliance a demandé à la population de collaborer avec l'armée. Mais elle a prévenu qu'elle ne tolérerait plus les dénonciations intempestives. Dimanche matin, les clients de l'hôtel Intercontinental, où l'AFDL a établi son quartier général, ont été sortis de leur lit par des militaires en armes qui ont fouillé systématiquement toutes les chambres.

Le nouvel ordre est assez mal perçu à Kinshasa. Les soldats de l'Alliance, comme s'ils s'étaient *zaïrianisés* en respirant l'air de la capitale, pillent consciencieusement les résidences des mobutistes et celles de ceux qui les ont approchés, humiliant systématiquement leurs occupants. Les militaires des Forces armées zaïroises (FAZ) sont expulsés des camps où ils étaient casernés. Des centaines de familles se retrouvent ainsi dans les rues de Kinshasa sans abri. Les Kinois, pourtant martyrisés par les soudards de l'ancien régime pendant des années, sont scandalisés par le procédé.

MÉDIAS DÉCAPITÉS

Les médias d'Etat (radio, télévision et agence de presse) ont été décapités. Directeurs et sous-directeurs sont passés à la trappe, pour avoir trop subi et trop servi l'ancien régime. Mais la radio et la télévision semblent encore plus serviles aujourd'hui. Le traitement de l'information est extrêmement partial : l'opposition n'existe pas, seuls les partisans de M. Kabila ont la parole, les activités du chef de l'État font l'ouverture du journal, les hommes politiques qui s'expriment sont unanimes à chanter les louanges de l'AFDL. Un grand nombre de postes restent à pourvoir. Les candidats sont légions. Radios et télévisions privées ne sont plus autorisées à recevoir la publicité qui assure la plus grande partie de leurs recettes. Elles sont donc condamnées à brève échéance.

L'épuration dans les médias, l'armée, la gendarmerie, la police, l'administration, va de pair avec une moralisation des mœurs. Le port de tenues considérées comme indécentes est interdit aux dames et aux jeunes filles, sur décision des autorités. Les militaires prennent un malin plaisir à confisquer, déchirer ou couper pantalons, collants et mini-jupes, humiliant ainsi celles qui les portent. *Le Potentiel*, dans son édition du 26 mai salue cette décision du gouvernement et congratule *« les éléments de l'Alliance en détachement au quartier III de la commune de Masina qui ont coupé les oreilles de six demoiselles, vêtues de collants, venues leur vendre leurs charmes »*.

Un haut fonctionnaire du Quai d'Orsay, Jean-Pierre Lafon, accompagné de l'ambassadeur de France à Kinshasa Michel Rougagnou, a été reçus par le ministre des affaires étrangères, Bizima Karaha, et le secrétaire général de l'Alliance, Deogratias Bugera. Il s'agit là des premiers contacts officiels franco-congolais, à l'occasion de la visite de M. Lafon, venu s'assurer de la sécurité de ses concitoyens vivant à Kinshasa après l'assassinat la semaine dernière de deux Français. Mais l'ambassadeur de France, en dépit de sa demande, n'a toujours pas rencontré Laurent-Désiré Kabila, contrairement aux ambassadeurs britannique et américain reçus officiellement samedi par le chef de l'Etat.

Une semaine, jour pour jour, après l'entrée des troupes de l'Alliance dans Kinshasa, les ambassadeurs de Grande-Bretagne et des Etats-Unis ont adressé leurs félicitations à M. Kabila. Ils ont également parlé de coopération et d'économie avec le président autoproclamé de la République démocratique du Congo. Daniel Howard Simpson, le représentant des Etats-Unis, a annoncé l'arrivée prochaine à Kinshasa d'une équipe d'experts américains (finances, coopération, défense, agriculture), qui viendront aider les nouvelles autorités à organiser leur administration. *« Notre visite a formalisé notre reconnaissance du président Kabila et du gouvernement »*, a-t-il dit à la télévision nationale.

M. Simpson, conformément à la volonté de Washington, s'est engagé depuis longtemps en faveur de l'Alliance et de M. Kabila. Samedi 10 mai, il avait invité à dîner les chefs d'entreprise étrangers les plus importants de Kinshasa. Il leur avait expliqué que l'arrivée au pouvoir de M. Kabila était inéluctable et que le chef d'état-major des Forces armées zaïroises, le général Mahele, en était parfaitement d'accord. La dictature de Laurent-Désiré Kabila est une bonne chose, avait-il dit, car il faut nettoyer la classe politique zaïroise, instaurer un régime fort au Zaïre et obtenir la collaboration effective de toutes les entreprises. Les hommes d'affaires avaient d'autant mieux compris le message qu'il était assorti d'une conclusion en forme de menace : ceux qui s'opposeront au nouveau pouvoir devront partir.

Frédéric Fritscher

En Sierra Leone, les intentions des putschistes restent floues

La communauté internationale a condamné le coup de force du commandant Koroma

ABIDJAN
de notre correspondant en Afrique occidentale

Le commandant Johnny Paul Koroma, trente-trois ans, a commencé la journée du dimanche 25 mai comme pensionnaire de la prison de haute sécurité de Pademba Road, à Freetown, la capitale de la Sierra Leone. Le soir venu, le commandant Koroma était chef de l'Etat, au terme d'un putsch qui a chassé le président Ahmad Tejan Kabbah, contraint de fuir vers la Guinée voisine. La Sierra Leone, petit pays d'Afrique occidentale, a ainsi connu son troisième coup d'Etat en cinq ans. Cette fois, comme les précédentes, les militaires qui ont pris le pouvoir ont affirmé vouloir mettre un terme à la guerre civile qui ravage le pays depuis 1991. Un accord de paix avait bien été signé, le 30 novembre 1996, entre le président Kabbah et le chef du Front révolutionnaire uni (RUF), le caporal Foday Sankoh, mais, au fil des mois, les incidents se sont multipliés, faisant des centaines de morts dans la population.

Jusqu'ici, Freetown avait été épargnée par la guerre civile, et ce sont les militaires censés protéger la ville qui l'ont ravagée. Pendant vingt-quatre heures, la capitale a été livrée aux pillages. Il y aurait au moins vingt morts, essentiellement par balles, les militaires ayant fait un abondant usage de leurs armes automatiques. Les principales cibles des pillards ont été les bâtiments publics, les organisations internationales et les commerçants libanais. A Beyrouth, les autorités ont annoncé la mort de deux de leurs ressortissants.

Le Trésor et la Banque centrale ont été incendiés, les entrepôts des Nations unies et de plusieurs organisations internationales vidés. Dans le quartier des affaires, pas un commerce n'a été épargné. Le couvre-feu de 18 heures à 6 heures, imposé dimanche 25 mai, a surtout servi aux militaires pour agir en toute impunité. Lundi, un porte-parole du Conseil révolutionnaire des forces armées (AFRC), la nouvelle instance dirigeante, a promis aux propriétaires de véhicules *« réquisitionnés »* pendant les pillages qu'ils pourraient venir les chercher dans la cour du quartier général de l'état-major.

Pour l'instant, les intentions des putschistes restent floues. L'AFRC a dénoncé la « corruption » du régime de M. Kabbah – élu au suffrage universel, lors d'élections multipartites en mars et avril 1996 – et proposé au caporal Sankoh d'entrer au gouvernement. D'autre part, les militaires ont clairement manifesté leur hostilité à la milice des kamajors, émanation d'une société initiatique de chasseurs, qui a joué un rôle capital dans les derniers combats contre le RUF. Issus pour la plupart de la même communauté que le président Kabbah, les Mendes, les kamajors ont pallié les carences de l'armée, qui, depuis le début de la guerre civile, a été incapable de faire face à la rébellion. Les différents régimes militaires avaient d'ailleurs fait appel à des mercenaires. S'étaient ainsi succédé d'anciens militaires israéliens, des gurkhas népalais et des envoyés de la société sud-africaine Executive Outcome. Après le départ de cette dernière, fin 1996, ce sont les kamajors – encouragés politiquement et matériellement par M. Kabbah et son clan – qui ont assumé la défense des communautés villageoises à la fois contre le RUF et contre les militaires incontrôlés, surnommés *« sobels »* (contraction de *soldier* et *rebel*) par la population.

PRÉROGATIVES

Le coup d'Etat vise donc probablement à rétablir l'armée dans ses prérogatives, aussi bien officielles (le monopole du maintien de l'ordre) qu'officieuses. Les militaires sierra-léonais sont aussi mal payés que la plupart de leurs homologues africains, et ils ont, en six ans de guerre civile, constitué des réseaux plus ou moins délinquants, souvent liés au trafic des diamants alluvionnaires, abondants dans l'est du pays. L'appel à Foday Sankoh pourrait être une tentative de conclure une pseudo « paix des braves » visant à partager les zones les plus profitables du pays entre différentes factions.

Mais la situation à l'intérieur du RUF est un complet mystère. Foday Sankoh séjourne depuis plus de deux mois à Abuja, la capitale fédérale du Nigeria. Ce pays a toujours soutenu les gouvernements sierra-léonais contre le RUF, fournissant un contingent qui a participé à la défense de Freetown. Le caporal Sankoh a toujours nié être retenu contre son gré au Nigeria. Mais, sur le terrain, ses troupes ont pris en otage ceux des dirigeant du RUF qui voulaient poursuivre le processus de paix, et toutes les attaques du RUF contre des villages s'accompagnent d'une revendication : la libération de Foday Sankoh. Celui-ci, que l'on peut curieusement joindre par téléphone, a pour l'instant refusé de répondre à l'offre que lui ont fait les putschistes.

A supposer que le RUF rallie le régime militaire, il est peu probable que celui-ci en tire une légitimité suffisante aux yeux de la communauté internationale. L'ONU, par la voix de son secrétaire général, l'Organisation de l'unité africaine, le Commonwealth, les puissances occidentales et l'Afrique du Sud ont condamné le coup d'Etat. Pour l'instant, la Communauté économique des Etats d'Afrique de l'Ouest (Cedeao) ne s'est pas exprimée, mais le pays qui la préside – le Nigeria – peut difficilement tolérer la création d'un nouveau foyer d'instabilité sur les bords du golfe de Guinée, au moment où il consacre, avec les autres Etats membres, d'importants moyens au rétablissement de la paix au Libéria voisin.

Thomas Sotinel

Une polémique oppose les Nations unies et le Guatemala à propos de la disparition de « Mincho »

MEXICO
de notre correspondant régional

Les quelques mois d'euphorie qui ont suivi la signature de la paix au Guatemala, le 29 décembre, à l'issue de trente-six ans de guerre civile, ont fait place au cours des derniers jours à une stridente polémique entre le gouvernement, l'ex-guérilla et les Nations unies à propos de la disparition d'un membre de l'Union révolutionnaire nationale guatémaltèque (URNG). Réagissant aux informations de la Mission des Nations unies pour le Guatemala (Minugua), qui met en cause les forces de sécurité locales dans la mort probable de Juan Cabrera, alias « Mincho », les autorités guatémaltèques ont nié vigoureusement, mercredi 21 mai, toute responsabilité.

L'affaire remonte au mois d'octobre, lorsque les négociations de paix furent brutalement interrompues au Mexique par le président Alvaro Arzu qui venait d'être informé de la participation de la guérilla à l'enlèvement d'une octogénaire, Olga de Novella, appartenant à l'une des plus riches familles du pays.

Le secteur de l'URNG dirigé par le « commandant » Rodrigo Asturias, fils du prix Nobel de littérature, fut accusé d'avoir ordonné cette opération pour financer ses activités politiques. Les quatre dirigeants de la guérilla, y compris le suspect, rejetèrent l'accusation mais furent néanmoins contraints d'accepter *« la responsabilité politique »* de cette affaire à la suite de l'arrestation d'un de leurs subalternes, le « commandant Isaias », finalement relâché en échange de M[me] de Novella.

On évoqua à l'époque l'hypothèse d'un coup monté de la part des services secrets qui auraient voulu ainsi discréditer le seul dirigeant rebelle présidentiable. Quoi qu'il en soit, Rodrigo Asturias fut écarté des négociations à la demande du président Arzu et, *contrairement à ses collègues qui* sont rentrés au Guatemala, il n'a pas quitté Mexico où l'état-major de l'URNG s'était établi durant la guerre civile.

« ATTEINTE À L'ETAT DE DROIT »

A la suite de la publication, dans la presse guatémaltèque, d'informations de plus en plus précises sur l'existence d'un « pacte » entre le gouvernement et la guérilla pour occulter certains détails de l'enlèvement, la Minugua décida de faire sa propre enquête dans le cadre du mandat que lui ont accordé les deux parties pour vérifier l'application des accords de paix. Dans un bref rapport rendu public le 20 mai, les Nations unies soutiennent que les services spéciaux de l'état-major présidentiel sont à l'origine de la disparition de « Mincho », le rebelle qui accompagnait le « commandant Isaias » au moment de sa détention.

L'accusation est grave dans la mesure où, précise le rapport, *« la seule fonction de l'état-major présidentiel est de veiller à la sécurité du président de la République et de sa famille. »* Il s'agit donc clairement d'une *« atteinte à l'Etat de droit »* et d'une violation flagrante des accords de paix qui stipulent la disparition des *« appareils clandestins de sécurité »*, principaux responsables des violations systématiques des droits de l'homme au cours de la guerre civile.

Citant des *« sources confidentielles dignes de foi »*, la Minugua estime que « Mincho » a été tué au moment de sa capture et reproche au gouvernement d'avoir dissimulé cette information mais aussi à l'URNG de *« ne pas avoir dénoncé les faits en temps opportun »*. *« Ce cas contribue à ternir les progrès réalisés par le gouvernement en matière de lutte contre l'impunité »*, concluent les auteurs qui invitent les deux parties à collaborer à *« l'éclaircissement définitif de cette affaire »*.

Dans un entretien accordé au *Monde*, le directeur de la Minugua, Jean Arnault, qui assuma également le rôle de médiateur lors des négociations de paix, estime que le « cas Mincho » ne met pas en péril l'application des accords de paix. *« Cette affaire, dit-il, a été exacerbée par les secteurs qui sont contrariés par la relation privilégiée développée entre l'URNG et le gouvernement de M. Arzu. Ils y voient une sorte de complot contre les intérêts du pays et ne veulent pas admettre que l'URNG a tourné la page de la guerre pour se consacrer uniquement à son projet politique. La démobilisation des quelque trois mille rebelles a été un véritable succès et la plupart d'entre eux sont retournés dans leurs communautés. »*

Bertrand de la Grange

Le banquier de la « djihad » s'est installé en Afghanistan

Oussama ben Laden finance les extrémistes musulmans

DU SÉJOUR au Soudan, entre 1991 et mai 1996, d'Oussama ben Laden, Hassan Tourabi, le président du Parlement soudanais, n'a retenu que le souvenir d'un homme d'affaires et entrepreneur *« représentant la plus importante société de travaux publics saoudienne, venu construire l'aéroport de la ville de Port-Soudan et l'autoroute de Khartoum vers le nord »*. *« Un homme qui ne faisait pas parler de lui dans la presse, qui ne participait à aucun débat, qui ne dirigeait aucune organisation »*, déclarait récemment au *Monde* M. Tourabi. *« Un homme qui ne publie pas de tracts ni ne les diffuse par télécopie, à la différence d'autres dissidents saoudiens installés à Londres. Un homme à qui les Britanniques ont cherché à imputer la responsabilité d'avoir financé les attentats qui ont eu lieu en France en 1996, pour créer des problèmes entre Khartoum et Paris. Un homme dont la présence au Soudan a été à l'origine de pressions saoudiennes et américaines telles sur le gouvernement de Khartoum qu'il a pris lui-même l'initiative de partir »*, ajoutait M. Tourabi.

PORTRAIT

Si vouloir « libérer » son pays, c'est être terroriste, alors « j'ai le grand honneur de l'être »

« Ayant été déchu de sa nationalité [en 1993 par les autorités saoudiennes], *il a regagné l'Afghanistan, avec femme, enfants, et un groupe d'ingénieurs qu'il avait connus dans ce pays. Mais son entreprise continue de construire la route Khartoum-Port-Soudan. Il a aussi investi dans l'élevage, l'agriculture et l'exportation »*, précisait l'éminence grise du régime islamiste soudanais, avant d'interroger : *« Dites-moi, qui donc le finançait en Afghanistan lors de l'occupation soviétique ? N'étaient-ce pas l'Arabie saoudite et les Etats-Unis ? »*

La remarque est pertinente, de même que sont vraies les informations non exhaustives sur les activités strictement professionnelles d'Oussama ben Laden au Soudan. Elles étaient du reste beaucoup plus étendues et variées. De là à présenter l'intéressé comme un brave opposant saoudien, milliardaire courtois *« sans domicile fixe »*, comme le fait M. Tourabi, la distance est énorme. Oussama ben Laden est jugé par l'Occident, en particulier les Etats-Unis, comme le fondamentaliste islamiste le plus dangereux, ne serait-ce que parce qu'il est soupçonné de financer divers mouvements extrémistes et parce qu'il fut le principal animateur, y compris au Soudan – qu'il aurait noyé de dizaines de millions de dollars de dons en espèces – où nombre d'entre eux s'étaient repliés, de ceux que l'on appelle les « Afghans » arabes, c'est-à-dire ceux qui ont fait le coup de feu contre l'armée rouge en Afghanistan.

PROJETS DE DÉVELOPPEMENT

M. ben Laden récuserait lui-même le portrait quasi angélique que fait de lui M. Tourabi. Il a déclaré dans un entretien exclusif accordé en février à Robert Fisk, l'envoyé spécial en Afghanistan du quotidien britannique *The Independent*, que *« nous ne sommes qu'au début de notre action contre les forces américaines »* en Arabie saoudite, où il s'est assuré, dit-il, le soutien de milliers de Pakistanais pour la *« guerre sainte »* anti-américaine. Les Etats-Unis *« et les sionistes »*, estime-t-il, ont peur qu'*« eux-mêmes et leurs agents locaux* [les autorités saoudiennes] *soient coulés dans le soulèvement islamique »*. Pour lui, les talibans, ces « étudiants en religion » afghans aux vues obtuses sur l'islam, devenus maîtres de plus des deux tiers du territoire afghan, sont *« sincères dans leur volonté de renforcer la loi islamique »*.

Les talibans ont annoncé que M. ben Laden restait en Afghanistan en tant qu'*« invité »* et qu'il avait l'intention de *« dépenser de l'argent pour la reconstruction de l'Afghanistan »*. Selon le quotidien saoudien *El Hayat*, il se serait engagé dans quelques projets de développement tels que la construction d'une route entre Kandahar et Djalalabad et le percement d'un canal d'irrigation entre ces deux villes.

Les « étudiants en religion » afghans bénéficiant, du soutien de l'Arabie saoudite, – qui, après le Pakistan, vient de reconnaître leur régime – leur sollicitude pour cet opposant au régime de Ryad peut surprendre. *« Ne vous étonnez de rien*, commente un diplomate occidental qui fut en poste en Arabie saoudite. *Les choses sont plus complexes qu'il n'y paraît. Les ben Laden demeurent une famille alliée du régime saoudien et les tentatives de récupération sont permanentes. »*

Oussama ben Laden a lui-même révélé à *The Independent* que le gouvernement saoudien lui a récemment demandé de renoncer à la djihad et de revenir dans son pays, en échange du recouvrement de sa citoyenneté et d'une somme considérable d'argent. Offre que, dit-il, il a déclinée. Les ben Laden, que les magazines américains *Forbes* et *Fortune* classent parmi les familles les plus riches du monde, passent en Arabie saoudite pour être *« les entrepreneurs privés du roi »*, si l'on en croit Saïd K. Aburish, dans son livre *L'Ascension, la corruption et la chute prochaine de la maison des Saoud* (*The Rise, Corruption and Coming Fall of the House of Saud*).

« MILLE JOURS DE PRIÈRES »

Très grand, mince, toujours vêtu de la robe et du couvre-chef traditionnels saoudiens, Oussama ben Laden, la cinquantaine, que ceux qui l'ont approché décrivent comme doté d'une très grande intelligence, dirige le Comité pour le conseil et la réforme [de la pratique de la loi islamique]. Il se serait illustré par son courage dans la lutte contre les Soviétiques en Afghanistan. Autour de lui gravitaient alors nombre d'Arabes de différentes nationalités, encouragés par l'Arabie saoudite et les Etats-Unis à se joindre aux islamistes du cru, que l'Occident appelait alors *« les combattants de la liberté »*.

Dans un entretien à l'hebdomadaire américain *Time*, publié en mai 1996, il expliquait qu'en islam *« une place particulière est réservée dans l'au-delà à ceux qui auront participé à la djihad. Un seul jour en Afghanistan est l'équivalent de mille jours de prières dans une mosquée ordinaire »*, ajoutait-il. De retour dans son pays après le départ de l'armée rouge d'Afghanistan, il ne tarde pas à se lancer dans une critique virulente du régime. Harcelé par les autorités, il s'enfuit au Soudan.

L'un des condamnés à mort – exécutés – pour avoir perpétré un attentat anti-américain à Ryad en novembre 1995 a affirmé, selon les « aveux » rendus publics par les autorités officielles, qu'il avait été inspiré par Oussama ben Laden. D'après le *Washington Times*, les Etats-Unis le soupçonnent d'être impliqué dans l'attentat contre la base américaine de Khobar, en Arabie saoudite, le 25 juin 1996. C'était *« un acte grandiose auquel je n'ai pas eu l'honneur de participer »*, a-t-il affirmé à *The Independent*. L'Egypte voit son ombre se profiler derrière ses propres extrémistes musulmans, le Yémen la devine derrière l'arrivée massive d'« Afghans » arabes sur son territoire en 1990 et derrière des attentats qui ont eu lieu sur son sol en 1993. La liste est très longue des accusations dont il est la cible, mais Oussama ben Laden, lors de ses rares entretiens avec des journalistes, a toujours démenti le pouvoir qu'on lui attribue.

Dans le même temps, il n'hésite pas à menacer les forces américaines dans son pays. Si vouloir *« libérer »* son pays, c'est être terroriste, alors *« j'ai le grand honneur de l'être »*, a-t-il déclaré à *The Independent*. Il a aussi récemment affirmé qu'il se proposait de s'installer au Yémen, pour *« lutter contre l'influence américaine dans le monde arabe »*.

Mouna Naïm

La Russie et les pays d'Asie centrale s'inquiètent de la victoire des talibans

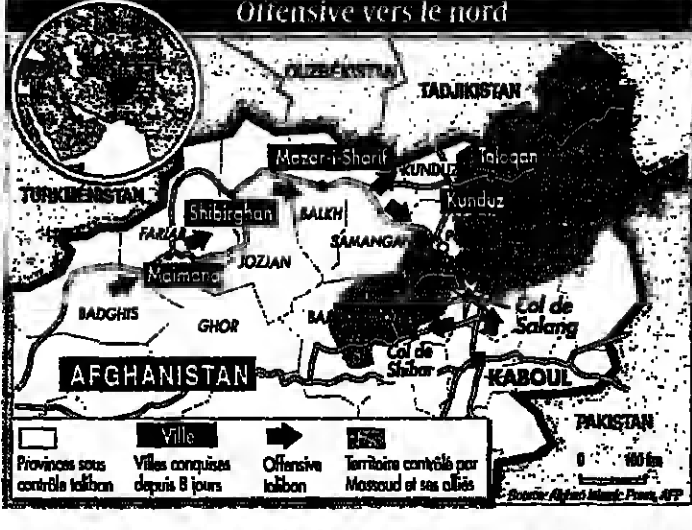
Les intégristes afgans se rapprochent de la frontière avec le Tadjikistan

Après la prise de *Mazar-I-Charif*, les talibans continuent à progresser vers le nord et ont pris position à la frontière avec le Tadjikistan, où 25 000 gardes-frontières russes restent stationnés. Moscou et les pays de la région s'inquiètent de la progression des « étudiants ». Ces derniers assurent cependant ne pas constituer une *« menace »* pour la Russie et les pays de l'Asie centrale ex-soviétique.

APRÈS la chute, samedi 24 mai, de Mazar-I-Charif et de la plupart des provinces de l'Afghanistan aux mains des talibans, les *« étudiants »* continuent à progresser vers le nord et ont atteint la frontière avec le Tadjikistan, indique le Haut-Commissariat aux réfugiés (HCR) depuis Douchanbe, la capitale tadjike.

Selon les dernières informations disponibles, les talibans, qui contrôlent désormais 80 % du territoire afghan, sont rentrés dimanche dans Taloquan, l'un des anciens quartiers généraux du commandant Ahmad Shah Massoud. Ce dernier garde pourtant le contrôle de la province de Takhar, dont Taloquan est la capitale. Ses troupes ont par ailleurs attaqué, lundi 26 mai, les milices intégristes sur la route menant au tunnel stratégique de Salang.

Avec les chiites du parti Wahadate, dont les combattants font face à une offensive des « étudiants » dans la province centrale de Bamyan, Massoud reste le seul chef de guerre d'importance à continuer à résister à la vague taleb qui déferle sur l'Afghanistan depuis près de trois ans. *L'irrésistible ascension des talibans* commence à inquiéter sérieusement la Russie et les républiques d'Asie centrale ex-soviétique. Moscou a prévenu, dimanche, que les pays de la CEI réagiraient très *« durement »* si ces musulmans ultra-orthodoxes s'avisaient de pénétrer au Turkménistan, en Ouzbékistan ou au Tadjikistan, pays avec lesquels l'Afghanistan partage plus de 2 000 kilomètres de frontières communes.



Les mesures de sécurité ont été renforcées en fin de semaine à la frontière de l'Ouzbékistan, où a fui samedi le général d'ethnie ouzbèke Abdoul Rachid Dostam, l'ancien seigneur de la guerre du nord de l'Afghanistan, aujourd'hui réfugié en Turquie.

La télévision russe NTV, citant des sources à Termez, près de la frontière afghano-ouzbèke, a indiqué que les gardes-frontières avaient barré dimanche la route à un groupe de réfugiés fuyant l'Afghanistan. Certains des 25 000 gardes-frontières russes stationnés sur la frontière entre le Tadjikistan et l'Afghanistan ont par ailleurs affirmé à des journalistes être parés dans l'éventualité d'une attaque des talibans. Depuis Mazar-I-Charif, le général Abdoul Malik, un ancien bras droit de Dostam qui s'est rallié aux talibans, a cependant affirmé dimanche que *« l'Afghanistan islamique ne menacerait pas la Russie et l'Asie centrale »*. De son côté, un commandant des gardes-frontières russes au Tadjikistan a déclaré vouloir entretenir des *« relations de bon voisinage »* avec les talibans.

Bruno Philip

هكذا من الأمل

DROITE Alain Juppé a annoncé, lundi 26 mai, au terme d'une journée de discussions et d'entretiens, qu'il renoncera à la fonction de premier ministre au lendemain du second tour des élections législatives. Sans remettre formellement la démission de son gouvernement – ce qu'il fera après les élections –, M. Juppé est donc, de fait, chargé d'expédier les affaires courantes en attendant la nomination de son successeur. ● JACQUES CHIRAC, qui devait s'adresser aux Français, mardi soir, à la télévision, consulte les responsables de la majorité sur les orientations qui devraient être celles du gouvernement si la droite l'emporte le 1er juin. ● DEUX PRÉTENDANTS RPR, Edouard Balladur – dans l'entretien qu'il a accordé au *Monde* – et Philippe Séguin, laissent paraître leurs « candidatures » à la fonction de premier ministre *(lire page 7)*.

Alain Juppé s'en va, Jacques Chirac prend la direction de la campagne

La décision a été longue à prendre, mais, lundi 26 mai, en fin d'après-midi, le premier ministre et président du RPR a annoncé qu'il quittera ses fonctions le 2 juin. Le président de la République devait indiquer mardi, à la télévision, l'orientation qu'il propose

« IL Y A DES CHOSES qui doivent être faites, des décisions qui doivent être prises », résumait-on, laconique, lundi 26 mai, dans l'eotourage du chef de l'Etat. Pour la première fois depuis l'annonce de la dissolution et la convocation d'élections législatives anticipées, le *« devoir »* l'a emporté sur le *« vouloir »*, la contrainte sur le choix. Tout se passe, au lendemain du premier tour, comme si la campagne voulue, décidée, réglée, calibrée, orientée depuis le début par une cellule restreinte dans laquelle Dominique de Villepin, secrétaire général de l'Elysée et Maurice Gourdault-Montagne, directeur de cabinet d'Alain Juppé, jouent un rôle décisif, avait momentanément échappé à ses ordonnateurs.

La décision a été loogue à prendre, douloureuse aussi. Comme chaque lundi matin, une première réunion a rassemblé, à l'Elysée à 9 heures, Jacques Chirac, Dominique de Villepin et les deux « communiquants », Jacques Pilban et Claude Cbirac. Le sort d'Alain Juppé est bieo sûr évoqué et le chef de l'Etat a l'air lui-même convaincu de la nécessité d'annoocer le départ du premier ministre. Officiellement pourtant, la décision o'est pas encore prise. La veille, lors de leur rapide entretien eo début de soirée, Alain Juppé avait envisagé cette hypothèse, que Jacques Chirac avait d'abord balayé.

Toute la matinée, Jacques Chirac consulte : Edouard Balladur, puis Philippe Séguin s'eotretienneot avec lui au téléphone. De très nombreuses personnalités de la majorité, doot René Monory, Valéry Giscard d'Estaing et Alain Madelin, sont également gratifiées d'un appel du cbef de l'Etat. Peodant ce temps, Alain Juppé fait son entrée dans la mairie de Bordeaux. Les journalistes qui l'attendent sur les marches du Palais Rohan o'obtiennent que cette phrase pleine de sous-entendus : *« Si le seul obstacle à la modernisation et à la rénovation de la France est un choix de personne, je suis tout à fait convaincu que le président de la République saura faire le bon choix. »*

Une étrange atmosphère règne alors dans la maison Elysée. La traditionnelle réunion hebdomadaire de l'ensemble du cabinet est supprimée. Le déjeuner, en revanche, est maintenu, pendant que le président de la République honore son agenda officiel en recevant son homologue des Emirats arabes unis. La vingtaine de membres de cabinet conviés à déjeuner ressentent un *« flottement incroyable »*. L'un d'eux pose la question du départ du premier ministre, en s'appuyant sur les leçons du premier tour. La réponse du secrétaire général de l'Elysée fuse sèchement : *« Tout cela relève du président de la République »*. Le débat est clos. Il occupe en revanche certainement les conversations du déjeuner qui réunit, à la même heure, au domicile de l'ancien premier ministre, Edouard Balladur, Nicolas Sarkozy et François Léotard.

« LES VRAIS SUJETS »

Après sa réception officielle, au cours de laquelle il s'efforce de veodre des armemeots français, Jacques Chirac reçoit Alain Juppé. Le premier ministre, rentré de Bordeaux en compagnie de soo épouse Isabelle, fait son entrée à l'Elysée par la discrète Grille du Coq. La décisioo, cette fois, est prise et les modalités de l'annonce, par Alain Jnppé lui-même, sont arrêtées. Tandis que le premier ministre rejoint son bureau de l'hôtel Matignon, vers 16 heures, certains membres du cabinet sont alors informés de l'intervention imminente du premier ministre. A ceux qui le rencontrent alors, Jacques Chirac apparaît déterminé, et le visage grave. Avec ses conseillers, il décide alors que son intervention, prévue et annoncée entre les deux tours, ne peut guère attendre davantage. Le communiqué officiel tombe à 19 h 24 : le président de la République prononcera mardi soir une allocution diffusée sur les télévisions et les radios.

Cette intervention est décisive : privé d'Alain Juppé, même si celui-ci continue bien sûr d'animer la campagne jusqu'au soir du deuxième tour – avec une autorité bien moindre toutefois –, Jacques Chirac est désormais le vrai et le seul chef de la majorité. La campagne, dès lors, est totalement oouvelle, fait-on valoir à l'Elysée puisque le sujet de cristallisation – le choix du premier ministre – est *désormais supprimé*. Les règles du jeu ont été modifiées en cours de route, le terrain et les partenaires de jeu ont été changés. Il revient donc au chef de l'Etat de fixer, dans son intervention de mardi soir, les grandes lignes de la politique qu'il entend poursuivre afin de permettre au pays de choisir sur *« les vrais sujets »* – l'Europe, l'orientation économique et sociale – et non « pour » ou « contre » Alain Juppé. *Jacques Chirac ne devrait pour autant annoncer aucun virage et ce* ne sont pas ces huit ou dix minutes d'allocutioo télévisée qui permettront de mettre un nom sur le poste de Matignon.

Pendant ce temps, la voiture du premier ministre arrive au quartier général de campagne RPR-UDF. Tous les ténors sont déjà installés autour de la table de réunion. Il ne manque que Philippe Séguin. On sait déjà ce qui va se passer. L'émotion est réelle. *« Dans la vie politique, il existe parfois des moments d'intime conviction... »*, confie André Rossinot, le président du Parti radical (UDF). Celui-ci en est un. *Alain Juppé s'installe à sa place*, une feuille dactylographiée à la main, à laquelle il ne jettera pas un regard. Les journalistes ne sont pas admis dans la salle, mais une caméra retransmet son intervention à l'extérieur : *« Pour réussir une nouvelle étape, il faut une équipe nouvelle animée par un nouveau premier ministre (...). Je mènerai jusqu'au bout le combat, après quoi j'estimerai bien sûr que ma tâche a été accomplie. »* Les caméras arrêtent de filmer. Quelques minutes plus tard, on entend, à travers la cloison, des applaudissements. Les membres du comité de campagne RPR-UDF vienneot d'entendre l'hommage rendu par François Léotard à Alain Juppé.

François Bayrou intervient à son tour. *« Tu viens de prendre cette difficile décision. Elle ne peut pas ne pas avoir d'effet sur l'opinion. Comme au judo, il y a une possibilité d'utiliser positivement cette situation de faiblesse. »* Le ministre de l'éducation natiooale insiste : cette déclaration politique forte peut avoir un impact *« affectif »* qu'il ne faut pas rater. Bien que sans doute partagés par de nombreuses personnalités préseotes, ces propos de François Bayrou lui valent aussitôt des regard sévères et vaguement réprobateurs.

La suite de la réunion est consacrée aux questions d'organisation de la campagne. Le premier ministre ne devrait rien changer à son programme de campagne : journal télévisé de TF 1 mardi soir, visite dans le Vaucluse dans la journée. Seule petite modification significative : le candidat UDF-Rad de Montélimar, Thierry Cornillet, a fait savoir qu'il ne pourrait être présent à l'heure où M. Juppé devait venir dans sa circonscription...

Peu après, les dirigeants de la majorité apparaissent dans l'escalier du QG de campagne. Les visages sont un peu cireux, les traits tirés. Le cortège s'avance silencieusement. Jean-Louis Debré, qui ouvre la marche, refuse de répondre aux micros qui se tendent. Juste derrière, Alain Juppé sourit bravement. Sous le soleil de l'avenue George-V, les éloges se multiplient. *« Courage »*, *« dignité »*, *« panache »* d'un homme dont le *« sacrifice »* lui confère à jamais une *« stature d'homme d'Etat »*. Nul mot o'est trop fort, dans la bouche de certains de ceux qui, le matin même, s'étaient montrés d'une rare sévérité après sa déclaration de Bordeaux.

Les successeurs potentiels de M. Juppé oe restent eux-mêmes pas muets. Philippe Séguin a dégainé le premier en rendant un hommage inattendu à Alain Juppé. Edouard Balladur présente le sien dans le journal de TF 1. Alain Madelin se dépêche d'affirmer qu'il est *« parfaitement complémentaire »* de Philippe Séguin. La plupart des ministres et des personnalités de la majorité se fendent également d'un long communiqué de félicitations. A l'Elysée, oo observe ces réactions avec un mélange d'ironie et de tristesse. Cette campagne du deuxième tour, constate-t-on, sera sans doute la plus unitaire que la majorité ait connue, puisque désormais, tout le monde adore Alain Juppé.

Pascale Robert-Diard et Fabien Roland-Lévy

M. Giscard d'Estaing est satisfait

Le départ d'Alain Juppé a été approuvé, lundi 26 mai, sur France 2, par Valéry Giscard d'Estaing, qui avait émis le souhait que les Français soient *« gouvernés autrement »*. Il a salué un *« geste à la fois normal, puisqu'*[Alain Juppé] *tire les conséquences d'une situation, et utile, puisqu'il pense à la contribution qu'il peut apporter au succès de notre majorité »*.

« A partir du moment où le premier ministre en fonctions indique qu'il y aura un autre premier ministre et une autre équipe, cela donne une crédibilité au fait que la France sera gouvernée autrement,* estime M. Giscard d'Estaing. *Et si les Français pensent que la France sera gouvernée autrement, ils vont donner un soutien plus large à notre majorité. »

« Après quoi, j'estimerai que ma tâche a été accomplie »

LE PREMIER MINISTRE, Aloin Juppé, a fait, lundi 26 mai, à Paris, devant le comité politique de lo campagne de la majorité sortante, la déclaration suivante :

« Les électeurs viennent de oous adresser un avertissement sérieux.



VERBATIM

» La coalition du Parti socialiste et du Parti communiste ne peut évidemment apporter le changement attendu. Ce n'est pas avec de vieilles idées et d'ancieooes équipes, celles-là mêmes qui ont gouverné la France pendant dix ans avec le résultat que l'on sait, que notre pays se préparera bien à l'an 2000. Le retour au socialisme, ce serait le contraire du changement.

» Aujourd'hui, c'est le président de la République qui incarne le renouveau. C'est sous son impulsioo que la France se modernisera. Une première étape a été franchie. Nous avons redressé ensemble une situation qui était gravement dégradée, et engagé de profondes réformes qui porteroot, j'eo suis coovaincu, leurs fruits dans les mois et dans les années à venir.

» Une nouvelle étape doit maintenant commencer. Pour la réussir, il faut des objectifs clairs. Nous avons uoe semaine devant nous pour mieux faire comprendre ootre vision de l'avenir. Il faut aussi une équipe oouvelle, animée par un nouveau premier ministre. Je fais confiance au président de la République pour choisir les hommes et les femmes qui sauront entraîner les Français tout au long de cette nouvelle étape.

» Quant à moi, en tant que chef de notre majorité, je mènerai jusqu'au bout le combat, c'est-à-dire jusqu'au succès qui est à notre portée. Après quoi, j'estimerai bien sûr que ma tâche a été accomplie. »

Les contraintes du calendrier institutionnel

LA FRANCE peut être privée de gouvernemeot pendant trois semaines. Formellement, Alain Juppé ne présentera au président de la République sa démission et, ce faisant, celle de tous ses ministres, qu'au lendemain du second tour des législatives. Mais dans les faits, les titulaires des portefeuilles ne foot déjà plus qu'expédier les affaires courantes. Normalement, le chef de l'Etat leur demandera officiellement de cootinuer à le faire après avoir accepté la démission du premier ministre, car il risque fort de ne pouvoir nommer un nouveau gouvernemeot avant le samedi 14 ou le dimanche 15 juin.

Sous la Ve République, un ministre ne peut être en même temps parlementaire. Les députés ou les sénateurs nommés au gouvernement doivent abandonner leur mandat. Leurs suppléants, élus en même temps qu'eux à cet effet, les remplacent alors au Palais-Bourbon ou au Palais du Luxembourg. Mais la loi nrganique du 17 novembre 1958 a laissé un mois au nouveau ministre pour faire soo choix. Pendant ce temps, il lui est interdit de prendre part au vote dans son assemblée. Son suppléant ne peut pas non plus le remplacer. Pendant un mois, la majorité est donc privée d'autant de voix qu'il y a de nouveaux ministres issus du Parlemeot.

En début de législature, l'affaire peut être gênante. L'Assemblée doit élire son président, soo bureau, ceux de ses commissions. Si la majorité est étroite et si le gouvernement est nommé avant les premières séances, la majorité, si elle est étroite, peut devenir minoritaire au Palais-Bourbon et être, ainsi, privée du « perchoir » et d'autres postes essentiels dans le fooctionnement du Parlement.

Or, la Coostitutioo prévoit qu'après une dissolution, l'Assemblée nationale se réunit *« le deuxième jeudi qui suit son élection »*. Ce sera cette fois le 12 juin. Si l'écart en sièges entre la nouvelle majorité, quelle qu'elle soit, et l'opposition est serré, le gouvernement ne ponrra dooc être constitué que le samedi ou le dimanche suivant.

Une telle situatioo ne sera pas une première. En 1988, Michel Rocard avait présenté la démission de son gouvernement le mardi 14 juin, au surlendemain du second tour des législatives. François Mitterrand lui avait demandé de rester en fonction jusqu'à la rentrée parlementaire. M. Rocard n'avait été renommé premier ministre qu'au soir de celle-ci, le jeudi 23 juin. Les ministres n'avaient été choisis que le mardi 28 juin. Uo tel scénario avait déjà été joué en 1967 pour cause de majorité très étroite. Georges Pompidou, alors premier ministre, avait attendu la veille de la rentrée parlementaire, le 2 avril, pour présenter sa démission au général de Gaulle. Il o'avait été reconduit dans ses fonctions que le 6 avril. *Mais dans ces deux cas*, le premier ministre n'avait fait que se succéder à lui même, hypothèse aujourd'hui exclue.

Thierry Bréhier

Les maladresses du « meilleur d'entre nous »

PORTRAIT

Alain Juppé tombe, victime de l'ambiguïté du chiraquisme gestionnaire

AH ! LES LARMES ! Des larmes de crocodile, forcément. Le spectacle offert, lundi 26 mai, par un certain oombre de responsables de la droite avait ce côté cynique que la politique affectionne et qui, c'est bien connu, n'existe que dans le mauvais esprit des observateurs. A l'exception de quelques réactions où la modération de l'hommage ne nuisait pas à la sincérité du propos, la plupart des dirigeants de la majorité sortante se sont livrés à un exercice « courtoisement correct » en ne lésinant pas sur les tombereaux de louanges et de félicitations à l'endroit d'Alain Juppé. Le dithyrambe en était impudique.

Au bout de deux années passées à Matignon, le premier ministre, sacrifié sur l'autel de la défaite chiraquienoe du premier tour des législatives, a donc pu toucher du doigt la qualité de ses soutiens, jusqu'à l'intérieur de soo propre gonvernement, eo échange de l'annonce de son retrait du poste de premier ministre au terme de ces élections voulues par l'Elysée. Quoi qu'il arrive et quel qu'en soit le résultat. Il s'en explique dans les colonnes du journal *Sud-Ouest* de mardi, en affirmant qu'il part *« exclusivement dans le but de faire gagner la majorité »*. *« Je ne pouvais pas imaginer être un obstacle à sa victoire »*, ajoute M. Juppé. Sur RTL, il admet qu'il fallait *« tenir compte du message très clair »* envoyé par les Français.

Baptisé *« le meilleur d'entre nous »* par Jacques Chirac, bien avant la victoire du président-foodateur du RPR à l'élection présidentielle, M. Juppé, l'homme de la synthèse impossible entre les deux inspirateurs de la campagne élyséenne de l'ancien maire de Paris, Philippe Séguin et Alain Madelin, tombe, avec retard, victime de l'ambiguïté dn chiraquisme gestionnaire. Elu sur l'aspiration à la réductioo de la *« fracture sociale »*, M. Chirac n'a, en réalité, jamais fait appliquer ce projet ; moins de six mois après sa nomination, le chef du gouvernement s'était lancé dans une politique qui ressemblait furieusement à la *« pensée unique »*, dénoncée avec ardeur et véhémence par les mêmes pendant la campagne présidentielle.

La première sanctioo, c'est la rue qui l'a infligée à M. Juppé. Déjà malmené dans les sondages alors qu'il avait débuté avec une cote de popularité exceptionnelle – 59 % d'opinions favorables, selon l'IFOP, en mai 1995 –, le premier ministre est très vite contesté sur sa réforme de la Sécurité sociale. A l'ovation que lui font les députés de la majorité à l'Assemblée nationale, le 15 novembre, répondent l'hostilité des syndicats et les cortèges de mécontents. Adepte de la phrase maladroite – une tendance lourde qui lui nuira terriblement –, le premier ministre dit qu'il donnera sa démissioo quand *« deux millions de manifestants »* battroot le pavé. Plus tard, ce sera la *« mauvaise graisse »* de la fonction publique, on encore, au moment de la privatisation de Thomson, ce jugement financièrement vrai et psychologiquemeot malvenu sur la branche mutimédia, qui va droit au coeur des salariés : *« Ça ne vaut rien. »*

Là réside un des mystères de l'homme Juppé. Comment le ministre des affaires étrangères de la deuxième cohabitation, personnage ouvert, accessible, unanimement estimé, s'est-il transformé en un cbef de gonvernement considéré comme fermé, cassant, arrogant, intransigeant, inaccessible, unanimement éreioté ? Certes, la fonction prédispose à la critique. Raymond Barre ou Edith Cresson sont là pour l'attester. Il faut admettre que, dans le cas d'espèce, elle a pris un tour particulier : Matignon a été le miroir inversé du Quai d'Orsay. Une sorte de désamour ajouté à une déception politique.

L'ÉPREUVE DE L'ÉCHEC

Jeune, dynamique et réoovateur, M. Juppé apparaissait comme celui qui allait faire bouger le monde et les conventions politiques, même s'il n'était pas exempt lui-même d'un certain conformisme. N'avait-il pas voulu, avant d'autres, réformer les instances dirigeantes du parti néogaulliste, au risque de passer pour un dangereux agitateur aux yeux de quelques barons ? Ils le lui firent remarquer. Sa sûreté en lui-même et sa diplomatie personnelle déroutante l'emportaieot-elles déjà sur toute autre considération ? Incontestablement, il a déçu sur ce terrain. Force est de constater, à sa décharge, que sa majorité ne l'a pas aidé.

Atteint implicitement, avec son histoire d'appartement, par les « affaires » de la Ville de Paris, M. Juppé a vu égratignée, d'emblée, son image de vertu et de rectitude. Il a jugé le procès injuste, a tenté invariablement de rendre la presse responsable de tous ses maux et s'est enfermé dans ses certitudes. Il a fait une tentative pour en sortir, en publiant un livre intimiste et personnel, *Entre nous*, dont il eut le malheur de faire savoir qu'il l'avait rédigé en quatre après-midi. Le surdoué, encore, revenait. Il ne comprenait pas que l'opinion oe le comprît pas. A aucun moment son entourage n'a oeuvré pour redresser cette situation. Bien au contraire.

Dira-t-on assez le mal que lui a fait son cabinet ! Ils sont peu oombreux ses collaborateurs à avoir teoté de le sauver du désastre. Tous les observateurs foot le même constat : entre les conseillers terrorisés par leur ombre, rétifs à expliquer la politique menée ou la genèse des décisions, et son entourage direct, incapable de faire un travail lisible d'explication et de communication, M. Juppé a été « plombé ». Il reste que s'il o'a pas eu les coudées franches, il doit d'abord s'en prendre à lui-même. Les collaborateurs, si critiqués qu'ils puissent être en pareille circonstance, ne doivent pas avoir trop bon dos. M. Juppé, qui a été choyé tout au long de sa carrière, fait à présent l'épreuve de l'échec. De l'héritage qu'il doit à Jacques Chirac, il a renoncé à l'un des deux fleurons : Matignon. Conservera-t-il l'autre, la présidence du RPR ?

Olivier Biffaud



Le plaidoyer de M. Fillon pour M. Séguin à Matignon

LE MESSAGE est-il libéral ou social ? Le président *« choisira, en fonction du message qu'il aura entendu du pays »*, avait expliqué Philippe Séguin, une semaine avant le premier tour de scrutin, alors que, déjà, il se posait comme un successeur possible d'Alain Juppé à l'hôtel Matignon. De ce côté-ci de la majorité, l'affaire est désormais entendue.

Sitôt connue la déclaration du premier ministre au siège de la campagne de la majorité, lundi 26 mai, l'un des fidèles de M. Séguin, le ministre délégué à la poste, aux télécommunications et à l'espace, François Fillon, s'est employé à plaider ouvertement en faveur du président de l'Assemblée nationale dissoute.

« Il est le seul à pouvoir faire la synthèse des convictions libérales et sociales. Il est le seul à pouvoir faire cohabiter des personnalités fortes, porteuses de ces deux messages. Il est le seul à pouvoir faire accepter la construction européenne », a affirmé au *Monde* M. Fillon, avant d'ajouter, on ne peut plus clairement : *« Il est le seul, si l'on peut dire, qu'on n'ait pas encore essayé. »*

En ballottage favorable dans la quatrième circonscription de la Sarthe, alors qu'il avait été élu dès le premier tour aux élections législatives de 1993, M. Fillon a observé comment, notamment dans cette région de l'ouest de la France, les candidats de la majorité les mieux implantés se sont retrouvés à 10 ou 15 points au-dessous de leurs résultats habituels.

« L'avertissement donné à la majorité est extrêmement sévère », affirme M. Fillon. *« Nombreux sont ceux qui, au cours de la campagne, nous ont demandé de réduire les charges pour libérer l'initiative, mais plus nombreux encore sont ceux qui réclament davantage de solidarité et nous demandent de placer l'emploi au cœur de toute politique. Il faut vraiment habiter le 16e arrondissement* [de Paris] *pour croire que le message envoyé par les électeurs est libéral »*, insiste-t-il.

Dès sa première intervention publique dans la campagne, le 29 avril à Mantes-la-Jolie (Yvelines), M. Séguin avait plaidé pour *« un libéralisme légitimé, tempéré, corrigé »*. *« Il n'est pas d'autre choix possible*, avait-il ajouté. *Sinon, il n'y a qu'à rentrer chez nous et à laisser gouverner les marchés financiers. »* Le 7 mai, après la publication dans la presse quotidienne régionale d'une tribune du président de la République, M. Séguin s'était réjoui de voir dans ce texte que *« les orientations de 1995 »* restaient toujours d'actualité.

DES RÉPONSES CLAIRES

Lundi matin, le président de l'Assemblée nationale dissoute, bien que très réservé sur la conduite de la campagne de la majorité, a estimé qu'*« on ne change pas de chef de campagne au milieu du gué »*, mais pour indiquer aussitôt que cela posait des problèmes *« dans la mesure où l'une des meilleures hypothèses envisagées, c'est d'avoir quelques sièges de majorité »*. Il a ajouté : *« La majorité a encore toutes les chances d'avoir cinq ou six sièges d'avance, sous la réserve qu'elle fasse connaître clairement les réponses qui seront opportées au message qui lui a été signifié. »*

Pour faire obstacle à la poussée de la gauche, M. Séguin se pose ainsi en recours. Sur le plan de la construction européenne, il considère qu'il a déjà donné toutes les assurances nécessaires en répétant à l'envi qu'il est hors de question de revenir sur le choix fait par le peuple lors du référendum de 1992 sur le traité de Maastricht, mais qu'en revanche, il est possible d'en *« explorer toutes les possibilités »*.

A ceux qui s'interrogent, jusque dans l'entourage de Jacques Chirac, sur sa capacité à travailler en équipe, ses proches insistent sur la diversité des sensibilités de la majorité sortante et la nécessité d'en tenir compte. Fidèles en cela à la campagne présidentielle de 1995, ils rejettent l'idée, parfois évoquée, d'un recours à un grand chef d'entreprise ou un représentant de la société civile pour diriger le gouvernement, et plaident au contraire pour une équipe politique très diversifiée.

AVEC ALAIN MADELIN

Au début du mois de mai, avant même que le cours de la campagne tourne à la défaveur de M. Juppé, le maire d'Epinal indiquait lui-même qu'il fallait mieux utiliser la crédibilité européenne de Valéry Giscard d'Estaing lors des négociations à venir jusqu'à la mise en œuvre de l'euro. En dépit de leurs divergences, un rapprochement avec Alain Madelin, représentant du pôle libéral de la majorité, n'est pas exclu. L'ancien ministre de l'économie et des finances pourrait même participer, mercredi à Chambéry, à l'unique réunion publique que M. Séguin présidera avant le second tour, hors de son département des Vosges. L'un et l'autre, il est vrai, avaient été les principaux inspirateurs de la campagne présidentielle de M. Chirac. Deux ans plus tard, M. Séguin se chargerait volontiers de faire lui-même la synthèse.

Jean-Louis Saux

Le « courage » d'Alain Juppé

En campagne pour le second tour des élections législatives dans sa ville d'Epinal, où il est en ballottage, Philippe Séguin a rendu hommage, lundi 26 mai, en fin d'après-midi, au *« courage »*, à la *« ténacité »* et au *« panache »* d'Alain Juppé.

« La politique est un jeu cruel*, a déclaré le président de l'Assemblée nationale dissoute. *Mais je crois pourtant que tous les Français seront sensibles au courage et à la ténacité du premier ministre, qui devait engager des réformes dans un contexte particulièrement difficile. Une fois la bataille électorale achevée et la sérénité retrouvée, tous nos concitoyens mesureront mieux l'ampleur de l'œuvre accomplie. En tout cas, en appelant lui-même à la constitution d'une nouvelle équipe, Alain Juppé s'inscrit avec beaucoup de panache dans la grande tradition républicaine du dépassement de soi. »

Edouard Balladur, ancien premier ministre

« Nous devons inventer un libéralisme à la française et ne pas copier le modèle anglo-saxon »

« Quelle analyse faites-vous du vote émis par les Français le 25 mai ?

– Les Français ont entendu marquer leur insatisfaction. Pourquoi ? Depuis plus de vingt ans, on n'a pas cessé de leur expliquer qu'on était en crise – monétaire, financière, pétrolière, etc. On le leur a *tellement dit qu'ils en sont* las... Ce qu'il aurait fallu dire, c'est que nous ne vivons pas une succession de crises conjoncturelles, mais une profonde crise de structure des sociétés d'Europe continentale.

» Ce résultat manifeste, ensuite, une profonde aspiration au changement. Le tout, c'est de savoir y répondre. Dans quelle direction faut-il changer ? Faut-il davantage de liberté ou faut-il davantage de contraintes et d'interdictions ? C'est tout l'enjeu du choix entre la majorité sortante et les socialistes associés aux communistes.

– N'y a-t-il pas aussi une protestation contre cette dissolution de l'Assemblée nationale que l'on a pu dire de convenance ?

– Je ne le crois pas. Appeler les Français à voter dix mois avant l'échéance, alors que l'Assemblée est en place depuis quatre ans, ce n'est pas surprenant. Il y a des échéances internationales auxquelles il fallait faire face. Je pense, en revanche, que nous aurions dû expliquer davantage quel tournant nous voulions voir prendre à la politique française.

– Pensez-vous, comme Valéry Giscard d'Estaing, que les Français étaient mécontents de la manière dont ils étaient gouvernés ?

– Les Français vivent encore avec l'idée que la France pourra rester à l'écart des changements que tous les pays du monde connaissent. Ce n'est pas propre à la France : les Allemands ont un peu les mêmes réactions.

» Lorsque j'ai modifié le régime des retraites du secteur privé, j'ai pu le faire très vite, et cela a été accepté. Cela avait été précédé d'un long effort d'explication, de discussion. C'est ce qui est nécessaire. Les socialistes, aujourd'hui, ne proposent pas de revenir là-dessus, me semble-t-il, pour autant que l'on puisse avoir des idées précises sur leur programme.

» Les Français redoutent de perdre un peu leurs racines et leurs amarres dans ce monde qui bouge tellement. Tout le problème de la politique française, aujourd'hui, c'est de leur montrer qu'on peut et qu'on doit s'adapter, et que cela ne conduit pas à moins, mais à plus de sécurité, sociale et économique.

– Beaucoup d'avantages acquis ont reculé et le chômage n'a pas cessé d'augmenter...

– Je ne suis pas sûr que l'on puisse dire cela. Quelles protections ont été mises à mal ? Les prix ont été libérés, mais l'inflation n'a jamais été aussi faible. On a supprimé l'autorisation administrative de licenciement, mais avait-elle empêché que le chômage soit multiplié par quatre ou cinq en dix ans ? Après sa suppression, le chômage a augmenté à un rythme beaucoup plus faible. Les dépenses publiques et les prélèvements sont passés, depuis le début des années 80, de 40 % à 45 % du PIB. Qui s'en est mieux trouvé ? Il n'y a donc aucun lien entre les interdictions juridiques ou administratives et le degré réel de sécurité qui est offert aux citoyens.

– Ce que vous décrivez ne correspond-il pas à la politique menée depuis octobre 1995 ?

– Il fallait d'abord remettre de l'ordre dans les comptes publics – ce que j'avais commencé à faire moi-même – et décider les réformes urgentes. Il faut maintenant passer à une phase nouvelle, avec une baisse plus résolue des dépenses, non seulement d'investissement, mais surtout de fonctionnement, et non pas seulement celles de l'Etat, mais aussi celles des collectivités locales et de la protection sociale. C'est comme cela que l'on pourra abaisser les impôts et les cotisations.

– Faut-il aller plus loin dans la réduction des dépenses de protection sociale ?

– Je pense que la méthode contractuelle est la meilleure possible. C'est un changement de culture, consistant à dire : *« Voilà le niveau des prélèvements obligatoires ; on ne peut pas aller plus loin : il faut que vous fassiez vos choix dans cette limite. »*

» Il faut mettre les gestionnaires devant leurs responsabilités en leur laissant plus de responsabilités. Lorsque le niveau de dépenses prévu est dépassé, il appartient aux gestionnaires de prendre les mesures pour assurer le retour à l'équilibre, au lieu de se tourner vers l'Etat pour qu'il le prenne en charge ou décide d'augmenter encore les prélèvements, ce qui doit être désormais totalement exclu.

– Faut-il envisager de réduire le nombre de lits d'hôpital dans les proportions que vous aviez vous-mêmes envisagées en 1993 ?

– Il y a cinquante mille lits d'hôpital en trop. Tout le monde le sait. Le système hospitalier français est très performant, mais il est, aussi, très coûteux. Nous sommes le deuxième pays au monde pour les dépenses de santé, mais nous ne sommes pas le deuxième pour le niveau de la santé. Le « rapport coût-efficacité » n'est pas suffisant dans notre pays...

– Faudra-t-il mettre en cause les retraites du secteur public ?

– Il faudra négocier cas par cas. Des solutions ont déjà été trouvées pour les agents des banques et pour ceux de la Sécurité sociale. Il faut prendre les problèmes les uns après les autres et ne pas globaliser. Tout le monde sait quelle est la vérité compte tenu de l'allongement de la durée de la vie : ou bien payer davantage de cotisations – avec les conséquences que cela a sur les rapports entre actifs et inactifs –, ou bien relever l'âge de la retraite. Aux intéressés de décider, grâce au dialogue et au contrat. Préserver, cela veut souvent dire : évoluer à temps.

– Le plan d'allègement des charges sociales annoncé par le gouvernement est-il assez ambitieux ?

– Notre niveau d'imposition est trop élevé. Toute mesure qui se traduirait par une nouvelle majoration de ce niveau d'imposition serait donc fâcheuse et doit être absolument proscrite. Il faut procéder autrement pour alléger le coût du travail non qualifié.

» Deux solutions sont concevables. La première, que j'ai mise en pratique, consiste à transférer le coût sur le budget de l'Etat, mais elle trouve vite ses limites, parce qu'on ne peut pas charger le budget de l'Etat de dizaines de milliards de francs supplémentaires. La seconde solution consiste à trouver un autre type de recettes, assises par exemple sur le chiffre d'affaires, ou proche de la CSG, et qui se substituerait à une partie des cotisations. Pour ce qui me concerne, je n'ai pas encore arrêté ma position sur l'une ou l'autre de ces modalités. Il faut en discuter avec les partenaires sociaux, mais ce que je puis vous dire, c'est que je suis très attaché à la poursuite de l'allègement des charges sur les bas salaires. Cette politique a montré son efficacité. Je souhaite que l'on se donne les moyens d'une exonération des cotisations patronales à hauteur d'un SMIC et d'un abattement dégressif jusqu'à 1,5 SMIC. Cette mesure devrait être réservée dans un premier temps aux PME et étendue ensuite à toutes les entreprises.

– Le gouvernement a semblé vouloir lancer, en début d'année, un débat sur la « flexibilité » du travail, mais aussitôt, il a banni ce mot...

– Moi, ce mot ne me fait pas peur, pas plus que celui de libéralisme. Mais si vous préférez que nous parlions de souplesse...

Mais précisément dans quels domaines ?

– Je pense, par exemple, aux contrats à durée déterminée, qui pourraient être prolongés au-delà des dix-huit mois actuellement prévus. Certains prétendent que cette solution renforcerait la précarité ; je pense pour ma part que c'est le chômage qui est la pire des précarités. Je pense aussi aux seuils sociaux qui constituent souvent une contre-incitation au recrutement, pour les PME. Mais je veux dire dans quel état d'esprit j'évoque ces pistes de réforme : je crois profondément à la solidité d'une société fondée sur un minimum de règle morale et à la fragilité d'une société qui serait fondée sur le laisser-faire intégral et l'insécurité généralisée. C'est la raison pour laquelle j'estime que nous devons inventer un libéralisme à la française et ne pas copier je ne sais quel modèle anglo-saxon. Il faut que nous puissions nous battre sur l'arène internationale, mais tout en sachant ne pas fragiliser le tissu social.

– Pourquoi ? Il y a des remèdes libéraux que vous écartez ?

– J'entends parfois des experts, comme ceux de l'OCDE, qui évoquent certaines solutions, comme la suppression des allocations de chômage. Cela n'est pas adapté à la société française. Selon les cas, la limite est parfois difficile à tracer, mais il faut y parvenir. C'est le grand défi auquel nous devons répondre : plus de liberté, sans fragiliser l'adhésion à une société de justice et de partage.

– René Monory a-t-il franchi cette ligne en évoquant une suppression du SMIC ?

– Supprimer le SMIC, ce ne serait pas aller dans la bonne direction ; ce ne serait pas compris. Il faut donc le garder, comme minimum national. Mais il faut que l'Etat s'interdise de donner les « coups de pouce ». Ceux-ci doivent être contractuels, c'est-à-dire résulter d'accords régionaux ou professionnels entre les partenaires sociaux.

– Alors, comment expliquez-vous la désaffection des électeurs vis-à-vis de la majorité sortante ? Ces choix n'ont-ils pas suffisamment été expliqués ?

– Les électeurs nous ont envoyé plusieurs messages. En premier lieu, ils nous ont dit qu'ils veulent une société plus dynamique, qui résolve les problèmes d'emploi. C'est la raison pour laquelle je plaide pour un tournant libéral. Une société plus juste, c'est une société plus libre, qui crée de l'emploi.

» En deuxième lieu, ils nous ont montré qu'ils sont attachés à la nation française. C'est pourquoi je ne suis pas partisan d'un libéralisme à l'anglo-saxonne. Notre libéralisme doit être protecteur et solidaire.

» En troisième lieu, je crois que les électeurs ne voient pas assez la différence entre la droite et la gauche. Je crois qu'une telle indifférenciation est dangereuse pour la démocratie. Au cours des deux derniers septennats, le chômage n'a reculé que lorsque Jacques Chirac et moi-même étions premier ministre. Au cours des dix autres années, il n'a cessé de progresser. Cela fait une totale différence.

» Dans les résultats, il y a aussi une aspiration à une méthode de gouverner, fondée sur le dialogue, le contrat, la négociation. C'est à tout cela qu'il faut que nous répondions. Nous avons commencé à le faire mais sans doute cela n'a-t-il pas été suffisamment expliqué.

– Il y a donc, dans le vote, une critique du fonctionnement du pouvoir ?

– Si j'ai raison, si les Français sont persuadés au fond d'eux-mêmes qu'il faut un changement de la société française – une rénovation... appelez cela comme vous voulez –, il faut se poser une double question : précisément, quel changement veulent-ils ? Et qui peut le conduire ?

» La première question s'énonce facilement : les Français veulent-ils un changement vers plus de liberté ou vers plus de contrainte ? Ma conviction, c'est que nous avons un défi à relever : avancer vers une société plus libre, mais qui soit aussi solidaire. Alors, si c'est cette voie qu'il faut emprunter, les Français peuvent-ils s'en remettre au Parti socialiste, allié au Parti communiste ? Non, c'est évidemment la majorité actuelle qui est le mieux à même de le faire. Nous avons mieux compris le monde moderne et la nécessité de s'y adapter.

» Je veux dire aussi à ceux qui seraient tentés de voter pour d'autres que le meilleur moyen de lutter contre le socialisme, ce n'est pas d'affaiblir la majorité actuelle. Au fond, le choix est simple : entre la coalition des socialistes et des communistes et nous. Les socialistes et les communistes font confiance aux solutions du passé, qu'ils ont mises en œuvre pendant dix ans ; nous, nous préférons faire le pari de la liberté pour, enfin, faire reculer le chômage. »

Propos recueillis par Patrick Jarreau et Laurent Mauduit

EDOUARD BALLADUR

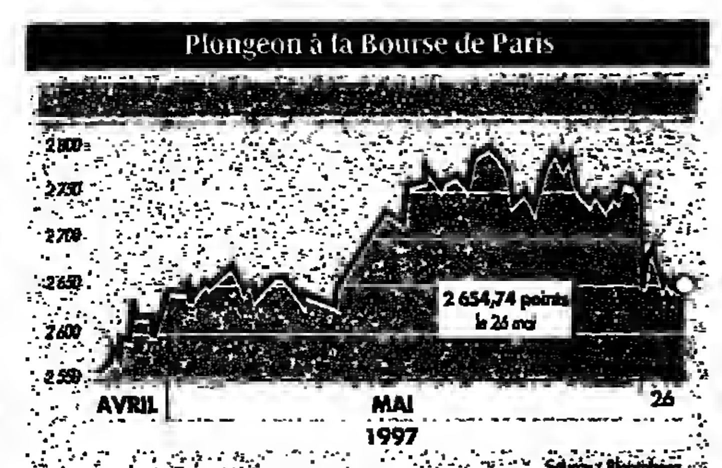
Le succès de la gauche au premier tour n'affecte pas le franc

La devise française a cédé moins d'un centime face au deutschemark

Le franc a bien résisté, lundi 26 mai, au choc politique suscité par les résultats du premier tour des élections législatives. La Bourse de Paris a enregistré, elle, un fort recul de 3,91 %. Plus qu'un mouvement de panique devant le bon score de la gauche, de nombreux analystes y voient un simple mouvement de correction.

LA SURPRISE qu'ont constitué les résultats du premier tour des élections législatives a provoqué, *lundi 26 mai*, d'importants remous à la Bourse de Paris. Dès le début de matinée, lors des premières transactions entre professionnels, l'indice CAC 40 des valeurs vedettes plongeait de 3,6 %. A l'issue d'une séance heurtée, au cours de laquelle il a perdu jusqu'à 4,24 %, il s'est finalement inscrit en repli de 3,91 %. Ce recul est le plus important enregistré en cinq ans, depuis, très précisément, le 5 octobre 1992.

Importants sur le compartiment des actions, les dégâts ont été en revanche beaucoup plus limités sur le marché des obligations et sur le franc. L'écart de rendement à long terme entre la France et l'Allemagne, qui constitue le meilleur indicateur de la solidité des marchés financiers français, est resté stable, à 0,09 %. Le franc a lui aussi parfaitement résisté au choc politique. Il a cédé moins de 1 centime face à la monnaie allemande, à 3,3770 francs pour un deutschemark. Même s'il a été soutenu par des interventions de la Banque de France, sa solidité a impressionné les observateurs. La journée n'a pas été marquée, comme on pouvait le craindre, par des attaques contre la devise française.



La Bourse de Paris a décroché lundi 26 mai, au lendemain du premier tour des élections législatives.

ERREUR DE JUGEMENT

Il reste que les opérateurs boursiers, pourtant réputés pour leur seos de l'anticipation, ont été pris totalement à contrepied par les résultats électoraux. Depuis l'annonce de la dissolution de l'Assemblée nationale, ils avaient parié sur une victoire aisée de l'actuelle majorité parlementaire. Selon des sondages réalisés à Londres, 80 % des gestionnaires de portefeuilles d'actions de la City pariaient sur un succès de la droite. Pour expliquer cette erreur de jugement, certains experts mettaient en avant la confiance excessive des investisseurs dans les sondages. D'autres jugeaient que la fibre libérale des milieux financiers avait entamé leur lucidité au point qu'ils n'avaient pas pu envisager un seul instant une victoire des socialistes et de leurs alliés.

Pour tous les gestionnaires d'actions françaises, le réveil a été brutal. En dehors de l'effet de surprise, qui a suffi à lui seul à déstabiliser les cours, plusieurs éléments, dans les résultats électoraux, étaient susceptibles de leur déplaire. Le bon score réalisé par le Front national, qui reflète le profond malaise de la société française, n'est pas de nature à attirer les capitaux étrangers en France. Certains intervenants estiment aussi que, même en cas de succès de la droite, celui-ci sera trop étriqué pour permettre la mise en œuvre de réformes structurelles de l'économie française. L'idée, enfin, de voir Philippe Séguin, adversaire historique du projet monétaire européen et pourfendeur du pouvoir des marchés financiers, s'installer à l'hôtel Matignon n'est pas fait pour susciter l'enthousiasme des professionnels des marchés.

Les opérateurs boursiers peuvent craindre aussi les effets négatifs d'une cohabitation, synonyme de confusion et d'instabilité politique, sur la croissance économique et s'inquiéter d'un éventuel arrêt du programme des privatisations et de la remise en cause des fonds de pension. Enfin, la stratégie européenne des socialistes, alliés avec les communistes et avec le Mouvement des citoyens de Jean-Pierre Chevènement, tous deux opposés au lancement de la monnaie unique, est une autre source d'incertitude.

Le plongeon de la Bourse de Paris a amené les responsables socialistes à réagir. S'il peut être tenté d'exploiter électoralement la défiance des marchés financiers, en expliquant que la politique économiqoe que la coalition de gauche entend mener n'est pas destinée à séduire les spéculateurs, le Parti socialiste doit toutefois veiller à ce que les remous boursiers de lundi ne se transforment pas en une crise monétaire de grande ampleur, ce qui pourrait inquiéter les Français et, surtout, être utilisé par la droite. Dominique Strauss-Kahn a déclaré lundi s'attendre à ce que la situation « *s'arrange* » à la Bourse de Paris, en prenant soin d'ajouter : « *Les marchés ont déjà connu la gauche au pouvoir* », faisant allusion au bon comportement de la Bourse pendant les deux septennats de François Mitterrand et à l'excellente réputation dont jouissait Pierre Bérégovoy auprès des opérateurs, tant en raison de son orthodoxie monétaire que de son rôle dans la modernisatioo des marchés financiers. François Hollande, porte-parole du PS, a pour sa part estimé que « *le fléchissement n'est pas à ce point dramatique pour aujourd'hui s'en émouvoir. On regarde ça avec sérénité, et je pense que les marchés aussi* ».

MOUVEMENT DE CORRECTION

De nombreux analystes partagent ce sentiment. Ils attribuent la chute de la Bourse observée lundi à un simple mouvement de correction, logique après la forte hausse, très spéculative, du dernier mois. Depuis l'annonce de la dissolution de l'Assemblée nationale, la Bourse de Paris avait gagné près de 10 %. Ils jugent très rassurante la résistance du franc et du marché obligataire, qui sont, en termes de taille et d'influence économique, plus importants que celui des actions.

L'absence de réactions des marchés d'Europe du Sud prouve aussi que le résultat des élections françaises n'a pas remis en cause le projet monétaire européen. La lire italienne, comme la peseta espagnole et l'escudo portugais se sont très bien tenus lundi.

Cette stabilité semble indiquer que les opérateurs continuent à croire au lancement de l'euro à la date prévue et même, au contraire, que le succès électoral de la gauche française renforce les chances de l'Italie de participer dès l'origine à la zone monétaire commune. C'est d'ailleurs ce qu'a laissé entendre lundi le ministre du commerce extérieur italien, Augusto Fantozzi, en expliquant que « *les élections françaises prouvent que de nouvelles discussions sont nécessaires entre la France et d'autres pays sur les critères de Maastricht* ».

Pierre-Antoine Delhommais

Le patronat aimerait voir triompher les idées d'Alain Madelin

Les chefs d'entreprise ne regrettent pas le départ d'Alain Juppé, mais ils voient des inconvénients à son remplacement par Philippe Séguin ou par Edouard Balladur

LE PATRONAT est perplexe. Lui qui avait applaudi à la dissolution de l'Assemblée nationale se trouve face à une situation politique qu'il n'avait pas envisagée : la possibilité d'un retour de la gauche au pouvoir. Même s'il ne s'en fait pas un drame, il préférerait que l'hôte de Matignon appartînt à la majorité sortante. Mais qui ?

Alain Juppé ne sera pas énormément regretté. Nombreux sont les chefs d'entreprise à lui rendre hommage pour le travail d'assainissement qu'il a amorcé dans le budget de l'Etat comme dans les comptes de la protection sociale. Mais ils lui en veulent toujours pour avoir asphyxié la conjoncture en ponctionnant le pouvoir d'achat et pour les avoir désignés comme en partie responsables de la montée du chômage. Ils continuent à le critiquer pour sa façon technocratique de gérer les crises et pour son absence de pédagogie, qui a valu à la France les grèves du secteur public de la fin 1995.

Si l'on demande aux décideurs économiques s'ils souhaiteraient voir nommer premier ministre un des leurs, les uns répondent que la nomination d'un patron à Matignon risquerait de trop engager le monde de l'entreprise dans un camp et de lui faire porter une responsabilité qu'il n'est pas en mesure d'assumer. Les autres, moins nombreux, apprécieraient de voir enfin aux commandes un étranger au monde politique. S'attendant à une cohabitation ou à une majorité courte, ils verraient bien un homme hybride capable de mener de front la rigueur économique et le dialogue social. Dans cette optique, le nom de Christian Blanc, président d'Air France, revient souvent.

Philippe Séguin n'a guère les faveurs du patronat. Il compte certes des partisans, qui font valoir sa capacité à renouer les fils du dialogue social ou le fait qu'il a supprimé l'autorisation administrative de licenciement pendant la première cohabitation. Son côté atypique et sa forte personnalité séduisent. Mais, à son passif, on cite à l'envi sa prise de position contre les critères de convergence et le franc fort. On se défie de son sens politique, qui le pousse à penser la France à l'abri de l'Europe et de la mondialisation.

DIFFICULTÉS SOCIALES

Avec Edouard Balladur, l'attitude patronale est encore plus complexe. Le ministre de l'économie et des finances de 1986 à 1988 emporte les suffrages pour la façon dont il a acclimaté le libéralisme en France avec les privatisations et la libération des prix. En revanche, le premier ministre de 1993 à 1995 laisse une impression bizarre aux responsables d'entreprise : les plus importants d'entre eux ont mal vécu son attitude hautaine, et tous se souviennent qne M. Balladur a continué à laisser filer au même rythme que son prédécesseur socialiste à Matignon, Pierre Bérégovoy, les déficits publics, qui plombent la conjoncture.

Reste Alain Madelin. Sa personnalité inquiète. Elle pourrait déclencher quelques catastrophes politico-sociales. Mais ses idées font d'autant plus l'unanimité qu'il en a tiré quelques-unes de cercles patronaux comme Entreprises et cité. Il y a identité de vues entre l'homme politique et les patrons sur la nécessité de réduire de façon drastique les déficits publics en baissant les dépenses de l'Etat et non en augmentant les prélèvements fiscaux. Ils s'accordent à dire que cela signifie recentrer l'Etat sur ses « métiers de base » (la justice, la police, l'éducation nationale, etc.). Ils plaident pour une poursuite des privatisations et pour une baisse des charges sociales.

Les chefs d'entreprise les plus sensibles aux difficultés sociales ne se satisfont pas du libéralisme, mais ils ne pensent pas que la solution se trouve dans le sens prôné par la gauche.

« *La montée catastrophique du Front national,* dit un patron, *ne se combattra pas par des manifestations de rue ou par de nouvelles interdictions, mais par un travail à la base en faveur de l'apprentissage et par des créations d'entreprises qui généreront des emplois.* »

Alain Faujas

Les télévisions ne prévoient pas d'organiser de grands débats

INTENSE BATAILLE de chiffres entre les chaînes qui ont toutes revendiqué, lundi 26 mai, avoir réalisé la veille leur propre record d'audience, au cours de la soirée électorale du premier tour des législatives. Chaque chaîne a pu en effet briguer, dans sa catégorie, un bon résultat : sur la durée, c'est France 2 qui arrive en tête. Sur le 20 heures, c'est TF 1, tandis que M 6 a effectué un très boo score d'audience avec le film de Claude Lelouch, *L'aventure c'est l'aventure.* Les « simulations en sièges », les tout premiers résultats diffusés à 20 heures ont retenu l'attention de 16,5 millions de télespectateurs, soit 92 % des personnes qui étaient devant leur petit écran.

En parts de marché réalisées en moyenne par chacune des chaînes entre 21 heures et une heure du matin, France 2 a réalisé la plus forte part de marché selon l'institut Médiamétrie. Le calcul des chiffres d'audience moyenne par quart d'heure sur la cible des téléspectateurs âgés de quatre ans et plus, octroie 25,4 % de part de marché à France 2, 22,8 % à TF 1 et 14,5 % à France 3.

En revanche, de 20 heures à 21 heures, TF 1 arrive en tête avec 31,6 % de part de marché (25 % pour France 2 et 18,7 % pour France 3). TF 1 fédérait alors près de 6 millions de télespectateurs de quatre ans et plus, avec une pointe de 6,8 millions à 20 h 30, tandis que le film qui suivait, *Clara et les Chics Types* de Jacques Monnet, a été regardé par 3,06 millions de fidèles. Un score jugé plutôt décevant par rapport aux audiences habituellement réalisées par TF 1 le dimanche soir.

Tout au long des cinq heures de soirée électorale, France 2 a retenu 3,2 millions de spectateurs, davantage que France 3. M 6 a su tirer son épingle du jeu en tablant sur une contre-programmation : le film de Claude Lelouch a été regardé par 5,24 millions de spectateurs. Pour cette chaîne qui n'a consacré que dix minutes aux élections législatives (regardées par 3,2 millions de spectateurs), ce long-métrage lui a permis d'obtenir sa deuxième meilleure part de marché historique en « prime-time ». Vers minuit, on comptait encore 1,2 million d'inconditionnels des élections sur France 2, un million sur TF 1, 570 000 sur France 3. Mais 1,5 million regardaient une fiction sur M 6.

Le journal télévisé de TF 1 dn lundi 26 mai évoquant le départ d'Alain Juppé a rassemblé 7,3 millions de téléspectateurs, alors que celui de France 2 en attirait 5,1 millions. Tous deux ont duré près d'une heure. France 2 devait recevoir, mardi 27 mai, Lionel Jospin pour réagir à la déclaration attendue du président de la République. Dans le même temps, TF 1 attendait Alain Juppé pour évoquer son « *bilan* », et prévoit d'accueillir le premier secrétaire dn Parti socialiste, jeudi 29 mai.

TF 1 envisage, pour le 1er juin, de consacrer toute sa soirée aux élections et ne pas diffuser de film. Il n'y aura pas, cette semaine, de grand débat sur TF 1 : « *la situation fait que tout débat entre Lionel Jospin et Alain Juppé est caduc* », fait remarquer Robert Namias, directeur de l'information.

Nicole Vulser

LES RÉSULTATS COMPLETS DU PREMIER TOUR

(Chiffres du *Monde*)

	MÉTROPOLE				OUTRE-MER				TOTAL			
Inscrits	38 020 149				1 195 594				39 215 743			
Votants	26 047 519				602 299				26 649 818			
Abstentions en %	31,49				49,62				32,04			
Blancs et nuls en %	4,90				6,29				4,94			
Suffrages exprimés	24 770 049				564 390				25 334 439			
FAMILLES POLITIQUES	Nombre de voix obtenues	Suffrages exprimés (%)	Inscrits (%)	Nombre de sièges	Nombre de voix obtenues	Suffrages exprimés (%)	Inscrits (%)	Nombre de sièges	Nombre de voix obtenues	Suffrages exprimés (%)	Inscrits (%)	Nombre de sièges
Total droite	8 864 422	35,79	23,32	7	295 980	52,44	24,76	4	9 160 402	36,16	23,36	11
dont RPR	4 084 506	16,49	10,74	4	174 555	30,93	14,60	3	4 259 061	16,81	10,86	7
UDF	3 685 015	14,88	9,69	3	38 679	6,85	3,24		3 723 694	14,70	9,50	3
LDI	708 941	2,86	1,86		1 128	0,20	0,09		710 069	2,80	1,81	
div. d.	385 960	1,56	1,02		81 618	14,46	6,83	1	467 578	1,85	1,19	1
Total gauche	10 462 597	42,24	27,52		202 813	35,93	16,96	1	10 665 410	42,10	27,20	1
dont PS et PRS	6 357 206	25,66	16,72		102 799	18,21	8,60		6 460 005	25,50	16,47	
PC	2 441 375	9,86	6,42		68 406	12,12	5,72	1	2 509 781	9,91	6,40	1
Verts	907 725	3,66	2,39		2 528	0,45	0,21		910 253	3,59	2,32	
MDC	266 167	1,07	0,70						266 167	1,05	0,68	
div. g.	490 124	1,98	1,29		29 080	5,15	2,43		519 204	2,05	1,32	
Extrême gauche	550 106	2,22	1,45		2 110	0,37	0,18		552 216	2,18	1,41	
Extrême droite	3 814 278	15,40	10,03		9 722	1,72	0,81		3 824 000	15,09	9,75	
dont FN	3 775 382	15,24	9,93		9 722	1,72	0,81		3 785 104	14,94	9,65	
Divers écologistes	675 715	2,73	1,78		2 262	0,40	0,19		677 997	2,68	1,73	
dont GE	431 989	1,74	1,14		365	0,06	0,03					
Divers	402 931	1,63	1,06		51 503	9,13	4,31		454 434	1,79	1,16	
dont 4J	122 552	0,49	0,32									

هكذا من الأصل

Valéry Giscard d'Estaing, pour la première fois depuis 1956, est contraint à un second tour

Il affrontera une écologiste dans son fief du Puy-de-Dôme, où un dissident juge la relève nécessaire

Elu au premier tour depuis 1956, Valéry Giscard d'Estaing n'a recueilli que 34,64 % des voix dans le 3ᵉ circonscription du Puy-de-Dôme. Bien que le second tour soit sans danger pour lui, cet avertissement est considéré comme un « *camouflet* » par le quotidien régional *La Montagne*. L'écologiste Danielle Auroi (29,44 %), et le divers-droite Serge Teillot (11,34 %) ont pris leurs marques pour les prochains scrutins.

CLERMONT-FERRAND
de notre envoyée spéciale

De son adoration précoce pour Valéry Giscard d'Estaing, Richard Malcurat, jeune militant de droite, se souvient parfaitement. C'était il y a quinze ans. « *Cet homme, il fascinait tout le monde. Il avait un quelque chose qui n'existe pas chez les autres. Quand on le voyait arriver en DS, avec sa famille, c'était féerique !* » Cet adorateur atypique, passé de l'UDF au RPR – « *A l'UDF, c'était trop salon de thé* » –, n'en est pas moins resté fidèle à l'ancien président de la République. « *Tant qu'il y aura Giscard, je mangerai du Giscard, même s'il y a un candidat RPR en face !* », assure le conseiller municipal RPR de Rochefort-Montagne (Puy-de-Dôme), aujourd'hui âgé de vingt-neuf ans.

Malgré son optimisme naturel, Richard Malcurat ne cache pas son désarroi devant le piètre résultat enregistré par VGE, le 25 mai, au premier tour des élections législatives. « *Qu'il fasse moins de 35 % des voix* [34,64 %], *on ne s'y attendait pas* », reconnaît le jeune conseiller. Il l'a dit au « *président* », quand il l'a eu, lundi matin, au téléphone. « *Il m'a appelé pour savoir ma réaction. Je lui ai avoué que j'étais un peu déçu* », soupire M. Malcurat. « *Les gens n'ont pas la reconnaissance du ventre ! C'est désolant pour un ancien président de la République de devoir aller au second tour. C'est plus désolant encore*, insiste-t-il, *de voir que ce sont ses propres amis qui le laissent tomber après s'être servis de lui !* »

En ballottage, face à la candidate du PS et des écologistes, Danielle Auroi (29,44 %), VGE est, certes, quasiment assuré de l'emporter au second tour. Mais il n'est sûrement pas prêt, en revanche, à digérer la « trahison » de son ancien poulain, le divers droite Serge Teillot, qui s'est payé le luxe de rassembler 11,34 % des suffrages dans la 3ᵉ circonscription, fief du giscardisme depuis plus de quarante ans !

Ce « *sévère camouflet* », selon l'expression du quotidien local *La Montagne*, VGE le doit-il à son âge (soixante-douze ans), ou à l'usure d'un pouvoir qu'il détient sans partage depuis 1956 ? Sans doute un peu des deux. « *Chez les jeunes paysans, il y en a pas mal qui se sont dit : "Giscard, il a fait son temps"* », admet Richard Malcurat. « *Ce vote-sanction est peut-être un avertissement que les électeurs ont voulu lui donner, pour qu'il commence enfin à préparer sa relève* », glisse une militante moins naïve. Serge Teillot, dont les premières frictions avec Giscard remontent à 1992, a ouvertement fait campagne en faveur du « *rajeunissement de la classe politique* » et du « *renouvellement* » de la droite. « *C'est le moment de confirmer par votre vote ce que vous pensez tout bas, de faire sauter le blocage politique auvergnat, de mettre fin à toute forme de féodalité* », lit-on dans la profession de foi du maire de La Bourboule.

« PETITE TEIGNEUSE »

Ironiquement baptisé « *coup d'éclat permanent* » par la presse clermontoise, le « jeune » (il a quarante-sept ans) rival de VGE a en tout cas posé ses marques. Ne dit-on pas qu'une partie de l'état-major du RPR lui a apporté son soutien ? « *Il est l'un des premiers barons de la droite locale à avoir compris que c'était le début de la fin pour Giscard et, surtout, à oser en tirer publiquement les conséquences* », sourit Danielle Auroi. Elle ne cache pas sa satisfaction. En rassemblant sous son nom plus d'un quart de l'électorat, le chef de file des écologistes se réjouit d'avoir « *installé les Verts en Auvergne, comme composante incontournable de la gauche* ». Et ce n'est, à l'en croire, qu'un début.

« *Ce succès a créé une dynamique, dont Clermont sera le laboratoire* », promet ce professeur d'histoire-géographie, ancienne militante de l'UNEF et du PSU. Agée de cinquante-trois ans, Danielle Auroi se définit elle-même comme une « *petite teigneuse* » et ne cache pas son intention de faire « *repasser à gauche* » sa circonscription. « *J'ai réussi à mettre Giscard en ballottage : les socialistes seront bien forcés d'en tenir compte* », souligne-t-elle.

Catherine Simon

La majorité parisienne s'interroge sur l'avenir de Jean Tiberi

Le maire a subi une lourde sanction personnelle

ILS ATTENDENT le second tour pour en parler ouvertement, mais, « *entre amis* », la question du maintien de Jean Tiberi à la mairie de Paris est redevenue d'actualité. Avant le premier tour, le maire de Paris laissait entendre qu'en cas de mauvais résultat de la droite il faudrait chercher les responsabilités à Matignon…

Lundi après-midi, Alain Juppé a annoncé sa démission. Cela devrait fournir un excellent argument au maire pour se dédouaner de toute responsabilité dans le recul de la droite parisienne. Qui plus est, deux des trois candidats envoyés par Alain Juppé, président du RPR, dans la capitale sont en mauvaise posture : Patrick Stéfanini, secrétaire général adjoint du RPR, et Corinne Lepage, ministre de l'environnement, sont en ballottage très défavorable ; seul Pierre Lellouche paraît assuré de son élection après avoir triomphé du « dissident » local, Gabriel Kaspereit, maire du 9ᵉ arrondissement.

Mais voilà : M. Tiberi ne peut pas tirer parti de cette situation en raison de la très lourde sanction personnelle qu'il a subie dans sa propre circonscription. Même s'il espère parvenir à mobiliser ses fidèles pour coiffer, sur le poteau, la socialiste Lyne Cohen-Solal, il sortira affaibli de ces élections. Une chute de 20 points laisserait des traces sur le parcours politique de n'importe quel élu, *a fortiori* sur celui du maire de la capitale, un des barons du RPR.

Les élus parisiens sont pourtant unanimes : M. Tiberi ne veut pas se démettre. Un maire, ce n'est pas comme un ministre : s'il ne veut pas partir, personne ne peut l'y contraindre. Seul Jacques Chirac, qui l'a choisi pour lui succéder, pourrait le décider à céder la place. Et encore ! Par qui le remplacer alors ? Ceux, de plus en plus nombreux, qui estiment que M. Tiberi n'est plus crédible pourront seulement lui dire – bientôt, à les entendre – qu'il ne peut plus être leur chef politique. Le maire de Paris serait alors transformé en maire « fainéant ».

Pascale Sauvage

Une campagne morne et des résultats surprenants

CE N'EST PAS LE MOINDRE des paradoxes des élections législatives françaises qu'une campagne en apparence aussi morne ait pu produire des résultats aussi surprenants et intéressants que ceux du premier tour.



POINT DE VUE DE L'ÉTRANGER

C'est en effet une curieuse campagne. La politique européenne aura été largement absente des débats sur des élections pourtant provoquées par M. Chirac au nom de l'Europe. Censée insuffler un « *nouvel élan* » à la France, la campagne a, au contraire, anesthésié les Français. Le chômage est le problème principal, et l'on a plus parlé de qui sera premier ministre si la droite gagne ou de la réforme de l'ENA.

Les hommes politiques semblent souvent parler dans le vide. Tout se passe comme si une bonne partie des Français ne s'étaient pas encore rendu compte que la date des élections avait été avancée. Et pourtant, cette campagne n'est pas sans intérêt ni sans enjeux. M. Chirac a pris un risque – certes calculé – quant à l'avenir de la construction européenne en avançant les élections. Car en arrière-plan se pose une question majeure : la France est-elle prête à faire les sacrifices nécessaires à la réalisation et au succès de la monnaie unique ? Les réponses n'ont guère été au rendez-vous.

Mais si la politique monétaire française est la grande absente des élections, la campagne a engendré un sérieux écornement de la pensée unique. Les recettes économiques de la droite et de la gauche diffèrent fondamentalement, pour la première fois depuis plus d'une décennie, au moment même où les marges de manœuvre de la France n'ont jamais parues aussi étroites. La droite propose la relance de la croissance par la réduction des impôts, et donc par la réduction des dépenses publiques et de la taille de l'Etat. La gauche propose la relance par la consommation et le partage du travail, ainsi que la préservation des services publics. La droite veut faire l'Europe telle qu'elle se dessine actuellement, même si sa position est en réalité plus souple qu'elle ne veut bien l'admettre. La gauche prône une interprétation en tendance des fameux critères de convergence et un soutien conditionnel à l'euro. Ce n'est pas 1981, mais ce n'est pas non plus 1995.

Pourquoi donc ce désintérêt de la part des Français ? Cette campagne manque de souffle parce qu'elle manque de sens. Ce n'est pas en parlant de critères de convergence ou de baisse des charges patronales que l'on fera rêver les Français ou que l'on contribuera à surmonter leurs craintes quant à l'avenir de leur modèle social. La campagne n'aura guère éclairé leur lanterne sur la façon dont l'Europe contribuera à développer l'emploi.

Les hommes politiques paraissent à côté de la plaque, ce qui contribue à faire le jeu du Front national. Les deux bords avancent masqués. Pourquoi croire la droite, lorsqu'elle dit qu'elle fera en quarante jours, avec une majorité réduite, ce qu'elle n'a pu faire en deux ans avec une Assemblée qu'elle ne retrouvera pas de si tôt ? Comment convaincre les Français que les mêmes mesures appliquées après les élections seront plus efficaces qu'avant ? Et bien qu'elle se défende de vouloir importer en France l'horrible modèle anglo-saxon, même s'il a fait la preuve de son efficacité à enrayer le chômage, ces élections anticipées n'annoncent-elles pas un tournant libéral, se demandent les uns ?

LA LEÇON OUBLIÉE DE TONY BLAIR

Comment croire la gauche lorsqu'elle promet des nouveaux emplois, les trente-cinq heures payées trente-neuf, des augmentations de pouvoir d'achat, et tout ceci sans dérapage budgétaire ? Est-il possible de ne pas privatiser France Télécom alors même que le marché européen sera libéralisé en 1998 ? En promettant le beurre et l'argent du beurre, la gauche ne sera-t-elle pas obligée, si elle gagne, de faire le même virage à 180 degrés qu'a fait M. Chirac le 26 octobre 1995, se demandent les autres ?

A force de se disputer l'héritage de Tony Blair, les hommes politiques français semblent avoir oublié la leçon principale de son élection triomphale : c'est en disant ce que l'on va faire que l'on risque le moins de susciter la déception. Cependant, cette campagne anticipée contribuera peut-être à la cause de l'Europe en donnant à la France plus de temps pour s'y préparer. Mais quel que soit le vainqueur, la tâche sera rude : si c'est la droite, elle devra convaincre qu'un nouvel élan peut venir de vieilles mesures. Et si c'est la gauche, ce qui entraînera une cohabitation compliquée, elle devra convaincre que ses positions sont conformes à son engagement européen – et qu'elle parviendra à faire partager son engagement conditionnel par le Parti communiste, son allié encombrant mais nécessaire.

Thomas Kamm
est chef du bureau parisien du « Wall Street Journal »

M. Le Pen tente de « monnayer » les voix du Front national

Les candidats lepénistes se maintiendront partout où ils le peuvent

Jean-Marie Le Pen a annoncé, lundi 26 mai, le maintien des candidats du Front national partout où ils le peuvent. Le FN rendra publique, jeudi, une liste de *« proscriptions et d'indulgences »* visant les candidats de droite et de gauche en fonction de leurs réactions à certaines options du parti lepéniste.

IL N'Y A PAS de petit plaisir et manifestement, le président du Front national, Jean-Marie Le Pen se délecte de la situation dans laquelle se trouve son parti au terme du scrutin du dimanche 25 mai. Avec près de 15 % des voix, un taux jamais atteint aux législatives, le parti d'extrême droite est en mesure de se maintenir dans 133 circonscriptions dont, après les premiers désistements, 55 duels (26 face à la gauche et 29 contre la droite). Il peut surtout faire la pluie ou le beau temps dans de nombreuses autres circonscriptions où ses candidats ne peuvent rester pour le second tour. Jean-Marie Le Pen entend maintenir la pression et retenir l'attention le plus longtemps possible sur son parti en distillant les informations sur les consignes qu'il entend donner.

Invité tour à tour, dans la soirée du lundi 26 mai, de RTL, Europe 1, TF 1 et France 2, le président du Front national a ménagé le suspense en refusant de dévoiler les consignes qu'il pourrait donner là où le Front national ne sera pas présent. Seule certitude, il entend bien les « monnayer ». M. Le Pen a en effet lancé un appel *« à tous les candidats »*, de droite comme de gauche, afin qu'ils fassent savoir s'ils *« s'engagent à interrompre le système de dissolution de la France dans l'Europe de Maastricht et de restaurer le principe de la préférence nationale »*. Dans la soirée de jeudi, lors de la réunion publique prévue au Palais des sports de Paris, le responsable du parti d'extrême droite fera connaître *« la liste de proscription et d'indulgence du Front national »* dressée en fonction des réponses de chacun.

Avant de poser les termes de ce marché, M. Le Pen a livré son analyse du scrutin et souligné le *« désaveu de la majorité »* comme de tous les partis traditionnels malgré *« un redressement léger de la gauche »*. Il a invité *« tous les abstentionnistes et les gens qui se sont portés sur d'innombrables petits candidats »* à voter au second tour pour son parti. *« Nous sommes le syndicat de ceux qui sont hostiles à Maastricht. Nous sommes le syndicat des électeurs qui ont voulu manifester leur défiance à l'égard de ce système politique »*, a dit M. Le Pen dont le parti entend incarner *« le grand changement »*.

Cette stratégie avait été longuement discutée lors d'un déjeuner réunissant les membres du bureau exécutif puis, dans l'après-midi, en bureau politique. Le président du parti a fait d'emblé savoir qu'il exigeait le plus grand secret sur le contenu des débats afin que le suspense et le message qu'il souhaite livrer au compte-gouttes ne soient pas perturbés par des interférences. Les avatars de la campagne pour le premier tour, avec l'insistance de M. Le Pen sur ses préférences pour une *« Assemblée de gauche »* et les rectifications de tirs opérées ses dauphins, ont plané sur ces réunions. Chacun a fait cependant comme s'il était évident pour tout le monde que l'objectif principal était d'avoir des représentants à l'Assemblée nationale et qu'obtenir la « peau » de Jacques Chirac passait au second plan.

DES « EXCEPTIONS » DEMANDÉES

Restant dans la logique du slogan du premier tour – *« Les sortants, sortons-les ! »* –, il a été vite décidé de laisser dans la course les candidats qui sont en situation de se maintenir. Certains ont toutefois plaidé pour de *« très rares exceptions »*. La décision n'a pas été prise d'accéder à cette demande. Le choix final dépendra du contexte local et des garanties que l'heureux bénéficiaire pourra donner. D'une façon générale, les membres de ces instances ont estimé qu'il n'était, selon l'expression de l'un d'eux, *« pas question de brader les voix des électeurs »* lepénistes.

Bien que tout le monde respecte la consigne de silence, il est possible, à partir des prises de position récentes de certains membres du « BP », d'imaginer le débat. Si, il y a peu, certains, notamment la « génération Le Pen », étaient tentés par un mot d'ordre général de vote révolutionnaire en faveur de la gauche, la réalité du terrain les a fait changer d'avis pour se rallier à ceux qui plaident pour une position nuancée. De même que ceux qui, comme Bruno Mégret, préfèrent laisser les électeurs libres de leur choix, ont accepté de mettre de l'eau dans leur vin et de se joindre aux partisans – dont Frank Timmermans – d'une liste de bons et mauvais candidats dressée en fonction de leur position sur Maastricht et de la préférence nationale. Certains ajoutent même l'immigration et la peine de mort. Si, en précampagne, il était indispensable de s'assurer des électeurs de gauche, dans le contexte actuel, c'est plus vers la droite que le FN peut espérer de nouveaux électeurs, expliquait en substance, il y a quelques jours, M. Mégret. Comment pourrions-nous appeler à voter pour un candidat communiste qui, même s'il est anti-Maastrichtien, prône une internationale, plaidait de son côté M. Timmermans. Le mot de le fin reviendra à M. Le Pen.

Christiane Chombeau

La droite marseillaise en tenaille entre la poussée socialiste et l'extrême droite

Dans les Bouches-du-Rhône, où le FN confirme son enracinement et où le PS remonte, deux sortants, Jean Roatta (UDF) et Renaud Muselier (RPR), sont menacés de perdre leur siège

MARSEILLE
de *notre correspondant régional*

Il y avait comme un goût de vengeance amer, lundi 26 mai, chez nombre de responsables politiques marseillais de la droite républicaine. Comme le dit l'un d'entre eux, les *« galeux de 1988 »*, qu'on moquait parce qu'ils étaient mis en péril par les scores du Front national, constatent que bien d'autres connaissent aujourd'hui ce sort, dans toute la France. Si l'on guettait la 12e circonscription des *Bouches-du-Rhône (Vitrolles, Marignane)*, où Bruno Mégret se présentait, à Marseille aussi le Front national pose de sérieux problèmes à la coalition RPR-UDF, dont cinq députés sortants sont en ballottage délicat, coincés entre la remontée du PS et l'ancrage de l'extrême droite.

M. Mégret atteint le score impressionnant de 35,45 % des suffrages, devançant de 4 points le *socialiste Henri d'Attilio, député* sortant. Pourtant, M. d'Attilio garde toutes ses chances puisque, outre ses 31 % de voix, il dispose d'un important réservoir avec les *10 points communistes* et 5 autres venant de petits candidats. La première question est évidemment celle des 13 % de voix de Christian Rossi (RPR), qui n'a pas franchi la barre des 12,5 % des inscrits nécessaire pour se maintenir. Si ses électeurs se répartissaient à parts égales entre les deux concurrents, le socialiste serait encore en tête, ce qui fonde l'optimisme de la gauche.

Les amis de M. Rossi, très abattus, sont plus circonspects. Ils se disaient incapables de prévoir la répartition de ces voix entre abstention, vote républicain et vote d'extrême droite. Le plus désarmant est que ces militants estiment toute consigne vaine. *« Rossi peut bien dire ce qu'il veut, les gens font ce qu'ils veulent »*, glissait l'un d'entre eux, un peu oublieux des engagements pris par son candidat d'un ferme barrage républicain en cas de risque d'élection de M. Mégret. Consigne du lundi soir : attendre. Et continuer à analyser ces résultats désastreux pour eux, puisque le Front national a encore amélioré ses scores dans les villes qu'il dirige et les villages limitrophes.

SUCCÈS D'INCONNUS

Le Front national a d'autres épines dans son jeu, en particulier dans cinq circonscriptions de Marseille-Ville. Deux, voire trois candidats, sur six sortants, semblaient à peu près tirés d'affaire selon les optimistes de la droite classique, malgré des ballottages risqués et un affaiblissement certain : Jean-Claude Mattei, Guy Tessier et Roland Blum, trois UDF. Deux autres paraissaient plus en danger aux mêmes analystes.

Jean Roatta (UDF), maire d'une partie du secteur de la 3e circonscription, est en sérieuse difficulté, lui qui voit le socialiste Jean-Noël Guérini nanti d'un gros réservoir de voix de gauche, tandis que l'inconnu Daniel Gazzola (Front national) fixe 24 % des suffrages. Le maintien de cet ami de M. Mégret condamne le député sortant à mobiliser une très grosse réserve d'abstentionnistes de premier tour. Coup de chance : ce sont les meilleurs bureaux de vote de M. Roatta qui se sont le plus abstenus.

Renaud Muselier (RPR) est lui aussi pris en tenaille : arrivé en troisième position, le socialiste René Olmetta peut espérer passer de 6 300 voix (22,64 %) à plus de 10 000. Le député sortant devrait attraper un bon tiers des 23,76 % du Front national et 4 points d'abstentionnistes pour le rejoindre ou le battre. Fidèle à la méthode Coué, il se disait confiant, mais le ton de sa voix nuançait son propos. Et ses observations sur le fait qu'il reculait moins que ses amis au niveau national paraissaient un peu dérisoires. Pourtant, il était impossible de lui faire dire comment il allait mener ses derniers jours de campagne : M. Muselier attendait, come les autres, les consignes de Paris.

Tout ce monde majoritaire a tenu réunion dès lundi matin, et un témoin affirme que l'ambiance était davantage à la colère et à la détermination qu'à l'abattement. Car le plus cruel, pour cette nouvelle génération de la droite marseillaise, c'est que le fameux travail de terrain et l'ancrage municipal semblent n'avoir servi à rien. Les inconnus du Front national, débarqués de Paris une semaine après la dissolution ou désignés à la place de militants plus connus, ont amélioré partout le score de leur parti. Ils menacent de faire battre ces nouveaux notables, dont tout le monde reconnaît qu'ils labourent leur territoire sans relâche.

On ajoutera à ce sombre tableau, pour les élus locaux, le fait que le communiste Guy Hermier, député sortant, a été devancé dans la 4e circonscription par un ami de Jean-Marie Le Pen, Jean-Jacques Susini, dont tout le monde avait oublié l'existence jusqu'à son arrivée, il y a trois semaines. M. Hermier devrait être réélu, mais c'est pour lui le deuxième avertissement après celui de 1993, et il est encore plus sévère.

Michel Samson

L'amertume de parlementaires sacrifiés : « On a assisté à un festival des anciens élèves de l'ENA »

INCONTESTABLEMENT sonnés par les médiocres résultats enregistrés par la majorité au premier tour, les députés sortants RPR et UDF se sont réveillés, plutôt amers et grognons, lundi 26 mai. Tous en étaient convaincus : la bataille serait difficile.



RÉCIT

Mais, à ce point ! Rares étaient ceux qui l'imaginaient. Certains estiment *« vivre un 1993, à l'envers »*. Du coup, l'heure est aux remises en cause brutales. Lundi, les élus de droite ressassaient. La faute à qui ? La faute à la campagne qui a été *« nulle »*, ou du moins *« mal orchestrée »*. La faute à la dissolution *« qu'on n'aurait pas dû faire si ce n'était pas pour gagner »*. Mais aussi la faute au gouvernement jugé peu en phase avec les aspirations des électeurs.

Plongés dans leurs circonscriptions, durant les cinq semaines précédant le premier tour, tous ont constaté que le message de la majorité avait du mal à passer. Tous ont pu mesurer à quel point le gouvernement ne déchaînait pas les enthousiasmes. Prudents, la plupart avaient décidé de jouer à fond la carte du local, de faire *« leur »* campagne à leur main, mais le handicap a été difficile à remonter, d'autant qu'ils estiment ne pas vraiment avoir été aidés par les états-majors parisiens.

« La plate-forme RPR-UDF était "gentille" », souligne Denis Jacquat (UDF-PR) en ballottage délicat en Moselle. *« Ce n'est pas ce type de documents qui va faire voter les gens pour nous »*, insiste-t-il. Pour Thierry Mariani (RPR, Vaucluse), confronté à une triangulaire difficile, *« la droite devrait un peu moins parler de chiffres, de déficits et avoir davantage de souffle »*.

« La campagne a manqué d'idées nouvelles », renchérit Pierre Mazeaud (RPR, Haute-Savoie), en ballottage favorable. Et d'ajouter : *« Quand on fait appel au peuple, c'est bien pour lui présenter des nouveautés. »* Bernard Carayon (RPR, Tarn) interprète : *« Les électeurs ont voté dans un état d'esprit passionnel. »* Selon lui, *« ils se sont servis du scrutin comme d'un substitut aux emmerdements de la vie quotidienne. Il faut que les gens puissent se dire :* « Après la pluie viendra le beau temps », *sinon c'est désespérant. »* Pour Jacques Richir (UDF-FD), suppléant de Colette Codaccioni dans le Nord, *« rien que le choix des dates de scrutin – un premier tour fixé le jour de la Fête des mères – reflète une incapacité à apprécier la vie des gens sur le terrain »*.

Une campagne de technocrates. Le jugement est sans appel. Patrick Devedjian (RPR, Hauts-de-Seine), a le sentiment d'avoir assisté à *« un festival des anciens élèves de l'ENA »*. Pour ce proche d'Edouard Balladur, on ne laisse pas donner le ton d'une campagne aux seuls *« Juppé, Stéfanini, Moncel, Copé »*. *« On n'a pas été précis*, estime-t-il. *Il ne suffit pas de dire que l'Etat va dépenser moins. Il faut dire où et comment. Même chose pour les fonctionnaires. Si l'on annonce que leur nombre va baisser, il faut dire lesquels sont concernés »*. Selon lui, *« les Français, pour croire les hommes politiques, veulent que leurs engagements portent sur des choses concrètes »*. Jacques Richir met en cause une excessive *« centralisation du pouvoir »*. *« C'est cette centralisation qui a fait l'objet d'un rejet »*, assure-t-il. Pour lui, la majorité aurait dû avoir un rôle moteur sur la question du non-cumul des mandats. *« Et puis, les états-majors auraient dû être intraitables en ne réinvestissant pas les élus mêlés de près ou de loin aux affaires. Les électeurs ont commencé à faire le travail que n'ont pas entamé nos états-majors. »*

André Fanton (RPR), en ballottage difficile à Lisieux (Calvados), souligne qu'*« il y a eu une erreur de conception de la campagne. La majorité n'aurait pas dû se laisser enfermer dans un affrontement Jospin-Juppé »*. Dominique Bussereau (UDF-PR, Charente-Maritime), lui, est en posture favorable pour le second tour. *« Les gens nous ont reproché de ne pas faire assez de politique »*, soutient-il. Selon lui, l'électorat de la majorité attend toujours que le gouvernement passe aux actes. *« Ils nous disent : "Prenez le pouvoir ! Si vous affirmez qu'il faut baisser les charges, baissez-les !" »*

> « Si Alain Juppé avait annoncé son départ plus tôt, cela aurait pu nous éviter une situation difficile »

Faute de pouvoir peser sur la campagne, les députés sortants de la majorité en sont réduits à s'interroger encore sur le bien-fondé de la dissolution. René Beaumont (UDF-PR), mis en difficulté en Saône-et-Loire, s'interroge : *« Pourquoi avoir dissous, alors que les réformes mises en place n'avaient pas encore porté leurs fruits ? »* Pierre Mazeaud, lui, affirme avoir été *« contre »*, dès le départ. *« Si on avait respecté les échéances, on aurait eu le temps de répondre à certaines inquiétudes »*, assure t-il. Hésitant, Denis Jacquat estime, aujourd'hui, *« avec le recul »*, qu'il n'aurait *« peut-être pas fallu dissoudre »*. *« Je ne pense pas que la majorité pouvait, en cinq semaines, retourner la situation »*, indique-t-il. Pour Bernard Carayon, *« la décision de dissoudre a été prise au prix des plus grands risques. Ces derniers ont, sans aucun doute, été sous-évalués »*. En revanche, selon Patrick Devedjian, *« l'échec aurait été pire, si l'on avait été au terme de la législature car l'impopularité progressait »*. *« Aujourd'hui il reste un espoir*, affirme-t-il, *alors qu'il n'y en aurait pas eu en mars 1998. »*

Dans ce contexte, l'annonce par Alain Juppé de son intention de quitter Matignon a été ressentie comme une bouffée d'oxygène. *« Cela va créer un choc positif dans l'opinion »*, assure Bernard Carayon. *« Je l'ai vu dans les yeux et le comportement des gens qui m'entouraient lorsque cette décision a été rendue publique. »* *« Mieux vaut tard que jamais »*, indique, pour sa part, Thierry Mariani. *« J'aurais préféré qu'Alain Juppé le fasse plus tôt*, renchérit René Beaumont : *« Ce retrait survient peut être trop tard. »* Denis Jacquat l'approuve : *« Si Juppé avait annoncé son départ plus tôt, cela aurait pu nous éviter une situation difficile. »* Pour André Fanton, *« ce que voulaient surtout les gens, c'est un changement d'équipe »*. *« A partir du moment où on le fait, les reproches qu'ils nous adressaient n'ont plus lieu d'être »*, insiste-t-il. Pierre Mazeaud, qui n'a pas été tendre avec le premier ministre, à l'instar de certains ténors de la majorité, affirme aujourd'hui *« lui garder toute [son] estime »*. Mais, indique t-il, *« pour infléchir la politique, il faut des hommes nouveaux »*. Pour Patrick Devedjian, *« le départ d'Alain Juppé donne sa cohérence à une campagne sur le nouvel élan »*.

Olivier Darrason (UDF-PR), en situation délicate à Istres (Bouches-du-Rhône), s'interroge lui sur la pertinence du calendrier : dissolution puis changement d'équipe. *« On a un peu procédé à l'envers. Il fallait d'abord changer les hommes et dissoudre après »*. De toute façon, estime-t-il, l'impact du départ d'Alain Juppé *« dépend du sens qu'ont voulu donner les Français à leur vote. Soit, il s'agissait simplement, pour eux de dire :* « Vous nous emmerdez ». *Soit, ils veulent retourner à la case départ, réessayer les socialistes, quitte, si cela ne marche pas, à donner dans cinq ans 50 % des voix au FN ou à descendre dans la rue »*.

La personnalité du prochain chef de gouvernement, dans l'hypothèse d'une victoire de la majorité, ne fait aucun doute pour certains. *« Tout le monde pense aujourd'hui à Philippe [Séguin] »*, assure Pierre Mazeaud. Pour Olivier Darrason, *« c'est la seule hypothèse forte »*. Thierry Mariani estime que *« Philippe Séguin a aujourd'hui un créneau et suscite une vraie attente »*. Plus prudent, Bernard Carayon juge *« utile »* que *« tous les candidats pressentis à Matignon soient au gouvernement pour faire la politique du chef de l'Etat »*. Patrick Devedjian, quant à lui, plaide pour que l'identité du successeur éventuel de M. Juppé ne soit pas révélée trop vite. *« On ne sort de l'ambiguïté qu'à son détriment »*, assure-t-il. En ne levant pas le voile, indique-t-il, *« tout le monde peut y retrouver les siens »*.

Le FN ? Il n'y aura pas de *« drague »* sur le terrain, assure Thierry Mariani. *« Je suis premier. [Jacques] Bompard [le maire d'Orange] me talonne à 200 voix et le PS est 6 points derrière. Tout dépendra de l'attitude des socialistes. »* Denis Jacquat estime qu'*« il vaut mieux une bonne triangulaire que de prêter le flanc au soupçon d'accord secret »*.

Caroline Monnot et Jean-Baptiste de Montvalon

Les potentialités d'un second tour très incertain

Au vu du premier tour, gauche et droite disposent du réservoir de voix pour l'emporter, chacune, dans un peu plus de deux cents circonscriptions métropolitaines. Le sort de la future majorité parlementaire se jouera donc sur quelque cent quarante sièges très indécis

Sur la base des résultats au premier tour de scrutin des élections législatives, dans les cinq cent cinquante-cinq circonscriptions métropolitaines, *Le Monde* a établi la carte des potentialités dont disposent, pour le second tour, chacune des deux grandes coalitions de gouvernement. Cet état des lieux au lendemain du dimanche 25 mai repose sur quelques paramètres globaux et ne tient pas compte des particularités et des typologies locales. Il ne saurait donc être considéré comme un pronostic pour le second tour. Mais il est très éclairant sur les évolutions à l'œuvre dans la carte politique française : celle-ci sera, demain, beaucoup plus équilibrée et plus conforme à ses contours traditionnels. Et il fait ressortir de façon saisissante l'incertitude qui pèse sur les contours de la future majorité parlementaire. Si chacun des deux camps principalement en lice au second tour semble disposer de l'avantage dans un peu plus de deux cents circonscriptions, la situation est très indécise dans quelqua 140 circonscriptions.

CHACUN L'A SOULIGNÉ dès l'annonce des premières estimations des résultats du premier tour : les électeurs ont créé un formidable. L'analyse des potentialités de chacune des deux grandes coalitions de gouvernement, sur la base des résultats enregistrés dans les 555 circonscriptions métropolitaines, dimanche 25 mai, fait, en effet, apparaître un équilibre pratiquement parfait entre les circonscriptions où le réservoir de voix pour la gauche donne à celle-ci un avantage et celles où la droite est en position favorable. Entre ces deux blocs d'un peu plus de deux cents sièges chacun, le sort de *quelque cent quarante* sièges est indécis. C'est dire à quel point aucun des deux camps n'est assuré de l'emporter.

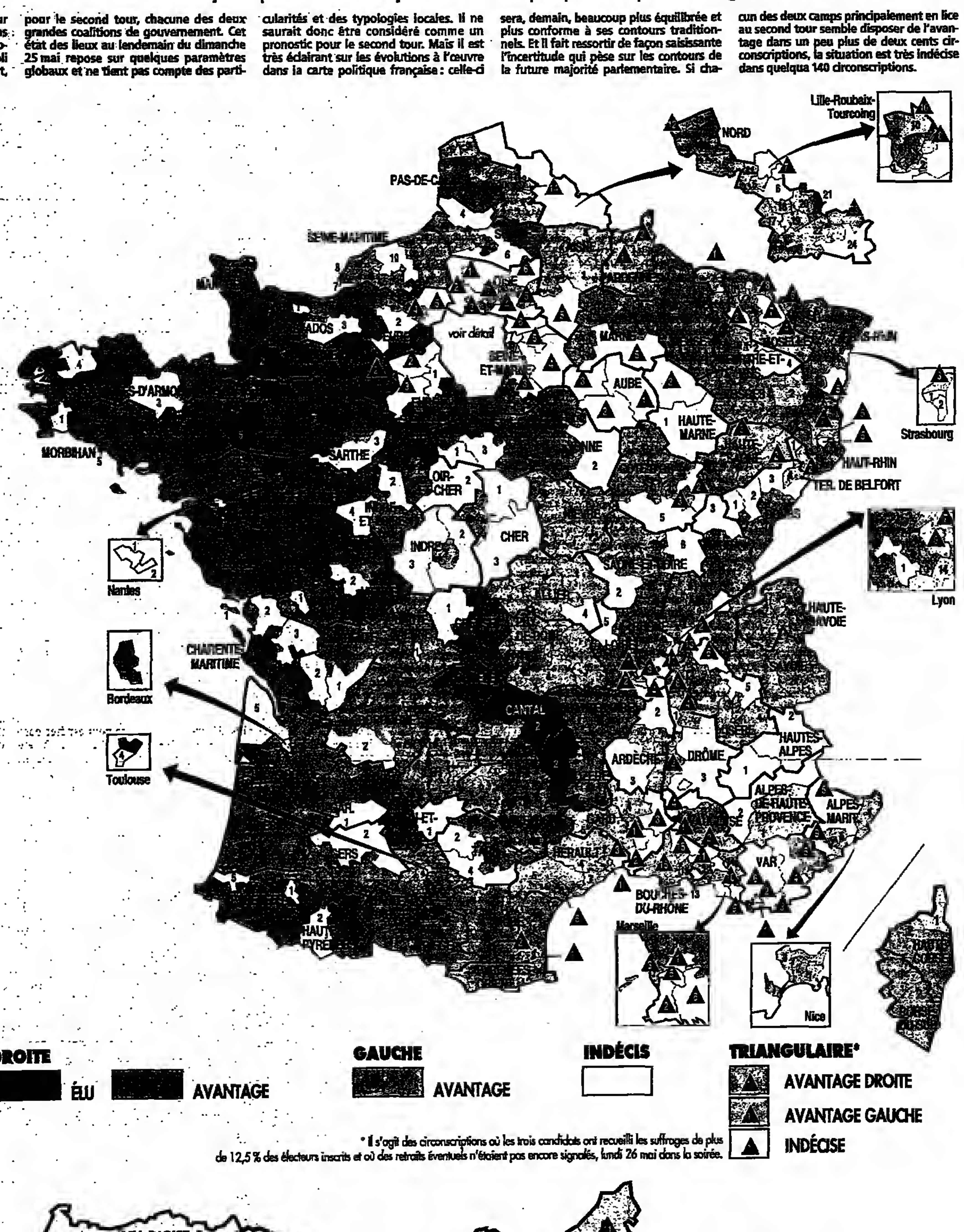
La carte établie par *Le Monde* ne saurait, en aucun cas, être considérée comme un pronostic, encore moins comme une prévision de ce qui se passera lors du second tour. Elle consiste à faire ressortir les circonscriptions et, au-delà, les zones géographiques où le rapport des forces est, sur le papier, favorable à un camp ou l'autre. Le potentiel de la gauche a été calculé en additionnant l'ensemble des voix recueillies, au premier tour, par les partis de gauche (de l'extrême gauche aux divers gauche, en passant par le PS et le PC), les voix des Verts, 50 % des voix des autres écologistes et, dans les cas de duels droite-gauche, 30 % des voix du Front national, ce qui correspond, au plan national, aux intentions de vote de second tour des électeurs frontistes mesurées durant la campagne par les instituts de sondage. Sont considérées comme indécises les circonscriptions où le potentiel de la gauche est compris entre 48 % et 52 % des suffrages.

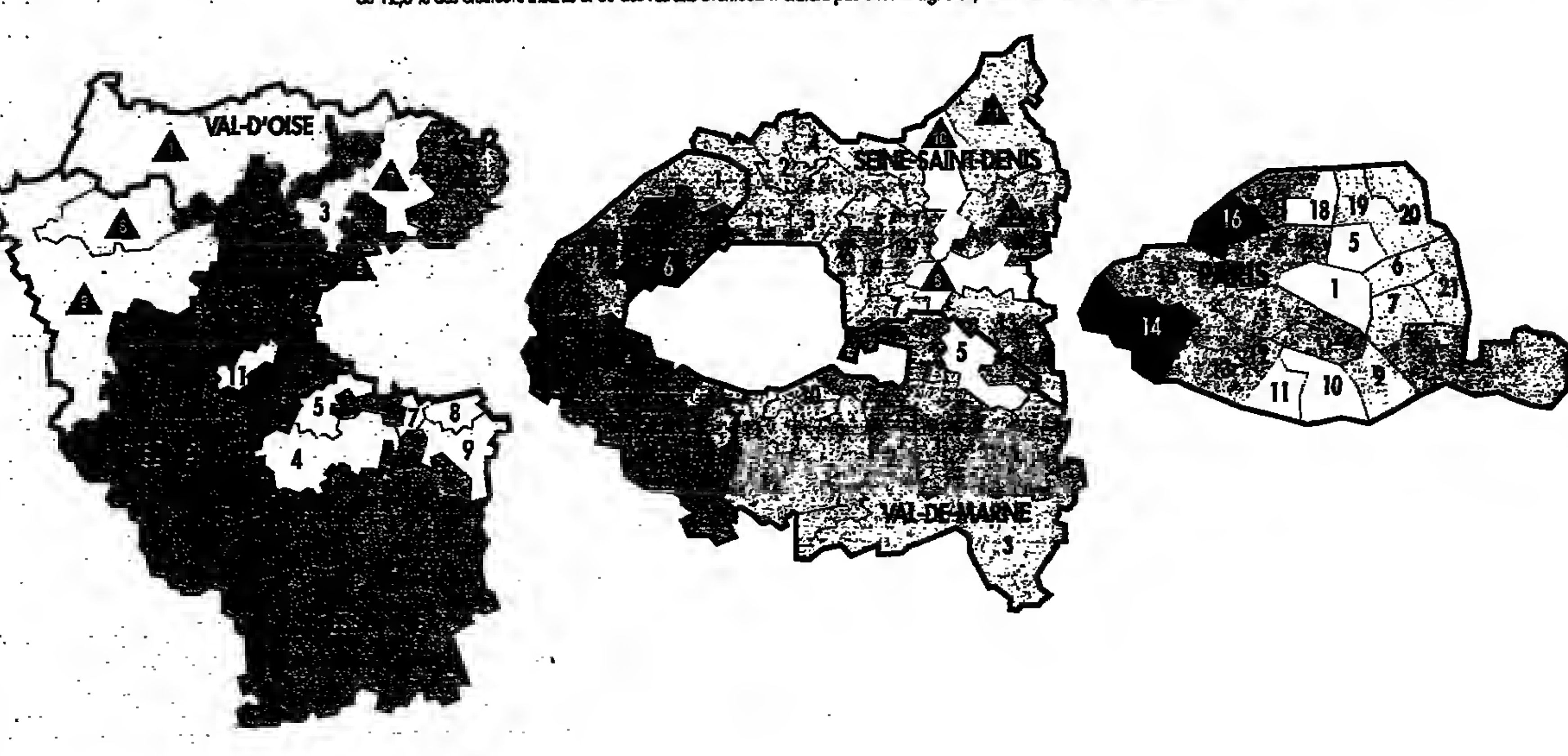
CONQUÊTES DE 1993 MENACÉES

Pour globale que soit cette analyse des résultats du premier tour, elle n'en est pas moins éclairante. A Paris, confirmant ses succès lors des municipales de 1995, la gauche dispose du potentiel nécessaire pour reconquérir les sièges du nord et de l'est de la capitale qu'elle détenait jusqu'en 1993, voire d'élargir son assise dans plusieurs circonscriptions supplémentaires. Dans la petite couronne, les Hauts-de-Seine apparaissent toujours comme un bastion de la droite et le sud du Val-de-Marne devrait confirmer son ancrage à gauche tandis que la droite paraît en mesure de résister dans le nord de ce département. En Seine-Saint-Denis, en revanche, la gauche pourrait être en mesure de rétablir une emprise contestée depuis 1993. Dans le nord de l'Essonne et dans la totalité du Val-d'Oise, où la droite avait fait une razzia en 1993, la gauche *est en situation de rééquilibrer* la représentation parlementaire de ces départements. Devenue chiraquienne en 1993, la région Ile-de-France pourrait retrouver, à l'occasion de ce scrutin, un paysage politique plus conforme à ses contours traditionnels et à ses soubassements sociologiques.

Des mouvements de même ampleur sautent aux yeux dans les grandes régions. Si la majorité semble en mesure de résister dans les marches de l'Ouest et dans le sud du Massif central, elle est menacée de perdre l'essentiel des conquêtes qu'elle avait réalisées en 1993 dans le grand Sud-Ouest. De la même manière, la gauche dispose du potentiel pour retrouver le socle de son implantation dans le nord et l'ouest de la Bretagne, d'où elle avait été presque complètement délogée. Il en est de même dans le Nord-Pas-de-Calais, dans le nord de l'Auvergne, dans le sud de la région Rhône-Alpes et dans plusieurs départements du Centre (Indre, Cher, Loir-et-Cher et Indre-et-Loire). En revanche, le terrain paraît durablement perdu en Lorraine. Au total, c'est une carte politique très équilibrée qui pourrait sortir des urnes le 1er juin.

Gérard Courtois





M. Jospin précise le « pacte de changement » qu'il propose aux Français

Le premier secrétaire du Parti socialiste estime qu'avec la cohabitation « le pouvoir se déplace vers le gouvernement et la majorité parlementaire ». Six socialistes et un radical-socialiste vont sillonner l'Hexagone afin d'épauler des candidats de gauche en mauvaise posture pour le second tour

S'exprimant mardi 27 mai sur Europe 1, Lionel Jospin a estimé que « *dans une situation de cohabitation (...) le pouvoir se déplace vers le gouvernement et la majorité parlementaire* ». Pour le premier secrétaire du Parti socialiste, « *une cohabitation sur cinq ans s'impose davantage qu'une cohabitation sur deux ans* ». « *Un président de la République et un premier ministre*, a expliqué l'ancien candidat à l'élection présidentielle, *qui cohabitent avant une échéance dont ils savent qu'elle est là non pas dans deux ans mais, en réalité, dans un an et demi parce que la campagne se fait à l'avance – presque un an –, sont déjà dans une situation de confrontation.* » En cas de victoire de la gauche, M. Jospin estime « *qu'il y aura une certaine évolution de la pratique et que le président de la République laissera ce gouvernement et cette majorité gouverner, si du moins il est attaché, comme je le crois, à la stabilité des institutions* ». Sept « *mousquetaires* » vont sillonner la France, mardi et mercredi, pour le PS et tenir une soixantaine de réunions.

VILLEURBANNE (Rhône)
de notre envoyé spécial

A mi-discours, Lionel Jospin a fait une pause pour conseiller à un auditoire échauffé par la perspective d'une victoire de la gauche au second tour des élections législatives, d'aborder cette échéance « *avec confiance, avec clarté mais sans superbe* ». Le premier secrétaire du Parti socialiste intervenait, lundi 26 mai à l'Astro-Bal de Villeurbanne (Rhône), devant 3 500 sympathisants, *venus de toute la* région ; ils n'ont pas réussi à remplir cette salle réservée plutôt aux compétitions sportives mais n'ont pas économisé leurs applaudissements. Serein, modeste dans l'appréciation d'un « *succès* » qu'il reste à « *transformer* », l'ancien candidat à l'élection présidentielle voulait donner une image de « force tranquille », en reprenant son projet d'offrir aux électeurs un « *pacte de changement* ».

« MOUVEMENT D'ATTENTE »

M. Jospin a rendu hommage à « *l'intelligence et la lucidité de la réponse apportée par le peuple français* », « *un vieux peuple avisé qu'on a voulu surprendre* ». Sans vouloir refroidir l'enthousiasme de ses militants, il a insisté sur le « *scepticisme* » des Français, mettant l'accent sur le score du Front national – qui « *à nouveau, a progressé sous la droite* » – et voyant dans « *le mouvement qui s'est amorcé vers nous* » un « *mouvement d'attente et d'exigence* ». Il a aussi estimé, comme son ami et conseiller Claude Allègre, que la gauche dispose de réserves chez les abstentionnistes du premier tour.

Après avoir vu encore dans « *ce premier tour si frappant* » la sanction d'« *un certain culte du cynisme en politique* », M. Jospin a longuement commenté, en jugeant du même coup inutile de renouveler son offre de face-à-face télévisé avant le second tour, « *l'annonce du sacrifice* » d'Alain Juppé. « *Il s'agit de dérober au vote des Français une personnalité impopulaire. (...) C'est un signe formidable de la crise et du désarroi de la majorité sortante.* » S'il estime qu'il n'y a pas de « *précédent* » à une telle décision « *dans la chronique des élections législatives de la V[e] République* », le premier secrétaire se montre encore *dubitatif* – « *peut-on les croire ?* » – et se demande « *pour quelle politique* » un tel changement de tête peut être annoncé. Ignorant Philippe Séguin, qu'il n'avait pourtant pas ménagé avant le premier tour, il a fait siffler, mardi à Villeurbanne, René Monory, Nicolas Sarkozy, Alain Madelin, et, Lyon oblige, Raymond Barre.

« *La simplicité, la cohérence, la transparence, la mesure aussi, et je dirais d'une certaine façon l'ordre, sont de notre côté au moment où la coalition RPR-UDF use d'expédients qui humainement, en plus, ne sont pas très élégants* », a lancé Lionel Jospin. Il s'est surtout efforcé, en se gardant encore une fois de tout triomphalisme, de se placer en position d'alternance, en adoptant une posture de premier ministrable décidé à populariser et à crédibiliser les propositions du Parti socialiste. Il a ainsi jugé que les critiques qui avaient été adressées à certaines d'entre elles – sous-entendu celles qui concernent le volet économique – « *ne sont pas toutes illégitimes* ». Mais, a-t-il assuré, « *nous en avons fait le vecteur d'un dialogue vivant* », à travers leur diffusion à onze millions d'exemplaires, « *un formidable exercice de démocratie de masse* ».

« FÉROCITÉ SOCIALE »

L'Europe et les conditions posées à la mise en œuvre de la monnaie unique ? « *Nous voulons donner un contenu réaliste à l'Europe pour que l'idée européenne reprenne force dans l'esprit des peuples* », a-t-il expliqué, fort d'une caution que Jacques Delors devrait lui renouveler cette semaine. La modernité ? M. Jospin s'y est montré favorable mais, a-t-il précisé, « *nous ne voulons pas de la modernité si elle s'accompagne de la férocité sociale et de l'échec économique* ». « *Pourquoi devrait-on sacrifier les acquis des moins favorisés alors qu'il s'agit sans cesse de préserver les privilèges des plus favorisés* », a-t-il réaffirmé en renouant avec sa thématique du premier tour qui l'avait amené, à Toulouse le 22 mai, à ironiser sur « *ceux qui incitent le peuple à la musculation depuis leur rocking chair* ».

M. Jospin a aussi développé l'idée de « *gouverner autrement* » en se déclarant décidé à rompre « *avec la sacralisation du pouvoir en France* » et à « *simplement respecter dans la vie publique les règles de la morale publique et privée* ». Répétant avoir tiré « *les leçons du passé* » et « *des dérives qui se sont produites* », il ainsi assuré qu'il ne s'agirait pas de gouverner « *avec la méthode (...) suivie en 1981* ». « *Nous devons tirer des leçons positives de ce que nous avons fait au pouvoir. Nous ne devons pas rompre avec la culture de la gestion, même si elle ne doit pas être synonyme d'immobilisme.* » Sur le même registre, il s'est voulu rassurant – « *il ne s'agit pas d'un bouleversement de la politique économique* » –, écartant tout retour à la politique économique de 1981, et a de nouveau placé son action dans la durée d'une législature, sur cinq ans et non sur « *cent jours* ».

Le premier secrétaire du PS a aussi plaidé pour « *une autre conception de l'Etat* », qui « *n'est pas une propriété* », une autre conception de la citoyenneté. Dans le même esprit, s'il a reparlé de l'abrogation et du remplacement des lois Pasqua-Debré, il a affirmé qu'il fallait apporter au « *problème* » de l'immigration « *nos propres réponses fondées sur nos propres valeurs* ». En présence de représentants de la gauche et des Verts, ils a aussi écarté, sans susciter d'applaudissements, tout « *droit de veto* » d'un parti de gauche sur celles des autres, en insistant sur la « *cohérence* » qui devrait être celle d'un gouvernement « *du changement* ». « *Le changement ne peut se faire qu'avec nous* », a conclu M. Jospin au terme d'un discours d'une heure. La salle en était convaincue, scandant régulièrement « *On va gagner !* ». « *Je ne l'exclus pas* », a répondu le leader socialiste, décidément très flegmatique.

Michel Noblecourt

Le PS envoie ses « mousquetaires » à travers la France

ON APPELLE cela généralement une « *task force* ». Au Parti socialiste, on a choisi une autre formule, celle d'une « *escouade de mousquetaires* ». Mardi 27 et mercredi 28 mai, six socialistes – tous favoris pour le second tour – et un radical-socialiste, non candidat, vont sillonner la France, comme l'avait fait Lionel Jospin avant le premier tour, pour tenir une soixantaine de réunions publiques et aider des candidats confrontés à des scrutins serrés. Martine Aubry (dans le Sud-Est et à Grenoble mardi), Jack Lang (à Saint-Nazaire et Marseille le même jour), Dominique Strauss-Kahn, Jean-Marc Ayrault, Catherine Trautmann et Ségolène Royal se sont vu confier cette mission par le premier secrétaire. Bernard Kouchner, porte-parole du Parti radical-socialiste, apportera aussi son concours.

En marge de cette « *escouade de mousquetaires* », d'autres dirigeants socialistes participeront, comme avant le premier tour, à des réunions publiques. Jacques Delors sera mardi 27 mai en Avignon pour soutenir Elisabeth Guigou. Pierre Mauroy, qui tenait jusqu'à deux réunions par jour avant le 25 mai, reviendra à Paris pour donner un nouveau coup de pouce à sa collaboratrice Lyne Cohen-Solal, qui affronte Jean Tiberi. Laurent Fabius se rendra mardi successivement à Caen, Tours, Dole et Bordeaux. Henri Emmanuelli sera le même jour en Haute-Loire et dans le Puy-de-Dôme.

MULTIPLICATION DES INTERVENTIONS

Cette multiplication des interventions, qui contraste avec la stratégie du premier tour centrée autour d'une présence très forte de Lionel Jospin, quitte à faire monter des critiques, étouffées par les résultats du 25 mai, sur un excès de personnalisation, a été entérinée lors d'une réunion de l'équipe de campagne lundi 26 mai. Le premier secrétaire du PS veut se tenir un peu plus en retrait, en mettant l'accent sur les interventions médiatiques, deux grandes réunions publiques – le 26 mai à Villeurbanne et le 29 mai à Lille –, et de courts déplacements, avec d'autres dirigeants de gauche comme Robert Hue, pour soutenir des candidats. Pierre Moscovici dans le Doubs et Jean-Christophe Cambadélis à Paris devraient en bénéficier.

« *Les Français ont envoyé un message politique clair. A nous de les convaincre pour qu'il soit transformé en s'ouvrant sur un véritable changement* », a souligné François Hollande, lundi 26 mai. Pour le porte-parole du PS, favori pour le second tour dans la 1[re] circonscription de Corrèze, les socialistes doivent mettre leurs propositions « *au cœur de la campagne* », notamment sur la lutte contre le chômage. Quant à M. Jospin il se ménage aussi du temps pour se préparer à gouverner si la gauche devait l'emporter le 1[er] juin.

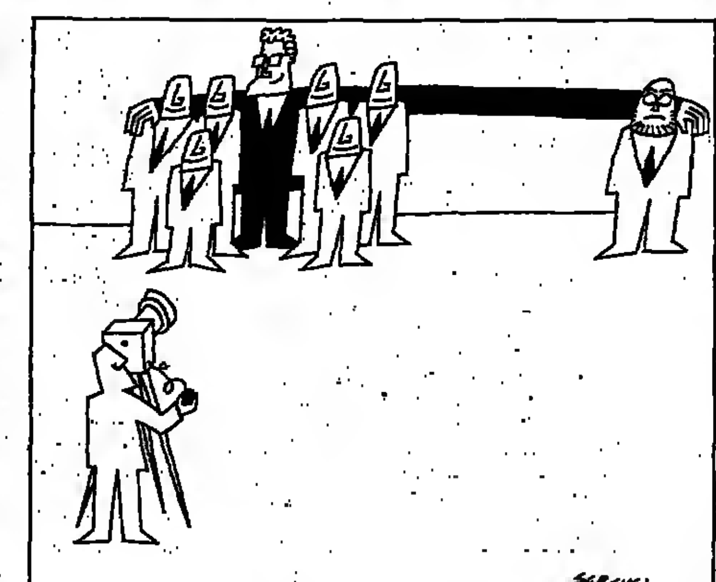
M. N.

M. Hue juge possible une entente avec le PS « sur une vraie politique de changement »

La gauche mènera campagne sans ostentation unitaire exagérée

Le Parti socialiste ne souhaite pas, avant le second tour, de manifestations unitaires spectaculaires. Lundi 26 mai, Robert Hue a indiqué solennellement *« qu'il était possible de s'entendre sur une vraie politique de changement avec le PS »*, tout en invoquant, un peu plus tard, l'*« honnêteté politique nécessaire »* des socialistes, cosignataires, le 29 avril, d'une déclaration commune.

TOUS ENSEMBLE, mais pas trop. Les formations de gauche, pour le second tour, comptent sur une *« dynamique de rassemblement »* mais jugent que chaque parti a *« son rôle à jouer »*, pour tenter de rassembler au-delà de ses propres frontières. Consciente que son électorat, le 25 mai, a d'abord voté « utile », manifestant ainsi davantage une volonté de battre la droite qu'une large adhésion, la gauche mènera une campagne de proximité, sans ostentation unitaire exagérée. Conformément aux souhaits du Parti socialiste, qui craint des effets de tribune « façon programme commun », quelques *« initiatives symboliques »* se substitueront aux meetings communs souhaités par les petites formations.



Ce sont les candidats les mieux placés pour être présents au second tour qui ont séduit, dimanche, les électeurs de gauche, laminant les petites formations radicales et « alternatives », Mouvement des citoyens (MDC) compris, à l'exception de Lutte ouvrière (LO), dont les électeurs conservent un réflexe électoral très spécifique. Le PS a profité, le premier, de cette *« vogue »*, mais les candidats communistes, bien implantés dans leurs bastions, ont aussi bénéficié de la logique du vote utile, ainsi que les candidats Verts soutenus par le PS – une configuration inédite dont les effets étaient attendus avec intérêt et inquiétude –, et les candidats du Parti radical-socialiste soutenus par le PS. Le 1er juin, 39 candidats communistes, 27 candidats radicaux-socialistes, 20 candidats Verts et... sept candidats du MDC mèneront la bataille aux côtés des socialistes.

Persuadé que la victoire se jouera dans une centaine de circonscriptions, avec un score serré, le PS laisse ses *« mousquetaires »* soutenir ses propres candidats à travers la France *(lire page 12)*. L'entourage de Lionel Jospin ne s'est pas montré favorable à des initiatives nationales unitaires : Robert Hue, Jean-Michel Baylet et Lionel Jospin n'iront pas soutenir Dominique Voynet à Dôle, comme l'avait souhaité le PRS. Seul Alain Bocquet, président du groupe communiste de l'Assemblée nationale, représentera le PCF au meeting de Lionel Jospin, jeudi 29 mai, à Lille. Ce dernier ne devrait retrouver Robert Hue qu'une fois, autour d'une *« initiative »* sur le *« terrain »* : il s'agira soit de soutenir un candidat, comme les Verts Jean-Luc Bennahmias ou Yves Cochet, soit de se déplacer dans une ville où des candidats PCF et PS voisins ont de bonnes chances de l'emporter. Un responsable national du PS devrait enfin assister à un meeting de fin de campagne de Robert Hue à Argenteuil.

De son côté, M. Hue a convoqué la presse, lundi 26 mai, place du Colonel-Fabien, pour signifier solennellement qu'il était *« possible de s'entendre sur une vraie politique de changement avec le PS »*. Socialistes et radicaux, qui considèrent que M. Hue a bien *« joué le jeu »*, ont apprécié. Ce week-end, avant même l'annonce des résultats, les socialistes Daniel Vaillant et Jean-Christophe Cambadélis ont à nouveau rencontré les communistes Pierre Blotin et Jean-Claude Gayssot, pour *« coler »* la campagne du second tour.

Le *« quadrille »* s'est accordé pour mettre en avant la déclaration commune PS-PCF du 29 avril. Le texte présente l'avantage d'avoir été signé avant le premier tour. Pour M. Hue, cette déclaration doit persuader ses électeurs que le PCF n'ira pas au gouvernement les mains vides. Pour le PS, il est un bon garde-fou des tentations qu'auraient pu avoir les communistes de réclamer, avant le second tour, les mesures précises qu'ils souhaitent voir inscrites dans un contrat de gouvernement, en cas de victoire. Malgré les souhaits des Verts, réunis le 26 mai en collège exécutif, le PS ne souhaite en effet pas ouvrir ce débat avant dimanche.

« Le succès du Front national » a toutefois conduit M. Hue à *« poser »*, lundi soir, *« la question de la nature des changements à opérer si la gauche revient au pouvoir »*. *« La gauche est en situation d'immense responsabilité »*, a expliqué M. Hue sur Europe 1. *« Je ne dis pas qu'il faut casser la baraque, mais je pense que les propositions d'un gouvernement de gauche dans les premiers jours doivent être audacieuses. »* Reprenant la déclaration du 29 avril – *« une base de travail qui n'a pas été regardée avec suffisamment de soin ou d'intérêt »* –, M. Hue a cité quelques mesures *« immédiates »* à prendre *« très très vite, dès juillet »*, comme *« l'augmentation sensible du SMIC et des pensions-retraites »* ou les 35 heures sans diminution de salaire. Et il fait appel à *« l'honnêteté politique nécessaire »* des dirigeants socialistes... De son côté, Dominique Voynet a indiqué que les Verts *« seront extrêmement vigilants pour obtenir le respect des engagements pris »*. *« Il est hors de question*, a-t-elle poursuivi, *qu'on rediscute interminablement pour savoir s'il faut passer aux 35 heures en 4 jours, deux ans ou cinq ans. »*

Ariane Chemin

A Dole, Dominique Voynet : « Ma chance, c'est ma môme, elle va avoir trois ans »

A DEUX PAS de la maison natale de Pasteur, dans le vaste quartier piétonnier de Dole (Jura), les écologistes ont vécu un dimanche fiévreux dans leur QG de la Maison Verte ; la maison de la presse voisine avait beau afficher un panneau tentateur (ou ironique ?) indiquant que *« les asticots pour la pêche sont arrivés »*, rien n'a pu détourner l'attention des militants lors d'une soirée de comptage des voix ponctuée de *« Bien ! »* et de *« Oh la, la... où est-ce qu'on va ? »*, selon que l'on recevait les chiffres de Dominique Voynet candidate des Verts, ou ceux de Jean-Etienne Normand, candidat du FN. Les scores de Gilbert Barbier, le maire de Dole et député sortant UDF, n'attirant que de sobres *« Et voilà ! Barbier plonge... »*

Vers 19 h 30, Dominique Voynet est arrivée, grande, blonde, taillée en nageuse dans un élégant ensemble sombre, tout sourire. Elle était à la fois confiante et réservée. La ville de Dole, où elle se présentait dans la troisième circonscription, a beau avoir une image de gauche, tradition catholique progressiste et mânes de Pasteur obligent, le Front national réalise des scores importants dans la région. Quand les premières estimations sérieuses sont tombées, lui donnant plus de 31 % des voix contre un peu moins de 28 % à Gilbert Barbier (UDF), député sortant, elle a soupiré : *« Mon fantasme le plus délirant, c'était que je sois au-dessus de 30 et lui en dessous de 35. Là, il est presque trop bas... »* Si l'on a pu voir, il y a longtemps, le chirurgien Barbier et l'anesthésiste-réanimatrice Voynet, convoqués ensemble pour la même urgence médicale, ils ne s'envoient pas que des fleurs depuis belle lurette. *« Nos rapports ne sont pas bons*, dit-elle. *Son argumentation, c'est de dire :* « Moi je travaille, je ne suis pas toujours fourré à la télé. » *Passe encore. Mais quand on fait circuler des tracts anonymes disant que je vais interdire la pêche, fermer l'usine Solvay, distribuer de la drogue en vente libre et qu'on ajoute :* « Vous n'allez pas voter pour une femme qui arrive en jeans au conseil municipal »*, ça passe moins. »*

« JE SUIS MOINS RUGUEUSE »

Dominique Voynet est l'une des grandes bénéficiaires de l'accord conclu entre les Verts et le PS. *« Les socialistes ont été très clairs et je crois que c'est très lié à la personnalité de mon suppléant, André Vauchez* [PS]. *J'ai eu un conflit, un malentendu avec eux en 1993 quand j'ai contribué à la défaite du socialiste, qui s'est trouvé humilié. Il est mort dans les deux ans qui ont suivi. Pour beaucoup de ses amis, c'était un peu de ma faute... Mais passé ce moment d'émotion, ils ont été contents de voir que ça redémarrait, contents de la campagne. Quant aux autres écolos... Jean Bordat* [Génération Ecologie], *c'est un copain de Barbier, il fait un score lamentable* [2,61 %], *et Jacques Fontaine* [AREV], *c'est un chasseur de prime* [0,81 %]. *Ici, on a fait une campagne bestiale : 161 communes à visiter, trois quarts d'heure par commune, c'était crevant. Mais c'est payant, le terrain. Ma chance, c'est ma môme, elle va avoir trois ans. Les gens me voyaient comme une femme énergique et dure. Depuis qu'elle est née, je suis moins rugueuse, j'aime mieux les gens. Même si, parfois, il faut savoir faire une tête au carré. Regardez les électeurs du Front, ce ne sont pas que des fachos, ce sont aussi des gens paumés qui pensent que c'est une déchéance de voter pour le Front. Mais s'il faut en passer par là pour se faire entendre... Alors, entendons-les d'abord ! »* Elle boit un verre de jus de pommes biologique et, avant de regagner Paris, s'offre une série d'interventions télévisées.

Elle est la seule parmi les candidats à profiter des largesses médiatiques dans ces proportions. A côté d'elle, les candidats hommes ont l'air un peu endormis, poussiéreux. Ce n'est pas juste, et M. Barbier le déplore, car il est difficile de lutter contre la télévision. Le grand perdant, c'est lui, dont les électeurs se sont dispersés sur de petites formations et reportés de manière très importante sur le FN : *« Si le candidat du Front n'est pas au second tour, c'est à quelques voix près. C'est fou, mais c'est comme ça. Un phénomène national... D'autant qu'il n'a pas fait campagne, on ne l'a pas vu, il sort juste pour promener son chien. Dans des petits villages où il n'y a aucune délinquance, aucun problème d'immigration, où on n'a jamais vu un étranger, les gens votent FN. Allez comprendre. C'est le discours dominant, le discours télévisuel, qui va dans la tête des gens jusque dans des campagnes où ils sont bien tranquilles. C'est désarmant. »*

C'est dire si les deux blouses blanches, qui vont s'affronter le 1er juin, sont dans un mouchoir. Dominique Voynet avance en conquérante, mais Gilbert Barbier a une réputation de redoutable finisseur.

Michel Braudeau

Les syndicats préfèrent garder le silence

LES CENTRALES syndicales se sont toutes officiellement abstenues de commenter le premier tour des élections législatives. Partagées entre leur volonté de peser dans le débat électoral et celle de préserver leur indépendance, elles devraient continuer à adopter un profil bas, jusqu'à l'issue du second tour de scrutin. En raison de la campagne électorale, les syndicats français, adhérents à la Confédération européenne des syndicats (FO, CFDT et CFTC), avaient décidé de reporter les manifestations prévues en France, mercredi 28 mai, dans le cadre de *« la journée d'action pour l'emploi et l'Europe sociale »* de la CES.

« Forte de son indépendance, la CFDT a décidé de s'inscrire dans le débat public, sur ce qui fonde sa légitimité », rappelait Nicole Notat, dans la lettre *CFDT en direct*, du mois de mai. Se refusant à faire de l'Europe un bouc émissaire, apportant son soutien à la loi Robien sur la réduction du temps de travail et défendant la réforme de la protection sociale, la CFDT s'en tient aux trois options qu'elle a affichées, au risque de provoquer l'hostilité de son opposition interne.

Dans son éditorial de *FO Hebdo*, à paraître mercredi 28 mai, Marc Blondel explique que FO *« ne fera aucun commentaire devant les résultats du premier tour et s'obstiendra d'en faire pour le second »*. *« Quel que soit le résultat final des élections législatives, les questions qui intéressent les travailleurs, actifs, chômeurs et retraités, demeurent. Elles sont mêmes, pour certaines d'entre elles, prioritaires »*, rappelle cependant le secrétaire général de FO, en guise d'avertissement.

« DÉSAVEU » POUR LA MAJORITÉ

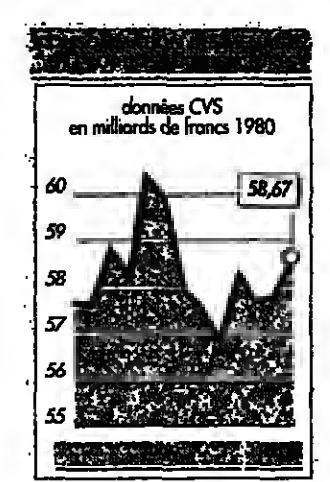
Le bureau confédéral de la CGT devait confirmer, mardi 27 mai, l'option prise par sa commission exécutive, le 6 mai, afin de *« donner de la force au social pour changer »*. La CGT s'est prononcée contre la poursuite de la politique économique actuelle. Mais la centrale de Louis Viannet n'attend pas du changement politique la solution aux problèmes posés (chômage, exclusion, services publics, etc...). L'Union départementale des Bouches-du-Rhône a appelé les salariés, mardi 27 mai, à voter contre le Front national.

Seule la Fédération SUD-PTT a estimé, lundi 26 mai, dans un communiqué, que *« ce résultat* [du premier tour] *constituait un désaveu des politiques menées par l'actuelle majorité et le gouvernement conduit par Alain Juppé »*. Selon SUD-PTT, *« le nouveau gouvernement qui sortira des urnes à l'issue du second tour devra répondre aux exigences posées par les mouvements sociaux des dernières années »*.

Alain Beuve-Méry

La consommation des ménages a progressé de 1,5 % en avril

LA CONSOMMATION des ménages en produits manufacturés a progressé de 1,5 % au mois d'avril, après 0,2 % en mars, selon l'indice publié mardi 27 mai par l'Insee. Par rapport au niveau d'avril 1996, la hausse est de 1,7 %. Limitée au champ du commerce (hors automobile, pneus, pièces détachées et produits pharmaceutiques), la hausse a été de 2,5 % par rapport au mois précédent. La consommation de biens durables est en hausse de 4,5 %, après une baisse de 0,2 % en mars. Les ventes d'automobiles sont en repli (moins 1,1 %), alors que les immatriculations avaient progressé de 1,4 % le mois précédent. Les dépenses de biens d'équipement des foyers (radios, télévisions, hi-fi, meubles, électroménager, etc.) ont progressé de 8,2 %, alors que la consommation en textile-cuir est restée quasiment stable (plus 0,1 %), après avoir augmenté de 1,2 % en mars (chiffre révisé à la hausse).



Un appel de chrétiens pour des « lois dignes » sur l'immigration

UNE QUINZAINE de prêtres, de pasteurs et de militants chrétiens, parmi lesquels le Père Christian Delorme ou Jean-Baptiste de Foucauld, ancien commissaire au Plan, ont lancé un appel en faveur d'une autre politique de l'immigration, mardi 27 mai. Ils écrivent : *« Nous chrétiens, croyons nécessaire de participer au débat électoral pour contribuer à évincer de la vie publique l'obsession mortifère de la peur de l'immigré. Notre foi nous fait reconnaître en tout étranger le visage de Jésus-Christ. » « Nous voulons une France fière de son héritage méditerranéen, bâtisseuse d'Europe, ouverte à l'Afrique, continent de la naissance de l'homme (...). Nous souhaitons des lois sur l'immigration qui soient dignes, discutées et acceptées entre et par les deux continents, qui soient fondatrices d'un ordre juridique respectueux de la libre circulation des personnes (...). Nous ne voulons pas de propos blessants, de procédures expéditives sans contrôle de la justice ou de portes d'église défoncées. »*

DÉPÊCHES

■ **CAMPAGNE OFFICIELLE : les formations politiques programmées mardi 27 mai**, dans le cadre de la campagne officielle à la radio et à la télévision, devaient être Lutte ouvrière (LO), le Parti des travailleurs (PT), le Mouvement des citoyens, le PS, Solidaires régions écologie, le Mouvement écologiste indépendant (MEI), le RPR et le Front national. Mercredi, ce seront le PCF, Solidarité écologie gauche alternative (SEGA), le PS, Initiative républicaine, l'UDF, le RPR, les Nouveaux Ecologistes-Rassemblement nature et animaux, le Parti de la loi naturelle et le Parti humaniste.

■ **ANGERS : une erreur de calcul des services préfectoraux a faussé** le résultat de la « primaire » qui opposait, dans la quatrième circonscription du Maine-et-Loire (Saumur-Sud), le RPR Jean-Pierre Pohu et l'UDF Louis Robineau, pour la succession du sortant Jean Bégault (UDF). Donné battu de 63 voix, Jean-Pierre Pohu avait annoncé son intention de se maintenir au second tour mais, dans la journée de lundi, la vérification des scores a débouché sur l'inversion du résultat, Jean-Pierre Pohu étant crédité d'une avance de 12 voix sur son rival UDF. Louis Robineau s'est donné jusqu'à mardi pour décider de son maintien ou de son retrait.

■ ***FRONT* : Le mouvement Ras l'Front souligne**, dans un communiqué publié lundi 26 mai, que *« les résultats du premier tour de ces élections législatives indiquent la progression et la banalisation du Front national »*. Il estime qu'*« il faut avant tout voter et faire voter contre un tel parti »*, mais qu'il faut aussi *« sanctionner tous ceux qui appliquent ou comptent appliquer sa politique en en reprenant les idées – comme on l'a vu avec le vote des lois Debré –, lui balisant ainsi le chemin »*.

■ **CFDT : Michel Périer devrait succéder à Pascal Renaud** comme secrétaire général de l'Union des fédérations CFDT des fonctions publiques et assimilées, le 1er juin. M. Périer a été élu par les représentants des douze fédérations qui composent cette union de fonctionnaires, dont il était secrétaire général adjoint depuis novembre 1996.

■ ***FAMILLES* : la Conférération syndicale des familles a invité les** électeurs, lundi 26 mai, à dire *« oui à la gauche »*. Elle récuse le vote pour le FN et ses idées *« contraires aux valeurs de la République »*, dont *« la mise en application en matière de protection sociale, d'éducation, de retraite, d'emploi des femmes se retournerait d'abord contre »* les électeurs.

■ **EMPLOI : selon un comptage réalisé fin mars, plus de 56 500 embauches ont été réalisées grâce au dispositif de l'ARPE** (allocation de remplacement pour l'emploi), créé fin 1995, qui permet des départs en préretraite compensés par des embauches.

JUSTICE Pour quelles raisons, Loïk Le Floch-Prigent, lorsqu'il était PDG d'Elf Aquitaine, a-t-il décidé de construire, à Leuna, dans l'ex-Allemagne de l'Est, une raffinerie ultramoderne, en association avec le groupe allemand Thyssen ? ● AU-DELÀ de considérations politiques – Helmut Kohl et François Mitterrand tenaient beaucoup à ce projet –, « Leuna 2000 » a été l'occasion pour Elf de verser plusieurs commissions occultes d'un montant total supérieur à 300 millions de francs. ● L'ENQUÊTE du *Monde* détaille ces opérations, auxquelles ont participé, en France, plusieurs intermédiaires français et allemands ● EN ALLEMAGNE, le cabinet de courtage Gradmann-Holler, présidé par Walther Leisler Kiep, à l'époque trésorier de la CDU, avait proposé de s'associer à Elf pour la construction de Leuna et la reprise du réseau de stations-service Minol.

Les déboires d'Elf dans l'ex-RDA recèlent une affaire d'Etats

A l'occasion du rachat par le groupe pétrolier d'une raffinerie à Leuna, plusieurs commissions occultes, d'un montant de plus de 300 millions de francs, furent versées. Une enquête du « Monde », aux confins de la politique et de l'argent

LE CHANCELIER Helmut Kohl avait annoncé lui-même, en 1992, le lancement du *« vaisseau amiral du développement industriel* de *l'Allemagne de l'Est »*. A Leuna, cité grise de l'ancienne RDA, proche de Leipzig, la construction, par Elf Aquitaine et le groupe sidérurgique allemand Thyssen, d'une raffinerie ultramoderne devait constituer, disait-il, la première réalisation du *« nouveau marché intérieur européen »*. *« Ceci est le grand projet franco-allemand de l'après-guerre »*, avait renchéri le patron de Thyssen. De l'autre côté de la frontière, un communiqué de la présidence d'Elf évoquait *« l'investissement franco-allemand le plus significatif depuis 1945 »*.

Cinq ans plus tard, c'est une tout autre présentation du projet « Leuna 2000 » qu'a recueillie le juge d'instruction Eva Joly, chargée de l'enquête sur les détournements commis au préjudice du groupe Elf sous la présidence de Loïk Le Floch-Prigent. Le 19 mars dernier, la magistrate interrogeait l'ancien responsable du groupe pétrolier pour les pays de l'Est, Maurice Mallet. *« A propos d'intermédiaires et de gâchis de fonds, on peut parler de la raffinerie de Leuna et des dépenses somptuaires* [qu'elle a occasionnées], déclarait M. Mallet. *C'est une de mes premières oppositions avec le président* [M. Le Floch-Prigent]. *Je pense qu'Elf a payé cette raffinerie au moins trois fois sa valeur. Cette affaire a eu lieu sous incitation politique, car il s'agissait d'un accord entre M. Kohl et M. Mitterrand et parce que M. Mitterrand avait dit qu'il fallait faire cette opération, tout en sachant qu'industriellement elle n'était pas fiable et qu'elle coûterait très cher inutilement à la société... »*

Chronique d'un désastre industriel annoncé, l'histoire de la raffinerie de Leuna comporte aussi plusieurs zones d'ombre. Derrière les milliards officiels, dont l'engagement avait été décidé par Loïk Le Floch-Prigent, plusieurs commissions occultes furent versées, suivant un circuit désormais classique : comptes suisses, sociétés-écrans, destinations inconnues. Au moins 300 millions de francs se sont ainsi évanouis des caisses du groupe pétrolier, derrière le paravent protecteur d'une transaction internationale à laquelle MM. Mitterrand et Kohl avaient donné leur aval. Ces sommes ont-elles alimenté des caisses politiques ? La réponse à cette question se trouve sans doute quelque part, dans les coulisses d'une négociation qui pourrait bien, cinq ans après, engendrer une affaire d'Etat.

En 1991, lorsque la Treuhandanstalt, l'organisme chargé des privatisations dans l'ex-Allemagne de l'Est, avait mis en vente la raffinerie de Leuna, les experts faisaient déjà la grimace. Berceau de la chimie allemande, l'usine avait produit, durant la seconde guerre mondiale, l'essence de synthèse nécessaire aux armées nazies, privées de pétrole. Mais elle n'était plus qu'un monstre de béton et de métal, au bord de la ruine. Pour la rendre plus attractive, l'idée de la Treuhand était de vendre, avec la raffinerie, les 1 043 stations-service du réseau Minol, détenteur du monopole de la distribution d'essence dans l'ex-RDA.

Chez Elf, des réticences furent émises. Le site de Leuna, à 400 kilomètres à l'intérieur des terres, rendait la raffinerie dépendante de son unique source d'approvisionnement : l'oléoduc de l'Amitié, par lequel s'écoule le pétrole russe. Les spécialistes rappelaient aussi qu'aucune raffinerie n'avait été bâtie en Europe depuis vingt ans, les besoins du continent étant déjà largement pourvus. Quant aux stations Minol, elles étaient souvent hors d'usage : les ingénieurs d'Elf estimaient que la restructuration du réseau coûterait des millions de francs.

Toutes ces objections furent balayées par Loïk Le Floch-Prigent. Au terme de deux entretiens en tête à tête avec Helmut Kohl, fin 1991, et avec François Mitterrand, début 1992, le PDG était convaincu que les enjeux politiques de la réunification allemande jouaient en sa faveur. Le projet d'Elf à Leuna servirait en outre les intérêts électoraux du chancelier, à deux ans des élections législatives. L'investissement global était estimé à 18 milliards de francs, mais l'Etat allemand verserait d'importantes subventions pour aider le projet. Le 23 juin 1992, un mois avant la signature de l'accord définitif avec la Treuhand, M. Le Floch-Prigent tablait, devant le conseil d'administration d'Elf, sur le versement d'une aide globale de 2 milliards de marks (6,6 milliards de francs), et justifiait l'importance de la somme par *« le poids des considérations politiques, électorales notamment, qui entourent le projet »*.

Est-ce pour éprouver le poids de ces *« considérations politiques »* ? A une semaine de la signature du contrat, c'est en se recommandant d'un *« conseiller »* d'Helmut Kohl, Walther Leisler Kiep, qui n'était autre que le trésorier de l'Union chrétienne-démocrate (CDU), que les émissaires d'une société d'assurances allemande proposaient à Elf la création d'un *« cabinet de courtage conjoint »* pour assurer les équipements de Leuna (*lire page 15*). Loïk Le Floch-Prigent semblait alors prêt à tout pour concrétiser son projet. Etait-ce par nécessité politique ou, plus simplement, pour donner corps à ses rêves d'expansion ? Sans doute les deux à la fois. Alors qu'il avait souligné, lors du conseil d'administration du 23 juin 1992, que des *« consignes de fermeté »* avaient été données aux négociateurs du groupe, et qu'il n'était nullement question d'acquérir *« plus de 33 % »* de la raffinerie, le contrat final, signé le 23 juillet 1992, ne devait mentionner aucune des *« garanties »* jusqu'alors exigées par Elf pour s'engager.

Le risque majeur pour le groupe pétrolier était contenu dans une clause de l'*« accord de coopération »* confidentiel passé le même jour avec Thyssen, qui était censé détenir un tiers de la future raffinerie. Le texte – dont *Le Monde* détient une copie – stipulait en effet que, dans les trois années suivant la mise en service de la raffinerie, le groupe allemand aurait *« le droit de vendre, en partie ou en totalité »*, ses parts, Elf étant alors *« obligé de les acheter »*, en reversant à Thyssen non seulement sa part du capital (33 %), mais aussi le tiers des subventions perçues. Cette clause exorbitante, qui menaçait Elf de devoir assumer seul le risque financier, fut dissimulée au conseil d'administration du groupe pétrolier. Ses membres n'en prirent connaissance que deux ans plus tard, lorsque le successeur de M. Le Floch-Prigent, Philippe Jaffré, entreprit de renégocier avec la Treuhand les conditions du contrat. Au cours de la séance du 14 février 1994, l'un des administrateurs souligna que c'était *« la première fois que le conseil* [disposait] *d'éléments détaillés sur le contenu et les risques du projet et qu'il lui* [était] *demandé d'en délibérer sur le fond »*...

L'opération « Leuna 2000 » comporta d'autres secrets. Le 17 mars 1992, ainsi que l'établit le document reproduit ci-contre par *Le Monde*, Alfred Sirven ordonnait, en qualité de président de la filiale suisse Elf Aquitaine international (EAI), le paiement de 28 millions de francs à une société de Fribourg (Suisse) baptisée Internamat. La somme était destinée à rémunérer une *« étude »* consacrée à *« l'inventaire de l'ensemble du patrimoine des sociétés rachetées dans le cadre de l'opération Minol »* et aux *« valorisations de ces patrimoines »*. Aujourd'hui dissoute, la société Internamat était déjà apparue dans le cours de l'enquête de Mme Joly, à propos d'opérations immobilières du groupe Elf, portant notamment sur des terrains au Bourget. Tout indique qu'elle a, cette fois, servi à faire transiter une commission dont la destination n'est pas connue, et dont le dossier allemand n'est peut-être que le prétexte.

Le 5 avril dernier, une perquisition du juge genevois Paul Perraudin au siège de la société fiduciaire *Orgafid*, à Lausanne, qui gérait Internamat, avait en effet permis la découverte d'un document édifiant : *une lettre du chef de l'Etat* congolais, Pascal Lissouba, datée de l'été 1996, et réclamant, face à la *menace des enquêtes judiciaires en* France et en Suisse, la remise *« au porteur »* de tous documents relatifs à *Internamat*. La saisie de cette lettre, qui établit un lien entre la société de Fribourg et le président Lissouba, avait provoqué l'inquiétude des Congolais, au point que leur ministre des affaires étrangères avait alors sollicité en urgence une audience auprès de son homologue français, Hervé de Charette...

Toute l'enquête de Mme Joly semble le démontrer : sous couvert de commissions à des personnalités étrangères, les plus grosses opérations d'Elf à l'étranger ont favorisé la mise en place d'un système de détournement. L'affaire allemande ne déroge pas à cette règle. Jeudi 22 mai, une seconde perquisition au cabinet Orgafid a permis aux enquêteurs suisses d'emporter douze cartons de documents, cette fois-ci relatifs à une société de l'intermédiaire André Guelfi, dénommée Nobleplac et immatriculée au Liechtenstein. C'est par les comptes de cette société que sont passées, en 1992 et en 1993, deux commissions occultes, dont le montant avoisine 300 millions de francs. Parmi les dossiers saisis figure un contrat d'assistance et de lobbying, signé le 21 septembre 1991 avec la Société nationale Elf Aquitaine (SNEA) et consacré au dossier est-allemand. Paraphé par Alain Guillon pour Elf et, pour Nobleplac, par le dirigeant d'Orgafid, Roland Trachsel, ce contrat prévoyait une rémunération de 256 millions de francs.

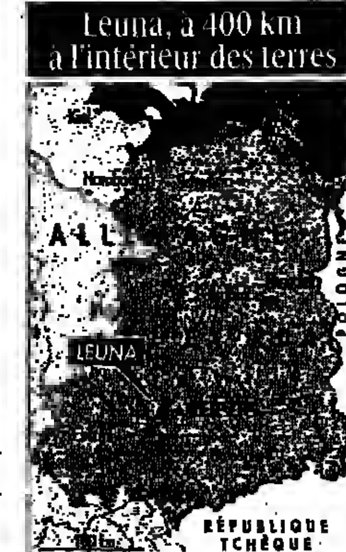
Les documents bancaires attestent le virement de cette somme, dans les derniers jours de 1992, sur le compte de Nobleplac à la Handelsfinanz Bank de Genève. De là, le 24 décembre, 36 millions de francs furent virés au profit d'une société dénommée Showfast, les 220 autres millions au profit d'une société intitulée Stand by Esta, toutes deux immatriculées à Vaduz, au Lichtenstein. Plusieurs témoins de cette opération ont affirmé au *Monde* que les ordres de virement avaient été transmis par un intermédiaire alors sous contrat avec Elf, au titre de conseiller à la direction du *raffinage*, Hubert Le Blanc-Bellevaux. Selon les mêmes sources, les deux sociétés récipiendaires dissimulaient, l'une le même M. Le Blanc-Bellevaux, l'autre l'homme d'affaires allemand Dieter Holzer, résident monégasque et animateur d'une association franco-germanique qui semble avoir joué un rôle-clé en marge des négociations pour le rachat de Minol. *« Je ne suis qu'un simple intermédiaire et n'ai joué aucun autre rôle dans cette affaire »*, nous a déclaré, par téléphone, le 21 mai, M. Le Blanc-Bellevaux. Le profil de ces deux intermédiaires, évoluant, en France et en Allemagne, dans les entourages de partis politiques, peut accréditer l'hypothèse de transferts de fonds au profit de personnalités.

Les pièces saisies à Lausanne devraient aussi permettre de suivre le cours des 13 millions de deutschemarks versés au mois de juin 1993 sur un autre compte de la société Nobleplac, ouvert celui-là à la CBI-TDB Union bancaire privée de Genève. Cette somme a été virée – à la demande d'Elf – par le groupe Thyssen au profit de la société de M. Guelfi, officiellement pour acheter une *« étude technique »* sur le projet de raffinerie. Cette étude n'aurait été, en réalité, qu'une simple traduction en allemand d'un document existant, rédigé en anglais. La traduction aurait été effectuée à Lausanne, dans les bureaux d'Orgafid.

Le 4 avril, M. Guelfi avait indiqué à Mme Joly avoir ordonné, après réception des 13 millions de marks, des virements *« au profit des personnes qu'on* [lui avait] *désignées »*. Là encore, Nobleplac, comme son nom le laisse entrevoir, joua le rôle d'une plaque tournante. Si M. Guelfi conserva pour lui-même 1,1 million de marks, un virement de 2,5 millions de marks fut effectué au profit d'un intermédiaire, intervenu dans le cadre du contrat de lobbying signé avec Elf, qui pourrait être Dieter Holzer ; 1,1 million de marks furent dirigés vers la société-écran Fimalac, qui, selon certaines sources suisses, dissimulerait les intérêts d'un homme politique français de la majorité ; enfin, plus de 8,17 millions de marks furent transférés sur le compte 57007 SA dont l'ayant droit est Alfred Sirven. Ce même compte avait déjà recueilli une partie de la commission versée par Elf lors d'une opération au Venezuela (*Le Monde* du 8 et du 18 avril).

Ces montants, avancés par le quotidien suisse *L'Agefi* (daté 30 avril), sont aujourd'hui corroborés par les pièces détenues par le juge Perraudin. Ils doivent être intégrés aux sommes clandestinement extraites des caisses d'Elf, durant la phase de négociation avec l'Allemagne. L'accord passé avec Thyssen prévoyait en effet le remboursement des 13 millions de marks versés à Nobleplac, au titre des *« avances »*. La somme fut donc incluse dans la transaction réalisée avec le groupe sidérurgique allemand, qui perçut au total 126 millions de marks (416 millions de francs) pour sa sortie du projet Leuna. Trois ans après, plusieurs témoins l'assurent : une copie de la fameuse *« étude technique »* a été versée aux archives du groupe Elf. Mais elle ne semble pas avoir été saisie lors de la perquisition conduite le 15 mai au siège du groupe...

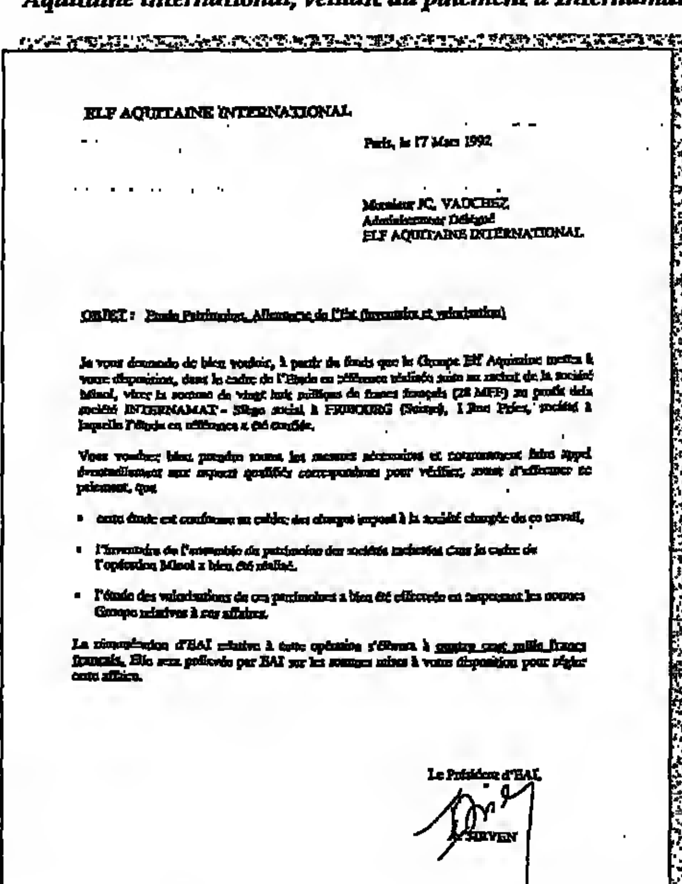
Hervé Gattegno



Leuna, à 400 km à l'intérieur des terres

Le risque majeur était contenu dans une clause de l'accord confidentiel passé avec Thyssen qui restera dissimulée au conseil d'administration

Quand Alfred Sirven, président de la filiale suisse Elf Aquitaine international, veillait au paiement d'Internamat.



ELF AQUITAINE INTERNATIONAL

Paris, le 17 Mars 1992

Monsieur J.C. VAUCHEZ
Administrateur Délégué
ELF AQUITAINE INTERNATIONAL

OBJET : [illegible]

[illegible]

Le Président d'EAI

A. SIRVEN

Les deux artisans du montage financier secret

« 007 ». C'est ainsi qu'était surnommé, à la tour Elf, Hubert Le Blanc-Bellevaux, en raison de ses manières mystérieuses et de sa propension au secret. Intermédiaire sous contrat avec Elf, cet ancien énarque, curieusement radié du corps des administrateurs civils, poussait la discrétion jusqu'à refuser d'afficher son nom sur la porte de son bureau. *« Même le plan de sécurité de l'étage ne mentionnait que ses initiales »*, se souvient un ancien cadre d'Elf. Ayant dirigé la banque Gadouin et de développement industriel et commercial (Gadic), tombée en faillite en 1980, M. Le Blanc-Bellevaux avait été recruté à Elf par Alfred Sirven, alors directeur chargé des « affaires générales » au côté de Loïk Le Floch-Prigent.

Les deux hommes s'étaient connus en Normandie, au début des années 80 : M. Sirven était alors directeur du personnel de Moulinex, et M. Le Blanc-Bellevaux l'un des proches de l'ancien ministre Michel d'Ornano – dont il fut le directeur de campagne, aux élections législatives de 1986 – et du président (UDF-PR) du conseil général de Basse-Normandie, René Garrec. C'est ce dernier qui, nommé à la tête de l'Association technique d'importation charbonnière (ATIC), en 1986, le recruta comme conseiller, l'introduisant ainsi dans le monde du commerce des matières premières.

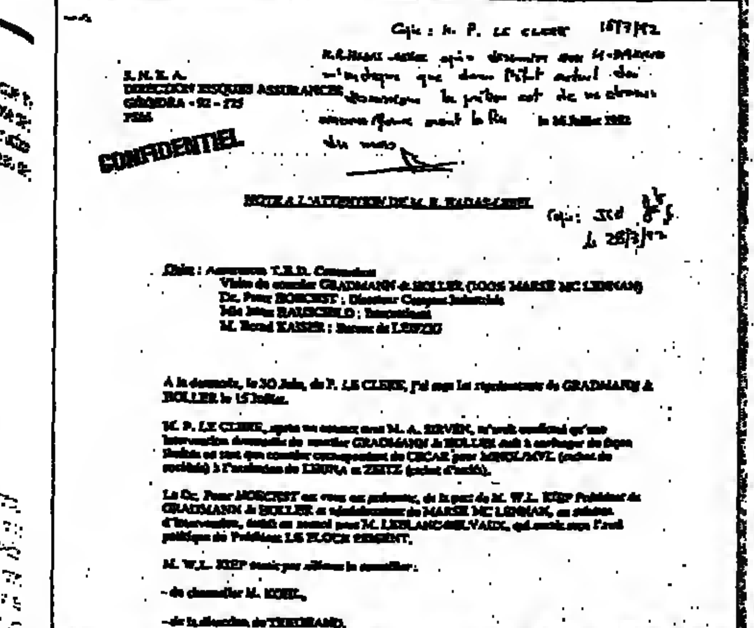
Devenu un *« intermédiaire professionnel »*, comme il se définit lui-même, M. Le Blanc-Bellevaux – qui parle un allemand courant – s'est rapproché de l'association Euro-Alliance, fondée en Allemagne, puis implantée à Paris, par l'homme d'affaires allemand Dieter Holzer, et dont l'objet consiste à *« promouvoir les relations politiques et économiques entre la France et l'Allemagne, au moyen de rencontres de personnalités reconnues dans le monde politique et patronal »*. Si le discret M. Le Blanc-Bellevaux a néanmoins joué un rôle visible dans la négociation d'Elf en Allemagne – il était l'un des animateurs de la *« task force »* d'une vingtaine de techniciens et ingénieurs d'Elf, basés au quatrième étage de l'ambassade de Hongrie à Berlin –, M. Holzer, lui, n'est jamais apparu publiquement. A en croire plusieurs témoins de l'affaire, les deux hommes auraient été les principaux artisans du montage financier secret du dossier Leuna.

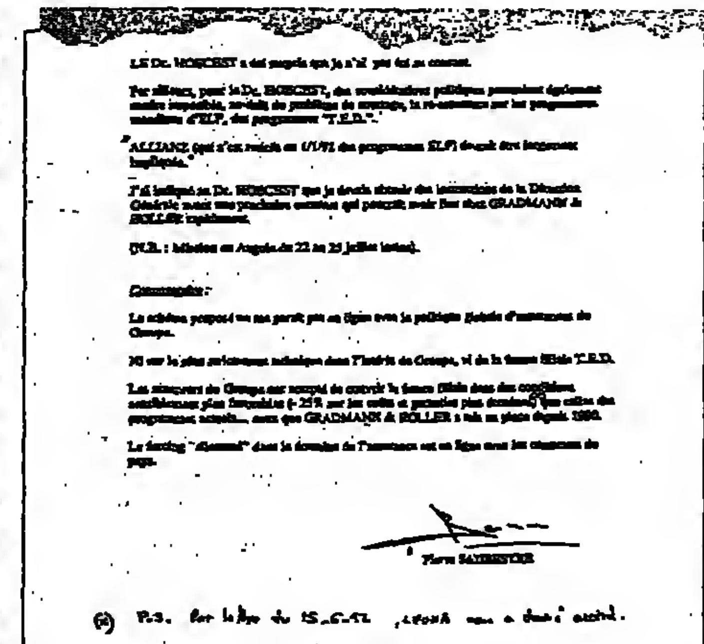
« HONORABLE CORRESPONDANT »

C'est sans doute sa connaissance des détails les moins publics de l'affaire qui permit à M. Le Blanc-Belleveaux, après le remplacement de M. Le Floch-Prigent par Philippe Jaffré, au mois d'août 1993, de voir son contrat avec Elf prolongé, au titre de *« chargé de mission »*. Il n'aurait quitté le groupe pétrolier qu'à la fin de 1995, soit lorsque la renégociation du contrat avec les Allemands était achevée.

Jadis proche du chef conservateur bavarois Franz Josef Strauss, M. Holzer est connu, en Allemagne, pour ses relations amicales avec l'actuel premier ministre du Land de Bavière, Edmunt Stoiber. Ancien consul au Liban, il est toujours titulaire d'un passeport diplomatique de ce pays, et est souvent décrit comme un *« honorable correspondant »* des services secrets allemands. Son épouse, qui fut traductrice assermentée auprès des tribunaux de la Sarre, est non seulement une cousine du président libanais Amine Gemayel, mais aussi la responsable de la société Delta International Trading, qui exerce, depuis la principauté de Monaco – où le couple jouit du statut de résident – l'activité d'*« intermédiaire non spécialisé dans le commerce »*. Jusqu'en 1989, Dieter Holzer dirigeait lui-même une société, Delta International, dont le siège était situé à Querschied, sa ville natale, dans une rue qui porte son nom *(Holzerstrasse)*. Il avait fondé des filiales au Liechtenstein, aux Philippines et en Afrique du Sud. Sollicité le 22 mai, M. Holzer a fait savoir qu'il était disposé à répondre aux questions du *Monde* sur son rôle dans le dossier Leuna, mais qu'il se trouvait actuellement en déplacement.

H. G.





La note confidentielle de M. Saubestre à M. Hadas-Lebel après son entrevue avec les représentants de Gradmann-Holler.

Quand le trésorier de la CDU voulait s'associer avec Elf

LA NOTE est classée *« confidentiel »*, comme à peu près tout ce qui touchait, au cours de l'année 1992, le projet Leuna-Minol au sein du groupe Elf. Signée par le directeur du département risques-assurances d'Elf Aquitaine, Pierre Saubestre – aujourd'hui décédé –, elle relate l'entrevue accordée, le 15 juillet 1992, aux représentants d'un cabinet de courtage allemand, Gradmann-Holler, venus proposer une association. Le 15 janvier précédent, la Treuhandanstalt, l'organisme chargé des privatisations dans l'ex-Allemagne de l'Est, avait signé un accord de principe désignant le consortium *« TED »* – formé par Thyssen, Elf et la société de vente au détail DSBK – pour la reprise du réseau de stations-service Minol et de la raffinerie de Leuna. Le cabinet Gradmann-Holler, qui était déjà le courtier de la raffinerie de Leuna, cherchait à se rapprocher de son futur acquéreur.

Le texte de la note que publie *Le Monde*, adressée à Raphaël Hadas-Lebel, alors secrétaire général d'Elf, montre clairement que le projet de *« création d'un cabinet de courtage conjoint »* entre les courtiers allemands et la future société d'exploitation de Leuna avait, dès avant cette rencontre, reçu le soutien de plusieurs des conseillers de M. Le Floch-Prigent chargés du dossier Leuna-Minol : l'intermédiaire Hubert Le Blanc-Bellevaux, l'adjoint au directeur du raffinage, Pacifique Le Clere, et l'homme de confiance du PDG d'Elf, Alfred Sirven. On comprend, dans ces conditions, que le chef de la délégation allemande, Peter Hoechst, ait pu être *« surpris »* que le directeur des assurances d'Elf n'ait *« pas été au courant »* d'un projet qui avait déjà été présenté aux dirigeants de Leuna...

UN « PARRAINAGE » POLITIQUE

Toujours selon la note de M. Saubestre, les émissaires allemands se seraient prévalus, à huit jours de la signature du contrat final entre la Treuhand et le consortium TED, non seulement de l'*« aval politique »* de M. Le Floch-Prigent, mais encore de l'influence de leur propre président, Walther Leisler Kiep, présenté comme le *« conseiller »* à la fois du chancelier Kohl et de la direction de la Treuhand. La personnalité de M. Kiep, ancien leader de l'Union chrétienne démocrate (CDU) à Hambourg, et ancien trésorier national du parti de M. Kohl, pouvait accréditer le soupçon d'un *« parrainage »* politique de ce projet. En 1991, Walther Leisler Kiep, convaincu d'avoir organisé, entre 1971 et 1981, le financement illégal de la CDU, avait été condamné par la justice allemande à une amende de 675 000 deutschemarks (2,2 millions de francs). Mais, un an plus tard, cette condamnation avait été cassée pour vice de procédure. Si bien que, en juillet 1992, lorsque les émissaires de Gradmann et Holler se rendirent à la tour Elf, M. Kiep était toujours trésorier de la CDU. Il ne devait abandonner cette charge qu'au mois d'octobre suivant. Quatre ans plus tard, son nom devait être mêlé à un nouveau scandale outre-Rhin, lorsqu'au mois de décembre 1996 les services fiscaux allemands perquisitionnaient à son domicile, pour les besoins d'une enquête sur un réseau d'intermédiaires proches de l'ancien leader bavarois Franz Josef Strauss (décédé le 3 octobre 1988).

Ce parrainage à double tranchant semble en tout cas s'être avéré insuffisant pour convaincre M. Saubestre. Prudent, M. Hadas-Lebel lui avait recommandé – *« après discussion avec M. Darmois »*, chef de cabinet de M. Le Floch-Prigent – de *« ne donner aucune réponse avant la fin du mois »*, c'est-à-dire avant la signature de l'accord définitif avec la Treuhand, qui fut conclu le 23 juillet. Le 11 août, la réponse tombait, sous la forme d'une note d'Alfred Sirven adressée à MM. Saubestre et Le Clere : *« Veuillez noter que les assurances de nos nouveaux établissements en Allemagne devront s'inscrire dans la politique générale du groupe dans ce domaine. Il est probable que nous rencontrerons quelques difficultés tenant aux habitudes et aux relations d'affaires des Allemands. Nous en discuterons à la rentrée. »*

H. G.

La saga de la raffinerie de Leuna

● **Juin 1991** : la Treuhandanstalt, organisme chargé des privatisations dans l'ex-Allemagne de l'Est, annonce son intention de trouver un acquéreur pour le réseau de stations-service Minol et la raffinerie de Leuna.
● **21 septembre 1991** : signature d'un contrat de lobbying entre la direction du raffinage d'Elf et la société de l'intermédiaire André Guelfi, Nobleplac, immatriculée au Liechtenstein.
● **9 octobre 1991** : Elf, associé avec deux groupes allemands, Thyssen et DSBK, se porte candidat.
● **15 janvier 1992** : la Treuhand signe avec le consortium franco-allemand un accord de principe.
● **17 mars 1992** : Alfred Sirven ordonne le versement, par Elf Aquitaine International (EAI), de 28 millions de francs au profit de la société suisse Internamat, en paiement d'une *« étude »* consacrée à l'opération « Minol ».
● **23 juin 1992** : Loïk Le Floch-Prigent présente le projet au conseil d'administration du groupe Elf Aquitaine.
● **23 juillet 1992** : l'accord définitif est signé avec la Treuhand par Loïk Le Floch-Prigent et Dieter Vogel, le PDG de Thyssen. Il prévoit, outre la reprise de Minol, la construction d'une raffinerie d'une capacité de 10 millions de tonnes par an, dont le chantier doit être achevé en 1996. Le consortium prévoit l'investissement de *« plus de 6 milliards de deutschemarks »* (20 milliards de francs). Thyssen doit en assumer un tiers, Elf devant par ailleurs trouver un troisième partenaire.
● **23 juillet 1992** : en même temps que le contrat, Elf signe avec Thyssen un *« accord de coopération »* qui permet au groupe allemand de se retirer du projet une fois le chantier de la raffinerie achevé, en obtenant le reversement de la part de capital investie ainsi que des subventions versées par l'Etat allemand.
● **4 septembre 1992** : la Communauté économique européenne (CEE) donne son aval au contrat signé entre la Treuhand et le consortium (TED).
● **5 août 1993** : Philippe Jaffré succède à Loïk Le Floch-Prigent à la tête du groupe Elf Aquitaine.
● **9 février 1994** : Philippe Jaffré rencontre Brigit Breuel, présidente de la Treuhand, afin de renégocier l'engagement d'Elf.
● **28 mars 1994** : un nouvel accord est conclu entre la Treuhand et Elf Aquitaine. Il prévoit qu'en cas de retrait de Thyssen les 33 % que détenait le groupe allemand seront repris par la société chimique allemande Buna GmbH. Un accord est conclu avec trois sociétés russes sur l'acquisition de 24 % des parts de la raffinerie de Leuna.
● **25 mai 1994** : les travaux débutent sur le chantier de Leuna.
● **18 août 1994** : le parquet de Paris ouvre une information judiciaire sur l'affaire Elf-Bidermann.
● ***16 octobre 1994*** : *élections législatives en Allemagne.*

L'OCDE veut criminaliser les pratiques de pots-de-vin

A LA VEILLE de l'assemblée annuelle de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), les 26 et 27 mai à Paris, les vingt-neuf pays membres sont parvenus à adopter une recommandation visant à limiter les pratiques de corruption des fonctionnaires étrangers. Cet accord est une étape importante dans un processus lancé au château de La Muette, en 1994, qui devrait trouver son aboutissement avant la fin de l'année avec la signature d'une convention internationale. Le but d'une telle convention est de bannir – plus précisément, de considérer comme un délit *« criminel » (criminal offense)* – les pots-de-vin versés à des fonctionnaires étrangers en vue de l'obtention d'un contrat.

La recommandation de mai 1997 n'ayant pas force contraignante sur les pratiques des Etats membres, ces derniers sont invités à modifier rapidement leurs législations nationales. Ils devront, avant avril 1998, proposer à leur Parlement de nouvelles bases de législation, qui devront être adoptées avant décembre de la même année.

Le sujet, en apparence technique, a donné lieu à un véritable bras de fer entre les Etats-Unis et l'Europe. Les premiers exigeaient des autres pays industriels qu'ils punissent immédiatement la corruption des fonctionnaires étrangers. Les seconds, estimant sans doute qu'on ne peut modifier radicalement en un jour les pratiques du monde des affaires, demandaient qu'une conférence internationale soit organisée sur le sujet, afin de concevoir les moyens d'une mise en œuvre simultanée des nouvelles législations. Ils justifient la nécessité de cette simultanéité par le fait qu'en matière de corruption il suffit qu'un seul Etat soit plus laxiste que les autres pour que les règles de la concurrence deviennent déloyales.

Lundi 26 mai, Américains et Européens se déclaraient satisfaits : les premiers d'avoir vu reconnaître le principe de la pénalisation de la corruption d'agents publics étrangers ; les seconds d'avoir obtenu une intensification de la réflexion sur l'éthique dans le service public, qui aboutira, en novembre, à l'organisation d'un colloque international.

Les Etats-Unis sont, à l'heure actuelle, le seul pays membre de l'OCDE doté d'une telle législation. L'impact de l'affaire Lockheed avait, en 1977, été tel que le Congrès américain avait adopté le *« foreign corrupt practices act »*. Le constructeur d'avions américain avait été reconnu coupable d'avoir versé des millions de dollars de pots-de-vin à des personnalités européennes, sud-américaines et japonaises pour doper ses ventes d'avions de combat.

D'autres pays de l'OCDE disposent de lois suffisamment vagues pour y inclure les fonctionnaires étrangers. D'autres encore, comme la France, répriment seulement la corruption de fonctionnaires nationaux, les pots-de-vin versés à l'étranger s'inscrivant facilement sous le registre fiscal des *« frais commerciaux extérieurs »*. Certains Etats, comme l'Allemagne, vont jusqu'à autoriser explicitement la déductibilité fiscale des pots-de-vin versés à l'étranger. Dans tous ces pays, des affaires de corruption transnationales défrayent régulièrement la chronique. Ainsi, par exemple, les hélicoptères italiens Agusta achetés en 1988 par la Belgique avaient-ils coûté son poste, en 1995, au secrétaire général de l'OTAN, Willi Claes, impliqué alors qu'il était ministre belge de l'économie.

La recommandation contre la corruption risque de se heurter à la pesanteur des habitudes

Les Etats-Unis ont beau vilipender régulièrement leurs partenaires, ils n'ont toujours pas réussi à faire éliminer les pratiques de pots-de-vin. Le gouvernement de Washington affirme qu'en deux ans les entreprises américaines ont perdu l'équivalent de 45 milliards de dollars de contrats, en raison des pratiques de leurs concurrents étrangers. Mais c'est pourtant une firme américaine, IBM, qui se voit aujourd'hui – *via* sa filiale de Buenos Aires – accusée d'avoir versé 37 millions de dollars de pots-de-vin à des responsables argentins pour assurer l'informatisation du réseau de la banque centrale.

Depuis plusieurs décennies, la plupart des grands contrats internationaux d'infrastructure, d'équipement ou de défense se négocient avec des taux de commission importants, avoisinant parfois les 10 %. La pratique nuit, bien sûr, à la crédibilité des pouvoirs publics en présence de part et d'autre, mais aussi aux performances économiques des Etats, car elle renchérit artificiellement le coût des projets. Dans un tel contexte, la recommandation de l'OCDE contre la corruption internationale est certes une avancée, mais la pesanteur des habitudes prises permet de s'interroger sur sa portée réelle.

Françoise Lazare



DÉPÊCHES

■ **JUSTICE : le procès de six Français accusés d'appartenance à un commando de l'ETA s'est ouvert**, *lundi 26 mai, devant* la cour d'assises spéciale de Paris. Ce commando aurait commis une vingtaine d'attentats en Espagne, de 1978 à 1989, tuant trente-huit personnes. Les six accusés avaient été interpellés après l'arrestation à Séville, le 2 avril 1990, du chef du commando, Henri Parot, qui purge actuellement en Espagne des peines correspondant à plusieurs milliers d'années de prison.

■ **ELF : une enquête préliminaire a été ouverte par le parquet de Nanterre** pour déterminer l'origine des documents saisis, vendredi 16 mai, lors d'une perquisition, par les juges Eva Joly et Laurence Vichnievsky au siège du groupe Elf. Il s'agit d'établir comment des pièces issues d'instructions en cours ont pu se retrouver entre les mains d'un membre de l'entreprise.

■ **RG : le Syndicat des commissaires et hauts fonctionnaires de la police nationale a saisi** le bâtonnier de l'Ordre des avocats de Paris à la suite des déclarations de Me Arnaud Montebourg mettant en cause le *« comportement illégal et antirépublicain »* des renseignements généraux dans l'affaire des HLM de Paris.

■ ***FAITS DIVERS* : un bébé d'un mois a été tué par deux jagdterriers**, dimanche 25 mai, à Dugny-sur-Meuse, près de Verdun. Les deux chiens sont entrés dans la maison et se sont attaqués au nouveau-né, installé sur un canapé pour dormir. C'est le père du bébé qui a découvert le drame.

■ **Une fillette de neuf ans a été grièvement blessée par un pitbull** dimanche 25 mai, près de Bordeaux. Son oncle a lui aussi été attaqué par l'animal lorsqu'il a tenté de lui faire lâcher sa victime.

■ **RELAXE : la cour d'appel d'Aix-en-Provence a confirmé**, lundi 26 mai, la relaxe du conseiller général (div.d.) du Var, Joseph Sercia, prononcée le 17 novembre 1996 par le tribunal de grande instance de Toulon dans l'affaire des incidents qui avaient troublé, en 1993, une réunion électorale du député Yann Piat (UDF-PR), assassinée en février 1994.

Les accusations de corruption contre l'OM s'enlisent à l'audience

Bernard Tapie stigmatise la presse et le juge Philipon

Dans le procès des comptes de l'OM, la journée du 26 mai restera celle des dénégations. Tant l'ancien entraîneur de Nantes Miroslav Blazevic que l'homme d'affaires Jean-Louis Haguenauer sont revenus sur leurs accusations de corruption de joueurs et d'arbitres faites lors de l'instruction.

MARSEILLE
de notre envoyé spécial

« Bernès plus Barin plus Blazevic plus Haguenauer, soit B plus B plus B plus H, égale BT, Bernard Tapie, racine carrée de la corruption. » C'est par ce théorème que le président du tribunal correctionnel de Marseille, Guy Richarté, a résumé, lundi 26 mai, l'aspect le plus controversé de l'affaire des comptes de l'OM : les matchs « arrangés ». Le magistrat, Pythagore de l'audience, entendait souligner une vérité quasi scientifique du dossier : devant le juge d'instruction, quatre prévenus avaient évoqué la corruption de joueurs adverses ou d'arbitres. Parmi eux figuraient Jean-Pierre Bernès, l'ancien directeur général du club, l'intermédiaire croate Ljubo Barin, l'ancien entraîneur de Nantes Miroslav Blazevic et l'homme d'affaires français Jean-Louis Haguenauer.


PROCÈS

Or, depuis le début du procès, le 12 mai, ils ont tous assoupli ou renié leur position initiale. Certes, M. Bernès a confirmé ses propos, dans leurs grandes lignes, mais il est apparu en net retrait par rapport à son image de « repenti ». M. Barin a également maintenu ses déclarations, mais en disculpant l'OM, ce qui est apparu comme une contradiction. Il restait donc à entendre les deux derniers protagonistes : « *B* » (Blazevic) et « *H* » (Haguenauer).

Le premier, d'origine bosniaque, est poursuivi pour avoir perçu 420 000 francs de l'OM, du temps où il entraînait le FC Nantes. A l'instruction, M. Bernès avait indiqué que cet argent devait servir à corrompre des joueurs nantais. Tout en jurant de son innocence, M. Blazevic avait mis en cause l'OM : *« Beaucoup de monde savait dans le football, et dès 1989, que l'OM dépensait de l'argent pour gagner à tout prix, que ce soit auprès d'arbitres ou de clubs adverses. »* Lundi matin, le technicien s'est empêtré dans d'improbables explications, puis il a lancé : *« J'ai été irresponsable quand j'ai dit cela, car je n'avais aucune preuve. »* M. Bernès s'est porté à son secours pour assurer qu'il n'avait *« jamais participé à un acte de corruption »*.

CHANGEMENT DE CAP

Est ensuite venu le tour de M. Haguenauer. En 1991, cet « agent » du joueur Manuel Amoros vivait en URSS. Aussi, lorsque l'OM s'était retrouvé en demi-finale de la coupe d'Europe contre le Spartak Moscou, les dirigeants marseillais avaient fait appel à lui pour négocier les droits de retransmission télévisée auprès du club moscovite. Revenant sur les « à-côtés » de cette négociation rocambolesque, le tribunal s'est interrogé sur 2 millions de francs sortis des caisses de l'OM par des circuits tortueux. Devant le magistrat instructeur, MM. Bernès et Haguenauer avaient déclaré que les joueurs russes avaient été *« achetés »* grâce à cet argent.

« Confirmez-vous ce que vous avez dit au juge ? », a demandé le président Richarté. Cette fois, M. Haguenauer n'a pas parlé de corruption mais d'une banale distribution de dessous-de-table aux dirigeants moscovites pour le contrat sur les droits télévisuels. Pas question de match « arrangé » ! Irrité par ce changement de cap, le président Richarté a constaté que ce volet du dossier était condamné à rester clos...

Haguenauer et Blazevic en recul, Bernès à l'arrêt... Avec une fougue retrouvée, Bernard Tapie a profité de ces défections successives pour certifier qu'il serait de toute manière *« impossible »* de corrompre un entraîneur (Blazevic) et une équipe aux portes de la finale (le Spartak). Il s'est démené sans compter, posant lui-même des questions aux prévenus, accusant le juge Philipon et la presse d'avoir voulu *« détruire les performances »* de la *« meilleure équipe du monde »*. D'après lui, à l'exception de la rencontre Valenciennes-OM, qui lui vaut d'être en détention, son club n'aurait jamais fauté, du moins pas de la sorte : *« On est critiquable mais on n'a pas fait des choses de nature à entraîner la honte de Marseille ! »*

Philippe Broussard

Salariés et vendeurs proposent un plan de sauvetage de « La Rue »

Le tribunal de commerce statuera sur son avenir

« DEUX MILLIONS d'exclus n'ont pas voté ». Le mensuel *La Rue* pourrait disparaître sur ce dernier titre de une, entre les deux tours d'élections législatives. Mercredi 28 mai, le tribunal de commerce de Paris doit en effet statuer sur le sort du journal vendu à la criée par les sans-abri et qui est en sursis depuis son dépôt de bilan, le 8 novembre 1996 (*Le Monde* daté 10-11 novembre). La décision risque d'être fatale au mensuel, qui incarne la presse de rue telle qu'elle devrait être : soucieuse de la qualité de ses articles mais aussi de l'insertion de ses vendeurs. En trois années d'existence, 3 700 personnes en situation de grande précarité y ont été accueillies, 610 ont retrouvé un toit grâce au journal, 70 un emploi ou une formation qualifiante.

Bilan social et contenu rédactionnel n'ont toutefois pas empêché *La Rue* de pâtir de la multiplication et de la mauvaise réputation de ses concurrents. Le magazine a vu ses ventes décliner de 90 000 exemplaires en 1995 à 40 000 cette année. Cette situation a débouché sur deux analyses divergentes au sein de l'entreprise d'insertion. Persuadés que le marché de la presse de rue était désormais saturé, les dirigeants fondateurs du journal ont proposé un plan de relance qui passait par une réduction drastique des coûts du mensuel. Ils entendaient également trouver des fonds en lançant *Téléparaboles*, un hebdomadaire de programmes des chaînes arabophones diffusées par le câble, qui aurait été vendu par des jeunes en banlieue.

Convaincus que toutes les voies de développement n'ont pas été explorées, les salariés de *La Rue* – dont seize personnes sur vingt et une se sont constituées en société des rédacteurs – ont rejeté ce plan, qui revenait à entériner l'échec d'une formule unanimement saluée pour sa qualité. Entre les deux parties, le conflit n'a cessé de s'envenimer au cours de ces derniers mois. Jusqu'au coup de théâtre du mardi 20 mai. Une semaine avant l'audience du tribunal de commerce, les membres fondateurs du journal, assimilant la situation à *« un suicide collectif »*, renonçaient à leur plan de relance et à ses engagements financiers.

« LE MARCHÉ S'ASSAINIT »

A quelques jours de l'échéance, la société des rédacteurs, soutenue par un grand nombre de vendeurs ainsi que des lecteurs, s'est donc retrouvée en première ligne pour tenter de préserver le journal de la liquidation. Mercredi, c'est son propre plan qu'elle présentera au tribunal de commerce. Celui-ci vise une relance des ventes grâce au maintien du contenu actuel, auquel serait ajouté un supplément consacré à l'actualité cinématographique. Cette nouveauté devrait permettre d'échapper à la saturation du métro pour vendre le journal dans de nouveaux emplacements, tels que les files d'attente devant les cinémas.

Les salariés comptent également sur l'amélioration du partenariat avec les associations et le développement des points de vente en province. *« A côté des grandes métropoles, il reste de nombreuses villes moyennes où* La Rue *n'est pas implantée,* explique Laëtitia Moreau, présidente de la société des rédacteurs. *Le paradoxe est que nous sommes menacés de disparition au moment même où, en province, le marché s'assainit au profit des journaux de qualité. »*

Le point faible de ce plan de relance demeure toutefois son financement. Les salariés ont encore besoin de 400 000 francs pour lester leurs propositions d'une vraie crédibilité. Ils comptent les obtenir notamment auprès des entreprises et des associations qui ont soutenu *La Rue* depuis trois ans. Pour y parvenir, ils espèrent que le tribunal de commerce leur donnera un nouveau délai, jusqu'à la mi-juin, pour finaliser ce plan de la dernière chance.

Jérôme Fenoglio

France Télécom condamné pour publicité mensongère sur les radiomessagers Tatoo

IL EST des consommateurs particulièrement irascibles. Parce qu'il ne supportait pas d'avoir dû acquitter 22,25 francs de communication téléphonique pour la mise en service de son radiomessager de poche Tatoo, Igor Deperraz, un professeur havrais de trente-quatre ans, a obtenu la condamnation de France Télécom à 30 000 francs d'amende et 1 000 francs de dommages et intérêts.

Le 23 avril, la 31e chambre du tribunal de grande instance de Paris a reconnu l'opérateur public coupable de publicité mensongère ou de nature à induire en erreur. Dans ses publicités comme sur l'emballage des produits, France Télécom, de 1995 à la fin mai 1996, a mis en avant la gratuité de la mise en service de ses récepteurs de radiomessagerie. Promesse de Gascon, selon M. Deperraz. Car, pour rendre l'appareil opérationnel et obtenir un numéro de téléphone personnel, il convenait de composer le 36-60-40-20. Une communication facturée 74 centimes les sept secondes... *« Il en résulte que la mise en service de l'appareil était subordonnée au paiement d'une communication téléphonique à tarif majoré. L'affirmation de l'absence de frais de mise en service est dès lors mensongère »*, a estimé le tribunal.

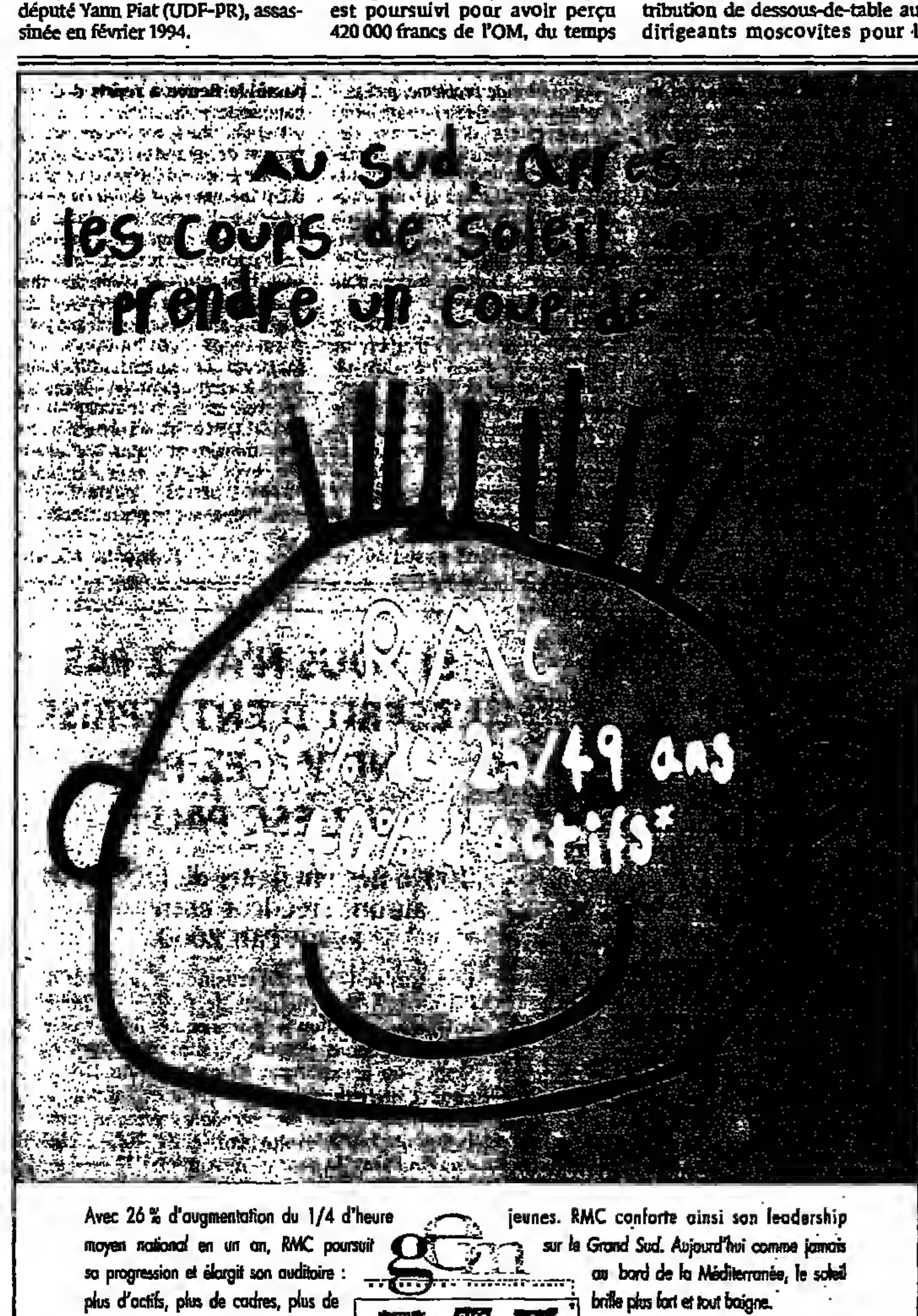
Igor Deperraz, qui effectuait alors des remplacements et s'était équipé d'un Tatoo pour pouvoir être joint à tout moment, avait trouvé cette communication longue et peu en rapport avec la mise en service de son radiomessager. *« On m'a demandé si j'étais cadre, quelle utilisation j'en aurais, quelle couleur j'avais choisie. C'était une sorte de sondage. »* A la réception de sa facture de téléphone détaillée, il s'aperçoit que le coup de fil lui a coûté une vingtaine de francs...

Aimant à lire les petites lignes des contrats, M. Deperraz s'*« irrite »* de la manœuvre : *« Multipliée par des milliers de clients, France Télécom empochait de belles sommes ! Pourquoi ne pas utiliser un numéro vert ? »* Il prend donc contact avec la direction départementale de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes, qui en réfère à sa direction générale (DGCCRF), qui porte l'affaire en justice.

« EXCEPTIONS »

Chez France Télécom, on affirme ne pas avoir pensé à l'*« ambiguïté »* de la formule *« sans abonnement ni frais de mise en service »* lors du lancement de Tatoo, en septembre 1995. La mention litigieuse aurait d'ailleurs été enlevée ou occultée par autocollants dès décembre 1995. Les relevés effectués en mai 1996 par la DGCCRF ne concernaient, dit-on, qu'une trentaine d'appareils ayant échappé à cet ajustement. Surtout, France Télécom insiste sur le fait que l'attribution du numéro de téléphone se fait directement en magasin, sauf exception. Pourquoi, pour ces « exceptions » – qui ont, par exemple, reçu un Tatoo en cadeau –, avoir utilisé un numéro à tarif majoré ? La question reste sans réponse.

Pascale Krémer



Un gendarme est tué lors d'une fusillade avec l'auteur d'une tuerie à Gassin (Var)

L'agriculteur à la retraite s'est suicidé avec son arme

UN ADJUDANT de gendarmerie a été tué, mardi 27 mai vers 6 heures du matin, par l'auteur d'un triple homicide, commis l'avant-veille à Gassin (Var), et qui était en fuite depuis la tuerie. Agé de soixante-cinq ans, agriculteur à la retraite, Joseph Auvaro est mort à l'issue de la fusillade engagée avec les gendarmes du peloton de surveillance et d'intervention de Fréjus, qui s'étaient placés en observation afin de procéder à son arrestation.

Interpellé alors qu'il gagnait la maison d'un de ses amis, dans le quartier des Marres, à Gassin, le retraité a ouvert le feu avec son fusil de chasse, atteignant mortellement l'adjudant René Frau, et blessant aux jambes un autre militaire. Joseph Auvaro a alors pris la fuite, poursuivi par les gendarmes qui avaient riposté. Il s'est suicidé avec son arme, à environ deux cents mètres de la villa, indiquait-on mardi matin à la gendarmerie.

DIFFÉREND FAMILIAL

Dimanche au petit matin, sur un parking de Gassin, le retraité avait d'abord tiré sur son fils, Roland, commerçant forain, légèrement blessé au bras, et sur l'un des amis de celui-ci, Eric, mortellement touché. Poursuivant son fils jusqu'à son appartement, le retraité avait de nouveau fait usage de son fusil de chasse sur son beau-frère et sa belle-sœur : Michel Zubrzycki, conseiller municipal de Gassin, touché à la tête, et son épouse, Jeannette, avaient alors été tués. L'auteur de ce qui semble ressortir d'un différend familial s'était ensuite enfui dans les bois entre Ramatuelle et Gassin. Une vaste opération de gendarmerie était depuis engagée sous le contrôle du parquet de Draguignan afin de retrouver le meurtrier. Plusieurs hélicoptères, des équipes cynophiles, et une centaine de gendarmes avaient été mobilisés.

E. In.

هكذا من الأصل

SÉCHERESSE Le comité de gestion des barrages de la Loire a décidé de laisser descendre son débit jusqu'à 45 mètres cubes par seconde – soit en dessous de la norme de 60 mètres cubes – *afin d'éviter de vider les réservoirs de Naussac et de Villerest et de risquer d'assécher le fleuve.* ● LA BAISSE du débit du principal fleuve français est due à la sécheresse qui a *profondément entamé les réserves* d'eau au cours des quatre premiers mois de l'année. Les pluies de mai ne semblent avoir constitué qu'un répit. ● UNE SURVEILLANCE particulière est *nécessaire en raison de la succession* de quatre centrales électriques qui utilisent les eaux du fleuve pour refroidir leurs réacteurs nucléaires. ● SI LA SÉCHERESSE reprenait, le niveau du *fleuve pourrait encore baisser et la* question de la fermeture des centrales, qui assurent plus de 20 % de la production d'électricité d'origine nucléaire, *se trouverait posée.*

La baisse du débit de la Loire inquiète les hydrologues

Le grand fleuve paye les conséquences de la sécheresse des premiers mois de l'année. Malgré les pluies de mai et le maintien du niveau d'eau par les barrages de Naussac et Villerest, les centrales nucléaires installées sur son lit risquent cet été un refroidissement de leurs réacteurs

ORLÉANS
de notre correspondant

La Loire est fantasque. Cela traîne dans tous les manuels scolaires. Le fleuve a beau être royal, il a plus d'un tour dans son sac. Il était si bas début mai, lors des fêtes de Jeanne d'Arc, que le cortège nautique de la Pucelle n'a pu le franchir. De mémoire johannique, jamais pareille impertinence n'avait été commise.

La Loire est capable de tout : rouler 9 000 mètres cubes/seconde en juin 1856 à Orléans ou moins de 10 m³ durant l'été 1949. La sécheresse marque évidemment moins les esprits que les crues. Une chronique signale qu'il y eut *« sept mois sans pleuvoir »* en… 1554. Après les quatre mois de sécheresse exceptionnelle de ce début d'année et malgré les pluies de mai, les hydrologues redoutent que l'étiage du fleuve soit cet été analogue à celui de 1949. Soit le pire des scénarios. Tout se déroule pour l'instant comme en cette année cruciale, et c'est cela qui les étonne et les inquiète : même sécheresse printanière, même débit à Gien (Loiret) fin avril – autour de 80 m³ seconde –, même épisode pluvieux en mai. Au point qu'on peut presque calquer jusqu'ici la courbe de tarissement de 1997 sur celle de 1949 *(voir notre graphique)*.

« LÂCHURES »

Le 16 mai dernier, le débit du fleuve était remonté à 170 m³ à Gien. Il rechute aujourd'hui rapidement (107 m³ /seconde le 26 mai) et devrait atteindre la barre des 60 m³ en juin, *« sauf pluies très fortes »*, indique Bertrand Lefebvre, responsable de la direction régionale de l'environnement (Diren). Qu'en sera-t-il en juin ? En cette dernière semaine de mai où la situation est à nouveau anticyclonique, le débit du fleuve perd 5 m³ par jour.

Cependant, à la différence de 1949, le fleuve peut compter sur un soutien d'étiage, grâce aux barrages de Villerest sur la Loire, en amont de Roanne, et de Naussac dans le Haut-Allier, édifiés il y a plus de 15 ans. Au total, 270 millions de mètres cubes. Des « lâchures » ont déjà été opérées en avril. Les deux retenues ne sont donc pas tout à fait pleines. De plus, la cuvette de Naussac se remplit mal d'ordinaire. Pour cette raison un Naussac 2 – qui va turbiner l'eau de l'Allier – est en cours de construction.

Ces réserves vont toutefois s'avérer insuffisantes – sauf pluies exceptionnelles en juin – pour assurer tout au long de l'été le débit minimum de référence de 60 m³ seconde à Gien. Au-dessous de ce seuil, des contraintes affectent les centrales nucléaires qui jalonnent le fleuve *(voir ci-contre)*, pouvant aller jusqu'à l'arrêt des réacteurs. Elles ne peuvent plus notamment rejeter librement leurs effluents liquides radioactifs. La faiblesse des étiages de la Loire est surtout sensible dans le Val de Loire entre La Charité et Tours ; le fleuve y reçoit peu d'affluents. Curieusement, c'est pourtant là qu'EDF a décidé d'installer la plus grande partie de ses centrales.

Faute de pouvoir maintenir cet objectif de 60 m³ – les barrages seraient à sec à la mi-juillet – un nouveau scénario a été défini : on laissera descendre naturellement le débit de la Loire jusqu'à 60 m³, puis il sera soutenu et réduit par palier jusqu'à 45 m³. Cela devrait permettre de franchir l'été. En espérant que la pluie sera au rendez-vous en septembre. Ainsi en a décidé le comité technique de gestion des barrages, réuni le 5 mai par le préfet de la région Centre, Jacques Barel.

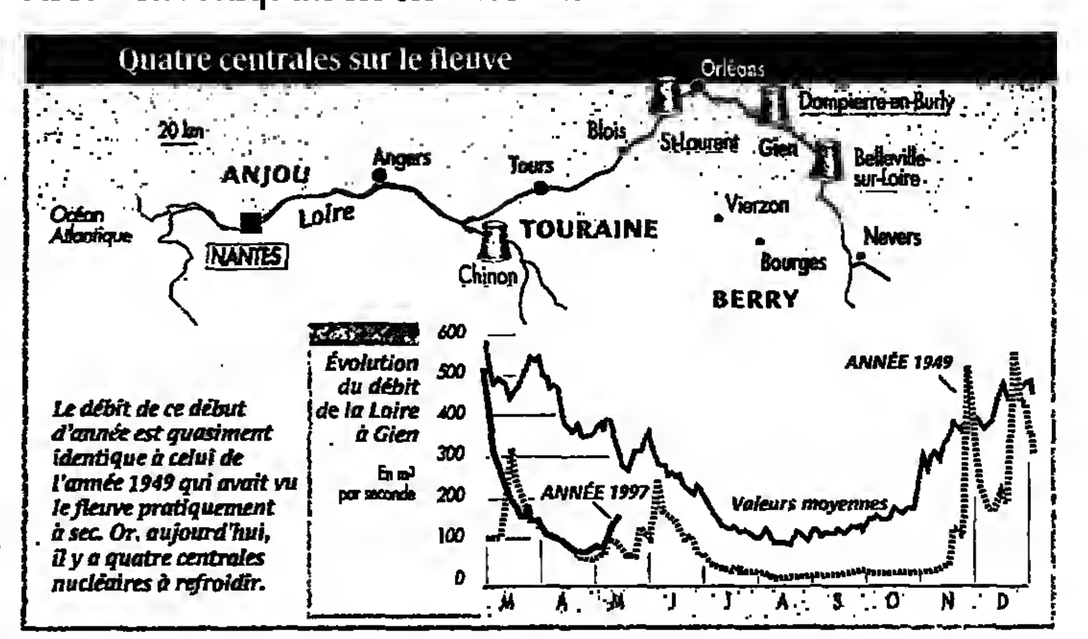
Il s'agit là d'un exercice de corde raide, mais que les responsables des services de l'Etat et d'EDF jugent sans danger pour un fonctionnement normal des centrales. Ces dernières disposent d'une capacité de stockage de leurs effluents liquides radioactifs de un à deux mois. *« Ce n'est pas énorme,* reconnaît Yves Lecointe, directeur de la DRIR. *Si la sécheresse durait au-delà, il faudrait arrêter les centrales. A 45 m³ elles peuvent tourner sans risque, il suffit de se mettre en règle avec l'OPRI* (Office de protection contre les rayonnements ionisants). » Une telle situation serait inédite. Durant l'été 1995, à Saint-Laurent-des-Eaux, EDF a dû moduler sa production et même arrêter la centrale, en raison d'une élévation de la température du fleuve. *« Plus que les débits, la température est un problème. Nous ne prenons que 2 m³ /seconde à la Loire. La question des basses eaux se pose chaque année : il y a eu des études ; il n'y a pas de danger sur l'environnement immédiat »*, affirme Geneviève Séréna, à la centrale de Saint-Laurent. *« La sécheresse n'empêche pas de faire face à la demande en électricité »*, ajoute EDF. Pour Bertrand Lefebvre, de la Diren, il n'y a aussi *« guère de problème, même si l'on descend à 40 m³ /seconde en fin d'été »*, pour la consommation des riverains en Loire moyenne : *« Les agglomérations ont diversifié leurs sources d'alimentation en eau potable »*.

RÔLE « SALVATEUR »

Le prochain comité technique se réunira début juin. Une certitude : si on vide les barrages, la saison touristique est terminée à Naussac et à Villerest, où les eaux sont déjà gâtées par l'eutrophisation. Le rôle « salvateur » joué par les deux ouvrages risque de réveiller les partisans des barrages, fidèles de l'ancien maire de Tours, Jean Royer, qui avait créé l'Epala (Etablissement pour l'aménagement de la Loire et de ses affluents). Les écologistes sont vigilants. *« Si on nous démontrait que les barrages étaient indispensables techniquement, ce que nous ne croyons pas, ce serait à EDF de les payer. En aucun cas aux agences de l'eau ou aux collectivités »*, déclare Bernard Rousseau, de France Nature Environnement.

Autre nécessité pour les écologistes : *« faire la clarté absolue sur les réserves d'EDF dans les bassins de la Loire et de l'Allier, permettant de garder cet objectif de 60 m³ /seconde »*. EDF dispose en effet d'une importante capacité de stockage avec ses barrages hydroélectriques. *« Personne ne veut attirer l'attention là-dessus,* proteste Bernard Rousseau. *Il n'y a pas de raison qu'EDF n'utilise pas ses propres ouvrages pour le refroidissement de ses centrales, et compte sur les autres utilisateurs »*. EDF répond qu'elle *« entend bien participer à la lutte contre la sécheresse »* et que ses réserves *« pourraient être sollicitées »*, conformément à l'accord-cadre signé en 1990 avec l'Etat sur l'utilisation de l'eau.

Régis Guyotat



Le débit de ce début d'année est quasiment identique à celui de l'année 1949 qui avait vu le fleuve pratiquement à sec. Or, aujourd'hui, il y a quatre centrales nucléaires à refroidir.

Le val de l'atome

C'est sur la Loire que l'aventure du nucléaire industriel a commencé. Chinon et Saint-Laurent-des-Eaux ont été les premiers sites dans les années 60. Deux autres (Dampierre-en-Burly et Belleville-sur-Loire) se sont ajoutés jusqu'au milieu des années 80. Au total aujourd'hui, EDF fait fonctionner une douzaine de réacteurs, qui produisent près du quart de l'électricité d'origine nucléaire, ce qui fait de la région Centre la seconde région nucléaire française après Rhône-Alpes.

Abandonné depuis le siècle passé, le fleuve a repris du service pour le nucléaire. L'atome fut si pressant que les barrages, réclamés en vain depuis des lustres par les riverains pour se protéger contre les inondations revinrent à l'ordre du jour. Il fallait bien assurer le refroidissement des réacteurs. Naussac et Villerest sortirent alors du chapeau des aménageurs.

Le timide retour des saumons

ORLÉANS
de notre correspondant

« NOUS avons eu des débits très faibles en avril, en pleine période où les besoins biologiques de la faune piscicole sont importants », indique Pierre Steinbach, ingénieur du Conseil supérieur de la pêche à Orléans. L'épisode pluvieux de ces dernières semaines a cependant permis aux cours d'eau de se recharger. Mais c'est un mieux précaire. *« Ce sera une année mauvaise pour la faune. Il n'y a pas de "casse" visible, car les eaux étaient fraîches. Cela se paiera sur la reproduction, et les migrations ont été perturbées »*, poursuit-il.

L'objectif d'un débit de 60 m³ /seconde permet d'assurer la remontée des saumons, dont le sauvetage sur la Loire a été entrepris depuis plusieurs années et intégré dans le récent plan « Loire grandeur nature » en 1994. Le saumon était le roi des eaux de la Loire au siècle passé. Pratiquement disparu, il effectue un timide retour (quelque 300 exemplaires), un chiffre encore inférieur au seuil de renouvellement. Il faut donc réaleviner. Sa pêche est évidemment interdite, y compris aux professionnels. C'est dire que la partie n'est pas encore gagnée. A l'estuaire du fleuve, il lui faut franchir le bouchon vaseux – un phénomène par ailleurs inquiétant –, et ensuite les obstacles dressés par l'homme.

MIGRATION STOPPÉE

Pour l'Allier également, la sécheresse du début de l'année n'a rien arrangé. *« Quand les débits se sont effondrés fin avril, la migration a été stoppée »*, explique Pierre Steinbach. Guère plus d'un poisson par jour empruntait la passe de Vichy. *« Un mois de retard peut être fatal pour la reproduction, il n'a pas le temps de gagner les frayères des hauts bassins. »* Dès que la pluie a réapparu en mai, il est passé plus de quarante saumons en une seule journée, indique-t-on au CSP de Vichy. Un fragile répit.

R. G.

L'ours rapproche Béarnais et Commingeois

TARBES
de notre correspondant

Depuis des lustres, une ligne de partage est tracée sur le massif des Pyrénées et aussi dans la tête de ses habitants. D'un côté, il y a le Béarn, de l'autre, le Comminges. Une opposition que l'histoire a d'ailleurs confirmée. C'est aussi du côté béarnais que se trouvent les quatre derniers ours de la vallée d'Aspe. Au contraire, sur le versant commingeois, on trouve des plantigrades slovènes réimplantés. Deux histoires d'ours qui ont longtemps divisé les Pyrénéens. Changement de climat : la réintroduction et la protection des ours dans le massif sont curieusement en train de rapprocher les hommes.

« FRÈRES ENNEMIS »

Symbole de cette réconciliation quasiment historique : la rencontre entre les « frères ennemis » pyrénéens, Jean Lassalle, président du Parc national des Pyrénées et béarnais, et André Rigoni, président de l'Association intercommunale pour le développement économique et touristique de la haute vallée de la Garonne et commingeois. Le premier plaide pour la réintroduction de deux ourses en Béarn. Le second a déjà favorisé la réimplantation de trois femelles de Slovénie en Comminges.

Le Béarnais porte un jugement extrêmement favorable sur ces démarches parallèles. *« Nous avons la même conviction : l'ours doit rester pyrénéen. Il ne doit être ni toulousain ni parisien. Nous avons décidé de nous tenir régulièrement informés de nos expériences. Nous voulons affirmer le caractère pyrénéen du dossier de l'ours. »*

Le Commingeois va dans le même sens : *« A l'avenir, nous travaillerons ensemble durablement sur les Pyrénées. Les Béarnais sont mieux structurés dans les domaines du pastoralisme et de l'aménagement des pistes forestières. Nous nous inspirerons de leurs méthodes. Au niveau de la réintroduction, nous les ferons bénéficier de nos études scientifiques. Il n'y aura plus de discordance entre nous. »*

UNE MÊME ASPIRATION

A travers l'ours, les deux responsables pyrénéens revendiquent une même aspiration : garder la responsabilité des projets d'aménagement sur leur propre territoire de montagne.

Jean-Jacques Rollat

DISPARITION

James Lee Byars

Un artiste inclassable

L'ARTISTE américain James Lee Byars est mort d'un cancer de l'estomac, vendredi 23 mai, au Caire, à l'âge de soixante-cinq ans.

James Lee Byars est né en 1932 à Detroit (Michigan) et a vécu le plus souvent à Santa Fe (Nouveau-Mexique), qui était la base arrière où il préparait des expositions qui échappent à toute définition habituelle. Ni peintre, quoiqu'il lui soit arrivé de montrer des travaux sur papier, ni sculpteur, quoiqu'il ait usé de volumes géométriques pour occuper l'espace, Byars, par des gestes déconcertants, a essentiellement cherché à forcer le spectateur à s'interroger sur lui-même et sur ce qu'il faut entendre par art.

Ainsi de ses œuvres sur papier : pour sa première invitation dans un musée américain, en 1958, il les dispose dans la cage de l'escalier de secours du Musée d'art moderne de New York. Ainsi, en 1960, au Japon, où il a longuement séjourné dans les années 50, de l'organisation d'un happening : cent étudiants rangés en cercle récitent cent lignes de Gertrude Stein. Ainsi encore d'une performance allégorique à Bruxelles, en 1971 : il distribue au public un livre d'une seule page portant imprimées cent questions.

La notion d'œuvre, au sens d'objet d'art, cesse dans son cas d'être suffisante. Peut-être cesse-t-elle d'être efficace. Byars lui-même affirmait du reste constituer des *« collections d'idées »*. Il se reconnaissait pour ancêtres Stein, Einstein et Wittgenstein – énumération d'où l'ironie n'était évidemment pas absente. Elle ne l'est pas plus de ses performances, qui jouent de l'incongruité, de l'énigme et de l'humour. L'art serait-il affaire de signature et d'égotisme ? Byars se place, seul, vêtu de blanc, au sommet de la façade du Musée Fredericianum à l'occasion de la Documenta 5 à Cassel en 1972. L'art serait-il affaire de luxe inutile et irrésistible ? En 1990, à Berlin, Byars fait construire *The Golden Tower with Changing Tops*, une tour en acier inoxydable de 25 mètres de haut, entièrement dorée à la feuille. Dans le même genre, entre beauté et gratuité, il présente en 1994 *The Red Angel*, mille sphères en verre vénitien rouge, réalisé avec l'aide du Cirva à Marseille. Pour d'autres installations, il emploie le marbre, des bois précieux ou des milliers de roses. Pour *Phases of the Moon*, il lui faut une table de bois cylindrique dorée et seize pièces de marbre blanc.

DANDY PHILOSOPHE

Mais l'art peut être aussi question de conscience et de symboles. En 1967, pour le vernissage d'une exposition à New York, Byars conçoit *The Giant Soluble Man*, un homme de papier découpé dans 20 mètres de « dissolvo », papier soluble dans l'eau, et le déroule sur la façade du bâtiment, exposé aux intempéries. Durant une manifestation contre la guerre du Vietnam, il confie à 350 personnes le soin de tenir un long fil d'or. En 1975, il participe à l'inauguration de la Biennale de Venise par la promenade en procession de la place Saint-Marc aux Giardini d'une forme humaine stylisée en coton – allégorie encore de la fragilité et du temps. A Paris, il est présent à l'ARC (Musée d'art moderne de la Ville de Paris) en 1983 et à la Fondation Cartier en 1995.

Philosophe, il intitula une exposition à Düsseldorf en 1986 *The Philosophical Palace* et une autre, à l'université de Berkeley en 1990, *The Perfect Thought*. Dandy, il se présentait en blanc immaculé, ou en habit doré d'un chic délibérément suranné, ou en costume de magicien, cape noire et haut-de-forme. Ces artifices vestimentaires très calculés n'étaient cependant que le signe le plus extérieur d'une réflexion qui ne s'inscrit dans des objets que de manière éphémère, comme en passant, comme par inadvertance. S'il fallait à toute force l'inscrire dans une tradition, ce serait celle des artistes penseurs et savants – mais la singularité de Byars était trop forte pour que l'on puisse se satisfaire d'un tel classement.

Philippe Dagen

AU CARNET DU « MONDE »

Décès

– M. et Mme François Antonietti,
ses parents,
Monique Reyre,
sa compagne,
Justine et Jean-Baptiste,
ses enfants,
Guy Antonietti,
son frère,
Fabienne Magnan, Martin et Laetitia,
ont l'immense chagrin d'annoncer le décès de

Michel ANTONIETTI,
architecte,

survenu le 23 mai 1997, à l'âge de cinquante ans.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité à Azzana, en Corse-du-Sud, le 27 mai.

Ses amis et ceux qui l'ont aimé pourront penser à lui le samedi 31 mai, à 9 h 30, en la cathédrale d'Aix-en-Provence.

Archipel,
7 *bis*, avenue Saint-Jérôme,
13100 Aix-en-Provence.

– Mme Odette Barré,
Philippe et Véronique Barré,
Nicole et Patrick Hanry,
Pascaline, Stéphanie,
Anne-Céline Hanry,
Sa famille,
Et ses amis,
ont la tristesse de faire part du décès de

Dominique BARRÉ,

survenu à Paris, le 23 mai 1997, dans sa quarante-huitième année.

La cérémonie religieuse sera célébrée le mercredi 28 mai, à 11 heures, en l'église Saint-Léon, place du Cardinal-Amette, Paris-15e.

22, rue Emeriau,
75015 Paris.

– Martine Besson,
son épouse,
Philippe, Marc, Pierre et François,
ses fils,
Ainsi que leurs familles,
ont la tristesse de faire part du décès de

Jean BESSON,

survenu le 18 mai 1997.

Les obsèques ont eu lieu, le 22 mai, à Saint-Claude, dans l'intimité familiale.

Cet avis tient lieu de faire-part.

– *Sibylle Lanter-Bues*,
sa femme,
Martin Bues,
son fils,
Judith Sarfati,
sa belle-fille,
Jacques et Danièle Bues,
son frère et sa belle-sœur,
Toute la famille et ses amis,

ont la grande douleur de faire part du décès brutal de

Pierre-Mary BUES,

survenu à Paris le 20 mai 1997.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité familiale.

Une messe sera dite le samedi 31 mai, à 15 heures, en l'église Saint-Jacques du Haut-Pas, 252, rue Saint-Jacques, Paris-5e.

– Tous ses amis ont la tristesse d'annoncer que

Pierre-Mary BUES,
comédien-réalisateur,

a choisi de nous quitter le mardi 20 mai 1997.

Nous lui dirons un dernier adieu à Bordeaux (Caudéran) ou à Paris (Saint-Jacques).

Brigitte Guilloux,
3, rue Yvart,
75015 Paris.
Benjamin Guillemant,
133, bd Saint-Michel,
75005 Paris.

– Mme Paul Flet,
son épouse,
M. et Mme Alain Flet-Dupont
et leurs enfants,
M. et Mme Michel Flet-Berliac
et leurs enfants,
Les familles Flet, Brasseur, Sebet, Dupont, Berliac, Cavel, Bellanger, Amar, Niang, N'Diaye,

ont la douleur d'annoncer le décès de

M. Paul FLET,
professeur retraité,
commandeur de l'ordre
des Palmes académiques,

dans sa quatre-vingt-quatrième année.

Cet avis tient lieu de faire-part.

09400 Bedeilhac-et-Aynat.

– Mme Thérèse Cossard,
son épouse,
M. Olivier Cossard,
Mme Lydia Czajka,
M. et Mme Hervé Cossard,
ses enfants,
Léos, Virginie, Wendy, Cindy, Benoit,
ses petits-enfants,
Les familles Cossard, Marchat, Gobert, Penzo, Jans, Morinaud, Duprilot, Mitz,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Maurice COSSARD,

survenu le mardi 20 mai 1997, à l'âge de soixante-douze ans.

La cérémonie religieuse a été célébrée le mardi 27 mai, en l'église Saint-Germain-l'Auxerrois, à Châtenay-Malabry (Hauts-de-Seine).

L'inhumation a eu lieu dans la sépulture de famille au cimetière communal de *Thiais (Val-de-Marne), dans l'intimité.*

Mme Thérèse Cossard,
51, avenue Edouard-Depreux,
92290 Châtenay-Malabry.

– Le conseil d'administration et les membres de la chambre syndicale nationale de la reliure-brochure-dorure
ont la douleur de faire part du décès de

M. Maurice COSSARD,
président de la chambre syndicale
de la reliure-brochure-dorure,
juge honoraire au tribunal
de commerce de Nanterre,
ancien expert près la cour d'appel
de Versailles,
conseiller
de l'enseignement technologique,
administrateur
de nombreuses instances professionnelles
(Afoprig, Carpilig,
Centre technique du papier de Grenoble,
Cercle de la librairie,
Confédération française des métiers d'art,
Œuvre du livre, société d'encouragement
des métiers d'art, OPCA-CGM),

survenu le 20 mai 1997, à l'âge de soixante-douze ans.

La cérémonie religieuse a eu lieu le mardi 27 mai, en l'église Saint-Germain-l'Auxerrois, à Châtenay-Malabry (Hauts-de-Seine).

Chambre syndicale nationale de la reliure-brochure-dorure,
15, rue de Buci,
75006 Paris.

– Mme Monique Delobel,
son épouse,
Sylvie Rivière et Pierre Reibel,
Pascale Delobel,
Anne et Philippe Diebold,
Nathalie Delobel et Dominique Klein,
Françoise Delobel et Damien Kiefer,
François-Xavier Delobel,
ses enfants,
Alice et Ellora,
Gabriel et Isabelle,
Hugo et Lucas,
Samuel et Manon,
Julienne,
ses petits-enfants,
Les familles Duclermortier, Delobel, Millet, Museau, Rousseau et Olivier,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Yves DELOBEL,

survenu le 22 mai 1997.

La cérémonie religieuse aura lieu le mercredi 28 mai, à 14 h 30, à Strasbourg, en la chapelle du cimetière Nord.

« Il a aimé la Vie. »

– Anne-Cécile Fontaine,
née Vanbaecke,
et ses enfants
Hélène et Gaëlle Fontaine,
Alice Datiée-Fontaine et Vincent Datiée,
son gendre,
Julien Datiée,
son petit-fils,
ont la très grande tristesse de faire part du décès de

Thierry FONTAINE,
directeur technique
du Centre technique des tuiles et briques,
adjoint au maire de Courtomer
(Seine-et-Marne),

survenu le 24 mai 1997, à Clamart.

La cérémonie religieuse sera célébrée le jeudi 29 mai, à 11 heures, en l'église Sainte-Geneviève de Courtomer, suivie de l'inhumation dans le cimetière de Courtomer.

– Son épouse, ses enfants, petits-enfants, arrière-petits-enfants et alliés,
ont la douleur de faire part du décès de

Christian GALICE,

survenu le 16 mai 1997, à l'âge de soixante-dix-sept ans. Les obsèques ont eu lieu le 20 mai, en présence de sa famille et de ses amis.

Il vit dans les idéaux de fraternité que nous partageons et qui nous animent.

– On nous prie d'annoncer la mort, survenue à Paris, le 12 mai 1997, de

Claire HEYMAN,
médaille de la Résistance française,
chevalier de l'ordre de la Santé publique,
(hôpital Rothschild 1932-1967).

De la part de ceux qui l'aiment et qui n'oublient pas son exemple.

Nous rendons hommage au dévouement des équipes soignantes de la Fondation de Rothschild, depuis dix ans.

Grandjouan-Heyman,
3, rue de la Cité-*Universitaire*,
75014 Paris.

– Le 26 mai 1997,

Anaïg LE MASSON

nous a quittés, au terme d'un dur combat contre le cancer.

Dominique Aubry,
son mari,
Gaëlle, Katrine et Soazig,
ses filles,
Yves Héanlme,
leur père,
Laure et Félix,
Christian et Fernand,
Tous ses petits-enfants,
Jean-Hughes, Laurent, Pascal,
Les familles Le Masson, Aubry, Héanlme,
Ses proches et tous ses amis,

l'accompagneront au cimetière du Grand-Saint-Jean à Aix-en-Provence, le 29 mai, à 14 h 30.

*« Et nous atteindrons l'isthme à l'extré- [mité
du rivage et nous regarderons la mer dé- [serte,
muets sur le sable... »*
Roparh Er Mason.

Les Cochonniers,
915, chemin de la Pierre-de-Feu,
13090 Aix-en-Provence.

– M. et Mme Thierry Pascual-Martin,
M. et Mme Michel Broche,
M. et Mme Bruno Martin,
Leurs enfants et toute la famille,

ont la douleur de faire part du rappel à Dieu de

Mme veuve Léonce MARTIN,
née Eloïse CROZAFON,

leur mère, grand-mère et parente,
décédée, munie des sacrements de l'Eglise, *le 24 mai 1997, à Paris-14e*, dans sa quatre-vingt-huitième année.

Le service religieux sera célébré le jeudi 29 mai, à 15 heures, en l'église Saint-Séverin, 1, rue des Prêtres-Saint-Séverin, à Paris-5e.

L'inhumation aura lieu au cimetière du Montparnasse dans le caveau de famille.
4, rue des Carmes,
75005 Paris.

– Mme Jean Reusse,
son épouse,
Les familles Cailland, Dumas, Perteau,
ses proches parents,
ont la profonde douleur de faire part du décès, à Neuilly-sur-Seine, le 9 mai 1997, dans sa quatre-vingt-septième année, de

M. Jean REUSSE,
docteur en pharmacie,
ancien président
de l'Académie de pharmacie,
commandeur de la Légion d'honneur,
commandeur
de l'ordre national du Mérite,
croix du combattant 1939-1945,
officier du Mérite social,
officier de l'ordre de la Santé publique,
officier du Mérite militaire,
médaille d'honneur de vermeil
du service de santé des Armées,
médaille de vermeil de la Ville de Paris,
plaque d'argent du service de santé
militaire de Suède.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité.

Un office solennel sera célébré le jeudi 5 juin, à 18 heures, en l'église Saint-Louis des Invalides.

– La direction et le personnel du laboratoire du Gomenol
ont la douleur de faire part du décès de

M. Jean REUSSE,
docteur en pharmacie,
diplômé de l'Institut
de pharmacie industrielle,
ancien élève du CPA,
commandeur de la Légion d'honneur,
commandeur
de l'ordre national du Mérite,
président-directeur général
du laboratoire du Gomenol,
secrétaire général honoraire
et conseiller d'honneur
de la Caisse de retraite des pharmaciens.

– M. Jean Parrot,
président du conseil national de l'Ordre des pharmaciens,
Et les membres du conseil,
ont la tristesse de faire part du décès de

M. Jean REUSSE,
commandeur de la Légion d'honneur,
commandeur
de l'ordre national du Mérite,
membre du conseil national
de l'ordre des pharmaciens depuis 1959.

– Le doyen Claude Dreux,
président de l'Académie nationale de pharmacie,
Et les membres du conseil,
ont la tristesse de faire part du décès de

M. Jean REUSSE,
commandeur de la Légion d'honneur,
commandeur
de l'ordre national du Mérite,
ancien président
de l'Académie nationale de pharmacie.

– Le docteur Roger Baptiste,
président du comité d'honneur,
M. Charles Megemont,
président national,
Et les membres du conseil d'administration de la Fédération nationale des pharmaciens chimistes de réserve,
ont la tristesse de faire part du décès du

pharmacien colonel honoraire
Jean REUSSE,
commandeur de la Légion d'honneur,
commandeur
de l'ordre national du Mérite,
président d'honneur
de la Fédération nationale
des pharmaciens chimistes de réserve,
président-fondateur de l'Association
des pharmaciens prisonniers
et victimes de guerre,
secrétaire permanent de la section
des *pharmaciens militaires*
et membre du conseil d'administration
de la Fédération internationale
pharmaceutique durant trente-cinq ans.

Ils vous prient d'assister au service solennel qui sera célébré le jeudi 5 juin 1997, à 18 heures, en l'église Saint-Louis des Invalides.

– Le président et le conseil d'administration des Journées pharmaceutiques internationales de Paris
ont la tristesse de faire part du décès de

M. Jean REUSSE,
commandeur de la Légion d'honneur,
commandeur
de l'ordre national du Mérite,
ancien président et président d'honneur
des Journées pharmaceutiques
internationales de Paris.

– Le docteur Benoît Rey et Mme,
Agnès et Gérard Laratte,
ses enfants,
Sabine, Sébastien et Ségolène,
Audrey et Kevin,
ses petits-enfants,
M. Michel Pomey (†) et le docteur Danièle Pomey-Rey,
sa sœur et son beau-frère,
Le docteur Marie-Pasquale Pomey-Cattelain et M. Eric Cattelain,
Et toute la famille,
ont la tristesse de faire part du décès de

M. Paul REY,
architecte DESA,
directeur de la *Revue de métrologie*,

survenu subitement le 23 mai 1997, à l'âge de soixante-quatre ans.

L'inhumation a eu lieu le mercredi 28 mai, au cimetière de Lourmarin (84), dans l'intimité familiale.

7, rue de Gentilly,
92120 Montrouge.
Quartier Le Langarié,
13120 Gardanne.
8, rue de l'Abbaye,
75006 Paris.

Bernard REYSSET,
ancien administrateur civil à la DREE,
puis sous-directeur des études à la Caisse
française de développement économique,
ancien maire adjoint de Draveil,
chevalier de la Légion d'honneur,
auteur de « Draveil 1945-1994 »,

nous a quittés le 20 mai 1997.

Renée Reysset,
son épouse,
Françoise, Gilles, Jean, Pascal, Noël,
ses enfants,
Catherine, Claudine, Patricia,
ses belles-filles,
Zlatko, Yelka, Yovan,
Magali, Jonathan, Benjamin,
Mathieu, Thibaut, Lucile,
Karine, Tanguy, Tung, Pauline et Paul,
Marie, Lenny, Camille,
ses petits-enfants,

Camille Létourneau-Cusson,
sa belle-sœur, et ses enfants,
Pierre Pichard, son beau-frère,

remercient tous ceux qui s'unissent à leur peine.

17, allée du Sud-au-Nord,
91210 Draveil.

– Agnès Tabrizi-Zadeh,
sa femme,
Soheil Tabrizi-Zadeh,
son fils,
Ali Tabrizi-Zadeh,
son père,
M. et Mme Jacques Poullin,
ses beaux-parents,
Ses frères et sœurs,
Toute sa famille,
Peter Brook,
Tous ses amis et ses proches,
ont l'infinie douleur de faire part du décès de

Mahmoud TABRIZI-ZADEH,

survenu le 23 mai 1997.

Il avait quarante-cinq ans.
Sa présence nous manque terriblement.

L'inhumation aura lieu le vendredi 30 mai, à 11 h 30, à Limogne-en-Quercy (Lot).

Anniversaires de décès

– Il y a dix ans, le 27 mai 1987,

Joseph BUENO

quittait les siens.

Une pensée affectueuse est demandée à ceux qui l'ont connu et aimé ainsi qu'à ceux qui ont connu et aimé son épouse,

Denise BUENO,

décédée le 3 mars 1996.

Conférences

– Au C.B.L., 10, rue Saint-Claude, Paris-3e, le jeudi 29 mai 1997, à 20 h 30 : Régine Azriah (HESS), auteur de : « Le Judaïsme » (éd. La Découverte). Tél. : 01-42-71-68-19.

– La conférence de M. Maurice Vaïsse sur :

« De Gaulle et le Québec »,

prévue le 27 mai 1997, est reportée au **mardi 10 juin 1997**, à 17 h 30, au Centre de conférences internationales de l'avenue Kléber.

Séminaires

COLLÈGE INTERNATIONAL DE PHILOSOPHIE

● **Séminaires**

Sadri Bensmaïl : **« Vers une interprétation de la ville coloniale : du culte de la Cité à la métropole exportée. »**
4 et 11 juin, 18 h 30-20 h 30, salle RC3, université Paris-VII, 2, place Jussieu, Paris.

Maria-Letizia Cravetto : ***« Der Wegwerfmensch :*** **l'homme jetable. Formes et représentations de l'exclusion. »**
28 mai, 20 heures-22 heures, amphi A, carré des Sciences, 1, rue Descartes, Paris.

Richard Shusterman : **« L'art populaire : questions, théories, enjeux. »**
3 et 5 juin, 20 heures-22 heures, amphi B, carré des Sciences, 1, rue Descartes, Paris.

Michael Watzel : **« Esthétique et politique : Forme-Formation-Bildung de Goethe à Beuys. »**
28 et 30 mai, 20 heures-22 heures, amphi B, carré des Sciences, 1, rue Descartes, Paris.

Dans le cadre du séminaire de B. Correa, S. Douailler, E. Lecerf, G. Navet, E. Tassin et P. Vermeren : **« Les dialogues philosophiques »**, conférence de S. Michaud, F. Denegri et F. Carvaillo : **« Les pérégrinations philosophiques de Flora Tristan. »**
3 juin, 18 h 30-21 heures, maison de l'Amérique latine, 217, boulevard Saint-Germain, Paris.

Georges Navet : **« Rhétorique, imagination et « mondo civile » chez G.B. Vico. »**
29 mai et 5 juin, 18 heures-20 heures, amphi A, carré des Sciences, 1, rue Descartes, Paris.

Antonio Negri, Anne Querrien et Jean-Marie Vincent : **« Problèmes de la cité post-moderne. »**
2, 9 et 16 juin, 20 heures-22 heures, amphi-A, carré des Sciences, 1, rue Descartes, Paris.

Francis Affergan : **« Anthropologie ; comment refonder ? »**
30 mai, 18 heures-20 heures, Silvana Mancini : « Ernesto de Martino et la notion de présence », amphi A, carré des Sciences, 1, rue Descartes, Paris.

● **Journées d'étude**

L'écriture des philosophes III **: Le dialogue philosophique comme genre.**
Sous la responsabilité de Frédéric Cossutta,
avec F. Cossutta, A. Lhomme, G. Philippe, L. Adert, S. Cossutta, F. Jullien, M. Foucher, F. Ildefonce.
31 mai, 9 heures-18 heures, amphi A, carré des Sciences, 1, rue Descartes, Paris.

Samedi autour d'un livre.
La loi musicale, collectif des Cahiers de philosophie.
Sous la responsabilité de Didier Vandène,
avec P. Lacoue-Labarthe, M. Levinas, M. Salomos et B. Tassin.
31 mai, 9 h 30-12 h 30, amphi Stourdzé, carré des Sciences, 1, rue Descartes, Paris.

L'accès à toutes les activités du Collège est libre et gratuit (dans la limite des places disponibles).

Renseignements sur salles, répondeur : 44-41-46-85. *Autres renseignements :* 44-41-46-80.

Communications diverses

UNION DES FABRICANTS POUR LA PROTECTION INTERNATIONALE DE LA PROPRIÉTÉ INDUSTRIELLE ET ARTISTIQUE

Fondée le 23 août 1872
et déclarée le 28 mai 1877
établissement d'utilité publique.

Siège social :
16, rue de la Faisanderie – 75116 Paris.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DE L'UNION DES FABRICANTS.

MM. les membres de l'Union des fabricants pour la protection internationale de la propriété industrielle et artistique, établissement d'utilité publique, sont convoqués en assemblée générale annuelle au siège de l'association : 16, rue de la Faisanderie, 75116 Paris, **le jeudi 19 juin 1997, à 16 heures.**

ORDRE DU JOUR

1. – Allocution de Monsieur le Président.
2. – Compte-rendu des travaux de l'année 1996.
3. – Rapport de gestion du conseil d'administration et rapport du commissaire aux comptes de l'exercice clos le 31 décembre 1996.
4. – Approbation des comptes, quitus aux administrateurs et au commissaire aux comptes.
5. – Affectation des résultats.
6. – Budget 1997.
7. – Renouvellement de mandats d'administrateurs.
8. – Changement de représentant permanent au sein de Devanlay SA.
9. – Ratification de la désignation d'un administrateur : Peugeot SA.
10. – Détermination de la cotisation 1998.
11. – Questions diverses.

Le conseil d'administration.

هكذا من الأصل

(Publicité)

LA DROITE VEUT PLUS

Etre flexible ne veut pas dire accepter n'importe quoi.

DE FLEXIBILITE.

En contribuant à l'intégration et à la formation

LA GAUCHE VEUT MOINS

des 18 000 intérimaires que nos 210 agences délèguent chaque jour

DE PRECARITE.

dans 5000 entreprises nous voulons

ELLES SONT DONC

donner toutes leurs chances à tous les talents.

D'ACCORD.



ADIA

L'INTERIM EST UN METIER.

TEL. 01 40 06 07 34.

LE NOUVEL Observateur

Carolyn Carlson, chorégraphe du feu et de l'inconscient

Après cinq ans passés à Venise, elle est à Bastille pour mettre en scène l'œuvre du peintre Olivier Debré « Signes ». Première et unique « étoile-chorégraphe », elle a fait entrer le contemporain à l'Opéra de Paris



ELLE attire tout à elle. Tous et toutes. C'est une femme d'attraction. Carolyn Carlson est le feu. Et le feu est autour d'elle. Elle vous dira qu'elle n'aime que l'eau, le Pacifique de son enfance californienne, les lacs de la Finlande d'où sont originaires ses parents, le vent, le sable. Elle ajoutera, comme on croque un os qui a du goût, qu'« *elle est mystique, de plus en plus* ».

Comment ignorer qu'elle est, en effet, depuis près de vingt ans, une adepte de la philosophie zen. Il o'empêche, il y a quelque chose chez Carolyn Carlson qui n'est mentionné nulle part, mais qui saute à la gorge : soo air fauve. Au bout de ce corps qu'oo ne pourra jamais cloner, tant il se cherche entre terre et ciel, se tient un visage de jeune louve qui ne vieillit pas, étroit, tenu très haut, des yeux bleus qui vrillent au fond des orbites. Son sourire, très joueur, découvre des dents de conquérante. Zen, d'accord, mais sauvage, tout entière attachée à sa proie : la danse. A la fois chef de file, on serait teoter de dire chef de meute, et solitaire aimant sa solitude. C'est-à-dire son mystère.

Carolyn Carlson est en face de nous dans la loge qu'elle occupe, depuis un mois, à l'Opéra-Bastille : le peintre Olivier Debré l'a choisie pour chorégraphier son spectacle *Signes*, sur le thème très conceptuel du sourire. Des échanges très vigoureux ont eu lieu entre les deux artistes. La chorégraphe défendant pied à pied son territoire. Voilà, c'est cela qu'on aime chez elle : une voracité qui jamais ne demande, qui jamais ne se dément. Elle n'a, il est vrai, jamais rien eu à demander.

Il a suffi qu'elle danse une fois, une seule fois, pour que la France la consacre. Sans rien savoir d'elle. Fascinée par ses jambes d'échassier, le feu intérieur qui suffoque son mouvement. En 1968, alors qu'elle est en tournée à Paris avec la compagnie de son maître Alwin Nikolaïs, elle est nommée Meilleure danseuse de l'année : « *Je n'étais même pas soliste. J'avais un tout petit rôle,* se rappelle-t-elle. *Entre Paris et moi, celo a été l'amour. Un jour, alors que je marchois avenue de l'Opéra, j'oi soudoin su que mo vie se ferait dans cette ville.* »

En 1968, sous la pression des « événemeots » de Mai, la danse entamait une révolution en profondeur, toujours à l'œuvre aujourd'hui, et dont Carolyn Carlson fut, dans les années 70, un des éléments déterminants. Car sa vie, comme elle le pressentait, s'est faite à Paris et, qui plus est, à l'Opéra de Paris. Un comble pour une fille qui, à l'âge de quatorze ans, arrêtait la danse classique « *qu'elle jugeait totalement inadaptée au rêve, ò l'expression de soi* ». Diplômée de l'université de l'Utah en philosophie et théâtre, elle reprend néanmoins la danse à vingt-deux ans.

Deux hommes donnent à sa vie la forme d'un destin. Le premier est le chorégraphe Alwin Nikolaïs, dit Nick l'Enchanteur. Carlson quitte tout pour le suivre à New York. Elle reste sept ans dans sa compagnie. Il fera d'elle une danseuse d'exception. Le second est allemand, c'est Rolf Liebermann. Il fera d'elle une diva. En 1972, alors directeur de l'Opéra de Paris, il ouvre à la danseuse le temple du XIX[e] siècle, avec pour mission d'y faire entrer l'esprit contemporain.

Le Ballet de l'Opéra met Carlson en quarantaine. C'est la cabale. Elle oe bronche pas. Liebermann l'a bien jugée. Résistante dans l'adversité. De très nombreux danseurs – mais aucun du Ballet de l'Opéra – se pressent à « la Rotonde », où Carolyn Carlson officie, chaque matin, à onze heures. La rotonde est sitoée sous le grand escalier d'honneur. Il n'y a pas d'aération, pas de douches, aucun confort. *Le* lieu devient une légende. On raconte que certains squattent. La caverne de la pythie et de ses adorateurs excite les imaginations...

A l'époque, on voyait passer dans la rue Saint-Lazare, côté Notre-Dame-de-Lorette, car elles habitaient là, deux créatures, droites comme des ifs, portant toutes deux une longue natte dans le dos, vêtues à la façon de hippies de la Renaissance : Carolyn Carlson et John Davis. John Davis était le créateur de ses lumières, et son compagnon. Parfois, les deux danseurs fétiches de Carlson les accompagnaient. Jorma Uotinen, le Finlandais, génie des forêts avec une tête à la Klaus Kinski. Larrio Ekson, profilé comme un joueur de basket, avec sa belle tête d'Indien. Carolyn et ses hommes. Sans eux, aurait-elle tenu le coup ? Ils sont beaux. Elle, surtout. Parce qu'elle brûle de toutes les créations qu'elle porte en elle.

Juin 1973, une mécanique de chair et d'os est seule sur l'immense plateau de l'Opéra de Paris. Son corps étiré, plus long, plus solide qu'un fil de fer sculpté par Tinguely, ne serait rien si elle ne l'avait travaillé muscle après muscle, si elle n'en avait assoupli les articulations à les désarticuler. Il faut que son corps soit capable de rendre les gestes de marionnette cassée qu'elle invente. Il faut qu'il apprenne à se mouvoir avec l'illogisme des rêves. La jambe droite est fichée au sol, la jambe gauche montée en arrière forme un angle droit parfait, le bras gauche, dans l'axe de l'épaule, et le bras droit, retourné à hauteur d'oreille, sont, tels des compas, parallèles à la jambe en arabesque.

Elle n'a pas de mémoire. Cette flamme qui la hante s'est révélée un dévorant désert, qui a construit son œuvre en même temps qu'elle la consumait

Cette position d'arrêt est dans toutes les mémoires. Les saccades, les méandres, les cambrures d'une colonne vertébrale animale sont soulignés par un justaucorps argenté, avec de fines bretelles qui dégagent les épaules musculeuses : Carolyn Carlson interprète *Density 21,5* d'Egdar Varèse. Jamais compositeur n'aura été mieux honoré.

Ce solo la libère : elle peut dorénavant faire ce qu'elle veut. Exiger ce qu'elle veut. Rolf Liebermann crée pour elle, malgré les hurlements du Ballet, le titre d'« étoile-chorégraphe » – elle est nommée le 5 avril 1974 – et le Groupe de recherches théâtrales de l'Opéra de Paris (GRTOP), en 1975, offrant ainsi un cadre formel au travail de l'Américaine. Si Nikolaïs fut son maître à danser, à improviser, à décomposer le geste et la lumière, à manier les accessoires, à découvrir ce qu'est un espace, Liebermann a été son démiurge : « *Parce que je travaille de nouveau à l'Opéra, on me dit que je suis de retour dans mo maison. Ça n'o plus rien à voir. A l'épaque, pos un seul moderne n'avait jamais dansé à l'Opéra. Liebermann allait inviter en 1972 Merce Cunningham. L'Opéra était en feu. C'était un combat. Il n'y avait pas davantage de donseurs contemporains. C'était le désert.* » Et Liebermann dit : « *J'oi demandé l'impossible, mais l'Opéra est debout.* »

Entre feu et désert, Carlson avance. Jamais elle n'a autant travaillé, réussi, trouvé. En sept ans, elle bâtit une œuvre qui dégage plus d'angoisse que de sérénité. Ceux qui voient en elle une baba cool se laissent prendre aux apparences. Elle est terrifiée par le temps, l'implacabilité de la nature, les métamorphoses du corps. Elle veut du rêve, de l'enfance, de l'alchimie, de l'éternité. Dans *Sablier-prison*, le photographe Jean-Louis Sieff immortalise à jamais ce corps qu'elle a forgé pour que le temps s'use contre lui. Suivent *X-Land* et *Wind, Water, Sand*. Alors qu'elle s'initie au bouddhisme, elle signe *L'Année du cheval*, un animal qui lui va bien, et *Writings on The Wall* dans des calligraphies du Japonais Hachiro Kanno. Le critique Pierre Lartigue lui déclare sa flamme en silence et en acrostiche : il commence les quatorze phrases de son article sur *That, This and The Other* par l'initiale de son prénom et de son nom. Elle est la femme-statue. La Shiva de l'Occident, dont elle possède les bras multiformes.

Liebermann est parti. Son contrat avec l'Opéra de Paris s'achève. On est en 1980. Puisqu'elle est sur le départ, le Ballet consent à rendre les armes. La chorégraphe compose *Slow, Heavy and Blue*. Tout est dans le titre. Rien ne se fait rapidement, ni sans pesanteur ni sans tristesse. Elle signe avec ses propres danseurs une œuvre d'adieu : *The Architects*. L'éloge de ceux qui bâtissent, et défient le temps. La salle est debout, émue. On sait déjà qu'elle s'est décidée à partir pour Venise.

Paris l'aura tant aimée. « *Avant même de savoir que je m'installerais ò Venise, je faisais le rêve obsédant que j'étais sur un rocher et que l'eau montait, montait. La première fois que j'ai mis les pieds dans le studio de danse, il était inondé, j'avais de l'eau aux genoux.* » La créature du feu se méfie dans ses rêves de l'eau qui éteint. Venise, cité de la mer, sera la ville de la maternité. Son fils, Alexis, y naît. René Aubry, compositeur, est le père. Carlson cherche son inspiration entre l'eau et l'enfance, son enfance qu'elle retrouve avec son fils, pour son fils : *Undici Onde* (Onze vagues), *Underwood* et *L'Orso e lo Luna* (L'Ours et la Lune). Dans cette dernière pièce trône un énorme ours en peluche. Il faut bien qu'Alexis s'amuse.

CARLSON sent qu'elle se perd. Trop d'eau et trop d'inconscient. Le feu l'a quittée, mais il reste alentour. Quand elle arrive à Paris pour présenter *Undici Onde*, le Théâtre de la Ville vient de brûler. Le Théâtre de La Fenice, qu'elle a contribué à relancer par sa seule présence, sera détruit par le feu criminel en janvier 1996. Dès 1983, elle cherche en elle-même une nouvelle force. Son solo *Blue Lady* est une auto analyse pour tenter d'approcher ce qu'elle ne veut pas reconnaître : le temps. Elle revient à Paris. Tout a changé.

A-t-elle encore sa place dans cette ville sans laquelle elle ne peut vivre ? La jeune danse française, qu'elle a contribué à former, occupe dorénavant le terrain. Il y a l'ombre tutélaire de Pina Bausch. Il y a William Forsythe. Le Théâtre de la Ville met à sa disposition « la *coupole* », immense pièce perchée au dernier étage. De la rotonde à la coupole, le destin de Carlson s'inscrit dans la figure du cercle, qui dorénavant la retient prisonnière.

Son œuvre devient alors douloureuse à regarder. Que ce soit *Dark*, que ce soit *Steppe* : on ne comprend pas pourquoi elle ne nourrit pas sa création d'éléments extérieurs à elle-même. Avec le recul, on s'interroge, on se demande si les années à l'Opéra de Paris ne lui ont pas tout pris. Le sort du contemporain en France ayant été déposé officiellement sur ses épaules, elle a voulu répondre à l'attente : elle a tout donné de ce qu'elle avait à dire. Elle n'a rien gardé pour elle. Aucune réserve, aucune graisse.

NON seulement elle a épuisé la matière de sa création au plus près de ce qu'elle vivait, se livrant tout entière, mais elle a enseigné. Parmi ses meilleurs élèves, elle a choisi ceux qui l'ont accompagnée dans l'aventure du GRTOP. Caroline Marcadé, Dominique Petit, Odile Azagury, Anne-Marie Reynaud, Peter Morin, Quentin Rouillier. Tous ont aujourd'hui un nom dans la danse. Quentin Rouiller dirige le Conservatoire national de danse à La Villette. A Venise, encore une fois, elle a formé une génération de danseurs et de chorégraphes.

Bâtir, reconstruire : la chorégraphe, la cinquantaine dépassée, n'a plus ni compagnie ni lieu pour enseigner. Elle n'a conservé la trace d'aucune de ses créations, pas plus qu'elle n'a de répertoire en cours de reconstitution. Tel le feu, elle n'a pas de mémoire. Cette flamme qui la hante s'est révélée un dévorant désert, qui a construit son œuvre en même temps qu'elle la consumait.

Elle serait sur le point de retourner à Venise. Mais l'argent promis n'est toujours pas débloqué : « *Topez sur Venise, tapez sur le moire Massimo Cocciari* », dit Gianni di Luigi, scandalisé. Ce metteur en scène vénitien doit collaborer à la future œuvre de Carolyn. « *Je dois tout à la France, et surtout au public,* reprend la chorégraphe. *Mois le gouvernement français ne me donne pas assez d'argent pour ma prochaine création. Les quinze danseurs sont prêts. Il est possible que j'annule tout.* »

Cette commande de l'Opéra de Paris vient à point nommé. Pour la première fois, Carolyn Carlson chorégraphie à la demande d'un autre artiste. Son travail doit s'inscrire dans les oranges feu, les verts, les roses, des sept toiles gigantesques du peintre Olivier Debré. Que va-t-il naître de cette confrontation avec cette peinture saturée de couleurs d'un artiste de soixante-dix-neuf ans ? « *J'y vois une sorte de fraîcheur, une sorte de new-look apporté à ma danse.* ». Réponse : ce soir, 27 mai 1997. Mais les syndicats ont déposé un préavis de grève. Carolyn Carlson lisse ses guiches sur ses joues. On jurerait qu'elle conjure le sort. Elle est là. Elle est déjà ailleurs.

Dominique Frétard
Dessin : D'Oïce

OTAN et Russie, un partenariat véritable

par Javier Solana

LA construction d'une Europe démocratique, *pacifique* et stable est certes un processus à long terme, mais qui peut s'accélérer parfois. La conclusion de l'Acte fondateur entre l'*OTAN* et la Russie en est l'exemple. Le document qui sera signé à Paris le 27 mai scelle l'instauration d'un partenariat de travail permanent et étroit entre nous. Il efface définitivement l'idée que l'OTAN et la Russie resteront à jamais des adversaires. Mais surtout, l'Acte fondateur constitue un gain stratégique pour l'ensemble du continent européen. Il donne à l'OTAN et à la Russie la possibilité d'apporter ensemble leurs contributions essentielles à la sécurité.

Le nouveau partenariat OTAN-Russie ne part évidemment pas de rien. Depuis près de trois ans, l'OTAN et la Russie tiennent des réunions dites « d *16+1* » consacrées à l'examen de questions de sécurité. En Bosnie, oos forces coopèrent effectivement afin de créer les cooditions qui permettroot de meoer à bien la reconstruction de cette régioo ravagée par la guerre. Néanmoins, il a fallu do temps – quatre mois – et de la *persévérance* pour négocier l'Acte fondateur. J'ai pu m'appuyer sur des consultations et une coordination intensives entre les alliés, qui ont réagi rapidement et de façon constructive aux développements qui ont marqué les oégociations.

Ce qui a finalement rendu l'accord possible, c'est qu'en dernière analyse les Rnsses ont pris conscience qu'un partenariat avec l'OTAN offrait une chance réelle et une opportunité nouvelle. La Russie est déjà membre de l'OSCE et du Conseil de l'Europe et elle a des lieos étroits avec l'Union européenne et le G 7. Garder ses distances par rapport à l'OTAN aurait été contraire à la logique d'une onuvelle Russie démncratique s'impliquant pleinement dans la nouvelle Europe. Je n'ai jamais douté que la Russie verrait qu'une étroite coopération avec les structures européennes et atlantiques servira ses intérêts.

La signature de l'Acte ne signifie oaturellemeot *pas que les problèmes* et les divergences entre l'OTAN et la Rnssie vont disparaître. De nombreux Russes ont encore du mal à comprendre ce que représente la nouvelle OTAN et comment l'alliance a changé. Mais ce qui est important, c'est que l'Acte prévoit le mécanisme qui permettra de discuter d'éventuelles divergences et de les surmonter. Il va *au-delà des déclarations* d'intention formelles et établit un nouveau cadre de coosultation, de coopératioo et de coordination.

Les mécanismes de la oouvelle relation entre l'OTAN et la Russie sont véritablement oovateurs. *Nous avons créé* une *nouvelle instance*, le conseil cnnjoint permanent OTAN-Russie, qui se réunira tous les mois ou lorsque les deux parties le décideront.

Les consultations porteront sur un large éventail de questions politiques oo de *sécurité*. *Sur la base* de ces consultations, le conseil coojoint mettra au point des initiatives conjointes dans le cadre desquelles l'OTAN et la Russie conviendraient de s'exprimer ou d'agir en concertation. Une fois le consensus réalisé, le conseil prendra des décisions coojointes, s'il y a lieu, et mènera des actioos conjointes, au cas par cas. Ces actions coojointes pourroot comprendre des opérations de maintien de la paix sous l'autorité du Conseil de sécurité des Nations unies on la respoosabilité de l'OSCE. Lorsqu'il ne sera pas possible d'arriver au coosensus, les deux parties resteront oaturellement libres de prendre des décisions et d'agir de façon indépendante. *L'Acte* fondateur cootient aussi une liste détaillée des questions sur lesquelles l'OTAN et la Russie pourront se consulter, et éventuellement cnopérer, parmi lesquelles la prévention et le règlement des conflits, le maintien de la paix, la *prévention* de la *prolifération* des armes de destruction massive et l'échange d'informatious sur les politiques et les forces de sécurité et de défense. La conversion des industries de défense, les questions d'environnement en rapport avec la défense et la préparation civile aux situations d'urgence figurent aussi parmi les domaines mentionnés dans ce document.

> Si tout se passe bien, l'un des premiers résultats de la coopération sera un nouvel abaissement du nombre des équipements conventionnels autorisés en Europe

L'Acte réaffirme que l'OTAN ne constitue pas une menace pour la Russie. Pas plus qu'une alliance *élargie*. Les alliés ont indiqué clairement qu'ils o'ont aucune intention, aucun projet et aucune raison de déployer des armes nucléaires sur le territoire des oouveaux membres, qu'ils o'ont aucunement besoin de modifier un quelconque aspect du dispositif ou de la politique nucléaire de l'OTAN, et n'en prévoient nullement le besoin pour l'avenir.

L'OTAN réitère aussi sa position seloo laquelle, dans l'environnement de sécurité actuel et prévisible, elle remplira sa mission de défense collective et ses autres missioos en veillant à assurer l'interopérabilité *NDLR : coopération militaire maximale à tous les niveaux*, l'intégration et la capacité de renforcement nécessaires plutôt qu'en recourant à un statinnnement permanent supplémentaire d'importantes forces de combat. Par conséquent, l'alliance devra compter sur une infrastructure adéquate pour permettre un renforcement en cas de besoin.

L'*Acte contient* d'*autre part un* engagement conjoint d'adapter le traité FCE d'une manière qui tienne compte de l'évolution de l'environnement de sécurité européen. L'OTAN et la Russie nnt soumis, chacune de son côté, des propositions détaillées dans le cadre des négociations de Vienne sur l'adaptation du traité FCE. L'élément central de nntre approche consiste en une nouvelle réduction des équipements de combat principaux autorisés par le traité.

Les négociations sur la maîtrise des armements conventionnels regroupent trente pays ; l'OTAN et la Russie doivent donc persuader les autres participants des avantages de leur approche. Si tout se passe bien, l'un des premiers résultats de la coopération OTAN-Russie sera un nouvel abaissement du nombre des équipemeots conventionnels antorisés en Europe. Ainsi serait apportée une preuve tangible de la valeur de notre accord pour l'ensemble de l'Europe.

L'Acte contieot un certaio oombre d'autres mesures destioées à sceller une relation de travail étroite, ootamment l'établissemeot d'une représentation militaire et diplomatique permanente de la Russie auprès de l'OTAN. Des officiers russes de haut rang chargés de la liaison militaire seront détachés auprès des éléments appropriés de la structure militaire de l'OTAN et des dispositions réciproques seroot prises pour le détachement d'officiers de *liaison de l'OTAN en* Russie.

Je me réjouis à l'idée que la Russie sera bientôt représentée en permanence à l'OTAN et qu'elle pourra ainsi faire valoir ses opinions et juger par elle-même de la vraie nature de l'OTAN. La profoodeur réelle du partenariat apparaîtra lorsque les personoels de la Russie et ceux de l'OTAN commenceront à collaborer étroitement. Dans un tel *contexte, les perceptions erronées* du passé oe devraient pas pouvoir survivre. Notre coopératioo en Bosnie est une expérience ntile sur laquelle oous pouvons nous appuyer.

Existe-t-il un risque, comme certains le laissent enteodre, que l'OTAN perde sa capacité d'agir indépendamment ? Absolument pas. L'OTAN et la Russie se sont entendues sur le fait que rien dans ce document ne restreint ni n'entrave la capacité de l'une quelconque des parties de prendre des décisions de manière indépendante. L'Acte ne donne pas à l'OTAN ni à la Russie un droit de veto sur les actions de l'autre partie. De même, les dispositions de l'Acte fondateur OTAN-Russie ne peuvent être utilisées pour porter préjudice à d'autres Etats.

L'Acte fondateur OTAN-Russie oe subordonne l'OTAN à aucune autre organisation et ne diminuera en aucune manière l'efficacité politique ou militaire de l'alliance, y compris sa capacité de garantir la sécurité de ses membres actuels et futurs. L'OTAN et la Russie collaboreront à une large gamme de tâches au sein du conseil conjoint permanent, qui restera cependant tout à fait distinct du cooseil de l'Atlantique nnrd, organe décisionoel propre à l'OTAN.

L'Acte foodateur o'est pas un mnyen d'nffrir à la Russie une « compensation » à l'élargissement de l'OTAN et il ne diluera pas l'efficacité de l'alliance. Le document n'aura aucune incidence sur le calendrier que s'est fixé l'OTAN pour l'admission de nouveaux membres ni sur le statut de sécurité de ces derniers.

Il n'est pas nécessaire de vanter les mérites de l'Acte fnndateur OTAN-Russie : il est évident qu'il s'agit d'une réalisation majeure à l'actif de deux protagonistes majeurs de la sécurité européenne. Le *fait que l'OTAN et la Russie vont* tenir des réunions conjointes régulièrement maximise le poteotiel de coopératiou en cas de crise et réduit à un minimum l'éventualité de nouvelles confrontations.

En établissant une pratique et un schéma de consultation et de coopération, l'Acte permet d'éliminer à la source un grand nombre de motifs potentiels de suspicion et de malentendus entre les deux parties.

Naturellemeot, un partenariat stable et durable entre l'OTAN et la Russie ne va pas naître de la simple signature d'un document, aussi détaillé et tourné vers l'avenir soit-il. Le partenariat se développera si oous exploitoos pleinement les oouveaux mécanismes que oous offre l'Acte fondateur. Le premier chapitre est écrit ; la suite reste à écrire et dépendra des deux parties – de notre créativité, de notre volonté de prendre l'autre au sérieux et de notre capacité de renforcer la confiance mutuelle.

***Javier Solana** est secrétaire général de l'Organisation du traité de l'Atlantique nord (OTAN).*

Quel indicateur pour le chômage ?

par Robert Holcman

LA *comptabilisation* des chômeurs fait périodiquement l'objet de polémiqnes en France. La suspicion règne quant au risque de voir travestir les statistiques de façon à atténuer l'ampleur prise par le *chômage*.

La plus récente en date de ces controverses concerne l'ancienne et la nouvelle catégorie 1 des demandes en fin de mois de l'ANPE (DEFM). Souvenons-nous que dans les années 80 déjà, la CGT contestait les chiffres gouvernementaux et proposait une estimation supérieure du oombre de chômeurs (3,16 millions cnntre 2,4 à la fin 1988). De même, l'*ARIES* (Association de recherches internationales économiques et sociales) fondée par Lionel Stoleru majorait de plus de 200 000 personnes le chiffre du chômage de 1985 (2 685 000 contre 2 359 000).

En 1991, *Michel Charasse estimait* que la différence entre les chiffres de l'ANPE et ceux du BIT *s'expliquait* par la présence de faux chômeurs dans les statistiques de l'ANPE. Eofio, plus récemment, CERC-Assnciatinn estimait le nombre de personnes *« privées d'emploi »* à 5 millions.

Qu'en est-il exactement ? Existe-t-il véritablement un chiffre reflétant la *réalité du chômage* ? *Peut*-on proposer un indicateur pertinent ?

Il peut paraître surprenant que, face à la variété des situations entre emploi et chômage qui prévaut aujourd'hui, le grand public ne se voie proposer qu'un seul indicateur. L'ANPE répartit les chômeurs inscrits sur ses listes entre huit catégories, mais seul le chiffre de la catégorie 1 est traditinnnellement commenté. L'unicité de l'évaluation caractérise aussi les indicateurs alternatifs qui sont proposés.

Gardons à l'esprit *la profusion* des formes « particulières » d'emploi : temps partiel (volontaire ou non), TUC, CES, contrats aidés et bonifiés, CDD, intérim... Rappelons qu'il existe aussi de nombreuses situations *qui* eotraînent la non-comptabilisatioo sur les listes de l'ANPE : préretraite, chômeurs en formation et en conversion, apprentis, étudiants, militaires du contingent, travailleurs découragés, chômeurs dispensés d'une recherche d'emploi.

A une variété de situations doit correspondre une variété d'indicateurs. Plus précisément, il conviendrait de disposer désormais d'une batterie d'indicateurs reflétant davantage la réalité du travail, plutôt que d'un seul chiffre plus ou moins significatif du chômage, tant l'imbrication entre emploi et chômage est désormais consommée.

On pourrait à cette fin *s'inspirer* utilement de la classification utilisée aux Etats-Unis (U1 à U7), qui, prenant acte de la diversité des situatinus entre activité et inactivité, propose une batterie d'indicateurs reflétant la réalité de l'emploi, du *sous-emploi* et du chômage, et fondés sur des définitinns plus ou moins restreintes.

On pourrait ainsi imaginer qu'en France soit communiquée chaque mois une mesure centrale du chômage encadrée par des évaluations plus ou moins restrictives de l'activité. Une telle palette devrait croiser deux critères fondamentaux : la durée passée au chômage et la durée hebdomadaire ou annuelle du travail recherché.

Le grand public aurait alors à disposition une évaluation du chômage fondée sur cinq ou *six indicateurs* reflétant la réalité du phénomène. Il n'est pas bon que la suspicion règne à l'égard d'une mesure fondamentale pour l'économie et la vie sociale (l'écart est de 1,5 million !). L'ensemble des données existent, sont recensées, compilées et mises à disposition par les services qui en ont la charge. Mais, pour l'heure, elles ne sont accessibles qu'à un public averti.

***Robert Holcman** est chargé d'études à la rédaction de la revue « Problèmes économiques ».*

L'Acte fondateur OTAN-Russie

Signé mardi 27 mai à Paris, l'Acte fondateur régissant les relations à venir entre l'OTAN, élargie à certains pays d'Europe centrale, et la Russie est un document de 24 pages détaillant les domaines de coopération entre les deux parties. Il établit un Conseil conjoint permanent au sein duquel la Russie sera associée à toutes les décisions sur la sécurité en Europe. « Le Monde » publie l'essentiel de ce texte

1. – L'Organisation du traité de l'Atlantique nord et ses Etats membres, d'une part, et la Fédération de Russie, d'autre part, ci-après dénommés l'OTAN et la Russie, se fondant sur un engagement politique durable souscrit au plus haut niveau politique, coostruiront ensemble une paix durable et exclusive *dans* la *région* euro-atlantique, fondée sur les principes de la démocratie et de la sécurité dans la coopération.

2. – L'OTAN et la Russie ne se considèrent pas comme des adversaires. Elles ont pour objectif commun d'éliminer les vestiges de l'époque de la confrontation et de la compétition et d'accroître la *confiance mutuelle et la coopération. Le présent* Acte réaffirme leur détermination de donner corps à notre engagement commun de construire une Europe stable, pacifique et sans divisioo (...). En prenant cet engagement au plus haut niveau politique, nous marquons le début d'une relation fondamentalement nouvelle entre l'OTAN et la Russie. Celles-ci ont l'intentioo de développer, sur la base de l'intérêt commun, de la réciprocité et de la transparence, un partenariat fort, stable et durable.

3. – Le présent Acte définit les objectifs et le mécanisme de consultation, de coopération, de décision conjointe et d'action conjointe qui seront au cœur des relations mutuelles.

4. – L'OTAN a *entrepris* une *transformation* bistoöque, qui est appelée à se poursuivre. En 1991, elle a revu sa doctrine stratégique pour tenir compte du nouvel environnement de sécurité. En cnnséquence, l'OTAN a réduit de manière radicale ses forces conventionnelles et nucléaires et en poursuit l'adaptatioo. *Tout en préservant la capacité de remplir les engagements* pris dans le traité de Washington, l'OTAN a renforcé et continuera de renforcer ses fonctinns politiques et s'est chargée de nouvelles missions de maintien de la paix et de gestion des crises à l'appui des Nations unies et de l'OSCE (...). L'OTAN est engagée dans l'élaboration de l'identité européenne de sécurité et de défense (IESD) au sein de l'Alliance. Elle continuera de *développer* un *mode de coopération large* et dynamique avec les Etats participants de l'OSCE, en particulier au travers du partenariat pour la paix, et travaille avec les pays partenaires sur l'initiative visant à créer un Conseil de partenariat euro-atlantique. Les membres de l'OTAN ont décidé d'examiner le concept stratégique *de l'OTAN afin de veiller* à *ce qu'il soit* pleinemeot compatible avec la nouvelle situation et les nouveaux défis qui existent en Europe sur le plan de la sécurité.

5. – La Russie poursuit l'édificatinn d'une société démocratique et la réalisation de sa transformatinn politique et économique. Elle élabore le concept de sa sécurité nationale et révise sa doctrine militaire afin qu'elle soit parfaitement adaptée aux *nnuvelles réalités dans* le dn*maine* de la *sécurité. La Russie* a procédé à de profondes réductions de ses forces armées, a retiré un nombre sans précédent de ses forces des pays d'Europe centrale et orientale et de la régino de la Baltique, et a retiré toutes ses armes nucléaires vers son propre territoire oational. La Russie s'est engagée à réduire encore plus ses forces conventinnnelles et nucléaires. Elle participe activement à des *opérations de maintien* de la paix à l'*appui des Nations unies et* de l'OSCE (...).

I. – Principes

6. – Partant du principe que la sécurité de tous les Etats de *la* communauté *euro-atlantique est indivisible*, l'OTAN et la Russie travailleront ensemble pour contribuer à l'instauration en Europe d'une sécurité commune et globale, fondée sur l'adhésion à des valeurs, engagements et normes de comportement communs dans l'intérêt de tous les Etats.

7. – *L'OTAN* et *la Russie aideront à renforcer l'Organisation* pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE), notamment à développer encore son rôle d'instrument fondamental de diplomatie préventive, de prévention des conflits, de gestion des crises, de relèvement après un conflit et de coopération en matière de sécurité réginnale, ainsi qu'à développer ses capacités opératinnnelles pour l'accomplissement de ces tâches. L'OSCE, *seule organisation* de *sécurité paneuropéenne*, a *un* rôle-clé à jouer dans la paix et la stabilité en Europe. En renforçant l'OSCE, nous coopérerons à prévenir toute possibilité de retour à une Europe de division et de confrontation, nu l'isolement d'un Etat quel qu'*il* soit (...).

11. – En appliquant les dispositions du présent Acte, l'OTAN et la Russie observeront de bonne foi les obligations souscrites *en vertu du droit internatinnal (...). Pour* réaliser *les nbjectifs* du présent Acte, l'OTAN et la Russie fonderont leurs relations sur un engagement cnmmun en faveur des principes ci-après :

- développement, sur la base de la transparence, d'un partenariat fort, stable, durable et égal ainsi que de la coopératioo pour renforcer la sécurité et la stabilité dans *la* région euro-atlantique ;
- *reconoaissance du rôle essentiel que jouent la démocratie*, le pluralisme politique, la primauté du droit, le respect des droits de l'homme et des libertés civiles et le développement d'économies de marché libre dans le développement de la prospérité commune et de la sécurité globale ;
- abstention du recours à *la menace* nu *à l'emploi de la force* l'une contre l'autre (...);
- transparence mutuelle dans la formulation et la mise en œuvre de la politique de défense et des doctrines militaires ;
- préventinn des conflits et règlement des différends par des mnyens pacifiques conformément aux principes des Nations unies et de l'OSCE ;
- *soutien*, au *cas par cas*, d'*opérations de maintien* de *la paix* menées sous l'autorité du Cnnseil de sécurité des Nations unies ou la responsabilité de l'OSCE.

II. – *Mécanisme de consultation et de coopération* (le Conseil conjoint permanent OTAN-Russie)

12. – Afin de mener les activités et de poursuivre les buts prévus par le présent Acte, ainsi que d'élaborer des approches communes des problèmes de sécurité et des problèmes politiques européens, l'OTAN et la Russie créeront le Conseil conjnint permanent OTAN-Russie. L'nbjectif central de ce Conseil conjoint sera d'instaurer des niveaux croissants de confiance ainsi qu'une unité de dessein et des habitudes de cnnsultation et de coopératioo entre l'OTAN et la Russie, afin de *renforcer la sécurité* de *l'une* et de *l'autre* et *celle de tous les* pays de la zone euro-atlantique, sans réduire la sécurité de qui que ce soit. Si des désaccords surgissent, l'OTAN et la Russie s'efforceront de les régler dans un esprit de bonne volonté et de respect mutuel, dans le cadre de consultations politiques.

13. – *Le Conseil* conjoint permanent offrira à *l'OTAN* et à la Russie un mécanisme de consultation, de coordinatioo et, dans toute la mesure du possible, là où il y aura lieu, de décision conjointe (...). Les consultations ne s'étendront pas aux affaires internes de l'OTAN, des Etats membres de l'OTAN ou de la Russie.

14. – Notre objectif commun est d'identifier et d'exploiter le maximum de possibilités d'action conjointe (...).

15. – Le Conseil sera le principal lieu de consultation entre l'*OTAN et* la *Russie en cas de crise* ou *dans toute* autre situatioo mettant en cause la paix et la stabilité. Des réunions extraordinaires du Conseil se tiendront, en plus de ses réunions ordinaires, pour permettre de procéder rapidement à des consultations en cas d'urgence. Dans ce contexte, l'OTAN et la Russie se consulteront rapidement dans le cadre du Conseil conjoint permanent au cas où l'un des membres du Conseil constaterait l'existence d'une menace pour son intégrité territoriale, son indépendance politique ou sa sécurité.

16. – Les activités du Conseil se fonderont sur les principes de la réciprocité et de la transparence.

17. – Les dispositions du présent document ne donnent ni à l'OTAN *ni* à *la Russie*, à *quelque stade* que ce soit, un droit de veto sur les actions de l'autre partie ; de même, elles n'empiètent pas sur le droit de l'OTAN ou de la Russie de prendre des décisions et de mener des actions de manière indépendante, et ne restreignent pas ce droit. Elles ne peuvent servir de moyen de porter préjudice aux intérêts d'autres Etats.

18. – Le Conseil conjoint permanent se réunira à différents niveaux et sous différentes formes, selon la question à traiter et les souhaits de l'OTAN et de la Russie. Il se réunira au niveau des ministres des affaires étrangères et au niveau des ministres de la défense deux fois par an, et une fois par mois au niveau des ambassadeurs/représentants permanents auprès du Conseil de l'*Atlantique nord*.

19. – Le Conseil pourra se réunir, en tant que de besoin, au niveau des chefs d'Etat et de gouvernement.

20. – Le Conseil pourra établir des comités ou des groupes de travail pour des sujets ou des domaines de coopération particuliers, selon les circonstances ou à titre permanent.

21. – Sous les auspices du Conseil se tiendront également des réunions des représentants militaires et des chefs d'état-major ; ces réunions auront lieu au moins deux fois par an au niveau des chefs d'état-major, et une fois par mois au niveau des représentants militaires. Des réunions d'experts militaires pourront être convoquées en tant que de besoin.

22. – *Le Conseil sera présidé conjointement par le secrétariat* général de l'OTAN, par un représentant de l'un des Etats membres de l'OTAN par roulement, et par un représentant de *la* Russie (...).

24. – La Fédératinn de Russie établira une mission auprès de l'OTAN dirigée par un représentant ayant le rang d'ambassadeur. Un représentant militaire de haut niveau et son état-major *feront partie de cette mission aux fins de* la *coopération militaire*. L'OTAN conserve la possibilité d'établir une présence appropriée à Moscou, selon des modalités qui restent à déterminer (...).

III. – Domaines de consultation et de coopération

29. – L'OTAN et la Russie s'efforceront de coopérer dans les domaines suivants :

- questions d'intérêt commun liées à la sécurité et à la stabilité dans la région euro-atlantique ou à des crises concrètes, ce qui inclut *leur* contribution à *la sécurité et* à *la stabilité dans* cette région ;
- prévention des conflits, y compris diplomatie préventive, gestion des crises et règlement des conflits ;
- opérations conjointes, y compris opérations de maintien de la paix, au cas par cas, sous l'autorité du Conseil de sécurité des Nations unies ou la responsabilité de l'OSCE, et, si des *groupes de forces interarmées multinationales (GFIM) sont utilisés* dans de tels cas, participation à ces groupes de forces à un stade précoce ;
- participation de la Russie au Conseil de partenariat euro-atlantique et au Partenariat pour la paix ;
- échange d'informations et consultations sur la stratégie, la politique de défense et les doctrioes militaires de la Fédération de *Russie* et de *l'OTAN, sur les budgets et sur les programmes* de développement des infrastructures ;
- questions de maîtrise des armements ;
- gamme complète des questions de sûreté nucléaire ;
- *prévention de la prolifératinn* des armes nucléaires, biologiques et chimiques ainsi que leurs vecteurs, lutte contre le trafic de matières nucléaires et renforcement de la coopération dans certains *domaines* de la *maîtrise des* armements, y compris les aspects politiques et de défense de la prolifération ;
- possibilités de coopération en matière de défense contre les missiles de théâtre ;
- amélioration de la sécurité de la circulation aérienne à l'échelle régionale ;
- recherche d'une transparence et d'une *prévisibilité* accrues ainsi que d'une plus grande confiance mutuelle au sujet de la taille et des rôles des forces conventionnelles de la Fédération de Russie et des Etats membres de l'OTAN ;
- échanges réciproques, dans la mesure appropriée, sur les *questions relatives aux armes nucléaires*, y *compris la doctrine* et la stratégie de l'OTAN et de la Russie ;
- coordination d'un programme de coopération étendue entre les institutions militaires des deux parties, selon les modalités détaillées ci-après ;
- recherche de possibilités de coopération en matière d'armement sous la forme d'une association de la Russie à la Conférence des directeurs nationaux des armements (...) ;
- amélioration de la compréhension par le public de l'évolution des relations entre la Fédération de Russie et l'OTAN, notamment par l'établissement d'un Centre de documentation ou d'un Bureau d'information de l'OTAN à Moscou.

L'OTAN et la Russie ne se considèrent pas comme des adversaires. Elles ont pour objectif commun d'éliminer les vestiges de l'époque de la confrontation

IV. – Dimension militaire

Favoriser la transparence, la modération et la confiance *mutuelles sur le plan militaire*.

Les membres de l'OTAN réitèrent qu'ils n'ont aucune intention, aucun projet et aucune raisoo de déployer des armes nucléaires sur le territoire de nouveaux membres, et n'ont aucunement besoin de modifier un quelconque aspect du dispositif ou de *la* politique nucléaire de *l'OTAN* – et n'en prévoient nullement le besoin pour l'avenir. Cela inclut le fait que l'OTAN a décidé qu'elle n'a aucune intention, aucun projet et aucune raison d'établir des dépôts d'armes nucléaires sur le territoire de ces membres, que ce soit par la construction de nouvelles installations de stockage nucléaire ou par l'adaptation d'anciennes installations de stockage nucléaire. Par « dépôts nucléaires », nn entend des *installations spécifiquement* conçues pour le stationnement d'armes nucléaires, et ce terme *inclut toutes les catégories* d'installations durcies, enterrées ou non (silos ou casemates de stockage d'armes) qui sont conçues pour entreposer des armes nucléaires.

Reconnaissant l'impnrtance de l'adaptation du traité FCE (...), l'OTAN et la Russie œuvreront de concert, à Vienne, avec les autres Etats pour adapter le traité *FCE* (...). Ils ont pour objectif commun de conclure un accord sur l'adaptation dans les meilleurs délais possible et, à titre de *première* étape dans ce processus, ils chercheront, de concert avec les autres Etats-parties, à conclure, dès que possible, un accord cadre exposant les éléments fondamentaux d'un traité FCE adapté (...).

L'OTAN et la Russie estiment qu'un but important de l'adaptation du régime *FCE devrait être de réduire dans des proportions* sensibles, et compatibles avec les impératifs *de* défense légitimes de chaque Etat-partie, la quantité totale d'équipements limités par le traité qui est permise dans la zone d'application du traité. L'OTAN et *la*-Russie encouragent tous les Etats-parties au traité FCE à envisager des réductions *de* leurs droits à dotatioo en équipements FCE, dans le cadre d'un effort glnbal pour parvenir à des niveaux d'équipement plus bas conformes à la transformation de l'environnement de sécurité en Europe.

Les membres de l'OTAN et la Russie s'engagent à faire preuve de retenue au cours *de* la période de négociation, *comme il est prévu dans le document sur* la *portée et les* paramètres, en ce qui concerne les positions et les capacités actuelles de leurs forces armées conventionnelles – et en particulier leurs niveaux de forces et leurs déploiements – dans la zone d'application du traité, de manière à éviter toute évolution de la situation en matière de sécurité en Europe qui affaiblisse la sécurité d'un Etat-partie, quel qu'il soit. Cet engagement ne préjuge pas des décisions *volontaires* des différents Etats-parties de réduire leurs niveaux de forces ou leurs déploiements, ni de leurs intérêts légitimes de sécurité.

Les membres de l'OTAN et la Russie partent du principe que l'adaptation du traité FCE doit contribuer à garantir le même *degré de sécurité* à *tous les Etats-parties, indépendamment de* leur appartenance à une alliance donnée, à préserver et à renforcer la stabilité tout à la fois, ainsi qu'à continuer de prévenir tout accroissement de forces déstabilisateur dans différentes régions d'Europe et dans l'ensemble du continent européen. Un traité FCE adapté devrait aussi permettre une plus grande transparence sur le plan militaire par un échange d'informa*tions et une vérificatioo étendus*, de *même que l'accession* éventuelle de nouveaux Etats-parties.

Les membres de l'OTAN et la Russie proposent aux autres Etats-parties de procéder à une adaptation du traité FCE qui permette aux Etats-parties de parvenir, dans la transparence et *la* coopération, à des conclusions au *sujet des réductions qu'ils* pourraient être prêts à assumer et des plafonds nationaux qui en résultent pour les ELT (équipements limités par traités). Ceux-ci auront alors valeur de limite obligatoire dans le traité adapté qui sera à approuver par consensus par l'ensemble des Etats-parties, et à réexaminer en 2001, puis après cela, tous les cinq ans. Dans ce contexte, les Etats-parties tiendront compte de tous les niveaux *d'ELT fixés par* le *traité initial sur les FCE* pour la zone de l'Atlantique à l'Oural, des réductions substantielles opérées depuis lors, des changements de la situation en Europe et de la nécessité de veiller à ce qu'aucun Etat ne voie sa sécurité diminuer.

Les membres de l'OTAN *et la* Russie réaffirment que les Etats-parties ne devraient maintenir, individuellement ou *conjointement avec d'autres, que les capacités militaires* à *la* mesure de leurs besoins légitimes de sécurité individuelle ou collective, eu égard à leurs obligations internationales, dont le traité FCE.

Au cours des négociations visant l'adaptation du traité FCE, les membres de l'OTAN et la Russie chercheront, avec d'autres Etats-parties, à renforcer la stabilité en développant encore les *mesures destinées à prévenir toute concentration* de *forces* conventionnelles pouvant constituer une menace dans des régions convenues de l'Europe, qui cnmprendront l'Europe centrale et nrientale.

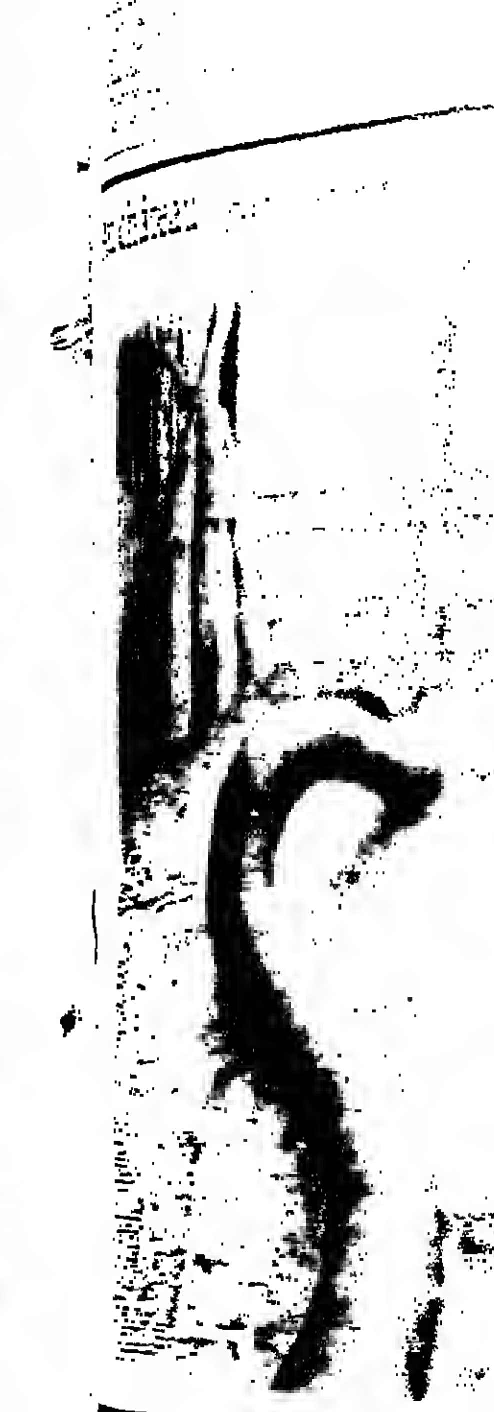
L'OTAN réaffirme que, dans le contexte de sécurité *actuel et prévisible, l'Alliance* remplira sa mission de défense collective et ses autres missions en veillant à assurer l'interopérabilité, l'iotégration et la capacité de renforcement nécessaires plutôt *qu'en recourant* à *un stationnement* permanent supplémentaire d'importantes forces de combat. En conséquence, elle devra compter sur une infrastructure adéquate à la mesure des tâches précitées. Dans ce contexte, le renforcement peut s'opérer, en cas de besoin, pour assurer la défense contre une menace d'agression et pour des missions de soutien de la paix en conformité avec les principes directeurs *de* la Charte des Nations unies et de l'OSCE, *ainsi* que pour des exercices compatibles avec le traité FCE adapté, les dispositions du document de Vienne de 1994 et les mesures de transparence agréées de commun accord. La Russie fera preuve de la même modératinn dans ses déplniements de *forces conventionnelles* en Europe.

Les membres de l'OTAN et la Russie s'efforceront de parvenir à une transparence, à une prévisibilité et à une confiance mutuelle plus grandes en ce qui concerne leurs forces armées.

Développer la coopération entre les institutions militaires.

L'OTAN et la Russie renforceront les consultations et la coopération politico-militaires, dans le cadre du Conseil *conjoint* permanent, grâce à un dialogue intensifié entre les hautes autorités militaires de l'OTAN et de ses membres et celles de la Russie. Elles appliqueront un programme d'activités de contacts et de coopération pratique sensiblement élargies entre l'OTAN et la Russie *dans* le *domaine militaire*, à tous les niveaux. En conformité avec les principes dn Conseil conjoint permanent, ce dialogue intensifié entre militaires reposera sur le principe selon lequel aucune partie ne considère l'autre comme une menace ou ne cherche à porter préjudice à la sécurité de l'autre. Ce dialogue intensifié entre militaires comprendra des exposés réciproques, à intervalles réguliers, sur la doctrine militaire et la stratégie de l'OTAN et de la Russie et sur le dispositif de forces qui en résulte, et il portera notamment sur les possibilités générales d'activités de formation et d'exercices conjoints mettant en jeu des forces de l'OTAN et de la Russie.

Afin de favoriser ce dialogue intensifié et d'*apporter un* soutien aux éléments militaires du Conseil conjoint permanent, l'OTAN et la Russie établiront l'une et l'autre des missions de liaison militaires à différents niveaux.



Messages

par Bertrand Poirot-Delpech, de l'Académie française

JEANNE D'ARC entendait des voix. Le politicien français, lui, reçoit des *messages*. Il n'a été question que de cela, le soir du premier tour des législatives. Qu'ont retenu les candidats de nos *signaux* (*forts*, comme tous les signaux) ? Secret-défense ! Il fallait laisser aux états-majors le temps de nous déchiffrer. A première vue, les électeurs auraient manifesté un besoin de *changement*, autre entourloupe des analystes. Pour quoi faire, ce changement ? Avec qui ? Là-dessus, *silence radio* !

A chacun son décodage. Première leçon extra-politique, tirée des malheurs d'un certain chef de campagne : l'excellence universitaire ne prédispose pas forcément à comprendre un pays, à le mener, pas même à le duper habilement. Autre constat en forme de confirmation : contrôler les *médias* n'assure pas la victoire. On le savait depuis l'étude de Roland Cayrol, il y a vingt ans (*La télévision fait-elle l'élection ?*). On l'a vérifié lors de la présidentielle de 1995, quand le matraquage de TF 1 en faveur de Balladur s'est soldé par un chétif 18,58 %, face à *un Chirac bien moins soutenu*. Pierre Péan et Christophe Nick racontent en détail, dans *TF 1, un pouvoir* (Fayard), une manipulation ratée par ignorance d'un progrès de poids : les spectateurs des années 90 se sont mis à regarder la télé sans l'aimer, et en se gardant bien de la suivre.

Les candidats n'en restent pas moins convaincus que le passage à l'écran est une condition nécessaire, sinon suffisante, du succès. D'où les grandes manœuvres des patrons amis des pouvoirs pour faire la loi sur le plus grand nombre de chaînes possible. Que celles-ci puissent être contrôlées par des sociétés d'armement, du BTP, ou de distribution d'eau vivant des marchés publics, et bien décidées à monnayer en contrats les passages à l'antenne d'élus décideurs, cela ne choque apparemment personne, même si nous sommes la seule démocratie à tolérer un tel ferment de corruption. Le fait que le *procédé* ne soit pas infaillible est souvent invoqué comme une excuse. Le trafic d'influence ne serait constitué et répréhensible que s'il réussit. S'il rate, que passe l'éponge !

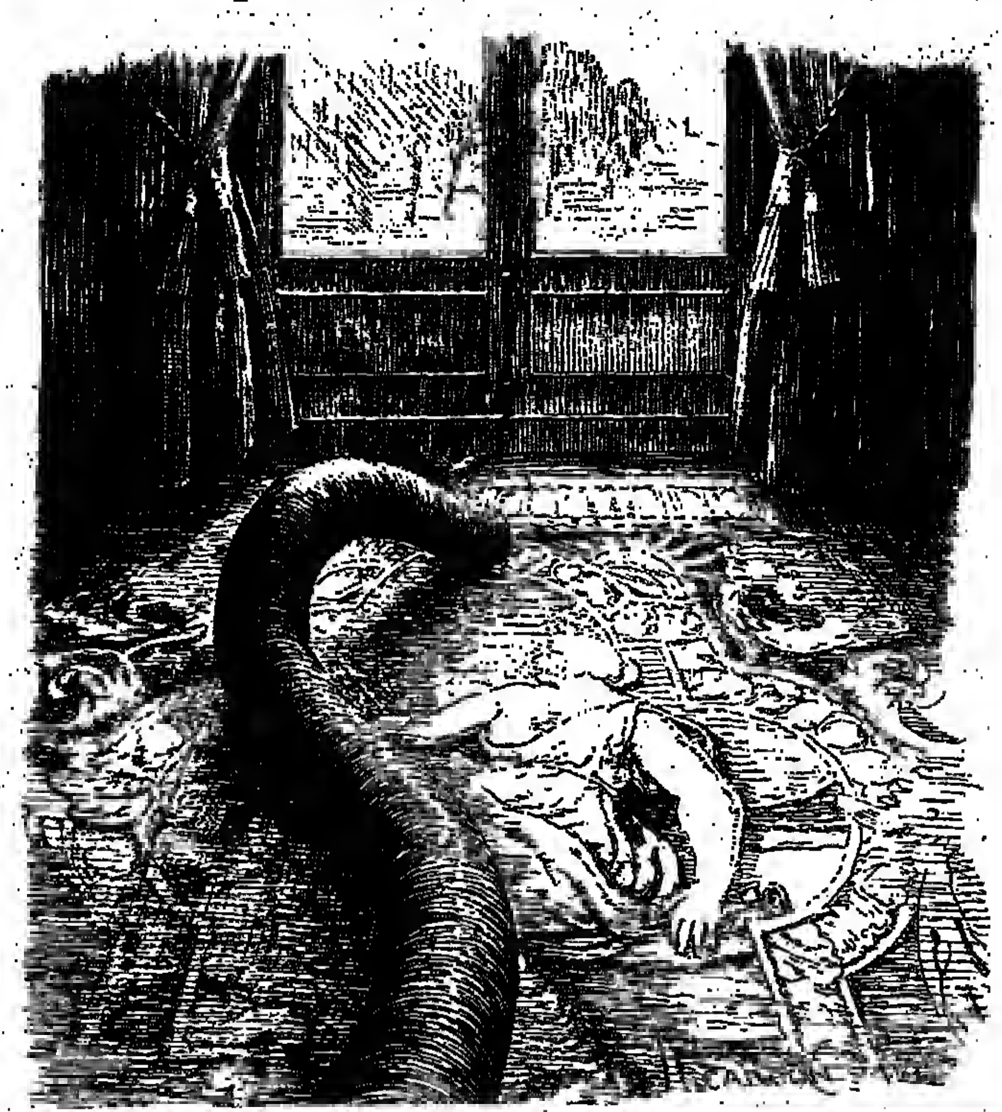
Tel est le plus troublant message des élections anticipées de 1997, sur le plan juridique, éthique et simplement logique. Si la fin ne justifie *plus les moyens*, comme on reprochait aux communistes de le soutenir, l'échec des coups tordus devient une excuse, quelles qu'aient été leurs intentions. Entendu, le lendemain du premier tour : *« Le mauvais résultat de la majorité prouve bien que la dissolution n'était pas une mesure de confort ! »* Surpris cet autre raisonnement : la gauche n'a pas à se plaindre que les sondages sous-estiment souvent ses chances (en 1997, comme en 1995), *« puisque ces écarts négatifs lui ont profité ! »* Les patrons qu'irrite l'actuel délit d'abus de biens sociaux voudraient le *supprimer « dès lors qu'il sert l'entreprise, donc l'emploi »*. Comment mieux légaliser le pot-de-vin !

Ainsi va la morale, ou plutôt son effacement, sous l'effet d'une idéologie du gagneur nécessitée par des considérations aussi positives que la « liberté d'entreprendre », l'« efficacité économique », la « mondialisation », l'« entrée dans le XXIe siècle » et *autres tartes* à la crème.

Dernier message du premier tour, rafraîchissant, celui-là : toutes ces manigances vendues aux élites politiques, économiques et médiatiques par les tricheurs cyniques de la communication, l'électeur, que l'on croyait réduit à l'état de client manipulable, les a déjouées, dimanche, comme un grand. « On ne la lui fait plus. » Est bien pris qui croyait prendre.

La morale immanente a encore de beaux jours devant elle, tant que le mépris, au bout du compte, ne paie pas.

Au château *par Cardon*



RECTIFICATIFS

ELECTIONS LÉGISLATIVES

■ **ABSTENTIONS.** C'est évidemment à tort que le taux d'abstention très important du premier tour des élections législatives était qualifié de « record » dans le titre accompagnant les cartes publiée page 29. Le record (33,85 %) a été enregistré en 1988. Le taux du 25 mai est de 32,04 % (et non 31,65 % comme indiqué à côté de la carte).

■ **BLANCS ET NULS.** Le pourcentage de votants ayant déposé dans les urnes des bulletins blancs ou nuls est de 4,94 %, contrairement à ce qui était indiqué dans l'article consacré à l'abstention, en page 3.

■ **MDC.** Une erreur concernant le score du *Mouvement des citoyens* (MDC) s'est glissée dans le tableau des résultats du premier tour des élections législatives, publié en première page du *Monde* du 27 mai. Le MDC a obtenu 1,05 % des suffrages exprimés, et non 1,07 %.

■ **MAJORITÉ.** Dans l'analyse intitulée « Un scrutin boomerang », page 18, il fallait lire que le pourcentage global de voix obtenues par les candidats RPR et UDF est de 31,51 %.

■ **FRONT NATIONAL.** Dans l'article consacré aux résultats du Front national, page 7, il fallait lire que ce parti est en mesure d'être présent, au second tour, dans 78 triangulaires et une quadrangulaire. C'est par erreur que nous avons indiqué que le Front national régressait dans les Pyrénées-Orientales où, en fait, il progresse.

■ **ECOLOGISTES.** Le score final des Verts est de 3,59 %, contrairement à ce qui était indiqué dans l'article d'Alain Beuve-Méry et de Caroline Monnot page 8.

Le Monde
21 *bis*, RUE CLAUDE-BERNARD - 75242 PARIS CEDEX 05
Tél. : 01-42-17-20-00. Télécopieur : 01-42-17-21-21. Télex : 206 806 F
Tél. relations clientèle abonnés : 01-42-17-32-90
Internet : http : //www.lemonde.fr

ÉDITORIAL

L'homme et la méthode

IL aura donc fallu un désastre électoral et la menace d'une défaite pour que Jacques Chirac se convainque de la nécessité de changer de premier ministre. Les invitations à le faire n'ont pas manqué, autour de lui, depuis la fin de 1995 et les grèves et manifestations provoquées par le plan d'Alain Juppé pour la Sécurité sociale.

Durant la campagne de la majorité sortante pour le premier tour de ces élections législatives anticipées, des voix s'étaient élevées pour signifier au président de la République que les électeurs n'accepteraient pas d'être convoqués aux urnes pour reconduire le même gouvernement, la même politique et le même premier ministre. Rien n'y avait fait.

Les mérites d'Alain Juppé ne doivent pas disparaître sous le flot de compliments que lui ont adressés des responsables de la droite lancés dans un concours d'hypocrisie. Sa fermeté sur les réformes nécessaires pour adapter la France à un environnement difficile doit lui être comptée, de même qu'une volonté de moderniser les comportements politiques qui aurait pu connaître un meilleur sort.

Son échec n'est pas seulement le sien. Non sans obstination, il a incarné une façon de gouverner que les Français ont rejeté dimanche 25 mai et dont il n'est pas seul comptable. Attribués au premier ministre, ces défauts que les Français ont perçus sans erreur, résument la crise de confiance qui atteint aujourd'hui Jacques Chirac lui-même : la tentation constante d'accaparer le pouvoir ; la mauvaise grâce à dialoguer et à accepter le point de vue de ceux qui ne partagent pas le sien ; la certitude que s'expliquer, c'est perdre son temps.

La personnalité – ou plutôt sa méthode – d'Alain Juppé est loin d'être seule en cause dans le revers qu'il subit aujourd'hui. Si le maire de Bordeaux doit rentrer dans la ville où il a également recueilli, en 1995, l'héritage du parti gaulliste, c'est aussi parce qu'une politique et une pratique du pouvoir ont été rejetées par les électeurs.

Proche de Jacques Chirac, issu d'un système construit par ce dernier à la mairie de Paris, Alain Juppé a été pendant près de deux ans l'homme qui devait assurer le monopole du RPR sur le pouvoir conquis à l'élection présidentielle de 1995. Cette mission dictait une orientation à mi-chemin du libéralisme et du dirigisme, qui ne permettait pas d'entreprendre franchement les réformes indispensables.

Désormais, d'une manière ou d'une autre, le président de la République devra partager. Avec la gauche, dans une cohabitation, si la majorité sortante est défaite le 1er juin. Avec cette majorité elle-même si elle est reconduite.

Jacques Chirac a de fait admis, lundi 26 mai, que le temps de la « pensée unique » – la sienne – est révolu. Qu'il opte en faveur de Philippe Séguin, ou qu'il tente de remettre en place son partenariat des années 90 avec Edouard Balladur, il devra convenir que présider n'est pas exclure, mais fédérer.

Le Monde est édité par la SA LE MONDE
Président du directoire, directeur de la publication : Jean-Marie Colombani
Directoire : Jean-Marie Colombani ; Dominique Alduy, directeur général ; Noël-Jean Bergeroux, directeur général adjoint

Directeur de la rédaction : Edwy Plenel
Directeurs adjoints de la rédaction : Jean-Yves Lhomeau, Robert Solé
Rédacteurs en chef : Jean-Paul Besset, Bruno de Camas, Pierre Georges, Laurent Greilsamer, Erik Izraelewicz, Michel Kajman, Bertrand Le Gendre
Directeur artistique : Dominique Roynette
Rédacteur en chef technique : Eric Azan
Secrétaire général de la rédaction : Alain Fourment

Médiateur : Thomas Ferenczi

Directeur exécutif : Eric Pialloux ; directeur délégué : Anne Chaussebourg
Conseiller de la direction : Alain Rollat ; directeur des relations internationales : Daniel Vernet

Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Gérard Courtois, vice-président

Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982), André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourne (1991-1994)

Le Monde est édité par la SA Le Monde
Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1994.
Capital social : 935 000 F. Actionnaires : Société civile « Les rédacteurs du *Monde* », Association Hubert Beuve-Méry, Société anonyme des lecteurs du *Monde*, Le Monde Entreprises, Le Monde Investisseurs, Le Monde Presse, Iéna Presse, Le Monde Prévoyance

Les Européens face à l'éventualité d'une cohabitation

Suite de la première page

Sans parler de la présence de ministres communistes dans un éventuel gouvernement Jospin qui constituerait une exception en Europe, d'Ouest en Est : en Italie comme en Europe centrale, les communistes qui participent au pouvoir ont au moins changé... de nom.

Les commentateurs anglo-saxons sont pratiquement à l'unisson : le résultat du premier tour des législatives françaises est un mauvais coup pour l'euro. La plupart s'en réjouissent ; les eurosceptiques y voient une confirmation de leurs préventions ; quant aux europhiles britanniques, qui ont toujours pensé que la monnaie unique était une fausse bonne idée, ils font mine de croire que l'échec de l'euro serait une bonne chose... pour l'Europe.

Seul le quotidien de centre gauche *The Guardian* se distingue de ses confrères londoniens en estimant que *« la pole position »* de Lionel Jospin devrait servir de leçon à Tony Blair : le choix d'une politique fondée sur la relance de la demande *« ne pourra pas être indéfiniment repoussé, surtout si l'Allemagne soutient ses propres sociaux-démocrates, qui regardent vers la France et insistent pour ajuster l'euro à de nouvelles priorités. Alors le Nouveau Labour devra s'adapter au nouveau débat »*.

Cette voix est bien isolée dans les commentaires internationaux, surtout chez ceux qui tiennent pour possible la cohabitation. Pour les partenaires de la France, celle-ci présente deux types d'*inconvénients*.

Il y a d'abord l'incertitude politique. Quelle sera la ligne qui sera suivie ? En matière diplomatique, le dernier mot appartient certes au président de la République mais avec un gouvernement de gauche divisé sur l'Europe, le risque est grand de déboucher sur un certain immobilisme, à un moment où précisément l'Europe aurait besoin d'une impulsion pour mener à bien tant la réforme des institutions que la monnaie unique.

Là où il faudrait de la détermination, la France serait menacée par l'attentisme. Avec une Allemagne diminuée par ses difficultés budgétaires, le couple Paris-Bonn, traditionnel moteur de l'intégration européenne, ressemblerait à l'alliance de l'aveugle et du paralytique.

Il y a aussi des inconvénients d'ordre psychologique. Les deux expériences passées de cohabitation ont donné des maux de tête aux services du protocole des Etats étrangers amenés à abriter des conférences internationales où se produisaient les duettistes de l'*exécutif français*. Le principe régalien selon lequel *« la France parle d'une seule voix »* était respecté ; pour autant, les chancelleries étrangères se voyaient contraintes de prendre langue avec Matignon comme avec l'Elysée pour être sûres que l'arrangement trouvé avec les uns ne serait pas remis en cause par les autres.

Il est bien clair cependant – et c'est la tonalité dans toutes les capitales voisines où l'on répugne officiellement à répondre à *« des questions hypothétiques »* – que la coopération se poursuivra quel que soit le camp victorieux le 1er juin.

CRAINTES DÉSAMORCÉES

Le ministre luxembourgeois des affaires étrangères, Jacques Poos, a parfaitement exposé cette attitude réaliste dans nos colonnes (*Le Monde* du 24 mai). Il a souligné que le pacte de l'euro portait le nom de *« pacte de stabilité et de croissance »* grâce à la fermeté de Jacques Chirac : *« Sage précaution ou gage pour le futur ? »*, concluait-il non sans malice.

Même les avertissements en provenance de Bruxelles sont à double tranchant. Commissaire européen chargé des affaires monétaires, Yves-Thibault de Silguy affirmait, au lendemain du premier tour, que *« personne ne veut renégocier le pacte de stabilité »*, ajoutant que *« tous les pays, quels que soient leurs gouvernements, conduisent la même politique. Il n'y a pas d'alternative à la réduction des dépenses publiques »*.

Est-ce une critique à l'endroit des socialistes ou la constatation qu'un gouvernement de gauche n'aurait d'autre choix que de suivre la voie tracée par ses prédécesseurs de toutes couleurs ?

Si la dernière hypothèse est la bonne, elle n'est peut-être pas très rassurante pour l'électorat de Lionel Jospin, mais elle désamorce les craintes que nos partenaires pourraient avoir d'une volte-face française.

C'est ce que l'on semble croire aussi à l'Elysée ; la perspective d'une cohabitation n'y soulève évidemment pas l'enthousiasme. Mais, au cas où les exhortations de Jacques Chirac aux électeurs – pour qu'ils lui donnent une majorité stable correspondant à ses vœux – restent sans effet, la suite est attendue avec fatalisme : *« N'ayons aucune crainte pour l'Europe et l'euro*, dit-on à la présidence de la République, *car ils* [les socialistes] *seront bien obligés de mener la même politique. »* Pour deux raisons au moins : la pesanteur des institutions, et le poids des engagements pris auprès des partenaires.

Un des paradoxes de ces élections, qui n'en manquent pas, est que, destinée à Lionel Jospin et à ses amis, cette phrase prend également toute sa valeur pour un gouvernement qui serait dirigé par un eurosceptique issu de la droite, fût-il récemment converti aux vertus de la monnaie unique.

Daniel Vernet

IL Y A 50 ANS, DANS Le Monde

Pologne, l'an zéro

LA POLOGNE est un pays détruit dans des proportions effrayantes – communications, ponts, usines, fermes, immeubles – et qui, reparti de zéro, sans grande aide extérieure, travaille opiniâtrement à sa reconstruction avec les moyens du bord réduits qu'il possède. En vérité, l'effort d'imagination le plus sincère ne permet pas de se représenter les difficultés inouïes que les Polonais ont eues et ont encore à surmonter chaque jour. La Pologne a dû refaire toute son économie sans monnaie, sans moyens, sur un territoire dévasté, aux frontières nouvelles.

La tâche semblait insurmontable, d'autant que six années de guerre et d'occupation ont atteint la Pologne plus encore dans sa chair même que dans son patrimoine. Plus de six millions de morts, une chute provisoire de natalité, le développement de la tuberculose chez les enfants, l'élite diminuée, les familles dispersées ou anéanties. En vérité, devant tant de souffrances, de deuils, de destructions, on acquiert la conviction profonde que les Allemands, en abandonnant leurs territoires à l'est de l'Oder, ne font que réparer une partie de leurs forfaits, conformément à la justice.

En 1945, les Polonais se sont donc mis au travail. Avec des moyens réduits, avec des cadres squelettiques, dans des conditions que tout travailleur ocidental jugerait impossibles ou inacceptables, ils ont réalisé en deux ans une œuvre qui prouve l'étonnante vitalité d'une nation qui, pour la deuxième fois en vingt-cinq ans, reprend tout de zéro.

Jean Schwœbel

(28 mai 1947.)

Le Monde SUR TOUS LES SUPPORTS
Télématique : 3615 code LEMONDE
Documentation sur Minitel : 3617 code LMDOC ou 08-36-29-04-56
Le Monde sur CD-ROM : renseignements par téléphone, 01-44-08-78-30
Index et microfilms du *Monde* : renseignements par téléphone, 01-42-17-29-33
Le Monde sur Compuserve : GO LEMONDE
Adresse Internet : http : //www.lemonde.fr
Films à Paris et en province : 08-36-68-03-78

SPÉCULATION L'introduction, le 30 *mai*, à la Bourse de Hongkong d'une filiale de la municipalité de Pékin baptisée Beijing Enterprises s'est transformée en une véritable vague spéculative. ● L'OFFRE d'actions a été sursouscrite 1 250 fois par les investisseurs individuels. ● POUR SE PORTER ACQUÉREURS, les particuliers ont mobilisé dans les banques plus de 234 milliards de dollars de Hongkong (175 milliards de francs), près de trois fois le montant des billets et des pièces en circulation sur le territoire. ● L'ENTHOUSIASME de la population de Hongkong pour tout ce qui vient de Chine populaire prend des proportions extravagantes. Depuis le début de l'*année*, les valeurs originaires de Chine populaire ont progressé de 33 %. ● LA BOURSE de Hongkong a atteint, lundi 26 mai, un *nouveau* sommet après une hausse de 1,70 % de l'indice Hang Seng.

Les investisseurs de Hongkong s'enthousiasment pour une société pékinoise

Un habitant du territoire sur seize s'est porté candidat à l'achat d'actions de Beijing Enterprises. Les épargnants plébiscitent tout ce qui vient de Chine populaire. Ils parient sur les liens croissants entre les milieux d'affaires de chaque côté de la frontière

HONGKONG
correspondance

A trente-cinq jours de la rétrocession, l'enthousiasme de la population de Hongkong pour tout ce qui vient de Chine *populaire prend* des proportinns extravagantes. Quatre cent mille personnes, soit une sur seize résidaot sur le territoire, se sont *portées candidates* pour l'achat des 15 millions d'actions, sur la tranche réservée aux particuliers, de la société Beijing Enterprises, une filiale créée récemment par la ville de Pékin, qui sera cotée pour la première fois le 30 mai à la Bourse de Hongkong.

HONGKONG

Au guichet des banques, les queues pour retirer les formulaires étaient telles que des petits malins *en revendaient aux plus* pressés 100 dollars pièce (75 francs). Résultat : il y eut 1 250 fois plus de demandes sur cette partie de l'émission que de titres à vendre. Comme les 135 millions d'actions réservées aux institutionnels ont été 50 fois trop souscrites, plus de 25 milliards d'actinns ont donc été réclamées. C'est la plus populaire de toutes les introductions en Bourse jamais lancées sur le territoire.

Pour se porter acquéreur, à l'aide de chèques au oom de la société émettrice, les particuliers ont mobilisé dans les banques plus de 234 milliards de dollars de Hoogkong (175 milliards de francs), soit près de trois fois le montant de la monnaie en circulation sur tout le territoire à la fin 1996... L'opératioo a eu un impact immédiat sur les taux interbancaires à une semaioe, montés à 6,75 % l'espace de quelques jours contre 4,25 % auparavant. C'est ainsi que Beijing Enterprises, en plaçant sur cinq jours la majeure partie des fonds mobilisés, aurait dégagé 150 millions de dollars de produits d'intérêt.

La demande a été telle qu'une poignée d'beureux élus, parmi la foule des petits porteurs, va être tirée au sort avant l'allocatino des titres. Cela signifie que beaucoup se seront eodettés sur une semaine *pour rien ! Pour éviter qu'une* telle situation ne se reproduise lors des prochaines introductions, l'autorité boursière vient d'imposer de nouvelles règles : désormais, la tranche des actions réservées aux petits porteurs (tout investissement inférieur à 3,8 millinns de francs) devra être égale à celle réservée aux investisseurs institutionnels.

NATIONALISME

Dans le cas de Beijing Enterprises, il y avait neuf fois plus d'actions pour les seconds que pour les premiers. Deuxième règle : les fonds d'investissement ne pourront plus spéculer sur les deux tranches. Le petit épargant multiplie donc ses chances d'être servi.

D'où vient cette frénésie pour une action qui pouvait pourtant paraître chère, offerte à un multiple de 19,4 fois ses résultats attendus pour 1997, quand la Bourse de Hongkong s'échange en moyenne sur une base de 13 fois. Serait-ce l'expressioo populaire d'un oationalisme chinois très vif à la veille du retour de Hongkong à la Chine – même s'il n'est pas sans mélange ?

Le bureau de la municipalité de Pékin avait chauffé les esprits : Beijing Enterprises sera la seule de ses filiales à être introduite à la Bourse de Hongkong. La capitale emboîte ainsi le pas à Shanghaï, Canton et Sbenzben, qui chacune ont introduit des filiales à Hongkong pour avoir accès aux marchés financiers internationaux, ce qu'elles ne peovent faire sur les Bourses chinoises.

Mais si, du chauffeur de taxi au *cadre supérieur*, beaucoup ont cherché à s'offrir du « papier » de Pékin, c'est avant tout pour deux raisons : d'abord, le pari que la maisoo mère revendra plus tard à sa filiale de oouvelles sociétés à bas prix, comme l'ont fait les autres sociétés chinoises venues se financer à Hongkong ; ensuite, parce que la conviction que c'est « *un jeu où l'on gagne à tous* les coups » est largement répandue.

Depuis le début de l'année, les « red chips », appelées ainsi en référence à leur actionnaire majoritaire en Chine populaire, ont progressé de 33 % seloo l'indice de SocGen Crosby, pour un indice global du marché en hausse de seulement 8 %. Et les actions comparables à Beijing Enterprises, les *filiales des autres municipalités*, ont fait des parcours boursiers spectaculaires. Le cours de Shanghai Industrial, introdnit en mai 1996, a, depuis, été multiplié par 6 ; celui de l'action Shum Yip Investment, appartenant à la *ville de Shenzben, par* 4,2 depuis le 7 mars !

Aussi, avant même que l'opération Beijing Enterprises soit bouclée, l'action cotait sur le marché gris – marché informel – trois fois soo cours d'introduction. La filiale de Pékin possède des sociétés fort rentables : la première brasserie chinoise, Yanjing Brewery, qui détient 85 % du marché de la bière de Pékin ; le gérant et actionnaire à 50 % des trente restaurants McDonald's de la capitale chinoise, la chaîne de grands magasins Wangfujing ; le partenaire à 40 % de Siemeos dans la fabrication de commutateurs téléphoniques ; et la très fructueuse route à péage de 19 kilomètres entre Pékin et son aéroport. La société est, en outre, peu *endettée, et « connectée »* au mieux. En d'autres termes, elle ne pourrait être mieux introduite auprès des autorités chinoises et bénéficier ainsi, à l'avenir, des affaires les plus fructueuses.

Ce n'est pas le moindre des paradoxes de Hongkong. Côté-pile, les milieux gouvernementaux ne jurent que par le maintien, après le 1er juillet, d'un système économique ouvert *et transparent, protégé* des pratiques obscures des milieux d'affaires chinois. Côté face, ce qui alimente aujourd'hui l'euphorie de Hongkong, dont la Bourse n'est *qu'une* expression, est justement l'espérance d'une interpénétration croissante entre les milieux d'affaires des deux côtés de la frontière et la recherche à tout prix des meilleures « connections ». Car ces investissements reposent avant tout sur un pari politique. « *Si le gouvernement de Pékin décidait d'interdire aux groupes publics chinois d'acheter des red chips, au s'il arrêtait d'un coup d'injecter* des *actifs à bas prix, tout l'édifice s'écroulerait* », explique le président d'un fonds spécialisé sur les marchés émergents, Mark Mobius.

Valérie Brunschwig

Les dix premières "red chips*"

CITIC PACIFIC	télécoms, aéronautique, énergie, immobilier, finance	26 fév. 1986	+ 44 %	68
CHINA RESOURCES ENTERPRISE	immobilier, matériaux, brasserie, finance	18 janv. 1973	+ 416 %	31
SHANGHAI INDUSTRIAL HOLDINGS	tabac, emballage, pharmacie, immobilier	30 mai 1996	+ 390 %	23,5
COSCO PACIFIC	transport maritime et gestion portuaire	19 déc. 1994	+ 716 %	16
CHINA OVERSEAS LAND AND INVESTMENT	immobilier, matériaux, négoce	4 janv. 1993	+ 152 %	17
GUANGDONG INVESTMENT	hôtellerie, brasserie, distribution, immobilier	8 janv. 1973	+ 75 %	15
CHINA TRAVEL INTERNATIONAL INVESTMENT	frêt, finance, sidérurgie, hôtellerie, immobilier	11 nov. 1992	+ 141 %	9,3
NG FUNG HONG	grossiste et négoce en produits alimentaires	25 oct. 1995	+ 65 %	9,6
GUANGZHOU INVESTMENT CO	immobilier, ciment, papier	15 déc. 1992	+ 99 %	8,3
GUANGNAN HOLDINGS	distribution, industrie, agro-alimentaire	9 déc. 1994	+ 202 %	[illegible]

* Les valeurs rouges, par référence à leur actionnaire principal, la Chine populaire

Source : Bloomberg

Le verrier britannique Pilkington se confie à un redresseur italien

LONDRES
de *notre correspondant dans la City*

« *Malgré des années de rationalisation, il y a toujours plus de gens chez Pilkington paur noircir du papier que pour fabriquer du verre* » : comme l'écrit le *Financial Times*, avec une pointe d'humour acérée, le limogeage brutal de Roger Leverton, cinquante-huit ans, de la direction générale du groupe verrier britannique Pilkington pourrait être l'histoire, banale, de la chute d'un industriel qui n'a pas restructuré assez vite au goût de la Bourse. Ce pourrait être la fin d'un redresseur, victime d'une conjonction de facteurs défavorables : faible demande en Allemagne, vive concurrence du leader mondial Saint-Gobain, hausse frénétique de la livre sterling. Voire l'échec d'un dirigeant recruté à l'extérieur de l'entreprise en 1992 par le patricien Sir Anthony Pilkingtnn pnur venir à la rescnusse d'une compagnie fondée en 1826, puis remercié par le successeur de ce dernier, le self-made-man Sir Nigel Ruud qui, au fond, ne l'avait jamais accepté à ses côtés.

Mais pas seulement. Son remplaçant, Panlo Scaroni, est italien. Cette nomination s'inscrit sur une longue liste d'étrangers devenus chefs d'entreprise britanniques au cours de ces dernières années. De British Aerospace à General Accident en passant par Schroders, Tate & Lyle ou SmithKline Beecham..., le pays qui a inventé la révolution industrielle voit aujourd'hui les commandes de certains de ses plus beaux fleurons confiées à des hommes d'affaires venus d'ailleurs. Tel est le cas de quarante des plus grosses sociétés du Royaume-Uni, dont quatre sont dirigées par des Français. Une révolution dans cette Angleterre fort éprise d'elle-même et de tout ce qui lui appartient.

BASTION DU LIBÉRALISME

« *Ce phénamène mantre le degré de maturité de l'industrie britannique. A l'heure de la mondialisatian, le talent est plus important que la nationalité quand il s'agit de chaisir un patron* », affirme un chasseur de tête londonien. Dans le passé, ce pays fut une terre d'accueil nu d'asile très largement nuverte aux entrepreneurs étrangers, comme l'attestent les succès d'un Warburg ou d'un Murdoch. Aujourd'hui, un système généreux de bonus, de primes et de plans d'achat d'actions ainsi qu'un régime fiscal favorable incitent les cadres supérieurs, européens mais aussi américains, à faire carrière dans un lieu dont ils sont sûrs qu'il restera encore longtemps le bastion du libéralisme.

Le goût du risque, une conception moins hiérarchique des rapports humains, l'absence de pedigree mondain dans un pays où les divisions de classe restent plus fortes qu'ailleurs sont autant d'atouts par rapport aux managers autochtones souvent ancrés dans les habitudes. Les investisseurs institutionnels anglo-saxons, qui exercent de nos jours le vrai pouvoir dans les firmes cotées, sont sûrs que Signor Scaroni saura sabrer dans les effectifs pour laisser intact le « muscle ». Cet ancien consultant avait auparavant réalisé la gageure de boucler la restructuration de la filiale italienne de Pilkington avec un an d'avance sur le programme fixé.

Marc Roche

Les Länder de l'ex-RDA ne font plus rêver les entreprises françaises

DRESDE
de *notre envoyé spécial*

Presque huit ans après la chute du mur de Berlin, l'engouement des eotreprises françaises pour l'ex-RDA s'est essoufflé. Air liquide, Lafarge, Valeo ou la chaîne d'hôtels Accor, avec les enseignes Ibis et Méridien, se sont installées très rapidement en Saxe. Mais l'élan est retombé. A peine une soixantaine de sociétés tricolores sont présentes dans ce Land, l'un des plus dynamiques de l'ex-RDA. La plnpart soot des grands groupes, les PME sont quasiment absentes. Lors d'un récent colloque organisé par l'Institut français de Dresde, Rémy Lallement, de l'Université Pierre-Mendès-France à Grenoble, constatait : « *L'engagement français a atteint son apogée, il ne devrait plus y avoir de grandes vagues d'investissements ni d'implantations importantes.* »

Lnrs de la privatisation de l'écnnnmie est-allemande, les Français se sont pourtant classés au premier rang des investisseurs étrangers, au coude à coude avec les Etats-Unis. Deuxièmes par le *volume des investissements prévus* – 5,5 milliards de deutschemarks, soit plus de 18 milliards de francs – ils pointaient à la première place pour le nombre d'emplois (25 000). A l'époque, respnnsables pnlitiques et écnnomiques multipliaient les tournées enthousiastes en ex-RDA. Des investissements spectaculaires, comme la construction cootroversée de la raffinerie Leuna 2000 sous la boulette d'Elf-Aquitaine, symbolisaient ce dynamisme.

CROISSANCE RALENTIE

« *La présence française entre dans une deuxième phase, peut-être la moins visible* », juge en termes diplomatiques Bernard Crozes, directeur du pnste d'expansion écnnmique français de Berlin. Certaines tentatives, comme celle de la FNAC dans la capitale, ont tourné court. Ces régions, malgré des taux de croissance supérieurs à la moyenne, ne semblent plus aussi attractives. « *Il est difficile de persuader les sociétés françaises de venir s'installer chez nous* », dit Harald Rüthig, le gérant de la Wirtschaftsforderungsgesellschaft du Land de Saxe. Cette société de promotion économique chargée de démarcher les investisseurs étrangers dispose d'un bureau parisien *et tente d'attirer les PME.*

Peu après la chute du mur de Berlin, les avantages liés à une implantatinn l'emportaient sur les risques. Les groupes déjà présents à l'ouest de l'Allemagne se sont naturellement installés à l'est, comme Renault, qui en a profité pour asseoir sa place de premier importateur aotomnbile du pays. Ou comme les entreprises du bâtiment et du secteur énergétique, attirées par la perspective d'immenses chantiers d'équipement. Beaucoup d'*entreprises* ont *profité* de l'ouverture pour prendre pied sur le marché allemand. Elles ont racheté des activités privatisées ou créé leurs prnpres filiales, profitant d'importantes aides publiques.

BUREAUCRATIE

Aujourd'hui, le marché est-allemand est moins séduisant. La croissance se ralentit, le chômage freine la consommation, les coûts salariaux rattrapeot ceux de l'Ouest, alors que la productivité s'améliore plus lentement. De manière générale, les entreprises est-allemandes ont du mal à se tourner vers l'étranger. La France ne fait pas exception à la règle : les exportations des firmes est-allemandes vers l'Hexagone n'ont représenté que 2,2 % du total allemand eo *1995 après avoir triplé en trois ans.*

Le courant ne passe pas toujours entre les Français et leurs interlocuteurs. Au consulat de Leipzig, oo se souvient encore du flop enregistré lors de la visite d'une délégation bretonne d'hommes d'affaires en Saxe (les deux régions sont jumelées).

L'inefficacité et la bureaucratie des sociétés de promotion économique font l'objet de vives critiques. Leurs employés soot souvent d'anciens fonctinnnaires cnmmunistes peu babitués aux échanges internationaux. De toute façon, « *la tendance serait plutôt de renouer les contacts avec l'Europe centrale et la Russie, qui ont disparu avec la chute de l'ancien régime* », indique Markus Haselier, un avocat installé à Dresde, qui cherche en vain à développer les liens avec des investisseurs français.

Même la proximité avec l'Europe centrale, argument mis en avant par ces Länder, n'est pas assez convaincante. Selon Rémy Lallement, les sociétés présentes réalisent près de 60 % de leur chiffre d'affaires en ex-RDA, un bon tiers à l'ouest et seulement 5 % dans les pays d'Europe centrale et nrientale. « *Cette ouverture à l'est est un plus mais n'est pas déterminante*, estime Bernard Crozes. *Ceux qui s'y intéressent vraiment préfèrent y investir directement sans faire le détour par l'Allemagne.* »

Philippe Ricard

Roche devient leader mondial du diagnostic en rachetant l'allemand Boehringer Mannheim

Le laboratoire suisse consacre 11 milliards de dollars à cette acquisition

Dixième laboratoire mondial, Roche va dépenser l'équivalent de 62,4 milliards de francs pour prendre le contrôle de Boehringer Mannheim et du fabricant américain DePuy, qui appartient aux mêmes actionnaires. La firme suisse passe ainsi au septième rang mondial de l'industrie pharmaceutique. Elle ne s'arrêtera sans doute pas en si bon chemin : ses disponibilités s'élèvent à 120 milliards de francs français.

LUNDI 26 MAI, le groupe suisse Roche, dixième laboratoire pharmaceutique mondial, a annoncé l'acquisition de l'allemand Boehringer Mannheim et du fabricant de produits orthopédiques américain DePuy, pour un montant de 11 milliards de dollars (62,4 milliards de francs). Ces deux firmes, qui appartienneot à la famille Boehringer, héritière du fondateur, sont réunies au sein de Corange Ltd, une holding dont le siège est aux Bermudes. Selon le groupe bâlois, cette fusion donne naissance au *« leader mandial sur le marché du diagnostic »* avec la création de Roche Boehringer Mannheim Diagnostics, qui emploiera 13 500 personnes et réalisera un chiffre d'affaires de 3,5 milliards de francs suisses (14 milliards de francs français). Fritz Gerber, président de Roche, estime qne cette acquisition, dont le financement se *« fera sans aucune difficulté »*, hisse également le nouvel ensemble au septième rang de l'industrie pharmaceutique mondiale.

Ce rapprochement, auquel personne ne s'attendait, offre l'attrait de la complémentarité. Roche est très présent dans les systèmes de tests de diagnostic, où sa technologie, appelée PCR, domine le marché, alors que Boehrioger Mannheim possède une avance dans les réactifs. L'objectif est d'offrir la meilleure combinaison de produits pour traiter une maladie dans sa totalité. *« Naus voyons dans les systèmes de* disease management [gestion globale de la maladie] *et de* patient care [traitement des patients] *un potentiel à long terme dont l'importance ira grandissant, compte tenu de l'aptimisation constante des coûts dans le secteur de la santé »*, a affirmé Fritz Gerber dans un communiqué, faisant allusion aux systèmes de soins développés aux Etats-Uuis.

Le groupe allemand était jusqu'à présent leader européen et numéro deux mondial, derrière l'américain Abbntt, pour les produits réactifs, les automates et les systèmes de biologie clinique. Il s'est illustré comme l'un des pionniers de l'autosurveillance du diabète, qui permet à un patient de contrôler sa glycémie et d'y adapter son traitement.

UNE RÉACTION ATTENDUE

A cette activité, qui représente les deux tiers de son chiffre d'affaires, s'ajoutent des développements thérapeutiques dans le traitement des maladies cardiovasculaires, les facteurs de croissance, l'oncologie, les maladies osseuses et les maladies infectieuses. Le groupe dispose de quelques médicaments prometteurs, comme l'Ibandronate, destiné à la prévention et ao traitement de l'ostéoporose. *« Ces produits viendont judicieusement compléter ceux de Roche »*, a souligné de soo côté Franz B. Humer, directeur de la division pharmaceutique du groupe suisse. Sur le plan géographique, Roche renforcera sa présence eo Europe, particulièrement en Allemagne et en Italie, ainsi qu'en Amérique latine.

Outre le quatrième laboratoire pharmaceutique allemand, le groupe bâlois a repris également, auprès de Corange, la société DePuy Inc., qui s'affiche comme l'un des leaders mondiaux des prothèses articulaires et des produits orthopédiques. Cette firme, dont l'activité n'est pas le principal centre d'intérêt de Roche, a le mérite d'être très rentable. Le groupe américain s'est illustré au mois de mars en reprenant Landanger-Camus, numéro un français de la prothèse de hanches.

Par l'importance de la somme mise en jeu, cette opératioo se classe au deuxième rang des rachats dans l'industrie pharmaceutique, après celui du britanniqoe Wellcnme par soo compatriote Glaxo en janvier 1995 pour un mnntant de 9,4 milliards de livres (77 milliards de francs de l'époque). En se hissant au premier rang mondial de cette industrie, Glaxo-Wellcome nbligeait ses concurrents à réagir. Un an plus tard, les suisses Ciba et Sandoz décidaieot de fusionner au sein de Novartis pour créer à leur tnur le premier laboratoire mondial, pendant que l'allemand Hoechst rassemblait toutes ses activités an sein de HMR (Hoechst Marinn Roussel).

Depuis plusieurs mois, les analystes s'interrogeaieot sur l'absence de réaction de Roche. Certes, le suisse s'était offert la firme américaine Syntex en mai 1994, pour 5,3 milliards de dollars (30 milliards de francs), mais tous lui prêtaient d'antres appétits. On attendait une opération d'envergure de la part du groupe bâlois, souvent qualifié de *« banque pharmaceutique »* en raisoo de l'importance de ses fonds propres (21 milliards de francs suisses) et de sa trésorerie (6,6 milliards) : au total, 120 milliards de francs français disponibles. La rumeur évoquait un rachat, tantôt du britannique Zeneca, tantôt de l'américain Warner Lambert, du suédois Astra, voire du français Sanofi. Mais la cible était Boehringer Mannheim.

« Ne croyez pas que Roche s'arrêtera là, il s'est renforcé dans un de ses secteurs d'activités, mais il ne s'agit pas de l'acquisition définitive que tout le mande attendait », assurait lundi on coocurrent. *« Le groupe a encore des moyens considérables. »* De plus, le mouvement de concentratioo dans l'industrie pharmaceutiqne est loin d'être achevé. Au terme de deux ans de réorganisation, les premiers laboratoires détiennent chacun à peine 5 % do marché pharmaceutique de la planète.

Dominique Gallois

Une OPA néo-zélandaise sur le chimiste français CFPI

Le groupe néo-zélandais Fernz-Nufarm s'apprête à lancer une offre publique d'achat (OPA) sur la Compagnie française de produits industriels (CFPI), dnnt elle a pris le contrôle en rachetant les parts familiales. L'opération se ferait au prix de 380 francs l'action, un niveau inférieur au dernier cours coté de 400 francs, ce qui valorise l'entreprise à 538 millions de francs.

En 1996, après les défections d'Optorg et d'un des actionnaires familiaux de son capital, les dirigeants de CFPI appelaient à la rescousse le chimiste néo-zélandais, un de leurs partenaires commerciaux en Asie. Fernz entrait dans le capital de la CFPI à hauteur de 15 % et s'alliait, par un pacte d'actionnaires, à la famille propriétaire de 37,90 % du capital. Les familles nnt décidé, voici quelques jours, de se retirer, ne conservant qoe quelques titres pnur siéger au conseil de surveillance. Tout dépend de la réaction de Rhône-Poulenc, qui n'apprécie pas cette alliance et détient 28,4 % du capital.

Plus de 84 milliards de francs de chiffre d'affaires

● **Roche :** le groupe pharmaceutique suisse, dixième laboratoire mondial, emploie quelque 50 000 personnes dans le monde. En 1996, il a réalisé un chiffre d'affaires d'environ 16 milliards de francs suisses (63,6 milliards de francs français) et un bénéfice de 3,9 milliards.

● **Boehringer Mannheim :** ce groupe familial, quatrième laboratoire allemand et vingt-cinquième mondial, spécialiste du diagnostic (numéro deux mondial), emploie environ 18 000 personnes. En 1996, il a réalisé un chiffre d'affaires de 4,3 milliards de francs suisses (17 milliards de francs français). Fondée en 1859, la société est détenue en totalité par Corange Ltd, une holding domiciliée aux Bermudes. Elle a son siège à Amsterdam.

● ***DePuy :*** *cette firme, installée dans* le Delaware (Etats-Unis), est le numéro deux mondial des produits orthopédiques. Filiale à 84,2 % de Corange, elle emploie 2 900 collaborateurs et a réalisé un chiffre d'affaires de 860 millions de francs suisses en 1996 (3,4 milliards de francs français). Les 15,8 % d'actions restants sont cotés à New York.

Le personnel de Renault-Vilvorde choisit la négociation

LE PERSONNEL de Renault-Vilvorde était invité par les syndicats à se prononcer, lundi 26 mai, sur la suite à donner aux actinns visant à empêcher la fermeture de l'usine prévue le 31 juillet. 82 % des 2 258 votants sont favorables à des négociations avec la direction de Renault sur le plan social qui accompagnera la fermeture. Un autre scrutin a dégagé une majorité de 75 % de votants pour l'organisation de grèves ponctuelles de 24 heures pour faire pression sur les négociations, alors qu'un noyan « dur » d'ouvriers restait favorable à une grève illimitée. L'espoir d'un maintien en activité du site de Vilvorde n'est pas totalement anéanti. Karel Gacoms, dirigeant du syndicat FGTB de l'usine, estime que *« si la droite gagne les élections, on verra pour négocier un plan social ; si la gauche l'emporte, an prendra contact avec les socialistes. » (Corresp.)*

DÉPÊCHES

■ **DEUTSCHE TELEKOM : Günter Rexrodt, le ministre allemand de** l'économie, a indiqué, lundi 26 mai, qu'il peut *« imaginer »* que le gouvernement allemand vende cette année une partie de ses actions de l'opérateur téléphonique *« à un investisseur institutionnel »*, sans préciser le nombre d'actions qui pourraient être cédées, ni le calendrier.

■ **ÉQUIPEMENTS AÉRONAUTIQUES : les cent-quarante sociétés** qui sont membres du « groupe des équipements » du GIFAS (Groupement des industries françaises aéronautiques et spatiales), ont réalisé en 1996 un chiffre d'affaires de 28,8 milliards de francs, en hausse de 5 % par rapport à 1995. Employant 26 600 salariés, elles ont une activité militaire encore faiblement majoritaire (52 %). Les commandes enregistrées en 1996 ont atteint 29,8 milliards de francs, dont 13,1 à l'exportation.

■ **OMNICOM : la société française**, qui propose aux PME-PMI des services téléphnniques lnngue distance, a annoncé, lundi 26 mai, qu'elle compte lever 100 millions de francs sur le Nouveau marché de la Bourse de Paris avant l'été. Omnicom table sur 84 millions de francs de chiffre d'affaires en 1997 et compte investir 200 millions sur cinq ans.

■ **AXA-UAP : l'assureur a vendu 2,4 % du capital de la BNP** pour 1,28 milliard de francs, ramenant sa participation à 9,5 %, niveau plus proche de la participation de la BNP dans le capital d'AXA-UAP, ramenée de 17 % à 7,7 % do fait de la fusioo entre les deux assureurs.

■ **Dai-Ichi Kangyo Bank : un groupe d'actionnaires** de la deuxième banque commerciale du Japon a l'intentioo de porter plainte contre la direction à propos des énormes prêts consentis à deux gangsters, ont indiqué, mardi 27 mai, des sources informées.

■ **GARUDA : l'aviation civile de Hongkong** a demandé à la compagnie indnnésienne Garuda de suspendre les vols, à destination et en provenance du territoire, de ses Airbus A 330-300, équipés de réacteurs Trent 700 fabriqués par Rolls Royce. Cette décision fait suite à l'immobilisation au sol des quinze A 330-300 de Cathay Pacific et Dragonair, décidée après l'arrêt, à plusieurs reprises, d'un des deux moteurs en plein vol. *« Nos Airbus A 330-300 ont été équipés de moteurs Trente 700/768, tandis que ceux de Cathay et de Dragonair ont des Trent 700/772 »*, a répondu le porte-parole de Garuda, qui a décidé de maintenir sa flotte d'A 330-300 en opération (*Corresp.*).

■ **AIR LIQUIDE : le président du premier fabricant mondial de gaz industriel**, Alain Joly a déclaré, lors d'une réunion d'analystes financiers le 26 mai, s'être fixé un objectif de 400 millions de francs de réductions de coûts et d'amélinratioo de la productivité en 1997.

Atos devient le premier acteur de services informatiques français

AXIME et Sligos laissent la place à Atos. En annonçant leur nouveau oom, mardi 27 mai, les deux sociétés françaises de services informatiqnes (SSII) acbèvent un processus engagé en octobre 1996, celui d'une fusion qui sera juridiquemeot effective au 1er juillet. Axime a racheté Sligns eo janvier 1997 à travers un écbange d'actioos. Avec un chiffre d'affaires tntal de 6,3 milliards de francs prévu en 1997 (exercice clos fin septembre), dont 4,5 milliards en France, le nouvel ensemble se pose comme le premier acteur des services informatiques dans l'Hexagone, et le quatrième au niveau européen.

Détenteur de 56,4 % de Sligos, repris à Crédit lyonnais informatique et organisation, le Consortium de réalisation (CDR) était vendeur de cette participation depuis 1995. Depuis le rapprochement des denx SSII, sa part d'Axime-Sligos était de 12,4 %. Le CDR, dont la mission est de se défaire des actifs non stratégiques ou douteux de la banque, les a cédés en Bourse à la fin du mnis d'avril 1997.

Axime, avec des veotes en hausse de 3 % en 1996, ne se satisfaisait plus de la seule croissance interne. D'autant que l'essentiel de son activité était concentré sur un marché français qui, depuis 1992, reste difficile : la demande a crû de 6,4 % en 1996 et devrait progresser de 7,3 % en 1997, cnntre 12 % au Royaume-Uni et 11 % en Allemagne, seloo la société Pierre Audoin Conseil. Les raisons qui ont conduit Axime et Sligos à fusiooner soot aussi à l'origine d'autres restructurations engagées dans le secteur des SSII françaises.

La volonté de mettre un terme à une diversification parfois hasardeuse financièrement et de se concentrer sur le métier d'origine a ainsi conduit CEA-Industrie à vendre Cisi à la Compagnie des signaux, ou France Télécom à se séparer des sociétés TSFM et Télis au profit de Sema Group (dont il détient 20,6 % du capital), alors que le CDR poursuit son « ménage » au sein des filiales dn Crédit lyonnais : il a racheté, fin avril, la totalité de la société CMMX, qu'il va fusioooer avec Coocept, avaot d'essayer de vendre.

TAILLE CRITIQUE

La Société générale a, quant à elle, annoncé, début avril, sa volonté d'ouvrir partiellement le capital de SG2 à un nouveau partenaire. Il s'agit aussi de permettre à SG2 de *« canfarter ses paints faibles »*, notamment *« au niveau international »*, et d'*« atteindre une certaine taille critique »*.

Cette taille critique, nnmbre d'analystes considèrent qu'Axime-Sligos l'a atteinte. Notamment dans le traitement informatique pour le secteur bancaire, nù le nouvel ensemble est *« en bonne position pour négocier des contrats au niveau européen, pour lesquels l'arrivée de l'euro va susciter une farte demande »*, snuligne la banque britannique BZW. *« Il est important, pour le passage à l'euro, d'être présent sur l'ensemble de l'Europe*, considère-t-on à la société de Bourse Leven, *car les groupes bancaires ne pourront faire appel à plusieurs intervenants pour des raisons d'hamagénéité et parce que l'applicatian de l'euro se fera à plusieurs vitesses suivant les pays : certains serant prêts paur 1999, d'autres en 2002. Par canséquent, les prestataires de services qui aurant réussi à accampagner les banques en 1999 auront toutes les chances d'être retenus paur la deuxième vague en 2002 »*.

« Le traitement des transactions bancaires est porteur, mais Axime-Sligas reste dépendant de la canjoncture française, qui n'est pas très bonne », tempère un analyste de la société Wargny, qui, par ailleurs, estime qu'*« il y a des redondances »* au sein de la nouvelle société et que les mndifications comptables npérées par les deux groupes (exercice 1997 étendu à quinze mois, comptes de Sligos retraités pour s'aligner sur les normes d'Axime) *« rendent difficile la lecture de la situation financière réelle »*. *« Le groupe devrait bénéficier de mesures de restructuratian lui permettant d'accroître sa marge d'explaitatian de 1,5 paint par an »*, cnnsidère malgré tout une analyste de la snciété Jean-Pierre Pinatton.

Philippe Le Cœur

■ LE FRANC faisait preuve d'une grande résistance à 3,3748 francs pour 1 deutschemark, mardi 27 mai dans la matinée, contre 3,3770 francs lundi soir et 3,3690 vendredi.

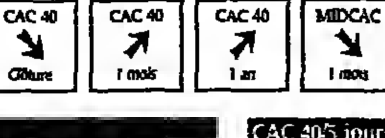
■ LA BOURSE DE PARIS n'avait pas anticipé un duel aussi serré pour le second tour des législatives. L'indice CAC 40 a perdu 3,91 %, lundi 26 mai, en clôture, à 2 654,74 points.

■ *« JE NE CROIS PAS que le fléchissement* [des marchés] *soit dramatique au point de s'en émouvoir. »*, déclarait, lundi 26 mai, le porte-parole du PS François Hollande.

■ LE DOLLAR reperdait, mardi 27 mai, en fin de séance à Tokyo, le terrain gagné en début de journée, à 116,19 yens contre 116,62 et à 1,6890 deutschemark contre 1,6907.

■ LA BOURSE DE TOKYO a terminé, mardi 27 mai, en baisse de 0,8 %, sous la pression de prises de bénéfice. Le Nikkei a perdu 153,61 points pour terminer à 19 889,89 points.

LES PLACES BOURSIÈRES

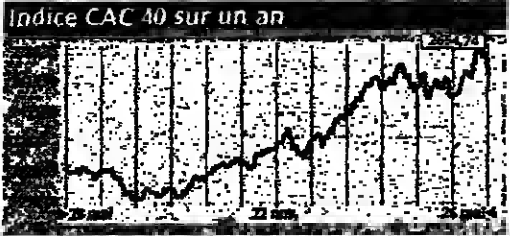


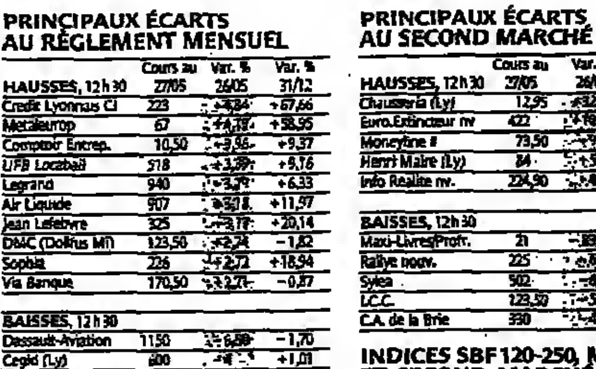
Paris se stabilise

EN ATTENDANT l'interventioo mardi soir du président Jacques Chirac, la Bourse de Paris se stabilisait mardi en milieu de journée, soulagée par la décision du premier ministre, Alain Juppé, d'abandonner l'hôtel Matignon même en cas de victoire de la droite dimanche prochain aux législatives. En baisse de 0,82 % à l'ouverture, l'indice CAC 40 a très vite réduit ses pertes pour afficher en milieu de journée une petite hausse de 0,12 % à 2 657,90 points. La place était assez active avec un chiffre d'affaires sur le marché à règlement mensuel supérieur à 2 milliards de francs. La Bourse avait reculé de 3,91 % lundi après la surprise des résultats du premier tour des législatives qui placeot la gauche en tête. Cette baisse était la plus forte enregistrée depuis octobre 1992.

Les opérateurs anglo-saxons, qui étaient quasiment absents lundi eo raison de la fermeture des places américaine et londonienne ne semblaient pas s'affoler mardi des résultats du premier tour des électioos. *« Il n'y a pas d'ordres de l'étranger »*, affirmait un gestioonaire.

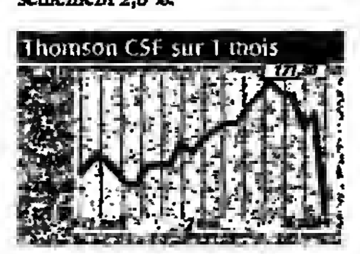
Du côté des valeurs, on relevait les reprises du Crédit lyonnais (+3,4 %), d'Intertechnique (+2,8 %) et de Sidel (+2,3 %). Hausses égalemeot de 1,8 % de Pinault-Printemps et de 1,5 % d'Essilor International.





Thomson-CSF, valeur du jour

DANS UN MARCHÉ qui perdait près de 4 %, l'actioo Thomson-CSF s'est effondrée, lundi 26 mai, à la Bourse de Paris cédant 9,6 % en clôture à 171,30 francs avec 334 000 titres échangés. La possibilité d'une victoire de l'opposition aux élections législatives et d'une suspension annoocée par la gauche lors de la campagne du processus de privatisatioo de Thomsoo a débouché sur un jeu de massacre des valeurs coocernées par l'opération. Dassault Aviatioo, un temps suspeodu à la baisse, a perdu 9,6 %. Dassault Électronique a cédé 6,9 %, Lagardère 5,8 % et Alcatel seulement 2,8 %.



PRINCIPAUX ÉCARTS AU RÈGLEMENT MENSUEL

HAUSSES, 12 h 30	Cours au 27/05	Var. % 26/05	Var. % 31/12
Credit Lyonnais CI	223	+4,84	+67,66
Metaleurop	67	+4,19	+58,95
Comptoir Entrep.	10,50	+3,96	+9,37
UFB Locabail	518	+3,39	+9,16
Legrand	940	+3,29	+6,33
Air Liquide	907	+3,18	+11,97
Jean Lefebvre	325	+3,17	+20,14
DMC (Dollfus Mi)	123,50	+2,74	−1,82
Sophia	226	+2,72	+18,94
Via Banque	170,50	+2,71	−0,87
BAISSES, 12 h 30			
Dassault-Aviation	1150	−6,88	−1,70
Cegid (Ly)	600	[illegible]	+1,01
Finextel	108,10	−2,61	+34,78
Bertrand Faure	280,50	−2,50	+38,79
SEITA	200,10	−2,39	−7,78
Groupe Andre S.A.	493	−2,37	+23,55
GAN	129	−2,27	+22,85
Galeries Lafayette	2190	−2,24	+15,38
Fives-Lille	440	−2,22	−10,20
Sagem SA	2905	−1,86	−7,18

VALEURS LES PLUS ACTIVES

SÉANCE, 12 h 30	27/05 Titres échangés	Capitalisation en F
LVMH Moet Hen.	215251	300022855
Elf Aquitaine	309644	185150787
Carrefour	41396	154986269
Axa	395826	144246003,90
Total	226765	121166481
Lyonnaise Eaux	204449	117468541
Air Liquide	127192	114027335
L'Oreal	47304	96470952
Peugeot	158437	95112320
Alcatel Alsthom	144249	94831094

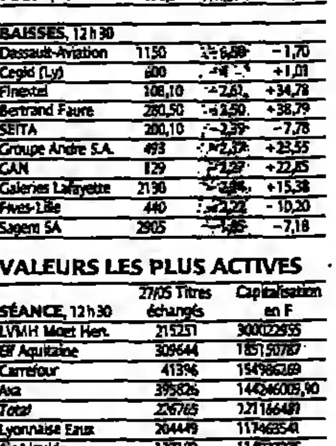
PRINCIPAUX ÉCARTS AU SECOND MARCHÉ

HAUSSES, 12 h 30	Cours au 27/05	Var. % 26/05	Var. % 31/12
Chausseria (Ly)	12,95	+32,14	+159
Euro.Extincteur nv	422	+19,09	—
Moneyline #	73,50	+9,70	−9,25
Henri Maire (Ly)	84	+5,[illegible]	+11,25
Info Realite nv.	224,90	+4,32	—
BAISSES, 12 h 30			
Maxi-Livres/Profr.	21	−33,20	−87,72
Rallye nouv.	225	−8,25	—
Sylea	502	−8,06	−11,77
I.C.C.	123,50	−5,[illegible]	+14,35
C.A. de la Brie	330	−4,29	−7,82

INDICES SBF 120-250, MIDCAC ET SECOND MARCHÉ

	26/05	23/05	Var. %
Ind. gén. SBF 120	1827,66	1899,09	−3,76
Ind. gén. SBF 250	1759,09	1824,38	−3,58
Ind. Second Marché	1841,72	1886,06	−2,35
Indice MidCac	1540,68	1586,49	−2,89
Valeurs Indus.	2000,72	2079,42	−3,78
1 - Energie	2299,77	2395,44	−3,99
2 - Produits de base	1779,81	1846,07	−3,59
3 - Construction	1717,78	1772,53	−3,09
4 - Biens d'équip.	1441,91	1501,79	−3,99
5 - Automobile	2120,51	2196,54	−3,47
6 - Biens consom.	3325,07	3472,47	−4,25
7 - Indus. agro-alim.	1670	1730,15	−3,47
Services	1987,93	2058,28	−3,42
8 - Distribution	3851,65	3999,36	−3,69
9 - Autres services	1274,26	1316,09	−3,18
Sociétés financières	1284,03	1327,42	−3,27
10 - Immobilier	794,73	809,64	−1,84
11 - Services financ.	1251,54	1298,36	−3,61
12 - Sociétés invest.	1767,89	1816,17	−2,71







Baisse modérée à Tokyo

LA BOURSE de Tokyo termine la séance du mardi 27 mai sur une baisse modérée, les valeurs exportatrices cootinuant de pâtir de la prudence qui règne sur le marché des changes et des incertitudes sur l'évolutioo de la parité dollar/yen. L'indice Nikkei perdait en clôture 153,61 points (0,77 %), à 19 889,89. Le contrat de juin perdait 290 points, à 19 860. Bon nombre de professionnels ont préféré rester en coulisses, attendant que le marché se trouve une orientation plus nette. L'absence des opérateurs étrangers a affecté le volume des transactions.

Les places de New York et de Londres étaient fermées lundi en raison respectivement du Memorial Day et du Bank Holiday. Francfort, qui était ouverte, en a profité pour battre un oouveau record de clôture, l'indice DAX des trente valeurs vedettes terminant en hausse de 1,55 %, à 3 657,86 points. Le marché allemand a profité des gains importants réalisés vendredi par Wall Street ainsi que d'une poussée enregistrée sur les valeurs chimiques, favorisées par des spéculations de concentration après le rachat de Boehringer Mannheim par le groupe helvétique Roche.

INDICES MONDIAUX

	Cours au 26/05	Cours au 23/05	Var. en %
Paris CAC 40	2654,74	2762,90	−4,07
New-York/DJ indus.	7345,91	7345,91	—
Tokyo/Nikkei	20043,50	20009	+0,17
Londres/FT100	4661,80	4661,80	—
Francfort/Dax 30	3657,86	3602,37	+1,52
Frankfort/Commer.	1243,68	1230,65	+1,05
Bruxelles/Bel 20	2745,66	2732,10	+0,49
Bruxelles/Général	2279,04	2267,78	+0,49
Milan/MIB 30	1024	1024	—
Amsterdam/Ge. Cbs	552,20	545,68	+1,20
Madrid/Ibex 35	566,77	558,90	+1,74
Stockholm/Affarsal	2280,52	2280,52	—
Londres FT30	2993	2993	—
Hong Kong/Hang S.	14574,60	14337,70	+1,67
Singapour/Strait t	2056,32	2055,36	+0,05

NEW YORK
Les valeurs du Dow-Jones

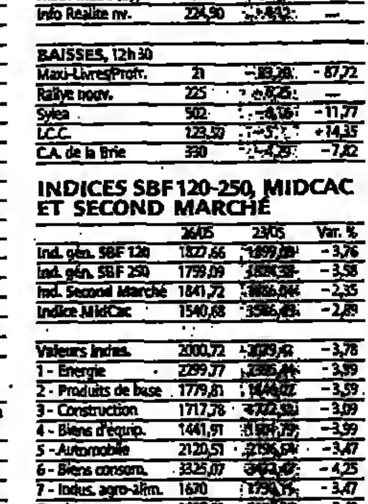
	26/05	26/05
Alcoa	73,75	73,75
Allied Signal	76,62	76,62
American Express	69,50	69,50
AT & T	36,12	36,12
Boeing Co	100	100
Caterpillar Inc.	97,50	97,50
Chevron Corp.	71	71
Coca-Cola Co	68,12	68,12
Disney Corp.	83,25	83,25
Du Pont Nemours&Co	109,75	109,75
Eastman Kodak Co	83	83
Exxon Corp.	60	60
Gén. Motors Corp.H	57,62	57,62
Gen. Electric Co	61,37	61,37
Goodyear T & Rubbe	57,12	57,12
Hewlett-Packard	52,62	52,62
IBM	173,37	173,37
Intl Paper	47,87	47,87
J.P. Morgan Co	104,75	104,75
Johnson & Johnson	59,87	59,87
Mc Donalds Corp.	51,25	51,25
Merck & Co.Inc.	93	93
Minnesota Mng.&Mfg	92,12	92,12
Philip Moris	45,37	45,37
Procter & Gamble C	138	138
Sears Roebuck & Co	52,50	52,50
Travelers	56,50	56,50
Union Carb.	47,37	47,37
Utd Technol	78,75	78,75
Wal-Mart Stores	30,12	30,12

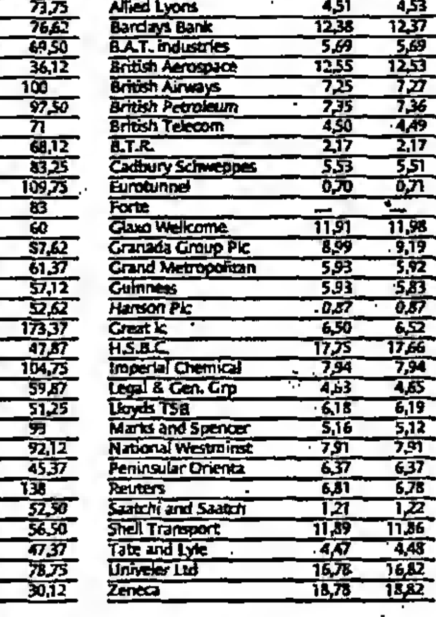
LONDRES
Sélection de valeurs du FT 100

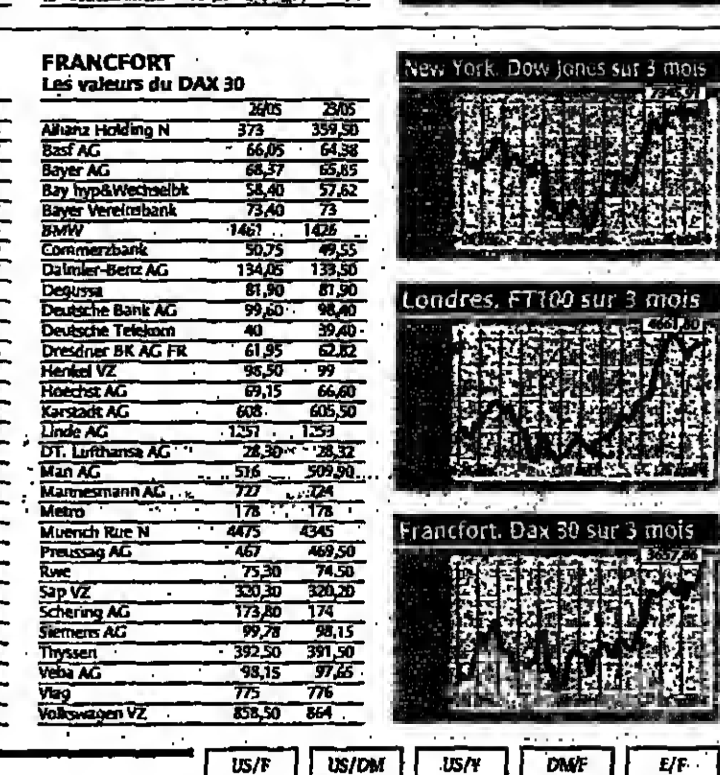
	26/05	23/05
Allied Lyons	4,51	4,53
Barclays Bank	12,38	12,37
B.A.T. industries	5,69	5,69
British Aerospace	12,55	12,53
British Airways	7,25	7,27
British Petroleum	7,35	7,36
British Telecom	4,50	4,49
B.T.R.	2,17	2,17
Cadbury Schweppes	5,53	5,51
Eurotunnel	0,70	0,71
Forte	—	—
Glaxo Wellcome	11,91	11,98
Granada Group Plc	8,99	9,19
Grand Metropolitan	5,93	5,92
Guinness	5,93	5,83
Hanson Plc	0,87	0,87
Great Ic	6,50	6,52
H.S.B.C.	17,75	17,66
Imperial Chemical	7,94	7,94
Legal & Gen. Grp	4,63	4,65
Lloyds TSB	6,18	6,19
Marks and Spencer	5,16	5,12
National Westminst	7,91	7,91
Peninsular Orienta	6,37	6,37
Reuters	6,81	6,78
Saatchi and Saatch	1,21	1,22
Shell Transport	11,89	11,86
Tate and Lyle	4,47	4,48
Univeler Ltd	16,78	16,82
Zeneca	18,78	18,82

FRANCFORT
Les valeurs du DAX 30

	26/05	23/05
Allianz Holding N	373	359,50
Basf AG	66,05	64,38
Bayer AG	68,37	65,85
Bay hyp&Wechselbk	58,40	57,62
Bayer Vereinsbank	73,40	73
BMW	1461	1426
Commerzbank	50,75	49,55
Daimler-Benz AG	134,05	133,50
Degussa	81,90	81,90
Deutsche Bank AG	99,60	98,40
Deutsche Telekom	40	39,40
Dresdner BK AG FR	61,95	62,82
Henkel VZ	96,50	99
Hoechst AG	69,15	66,60
Karstadt AG	608	605,50
Linde AG	1257	1259
DT. Lufthansa AG	28,30	28,32
Man AG	516	509,90
Mannesmann AG	727	724
Metro	178	178
Muench Rue N	4475	4345
Preussag AG	467	469,50
Rwe	75,30	74,50
Sap VZ	330,30	320,20
Schering AG	173,80	174
Siemens AG	99,78	98,15
Thyssen	392,50	391,50
Veba AG	98,15	97,65
Viag	775	776
Volkswagen VZ	858,50	864







LES TAUX

PARIS ↘ Jour le jour · PARIS ↗ OAT 10 ans · NEW YORK ↗ Jour le jour · NEW YORK ↘ Bonds 10 ans · FRANCFORT ↘ Jour le jour · FRANCFORT ↗ Bunds 10 ans

Léger recul du Matif

LE CONTRAT NOTIONNEL du Matif, qui mesure la performance des emprunts d'Etat français, a ouvert en légère baisse, mardi 27 mai. Après quelques minutes de *transactions, l'échéance juin cédait 16 centièmes*, à 128,14 points. Le taux de l'obligation assimilable du Trésor (OAT) à dix ans s'inscrivait à 5,86 %, soit 0,08 % au-dessous du rendement du titre allemand de même échéance. Les analystes ont été surpris par la résistance du marché obligataire français aux résultats du premier tour des élections législatives. Pour l'expliquer, ils mettent en avant le fait que les investisseurs étrangers ne détiennent plus que 10 % du stock de la dette publique française alors qu'ils en possédaient plus d'un tiers à la fin de l'année 1993.

Le contrat Pibor 3 mois du Matif a ouvert en hausse de 4 centièmes, mardi matin, à 96,25 points.

Notionnel 10 % première échéance, 1 an (128,32 ; 26 mai – 16 déc. – 26 mai)

LES TAUX DE RÉFÉRENCE

TAUX 26/05	Taux jour le jour	Taux 10 ans	Taux 30 ans	Indice des prix
France	3,13	5,63	6,50	1,70
Allemagne	2,98	5,80	6,57	1,80
Grande-Bretagne	6,25	7,08	—	2,30
Italie	6,35	7,16	7,73	2,60
Japon	0,43	2,67	—	0,50
Etats-Unis	5,50	6,67	6,90	3,30

MARCHÉ OBLIGATAIRE DE PARIS

TAUX DE RENDEMENT	Taux au 26/05	Taux au 23/05	indice (base 100 fin 96)
Fonds d'État 3 à 5 ans	NC	NC	NC
Fonds d'État 5 à 7 ans	NC	NC	NC
Fonds d'État 7 à 10 ans	NC	NC	NC
Fonds d'État 10 à 15 ans	NC	NC	NC
Fonds d'État 20 à 30 ans	NC	NC	NC
Obligations françaises	NC	NC	NC
Fonds d'État à TME	NC	NC	NC
Fonds d'État à TRE	NC	NC	NC
Obligat. franç. à TME	NC	NC	NC
Obligat. franç. à TRE	NC	NC	NC

LE MARCHÉ MONÉTAIRE (taux de base bancaire 6,30 %)

	Achat 26/05	Vente 26/05	Achat 23/05	Vente 23/05
Jour le jour	3,1875	—	—	—
1 mois	3,20	3,30	3,38	3,21
3 mois	3,27	3,37	3,38	3,25
6 mois	3,36	3,46	3,30	3,43
1 an	3,44	3,56	3,39	3,51
PIBOR FRANCS				
Pibor Francs 1 mois	3,3320	—	3,3320	—
Pibor Francs 3 mois	3,4375	—	3,4325	—
Pibor Francs 6 mois	3,5098	—	3,5098	—
Pibor Francs 9 mois	3,5391	—	3,5391	—
Pibor Francs 12 mois	3,5703	—	3,5703	—
PIBOR ÉCU				
Pibor Ecu 3 mois	4,1406	—	4,1406	—
Pibor Ecu 6 mois	4,1771	—	4,1771	—
Pibor Ecu 12 mois	4,2500	—	4,2500	—

MATIF

Échéances 26/05	volume	dernier prix	plus haut	plus bas	premier prix
NOTIONNEL 10 %					
Juin 97	145112	128,32	128,58	128,22	128,32
Sept. 97	7443	126,78	126,98	126,74	126,76
Déc. 97	2	96,18	96,18	96,18	96,18
PIBOR 3 MOIS					
Juin 97	84346	96,20	96,31	96,18	96,23
Sept. 97	31985	96,24	96,38	96,24	96,33
Déc. 97	16715	96,24	96,39	96,24	96,32
Mars 98	9418	96,21	96,31	96,19	96,26
ÉCU LONG TERME					
Juin 97	1116	94,32	94,50	94,28	94,50
Sept. 97	—	—	—	—	—

CONTRATS À TERME SUR INDICE CAC 40

Échéances 26/05	volume	dernier prix	plus haut	plus bas	premier prix
Mai 97	26726	2656	2696	2647	2700
Juin 97	4408	2633,50	2670	2625	2645,50
Juillet 97	1686	2632	2647	2629	2644
Sept. 97	1303	2648	2679,50	2642	2659,50

LES MONNAIES

US/F ↘ 5,7005 · US/DM ↘ 1,6889 · US/¥ ↗ 116,4000 · DM/F ↗ 3,3745 · E/F ↗ 9,3500

Le franc reste solide

LE FRANC faisait preuve d'une grande résistance après la surprise, pour les marchés, des résultats du premier tour des élections législatives. La devise française *s'échangeait, mardi 27 mai* dans la matinée, à 3,3755 francs contre 1 deutschemark, à comparer aux 3,3770 de lundi soir et aux 3,3690 de vendredi soir. Selon certains professionnels, la Banque de France serait intervenue lundi matin pour défendre la parité de sa devise. La principale crainte des investisseurs porte sur une remise en cause de l'euro par la gauche. *« Mais le traité de Maastricht reste le pilier du programme socialiste »*, estimait Joanne Perez, économiste de la banque américaine Merrill Lynch. Pour Karine Lennoir, économiste à la CDC, *« les socialistes restent engagés dans l'union monétaire, même s'ils sont favorables à une interprétation plus souple des critères de Maastricht »*.

MARCHÉ DES CHANGES À PARIS

DEVISES	cours BDF 26/05	% 23/05	Achat	Vente
Allemagne (100 dm)	337,4500	+0,18	325	349
Ecu	6,5700	+0,04	—	[illegible]
Etats-Unis (1 usd)	5,7005	−0,09	5,4000	6
Belgique (100 F)	16,3465	+0,17	15,7800	16,8800
Pays-Bas (100 fl)	300,0900	+0,16	—	[illegible]
Italie (1000 lir.)	3,4235	+0,09	3,1700	3,6700
Danemark (100 krd)	88,6100	+0,17	83,2500	93,2500
Irlande (1 iep)	8,6680	+0,32	8,2400	9,0800
Gde-Bretagne (1 L)	9,3500	+0,36	8,9000	9,7500
Grèce (100 drach.)	2,1105	+0,02	1,9000	2,4000
Suède (100 krs)	74,3400	−0,27	70	80
Suisse (100 F)	406,7500	+0,57	393	417
Norvège (100 k)	81,0700	+0,37	77,5000	86,5000
Autriche (100 sch)	47,9440	+0,18	46,4500	49,5500
Espagne (100 pes.)	3,9955	+0,03	3,7000	4,3000
Portugal (100 esc.	3,3400	—	3	3,7000
Canada 1 dollar ca	4,1413	−0,31	3,8400	4,4400
Japon (100 yens)	4,9071	−0,43	4,1300	5,7800
Finlande (mark)	111,7400	−0,03	106	117

PARITÉS DU DOLLAR

PARITÉS DU DOLLAR	27/05	26/05	Var. %
FRANCFORT : USD/DM	1,6889	1,6891	−0,01
TOKYO : USD/Yens	116,4000	115,4500	+0,82

MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

DEVISES comptant:	demande	offre	demande 1 mois	offre 1 mois
Dollar Etats-Unis	5,6930	5,6910	5,7112	[illegible]
Yen (100)	5,0004	4,9974	5,0359	[illegible]
Deutschemark	3,3700	3,3695	3,3692	[illegible]
Franc Suisse	4,0499	4,0463	4,0519	[illegible]
Lire ital. (1000)	3,4227	3,4211	3,4281	[illegible]
Livre sterling	9,4370	9,4299	9,3972	[illegible]
Peseta (100)	4,0060	4,0025	4,0045	[illegible]
Franc Belge (100)	16,334	16,318	16,327	[illegible]

TAUX D'INTÉRÊT DES EURODEVISES

DEVISES	1 mois	3 mois	6 mois
Eurofranc	3,25	3,38	3,42
Eurodollar	5,69	5,74	5,97
Eurolivre	6,31	6,37	6,50
Eurodeutschemark	3,02	3,06	3,05

L'OR

	cours 26/05	cours 23/05
Or fin (k. barre)	63050	62750
Or fin (en lingot)	63100	62850
Once d'Or Londres	342,55	—
Pièce française(20f)	362	362
Pièce suisse (20f)	363	363
Pièce Union lat(20f)	363	363
Pièce 20 dollars us	2325	2325
Pièce 10 dollars us	1507,50	1507,50
Pièce 50 pesos mex.	2335	2345

LE PÉTROLE

En dollars	cours 27/05	cours 26/05
Brent (Londres)	20	—
WTI (New York)	21,60	21,25
Light Sweet Crude	21,19	—

LES MATIÈRES PREMIÈRES

INDICES	27/05	26/05
Dow-Jones comptant	163,03	[illegible]
Dow-Jones à terme	162,49	[illegible]
CRB	251,31	[illegible]
MÉTAUX (Londres)		dollars/tonne
Cuivre comptant	2583,50	[illegible]
Cuivre à 3 mois	2517,50	[illegible]
Aluminium comptant	1606,50	[illegible]
Aluminium à 3 mois	1639,50	[illegible]
Plomb comptant	625,75	[illegible]
Plomb à 3 mois	633	[illegible]
Etain comptant	5697,50	[illegible]
Etain à 3 mois	5725	[illegible]
Zinc comptant	1343	[illegible]
Zinc à 3 mois	1362	[illegible]
Nickel comptant	7487,50	[illegible]
Nickel à 3 mois	7540	[illegible]

MÉTAUX (New-York)		$/once
Argent à terme	471,10	[illegible]
Platine à terme	388,50	[illegible]
Palladium	170,70	[illegible]
GRAINES, DENRÉES (Chicago)		$/boisseau
Blé (Chicago)	381	[illegible]
Maïs (Chicago)	287,75	[illegible]
Grain. soja (Chicago)	864,75	[illegible]
Tourt. soja (Chicago)	304,50	[illegible]
GRAINES, DENRÉES (Londres)		£/tonne
P. de terre (Londres)	16	[illegible]
Orge (Londres)	—	[illegible]
SOFTS		$/tonne
Cacao (New-York)	1461	[illegible]
Café (Londres)	2005	[illegible]
Sucre blanc (Paris)	320,40	[illegible]
OLÉAGINEUX, AGRUMES		cents/tonne
Coton (New-York)	72,31	[illegible]
Jus d'orange (New-York)	81,60	[illegible]

RÈGLEMENT MENSUEL

MARDI 27 MAI

Liquidation : 23 juin
Taux de report : 3,63
Cours relevés à 12 h 30

CAC 40 ↗ PARIS
+0,69 %
CAC 40 : 2673,19

VALEURS FRANÇAISES	Cours précéd.	Derniers cours	% +-	Montant coupon (1)
B.N.P. (T.P)	990	[illegible]	—	[illegible]
Cr.Lyonnais(T.P.)	900	[illegible]	—	[illegible]
Renault (T.P.)	1650	[illegible]	- 0,60	[illegible]
Rhone Poulenc(T.P)	2149	[illegible]	- 0,18	[illegible]
Saint Gobain(T.P.)	1310	[illegible]	+ 1,90	[illegible]
Thomson S.A (T.P)	1006	[illegible]	—	[illegible]
Accor	863	[illegible]	- 0,69	[illegible]
AGF-Ass.Gen.France	185,90	[illegible]	- 0,43	[illegible]
Air Liquide	879	[illegible]	+ 3,18	[illegible]
Alcatel Alsthom	661	[illegible]	+ 0,15	[illegible]
Axa	364	[illegible]	+ 0,02	[illegible]
Axime	650	[illegible]	+ 2,30	[illegible]
Bail Investis.	810	[illegible]	+ 1,23	[illegible]
Bancaire (Cie)	687	[illegible]	+ 1,60	[illegible]
Bazar Hot. Ville	586	[illegible]	- 1,02	[illegible]
Bertrand Faure	287,70	[illegible]	- 2,50	[illegible]
BIC	853	[illegible]	+ 1,05	[illegible]
BIS	490,10	[illegible]	- 0,02	[illegible]
B.N.P.	247	[illegible]	- 0,16	[illegible]
Bollore Techno.	710	[illegible]	- 1,26	[illegible]
Bongrain	2200	[illegible]	—	[illegible]
Bouygues	511	[illegible]	- 0,78	[illegible]
Bouygues Offs.	144,50	[illegible]	- 1,73	[illegible]
Canal +	1042	[illegible]	- 0,95	[illegible]
Cap Gemini	328	[illegible]	+ 1,52	[illegible]
Carbone Lorraine	1310	[illegible]	- 0,38	[illegible]
Carrefour	3730	[illegible]	+ 2,54	[illegible]
Casino Guichard	270	[illegible]	- 0,37	[illegible]
Casino Guich.ADP	213	[illegible]	+ 0,04	[illegible]
Castorama Dub.(Li)	810	[illegible]	—	[illegible]
C.C.F.	252,10	[illegible]	+ 0,67	[illegible]
Cegid (Ly) ■	625	[illegible]	- 4	[illegible]
Cerus Europ.Reun.	31,60	[illegible]	+ 0,47	[illegible]
Cetelem	620	[illegible]	+ 0,80	[illegible]
CGIP	1680	[illegible]	+ 1,60	[illegible]
Chargeurs Intl	318	[illegible]	- 0,62	[illegible]
Christian Dalloz	2250	[illegible]	+ 0,84	[illegible]
Christian Dior	865	[illegible]	+ 1,50	[illegible]
Ciments Fr.Priv.B	207	[illegible]	+ 1,64	[illegible]
Cipe France Ly #	751	[illegible]	+ 0,79	[illegible]
Clarins	690	[illegible]	+ 0,10	[illegible]
Club Mediterranee	410	[illegible]	+ 0,36	[illegible]
Coflexip	325	[illegible]	- 0,92	[illegible]
Colas	827	[illegible]	—	[illegible]
Comptoir Entrep.	10,10	[illegible]	+ 3,96	[illegible]
Comptoirs Mod.	2704	[illegible]	- 0,66	[illegible]
CPR	455	[illegible]	+ 0,65	[illegible]
Cred.Fon.France	65,50	[illegible]	+ 1,52	[illegible]
Credit Lyonnais CI	212,70	[illegible]	+ 4,84	[illegible]
Credit National	320,50	[illegible]	+ 0,62	[illegible]
CS Signaux(CSEE)	251,50	[illegible]	- 0,59	[illegible]
Damart	4600	[illegible]	—	[illegible]
Danone	883	[illegible]	+ 0,45	[illegible]
Dassault-Aviation	1290	[illegible]	- 6,50	[illegible]
Dassault Electro	549	[illegible]	- 1,63	[illegible]
Dassault Systemes	353	[illegible]	+ 2,54	[illegible]
De Dietrich	256,10	[illegible]	+ 1,95	[illegible]
Degremont	425	[illegible]	+ 2,35	[illegible]
Deveaux(Ly)#	836	[illegible]	- 0,11	[illegible]
Dev.R.N-P.Cal Li #	46,40	[illegible]	+ 0,86	[illegible]
CLF-Dexia France	533	[illegible]	+ 2,06	[illegible]
DMC (Dollfus Mi)	120,20	[illegible]	+ 2,74	[illegible]
Dynaction	144,50	[illegible]	+ 0,41	[illegible]
Eaux (Gle des)	761	[illegible]	- 0,13	[illegible]
Eiffage	301	[illegible]	+ 1,32	[illegible]
Elf Aquitaine	597	[illegible]	+ 0,33	[illegible]
Eramet	290	[illegible]	- 0,65	[illegible]
Eridania Beghin	842	[illegible]	+ 1,54	[illegible]
Essilor Intl	1437	[illegible]	+ 1,25	[illegible]
Essilor Intl.ADP	1355	[illegible]	- 0,36	[illegible]
Esso	530	[illegible]	+ 2,07	[illegible]
Eurafrance	2400	[illegible]	- 0,33	[illegible]
Euro Disney	9	[illegible]	—	[illegible]
Europe 1	1156	[illegible]	- 0,08	[illegible]
Eurotunnel	6,45	[illegible]	- 0,77	[illegible]
Filipacchi Medias	1294	[illegible]	- 1,46	[illegible]
Fimalac SA	534	[illegible]	+ 0,18	[illegible]
Finextel	111	[illegible]	- 2,61	[illegible]
Fives-Lille	450	[illegible]	- 2,22	[illegible]
Fromageries Bel	4299	[illegible]	- 1,25	[illegible]
Galeries Lafayette	2179	[illegible]	- 2,24	[illegible]
GAN	132	[illegible]	- 2,27	[illegible]
Gascogne (B)	497,20	[illegible]	- 0,64	[illegible]
Gaumont #	499	[illegible]	- 0,45	[illegible]
Gaz et Eaux	2485	[illegible]	- 0,24	[illegible]
Geophysique	497	[illegible]	- 0,80	[illegible]
G.F.C.	530	[illegible]	- 0,75	[illegible]
Groupe Andre S.A.	505	[illegible]	- 2,37	[illegible]
Gr.Zannier (Ly) #	145	[illegible]	—	[illegible]
GTM-Entrepose	321	[illegible]	- 0,77	[illegible]
Guilbert	873	[illegible]	- 0,91	[illegible]
Guyenne Gascogne	1803	[illegible]	- 0,22	[illegible]
Havas	420	[illegible]	- 0,85	[illegible]
Havas Advertising	634	[illegible]	- 0,63	[illegible]
Imetal	777	[illegible]	- 1,15	[illegible]
Immeubl.France ■	363	[illegible]	- 1,07	[illegible]
Infogrames Enter.	770	[illegible]	- 1,16	[illegible]
Ingenico	114,50	[illegible]	+ 1,83	[illegible]
Interbail	229	[illegible]	+ 2,13	[illegible]
Intertechnique	1270	[illegible]	+ 2,28	[illegible]
Jean Lefebvre	315	[illegible]	+ 3,17	[illegible]
Klepierre	798	[illegible]	—	[illegible]
Labinal	1383	[illegible]	- 0,82	[illegible]
Lafarge	371	[illegible]	+ 1,07	[illegible]
Lagardere	174,50	[illegible]	+ 0,80	[illegible]
Lapeyre ■	347,40	[illegible]	- 0,83	[illegible]
Lebon	202	[illegible]	+ 1,46	[illegible]
Legrand	910	[illegible]	+ 3,29	[illegible]
Legrand ADP	661	[illegible]	- 1,21	[illegible]
Legris Indust.	257	[illegible]	- 0,77	[illegible]
Locindus	826	[illegible]	+ 1,08	[illegible]
Strafor Facom	405	[illegible]	+ 1,72	[illegible]
Suez	300	[illegible]	+ 0,23	[illegible]
Synthelabo	694	[illegible]	- 1	[illegible]
Technip	617	[illegible]	- 0,81	[illegible]
Thomson-CSF	171,30	[illegible]	+ 2,39	[illegible]
Total	538	[illegible]	+ 0,37	[illegible]
UFB Locabail	501	[illegible]	+ 3,39	[illegible]
UIF	440	[illegible]	- 1,79	[illegible]
UIS	196,70	[illegible]	—	[illegible]

VALEURS ÉTRANGÈRES	Cours précéd.	Derniers cours	% +-	Montant coupon (1)
Vaal Reefs #	345,80	[illegible]	- 0,37	[illegible]
Volkswagen A.G #	3875	[illegible]	—	[illegible]
Volvo (act.B) #	158,70	[illegible]	+ 2,07	[illegible]
Western Deep #	157	[illegible]	—	[illegible]
Yamanouchi #	141	[illegible]	+ 1,13	[illegible]
Zambia Copper	13,45	[illegible]	+ 1,11	[illegible]

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ■ coupon détaché; ● droit détaché.

DERNIÈRE COLONNE (1) :
Lundi daté mardi : % variation 31/12
Mardi daté mercredi : montant du coupon
Mercredi daté jeudi : paiement dernier coupon
Jeudi daté vendredi : compensation
Vendredi daté samedi : nominal

COMPTANT

Une sélection. Cours relevés à 12 h 30

MARDI 27 MAI

OBLIGATIONS	Cours précéd.	Derniers cours
Finansd.8,6%92-02#	114,68	[illegible]
Floral9,75% 90-99#	111,33	[illegible]
OAT 8,5% 87-97CA#	100,34	[illegible]
OAT 88-98 TME CA#	—	[illegible]
OAT 9/85-98 TRA	—	[illegible]
OAT 9,50%88-98 CA#	105,96	[illegible]
OAT TMB 87/99 CA#	99,87	[illegible]
OAT 8,125% 89-99 #	108,02	[illegible]

VALEURS	Cours précéd.	Derniers cours
Monoprix	250	[illegible]
Metal Deploye ◆	394	[illegible]
Mors #	8,90	[illegible]
Navigation (Nle) ◆	85	[illegible]
Optorg ◆	331	[illegible]
Paluel-Marmont ◆	304	[illegible]
Exa.Clairefont(Ny)	920	[illegible]
Parfinance ◆	240	[illegible]
Paris Orleans	288,30	[illegible]

SECOND MARCHÉ

Une sélection. Cours relevés à 12 h 30

MARDI 27 MAI

VALEURS	Cours précéd.	Derniers cours
Girodet (Ly) # ◆	34	[illegible]
GLM S.A.	300	[illegible]
Grandoptic.Photo #	870	[illegible]
Gpe Guillin # Ly	200,10	[illegible]
Kindy #	148	[illegible]
Guerbet	240	[illegible]
Hermes Internat.1#	1535	[illegible]
Hurel Dubois	595	[illegible]
ICBT Groupe #	242	[illegible]
Petit Boy # ◆	94,70	[illegible]
Phyto-Lierac #	435	[illegible]
Pochet ◆	841	[illegible]
Poujoulat Ets (Ns)	222	[illegible]
Radiall #	673	[illegible]
Robertet #	1200	[illegible]
Rouleau-Guichard ◆	349,50	[illegible]
Securidev #	113,10	[illegible]
Smoby (Ly)#	632	[illegible]

NOUVEAU MARCHÉ

Une sélection. Cours relevés à 12 h 30

MARDI 27 MAI

HORS-COTE

Une sélection. Cours relevés à 12 h 30

MARDI 27 MAI

VALEURS	Cours précéd.	Derniers cours
Eridania-Béghin CI ◆	807	[illegible]
Crédit Gén.Ind. ◆	8,25	[illegible]
Générale Occidentale ◆	195	195
Mumm ◆	1044	1044
Sté lecteurs du Monde ◆	161	161

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ◆ cours précédent; ■ coupon détaché; ● droit détaché; o = offert; d = demandé; ↑ offre réduite; ↓ demande réduite; # contrat d'animation.

SICAV et FCP

Une sélection
Cours de clôture le 26 mai

VALEURS	Émission Frais incl.	Rachat net
Poste Gestion C	14815,97	[illegible]
Revenus Trimestr. D	5228,21	[illegible]
Solstice D	2365,95	[illegible]
Thésora C	976,51	[illegible]
Thésora D	864,81	[illegible]
SOCIÉTÉ GÉNÉRALE ASSET MANAGEMENT		
Actimonétaire C	37901,19	[illegible]
Intersélection France D	689,38	[illegible]
S.G. France opport. C	1958,42	[illegible]
S.G. France opport. D	1869,56	[illegible]
Sogenfrance C	1767,66	[illegible]
Sogenfrance D	1675,73	[illegible]
Sogépargne D	310,88	[illegible]
Soginter C	2382,41	[illegible]
Fonds communs de placements		
Favor D	1462,86	[illegible]
Sogélance D	1726,14	[illegible]
Sogenfrance Tempo D	190,38	[illegible]

SYMBOLES
○ cours du jour; ◆ cours précédent.

هكذا من الأصل

CLIMATOLOGIE Le quatrième bilan publié depuis 1993 par l'Organisation météorologique mondiale (OMM) semble confirmer une hausse de la température moyenne du globe, entamée il y a dix-huit ans. ● *TOUTE CONCLUSION* en ce sens serait prématurée dans la mesure où l'on manque de points de comparaison avec les climats du passé, préviennent les climatologues. ● *LES FORAGES* réalisés sur les fonds océaniques et dans les glaces polaires fourniront peut-être les éléments qui manquent encore aux chercheurs pour démonter le mécanisme des échanges thermiques entre la Terre, les océans et l'atmosphère. ● CEPENDANT, les activités humaines ont un impact prouvé sur l'atmosphère. Alors, pourquoi attendre des confirmations scientifiques pour tenter de limiter les dégâts ?, s'interroge le climatologue Robert Kandel.

Les scientifiques s'interrogent sur le réchauffement de la planète

Le rapport que publie l'Organisation météorologique mondiale met en évidence une augmentation des précipitations et une poursuite de la hausse de la température moyenne, avec de très fortes disparités selon les régions du globe

LES AVERSES du mois de mai suffiront-elles à regarnir les nappes phréatiques, à conjurer le spectre de la sécheresse annoncée en avril ? Probablement pas. Pour beaucoup, une impression domine : le climat *est détraqué. Il est facile de rétorquer* que ce genre d'inquiétude n'a rien de nouveau, que nos aïeux se faisaient régulièrement, eux aussi, ce genre de réflexion. A l'heure où la *communauté scientifique* n'exclut pas l'imminence d'un changement climatique et peut mesurer l'impact des activités humaines sur l'atmosphère, elle prend néanmoins un *relief particulier*.

Le dernier bilan que l'Organisation météorologique mondiale (OMM) vient de publier sur l'état du climat pourrait confirmer cette impression. *L'année 1996* a *été « la 18e année consécutive marquée par des anomalies positives de température à l'échelle du globe et arrive au huitième rang des années les plus chaudes* depuis *1860 »*, écrit l'Organisation dans sa « Déclaration sur l'état du climat mondial en 1996 ». La température moyenne à la surface de notre planète *« estimée à partir des observations effectuées au-dessus des océans comme au-dessus des terres »*, a été, l'an dernier, *« supérieure de 0,22 degré centigrade à celle de la période de référence 1961-1990 »*, précise l'OMM. Ce qui, paradoxalement, marque un léger refroidissement par rapport à 1995, où cette « anomalie » atteignait 0,38 degré.

Pour les experts de l'organisation, 1996 se singularise donc moins par ses températures que par *« l'importance et l'étendue des fortes précipitations qui ont touché de nombreuses régions dans le monde »*. Ainsi, en Chine – où le delta du Mékong est resté sous les eaux pendant plus d'un mois –, mille personnes ont trouvé la mort dans les inondations les plus catastrophiques observées depuis cinquante ans. L'Espagne et le sous-continent indien, le Canada et le nord de la Californie, la partie septentrionale de l'Amérique du Sud, l'est de l'Australie et la Nouvelle-Zélande ont également enregistré des précipitations d'une ampleur exceptionnelle, souligne encore l'OMM.

SITUATION CONTRASTÉE

1996 fut aussi la cinquième année la plus enneigée dans l'hémisphère Nord depuis le début, il y a vingt-quatre ans, des observations du manteau neigeux par les satellites. Des chutes de neige records ont aussi été observées en Afrique du Sud. Enfin, les ouragans ont été plus *nombreux* que la *normale* pour la seconde année consécutive.

Cette tendance générale cache d'importantes disparités. Les inondations et les chutes de neige records au nord des États-Unis contrastent avec la sévère sécheresse qui a frappé le Sud-Ouest du pays et le nord du Mexique durant les six premiers mois de l'année. Le même phénomène a été observé de l'autre côté de l'Atlantique. Le Moyen-Orient, l'Afrique de l'Est et du Nord, et même l'Espagne ont connu des déluges très inhabituels : 50 à 300 millimètres (soit 3 à 7 fois la normale) dans les Emirats et certaines régions d'Arabie saoudite et d'Iran.

Dans l'est de l'Ethiopie, le sud du Kenya et de l'Ouganda et le nord de la Tanzanie, les pluies ont été deux fois supérieures à la moyenne. Mais la sécheresse s'est abattue sur toute une partie de l'Europe, du Royaume-Uni à la Russie, en passant par l'Europe centrale. L'année 1996 a été l'année la plus sèche depuis 1833 en Belgique, et venait au troisième rang depuis 1766 pour l'Angleterre et le pays de Galles.

Ces fluctuations s'observent aussi pour les températures. En dépit d'une hausse moyenne au niveau planétaire, *« 1996 fut l'une des années les plus froides des dernières décennies dans certaines régions du globe »*, souligne le rapport de l'OMM. La plus grande partie de l'Europe, l'ouest de la Russie, le Canada et le nord des Etats-Unis ont connu un hiver et un printemps froids. La hausse de température fut, en revanche, nettement plus sensible en Sibérie orientale et en Afrique du Nord.

D'une manière générale, « des *conditions* plus *froides que la normale ont prévalu sur la plupart des terres dans l'hémisphère Nord, tandis que la température était supérieure à la moyenne au-dessus des océans »*. Pour les experts de l'OMM, ce refroidissement au nord de l'équateur serait dû à *« des changements importants dans la circulation atmosphérique particulièrement en ce qui concerne l'oscillation nord-atlantique »*. Les chiffres sont spectaculaires : dans l'hémisphère Nord, l'anomalie positive de température est tombée à 0,23 degré contre 0,54 degré en 1995. Dans l'hémisphère Sud, en revanche, elle est restée à 0,21 degré sur les deux ans.

Seul le refroidissement global de la stratosphère fait l'objet d'une amorce d'explication de la part des auteurs du rapport de l'OMM. Elle *« est*, risquent-ils, *probablement une conséquence de la diminution de l'ozone stratosphérique et de l'accroissement des gaz à effet de serre dans la troposphère »*. Mais sur les causes profondes de ces « anomalies » climatiques ces experts restent relativement discrets.

J.-P. D.

La météo à l'échelle mondiale

● **L'OMM** (Organisation météorologique mondiale) a été créée en 1951, sur la base d'une convention internationale adoptée en 1947. Basée à Genève, l'OMM compte 185 membres (179 Etats et 6 territoires). Elle emploie 246 personnes. Son budget est de 255 millions de francs suisses (910 millions de francs français) pour trois ans (1996-1999).

● **La veille météorologique mondiale** (VMM) constitue l'un des deux grands programmes scientifiques dont l'OMM a la charge. Elle consiste à rassembler et à fournir en temps réel l'information météorologique recueillie dans le monde entier. La VMM dispose de 9 satellites, 10 000 stations terrestres, 7 000 navires et 300 bouées automatiques.

● **Le programme climatologique mondial** (PCM), créé en 1979, est le second chantier de l'OMM. Son but est d'améliorer la planification économique et sociale, et d'approfondir la connaissance du système climatique pour mesurer, notamment, l'influence de l'homme sur le climat.

● **Le groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat** (GIEC ou IPCC en anglais) a été mis en place, en 1988, par l'OMM et le Programme des Nations unies pour l'environnement (PNUE) avec pour mission de rassembler et d'évaluer l'information scientifique disponible sur l'évolution du climat. Parmi les rapports publiés par l'IPEC, le premier, en 1990, a abouti à la rédaction d'une convention-cadre sur les changements climatiques, signée par 166 pays.

● **La déclaration** sur l'état du climat mondial en 1996 que vient de publier l'OMM fait partie des actions qu'elle mène dans le cadre du PCM. Ce texte est fondé sur des informations fournies par le *Centre de prévision du climat* américain, complétées de données issues d'autres centres en Europe, en Australie et au Canada.

Robert Kandel, chercheur au laboratoire de météorologie dynamique

« S'il est une chose normale, c'est bien la variabilité »

« *Vous travaillez sur le "bilan radiatif" qui décrit les échanges de chaleur entre la planète et son atmosphère. Quels enseignements tirez-vous du dernier rapport de l'OMM ?*

– Ce rapport met en lumière d'importantes variations régionales. Elles ont d'ores et déjà d'importantes répercussions biosphériques et économiques non seulement dans les régions directement affectées, mais souvent bien au-delà. Pour le chercheur, elles permettent d'étudier avec précision le fonctionnement du climat à l'échelle globale. C'est de cette manière que l'on a pu prouver l'importance du phénomène El Nino pour l'ensemble du bassin du Pacifique et développer la possibilité de sa *prévision. On peut constater que* les phénomènes régionaux – et en particulier l'oscillation sur l'Atlantique nord – connaissent des variations beaucoup plus importantes que ce que l'on peut voir, ou attendre, au niveau planétaire. Certains de mes collègues estiment qu'une fréquence accrue d'événements météorologiques extrêmes constituerait une première conséquence économiquement significative d'un réchauffement planétaire et qu'il est déjà observé. Mais les modèles ne prédisent pas tous un accroissement significatif de la variabilité, et l'interprétation des observations reste discutable.

– La hausse régulière de la température moyenne du globe relevée depuis dix-huit ans n'est-elle pas un signe clair de ce réchauffement ?

– Cette série d'années chaudes ne peut pas, à elle seule, être considérée comme la confirmation d'un réchauffement planétaire durable. On ne peut totalement exclure une variation « passagère ». Des modifications climatiques rapides sur quelques décennies, voire quelques années, peuvent se superposer aux grandes tendances et les masquer.

» L'annonce de la détection de l'influence des activités humaines sur le climat repose en partie sur des arguments de statistique. Pour que ces arguments soient incontestables, il faudrait pouvoir comparer les relevés météorologiques recueillis partout sur le globe avec un échantillon des variations du climat sur plusieurs siècles, voire *millénaires*. C'est loin d'être le cas. L'analyse des glaces polaires ou des sédiments marins permet un tel recul dans le temps. Mais elle ne nous renseigne que sur une zone géographique limitée.

» Les premiers relevés météorologiques systématiques remontent tout au plus à un siècle ou deux et sont loin de couvrir toutes les terres émergées et, encore moins, les océans. En fait, les mesures vraiment planétaires ne peuvent être réalisées que par les satellites, apparus il y a moins de quarante ans. Et, malgré ce progrès, nous ne disposons pas encore de tous les instruments de mesure nécessaires pour bien connaître l'état de notre planète.

– Il n'en reste pas moins que le groupe intergouvernemental sur le changement climatique (IPCC) a, dans son rapport de 1995, dénoncé l'impact des activités humaines sur le climat.

ROBERT KANDEL

– Ce qu'a dit l'IPCC, c'est qu'un certain nombre d'activités humaines modifient la composition de l'atmosphère. C'est incontestable. Ces pollutions de l'air ne peuvent qu'avoir des influences multiples sur le climat. Laquelle va prédominer ? L'enrichissement en gaz carbonique renforce l'effet de serre et conduit donc au réchauffement. Mais d'autres polluants comme les aérosols issus du dioxyde de soufre peuvent avoir un effet inverse. Le fonctionnement thermodynamique du globe dépend d'un très grand nombre de processus qui interagissent entre eux. Nous faisons beaucoup de progrès, mais sommes encore loin de pouvoir les *modéliser tous de manière* fidèle.

» En attendant, gardons-nous de tirer des conclusions hâtives, de crier au record à chaque anomalie. *Car s'il est une chose* "normale" en matière climatique, c'est bien la variabilité. Les paléoclimatologues, par exemple, soulignent au contraire que le climat a été exceptionnellement calme et clément depuis huit mille ans !

– La polémique entre "pro" et "anti" réchauffement climatique ne risque donc pas de s'éteindre de sitôt...

– En effet. Les lobbies de tous *bords cherchent à tirer parti* du moindre argument pour conforter leur point de vue, voire à évoquer les incertitudes pour ne rien faire. Nous avons aujourd'hui la certitude que la combustion des carburants fossiles modifie la composition de l'atmosphère et influe ou influera sur le climat. Les recherches permettront de mieux démonter ces mécanismes et, peut-être un jour, d'en chiffrer l'ampleur. A trop attendre une confirmation statistique rigoureuse du changement entropique, on risque de laisser passer l'occasion de limiter les dégâts éventuels futurs par des mesures concrètes souvent bien plus simples à prendre si l'on commence maintenant.

» La convention sur le changement climatique, signée par cent soixante-six pays, est un premier pas dans la bonne direction. Est-il vraiment utile de se faire peur pour persévérer ? »

Propos recueillis par Jean-Paul Dufour

★ **Robert Kandel est l'auteur de l'ouvrage *Le Devenir des climats*, collection « Questions de sciences », Hachette, 1995, 168 pages, 59 francs.**

Les carottes du Marion-Dufresne résoudront-elles l'énigme du climat global ?

CHRISTCHURCH (Nouvelle-Zélande)
de notre envoyée spéciale

Au premier regard, on dirait un bout de gouttière empli d'argile. Un mètre de sédiment posé sur le pont du navire océanographique français *Marion-Dufresne*. Sur quelques décimètres, 5 000 ans d'histoire et, peut-être, des explications sur notre énigmatique climat. Car dans ces sédiments arrachés au fond des océans gisent de nombreux indices.

« Nous fournissons aux modélisateurs des données anciennes pour qu'ils améliorent leurs modèles », explique le paléoclimatologue Jean-Louis Turon (université Bordeaux-I), responsable scientifique du « Leg 1 », première partie de cette troisième campagne du programme international « Images ». Parti en avril, le *Marion-Dufresne* a effectué près de 50 carottages entre la Réunion et Singapour, en passant par le sud de l'Australie, la Nouvelle-Zélande, le golfe de Carpentaria, puis la mer de Chine. A chacune de ces étapes, des équipes internationales sont montées à bord pour « acheter » quelques-unes de ces précieuses carottes.

Moins cher que le forage et plus facile à mettre en œuvre, le carottage permet de prélever de manière ininterrompue des échantillons dont la « résolution » est plus que satisfaisante. *« Même les Américains paient pour avoir nos carottes »*, se réjouit Yvon Balut, responsable du service océanographique de l'Institut français pour la recherche et la technologie polaires (IFRTP) qui affrète le *Marion-Dufresne* 135 jours par an.

« OSCILLATION AUSTRALE »

Au-delà de ces commandes, la campagne qui vient de s'achever à Christchurch a eu pour but d'étudier la Conveyor Belt. Ce courant marin, qui plonge en mer de Norvège et apporte des eaux profondes et froides à tous les océans de la planète avant de refaire surface, 1 500 ans plus tard, dans le Pacifique Nord pour revenir sous la forme d'un courant de surface chaud, a été ralenti, voire stoppé, en période glaciaire. D'où venaient alors les eaux profondes antarctiques en période glaciaire ? Au « Leg 1 » de tenter d'y répondre.

Le « Leg 2 » va, quant à lui, se concentrer sur la *Warm Pool* aux périodes glaciaires. Peu d'études approfondies ont été conduites sur cette zone océanique située au nord de l'Indonésie, et qui est la plus chaude de la planète (28 à 30 degrés). Elle serait à l'origine de l'« oscillation australe » qui influence le climat équatorial, voire global. *« C'est une zone tout à fait importante et qui n'a pas encore été étudiée »*, commente Luc Beaufort, chercheur au laboratoire de géologie du quaternaire du CNRS et chef de mission scientifique pour la deuxième partie du voyage.

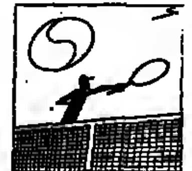
A Christchurch, les deux scientifiques se sont croisés et ont confronté leurs points de vue en termes simples. *« Naturellement, on irait vers une glaciation puisqu'on a atteint le maximum de la dernière période glaciaire il y a 18 000 ans. Or on constate un réchauffement. On pense que c'est dû à l'effet de serre. On cherche donc à mesurer l'impact du gaz carbonique sur le climat »*, explique Luc Beaufort. *« On a remarqué par exemple, dans des bulles d'air recueillies en Antarctique, que le niveau de ce gaz était, il y a 125 000 ans, à peu près équivalent à ce que nous avions il y a 200 ans. Dans la période de glaciation qui a suivi, le niveau a baissé. Pourquoi ? On n'en sait rien. Mais, bien sûr, on a des hypothèses »*, poursuit Jean-Louis Turon. Aux carottes du *Marion-Dufresne* de peut-être les confirmer.

Florence de Changy

Evgueni Kafelnikov, forçat des courts, de retour sur ses terres

Privé de tennis pendant cinq mois pour cause de blessure, le vainqueur du tournoi 1996 a renoué avec les Internationaux de France

IL Y A seulement une semaine, Evgueni Kafelnikov spéculait à la baisse sur ses chances de rééditer son exploit de 1996 à Roland-Garros : *« Si je gagne, ce sera un miracle. »* Sa nette victoire au premier tour, lundi 26 mai, sur le Tchèque Martin Damm, 50e joueur mondial (6-2, 6-4, 6-4), devrait le rendre plus optimiste. Le tenant du titre – en simple et en double messieurs –, actuel numéro 3 mondial, doit son succès d'hier en partie à la lecture de la presse à la veille du tournoi : *« On y dit que je n'ai que de 2 % de chances de l'emporter ici, et je veux prouver que je ne suis pas tombé si bas. »*



ROLAND-GARROS

Une fracture à l'annulaire droit survenue en janvier a réduit le champion russe à l'inactivité jusqu'au début avril. Depuis son retour, il traîne son désarroi : six matches gagnés en huit tournois – dont sept d'affilée – disputés cette saison. La semaine passée, il a préféré jouer le petit tournoi de Sankt-Pölten (Autriche) plutôt que de dévoiler ses faiblesses dans une exhibition parisienne. *« Ma tête veut gagner, mais mon corps ne peut pas,* souffle-t-il. *Je crois toujours en moi, mais je traverse actuellement une période très déprimante. C'est doublement difficile de revenir car les autres ont pris de l'avance et de l'assurance. »* Et, pourtant, la fâcheuse blessure est arrivée comme une libération. Evgueni ne sait pas s'imposer le repos. Il joue jusqu'à se briser. *« J'ai horreur d'avoir du temps libre car je ne sais pas quoi faire,* dit-il. *Mais j'ai tellement senti que j'en avais besoin que je n'ai même pas entretenu ma condition physique. »* Ses pauvres performances depuis son retour le font enrager. Elles le contraignent cette saison à canaliser l'énergie qu'il avait coutume de débaucher sur les courts. *« Mon corps est affaibli, mes capacités de récupération altérées, et je suis à court de temps pour travailler ma condition physique. Il faut aussi que je me fasse à l'idée que si je perds au 2e tour à Paris, je ne ferai plus partie des dix meilleurs mondiaux. »*

Pendant sa convalescence, il a entrevu la *« vraie vie »*. Il est allé à la pêche et a supervisé les travaux de construction de la maison de ses parents qu'il n'est pas peu fier de financer. Il a amassé suffisamment pour s'offrir une retraite dorée, à vingt-trois ans. Pourtant ses rêves sont modestes : *« Une gentille femme, beaucoup d'enfants, et une maison dans un endroit calme. »* Le ciel – Il a découvert pendant sa convalescence les plaisirs du pilotage d'un avion monomoteur – l'attire irrésistiblement. Au point qu'il méprise désormais la Ferrari qu'il s'était offerte avec ses premiers gains. *« Je vais la revendre »*, glisse-t-il.

VISAGE DU « PETIT PRINCE »

Sur le circuit, le jeune homme au visage angélique du Petit Prince d'Antoine de Saint-Exupéry dit n'avoir pas de vrais amis. Il a conjuré sa crainte du vide, de la solitude et du désœuvrement par la multiplication des tournois. Insatiable, il a aligné les saisons passées un nombre record de victoires en simples et en doubles. *« Pendant dix-sept semaines, j'ai joué du lundi au dimanche,* sourit-il. *Le sport évite les dérives et les tentations, car il donne des repères et crée de saines obligations. »* Alors, il s'agite en tous sens, boxe à poings nus des sacs de sable. Comme dans ce gymnase de Melbourne, lors d'une exhibition précédant les Internationaux d'Australie, en janvier... *« J'ai tout de suite su que je m'étais cassé quelque chose et que j'en aurais pour longtemps »*, dit-il. L'intervention chirurgicale a été réalisée en Allemagne. Puis il a regagné sa ville natale de Sotchi, au bord de la mer Noire, pour se faire dorloter. Il n'avait pas soufflé depuis ses deux triomphes à la porte d'Auteuil. *« Je voulais que rien ne change,* avoue-t-il, *ni moi, ni ce qui se passait autour. »* Un vœu pieu, bien sûr. Le téléphone s'est mis à sonner sans discontinuer chez son agent. Il s'est équipé d'un portable. Les invitations pleuvaient. Jaloux de son intimité, Evgueni Kafelnikov a décliné en vrac.

« J'AI HORREUR DU MONDE »

« Je ne me suis créé aucune obligation, dit-il. *Je ne voulais pas gaspiller mon énergie à faire autre chose que ce que j'aime : faire de la compétition et gagner. Je ne suis pas une bête curieuse. Et puis, serrer la main de gens inconnus est terriblement agaçant. J'ai horreur du monde et des grandes démonstrations. »*

A le voir triompher, à Paris, en 1996, la tête dans les épaules, on s'en était un peu douté. *« Quand j'ai gagné Roland-Garros, j'ai ressenti quelque chose de très fort,* dit-il, *mais à quoi bon en faire un show. Anatoli* [NDLR : Anatoli Lepeshin, son entraîneur de toujours] *pleurait parce que cette victoire prouvait qu'il avait fait le bon choix quand je n'étais rien. Cette victoire n'appartenait qu'à nous. Nous seuls savions les années de travail et de sacrifice qu'elle représentait. »*

Patricia Jolly



FRANCK SEGUIN/TEMPSPORT

Venus Williams, une perle en puissance

Premier tournoi du Grand Chelem, première souffrance. Considérée comme une des futures stars mondiales, Venus Williams a bataillé plus de deux heures et demie face à la Japonaise Naoko Sawamatsu, lundi 26 mai, pour atteindre le deuxième tour des Internationaux de France (6-2, 6-7, 7-5). Elle a seize ans, mesure 1,85 m pour 67 kilos. Elle est née pour jouer au tennis, mais la colossale Américaine casquée de perles blanches (sa coiffure rtificielle pèse 2 kilos) n'a pas tout à fait convaincu sur la terrible terre battue. Elle a la puissance et laisse entrevoir de belles promesses. Elle n'a pas encore l'intelligence de s'adapter à son adversaire. Il lui manque un peu de concentration et de patience, aussi. En attendant de progresser – en deux jours, en une année ? –, elle a quand même servi un match spectaculaire.

Pierce et Pioline passent le premier tour

Une majorité confortable de neuf élus et un bilan relativement satisfaisant. Tel est le résultat de la première journée de Roland-Garros pour les seize joueurs français – sept filles et neuf garçons – qui se présentaient porte d'Auteuil, lundi 26 mai. Cédric Pioline a fait honneur à ses fonctions de chef du parti tricolore en battant l'Allemand Oliver Gross en quatre sets. En revanche, Mary Pierce a failli atteindre un record d'impopularité en ne tenant pas les promesses de son début de campagne sur terre battue. Elle a quitté le court sous les huées d'une partie du public après avoir laissé échapper trop facilement le deuxième set avant de se reprendre face à la Russe Tatiana Panova.

C'est Nicolas Escudé, 233e sur le classement de l'ATP, qui a créé la surprise en éliminant le Suédois Thomas Johansson (34e). Beau score également de Caroline Dhenin (224e) face à Sabine Appelmans, une Belge classée 17e. Thierry Champion est sorti vainqueur du long duel fratricide contre Stéphane Huet. Quand à Fabrice Santoro, il a été logiquement battu par Pete Sampras.

Résultats

SIMPLE MESSIEURS

Premier quart du tableau
P. Sampras (EU, nº 1) b. F. Santoro (Fra.) 6-4, 7-5, 6-1 ; M. Norman (Suè.) b. G. Rusedski (G-B) 6-3, 6-2, 3-6, 4-6, 9-7 ; L. Paes (Ind.) b. G. Stafford (EU) 6-4, 3-6, 6-3, 6-3, 6-2 ; L. Roux (Fra.) b. A. Mamov (Rus.) 6-0, 6-2, 7-6 (12/10) ; F. Meligeni (Bré.) b. J. Frana (Arg.) 6-4, 6-7 (7/3), 6-4, 7-5 ; T. Champion (Fra.) b. S. Huet (Fra.) 5-7, 4-6, 7-5, 6-3, 6-4 ; R. Delgado (Par.) b. S. Schalken (P-B) 2-6, 7-6 (7/2), 7-5, 6-4 ; J. Knippschild (All.) b. D. Prinosil (All.) 6-4, 6-4, 3-6, 4-6, 6-4 ; A. Corretja (Esp., nº 8) b. K. Alami (Mar.) 6-3, 6-4, 6-1 ; A. Portas (Esp.) b. G. Solves (Fra.) 7-5, 6-1, 6-3 ; F. Clavet (Esp.) b. M. Charpentier (Arg.) 3-6, 6-4, 6-7 (7/2), 6-1, 6-3 ; S. Lareau (Can.) b. H. Gumy (Arg.) 2-6, 6-4, 6-4, 4-6, 8-6 ; J. Stoltenberg (Aus.) b. A. Radulescu (All.) 6-0, 6-4, 4-6, 6-4 ; M. Rosset (Sui., nº 15) b. D. Hrbaty (Sloq.) 7-5, 3-6, 7-6 (7/2), 6-4 ; F. Dewulf (Bel.) b. C. Caratti (Ita.) 6-3, 6-3, 6-1 ;

Deuxième quart du tableau
S. Navarro (Esp.) b. M. A. Gorriz (Esp.) 1-6, 6-4, 6-2, 6-7 (7/2), 6-1 ; J. Siemerink (P-B) b. S. Grosjean (Fra.) 6-3, 4-6, 6-4, 6-4 ; N. Escudé (Fra.) b. T. Johansson (Suè.) 6-3, 2-6, 7-5, 7-6 (7/3) ; Y. Kafelnikov (Rus., nº 3) b. M. Damm (Rép. Tch.) 6-2, 6-4, 6-4 ; G. Raoux (Fra.) b. V. Spadea (EU) 6-2, 6-0, 6-1 ; G. Etlis (Arg.) b. W. Schranz (Aut.) 6-4, 6-2, 6-3 ; C. Pioline (Fra.) b. O. Gross (All.) 6-4, 6-4, 3-6, 7-5 ; G. Kuerten (Bré.) b. B. Dosedel (Rép. Tch.) 6-0, 7-5, 6-4 ; J. Bjorkmann (Suè.) b. R. Reneberg (EU) 6-2, 6-1, 4-6, 6-2 ; J. Stark (EU) b. M. Zabaleta (Arg.) 6-4, 7-6 (7/2), 7-6 (7/5) ; A. Medvedev (Ukr.) b. A. Berasategui (Esp., nº 12) 4-6, 6-4, 6-2, 2-6 ab. ; J. A. Viloca (Esp.) b. C. Ruud (Nor.) 5-7, 6-4, 6-1, 4-1 ab. ; T. Muster (Aut., nº 5) b. M-K. Goellner (All.) 4-6, 7-6 (7/4), 6-2, 6-7 (7/2), 6-4 ; J. Tarango (EU) b. M. Filippini (Uru.) 4-6, 6-2, 5-7, 7-6 (9-7), 6-4 ;

SIMPLE DAMES

Premier quart du tableau
G. Pizzichini (Ita.) b. S. Cacic (EU) 7-6 (7/5), 7-5 ; E. Gagliardi (Sui.) b. K. Brandi (EU) 6-3, 6-4 ; S-T. Wang (TPE) b. S. De Ville (Bel.) 6-3, 7-5 ; B. Paulus (Aut., nº 16) b. T. Whitlinger Jones (EU) 6-0, 6-1 ; D. Van Roost (Bel.) b. B. Rittner (All.) 3-0 ab. ; A. Kournikova (Rus.) b. R. Zrubakova (Sloq.) 6-3, 6-2 ; P. Begerow (All.) b. M. Grzybowska (Pol.) 3-6, 6-3, 6-4 ;

Deuxième quart du tableau
V. Williams (EU) b. N. Sawamatsu (Jap.) 6-2, 6-7 (7/2), 7-5 ; M. Seles (EU, nº 3) b. M. Saeki (Jap.) 6-0, 6-3 ; M. Pierce (Fra., nº 10) b. T. Panova (Rus.) 6-2, 4-6, 6-4 ; L. Raymond (EU) b. M. Maleeva (Bul.) 4-6, 7-5, 6-3 ; T. Tanasugarn (Thaï.) b. L. Courtois (Bel.) 7-6 (7-2), 6-4 ;

Troisième quart du tableau
L. Davenport (EU, nº 5) b. J. Kruger (AfS) 6-2, 6-3 ; P. Schnyder (Sui.) b. M. Maruska (Aut.) 6-3, 6-3 ; A. Fusai (Fra.) b. L. Richterova (Rép. Tch.) 7-5, 3-0 ab. ; I. Majoli (Cro., nº 9) b. S. Kleinova (Rép. Tch.) 7-5, 6-4 ; Y. Basuki (Indo.) b. A. Carlsson (Suè.) 6-4, 4-6, 6-1 ; N. Arendt (EU) b. R. Hiraki (Jap.) 6-2, 6-1 ; K. Studenikova (Sloq.) b. P. Langrova (Rép. Tch.) 6-2, 6-2 ; R. Dragomir (Rou.) b. S. Jeyaseelan (Can.) 6-3, 6-2 ; L. Golarsa (Ita.) b. N. Van Lottum (Fra.) 4-6, 7-5, 12-10 ;

Quatrième quart du tableau
C. Martinez (Esp., nº 7) b. E. Loit (Fra.) 4-6, 6-2, 6-3 ; C. Rubin (EU) b. M. Diaz-Oliva (Arg.) 7-6 (7/5), 7-5 ; C. Dhenin (Fra.) b. S. Appelmans (Bel.) 6-7 (9/7), 6-2, 6-1 ; S. Talaja (Cro.) b. M. Kochta (All.) 7-5, 6-3 ; H. Sukova (Rép. Tch.) b. S. Dopfer (Aut.) 6-3, 6-4 ; A. Frazier (EU) b. D. Chladkova (Rép. Tch.) 6-4, 6-0 ; A. Coetzer (AfS, nº 11) b. R. Grande (Ita.) 6-4, 6-0 ; I. Gorrochategui (Arg.) b. A. Olsza (Pol.) 6-3, 6-3 ; M. Serna (Esp.) b. L. Wild (EU) 7-6 (7/5), 6-0 ; N. Kijimuta (Jap.) b. L. Andretto (Fra.) 6-3, 6-3 ; M. Babel (All.) b. E. Curutchet (Fra.) 1-6, 6-4, 6-3 ; A. Cocheteux (Fra.) b. A. Ellwood (Aus.) 6-2, 3-6, 6-3.

SUR LES COURTS

● **La mise au point de Pete Sampras**
Il y a bien ces volées mises de travers, mais Pete Sampras rectifie vite le tir. Il y a bien cette sublime amortie rétro et ces courses désespérées, livrées comme dans un dernier souffle mais Fabrice Santoro plie devant le numéro un mondial (6-3, 7-5, 6-1) *« Ce qui m'ennuie, c'est de quitter Roland-Garros si vite,* explique le Français. *J'avais eu de bonnes victoires ces derniers temps... Mais, bon, ce n'est pas une contre-performance de perdre contre le numéro un mondial »*.

● **Les crampes d'Alberto Berasategui**
L'Espagnol Alberto Berasategui, tête de série numéro 12, a abandonné au début de la cinquième manche de sa rencontre avec l'Ukrainien Andreï Medvedev, 20e joueur mondial (4-6, 6-4, 6-2, 2-6, 2-1). Invité surprise de la finale des Internationaux de France en 1994, au cours de laquelle il fut battu par son compatriote Sergi Bruguera, Alberto Berasategui a été victime de fortes crampes à la cuisse dès la fin du troisième set. Le même problème l'avait contraint à l'abandon au premier tour de l'Open d'Australie, à Melbourne, en janvier, après avoir provoqué sa défaite à Roland-Garros, en 1996, devant Pioline. Andreï Medvedev affrontera au deuxième tour un autre Espagnol, Juan Viloca, dont l'adversaire au premier tour, le Norvégien Christian Ruud, a également abandonné, victime de crampes.

● **Les découvertes d'Emilie Loit**
Invitée dans le grand tableau, Emilie Loit était *« condamnée à l'exploit »*. Ses coups de gauchère et son culot d'outsider la font jouer dans un rêve. Conchita, prise à contre-pied par le jeu de Loit, s'agace, puis retrouve son toucher de balle et sa hargne sombre. Le public trépigne, Emilie plie (4-6, 6-2, 6-3). *« Je suis un peu déçue d'avoir perdue,* dira la jeune Française, *mais trois sets face à la numéro 7 mondiale alors que je suis 400e, c'est vraiment fabuleux pour moi. »*

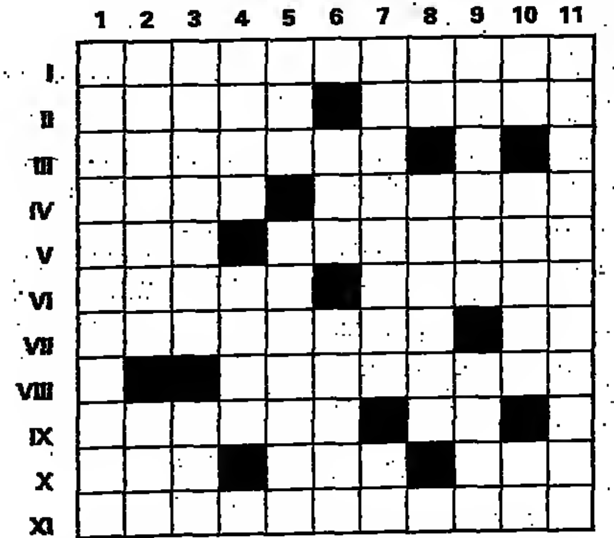
● **Les passings empoisonnés de Magnus Norman**
L'amateur de terre battue a triomphé de l'amateur de surfaces rapides. Le Suédois Magnus Norman est venu à bout du Canadien devenu citoyen britannique Greg Rusedski. Mené deux sets à zéro, le sujet de Sa Majesté la reine d'Angleterre s'est bagarré à grands coups de services-volées. D'abord interloqué, Magnus Norman, sujet de Sa Majesté le roi de Suède, a trouvé la réponse : de longues attaques de fond du court, de perçants passing-shots. Il a fini par éliminer son rival (6-3, 6-2, 3-6, 4-6, 9-7). Norman est content. Rusedski est d'une tristesse incroyable.

● **La malédiction de Noëlle Van Lottum**
La terre battue de Roland-Garros ne réussit décidément pas à Noëlle Van Lottum. La Française, qui pointe au 104e rang mondial, s'est effondrée sur le sol, épuisée et vaincue, à l'issue d'un premier tour très accroché contre la qualifiée italienne Laura Golarsa, 132e mondiale (4-6, 7-5, 12-10). Une mésaventure comparable avait marqué sa participation en 1996.

MOTS CROISÉS

PROBLÈME Nº 97108

♦ SOS Jeux de mots : 3615 LEMONDE, tapez SOS (2,23 F/min).



HORIZONTALEMENT

I. A tendance à faire mousser. – II. Protège depuis Zeus. Appâte le poisson, repousse l'homme. – III. Petite, mignonne... mais manque de fer. – IV. Vierges, elles nous font rêver. Se prendre pour un aigle. – V. Procure à l'artiste toile et huile. Acceptera à contrecœur. – VI. Font un ensemble. Actionnas la détente. – VII. Des pierres mises sur le nez. Sur la liste. – VIII. A éprouvé des sensations. – IX. Mis à plat. Points. – X. Maître du tonnerre au nord de l'Europe. Piégée. Les prémices du parti de Jacques et d'Alain. – XI. Préparées pour porter de beaux fruits.

VERTICALEMENT

1. Un régime qui ne permet pas de rentrer à la maison après le travail. – 2. Du corps ou de l'esprit, elle nous aide à rebondir. Dit d'où il vient. – 3. Entrent dans les essences. Entre dans le cercle familial. – 4. Pour les grands événements. Poète de la peinture. – 5. Sans bavure. Renoncent à tout dans l'existence. – 6. Pour traverser la France sans perdre de temps. Rassasiée n'importe comment. – 7. Qui ont perdu tout leur naturel. Préposition. – 8. Cachée dans une peau de vache. Fruits aigrelets. – 9. Mettre en mouvement. Met des liens. – 10. Ne met rien. Conviendrait. A fait son entrée dans le monde. – 11. Ont du travail à la pelle.

Philippe Dupuis

SOLUTION DU Nº 97107

HORIZONTALEMENT

I. Morte-saison. – II. Usurier. CIA. – III. Scia. Levant. – IV. Canif. Conti. – V. Urètres. Néo. – VI. Usés. Le. – VII. ABS. MST. RFA. – VIII. Taenia. Bail. – IX. Il. Tripe. Li. – X. Osée. Manies. – XI. Naturalisée.

VERTICALEMENT

1. Musculation. – 2. Oscar. Balsa. – 3. Ruineuse. Et. – 4. Traits. Ntea (teau). – 5. El. Frémir. – 6. Sel. Essaima. – 7. Arecs. Pal. – 8. VO. Béni. – 9. Scannera. Is. – 10. Ointe. Filée. – 11. Nationalise.

SCRABBLE®

PROBLÈME Nº 19

A la recherche du troisième mot

1) Vous avez tiré A D E I M S U.

a) Trouvez un mot de sept lettres et placez-le sur la grille en le rallongeant pour faire un huit-lettres.

b) Avec ce même tirage, trouvez sept mots de huit lettres en le complétant avec sept lettres différentes appartenant à l'un ou à l'autre des deux mots placés sur la grille.

N.B. Dès que vous avez trouvé une solution, effacez-la avant de continuer.

2) Préparation de la grille de la semaine prochaine.

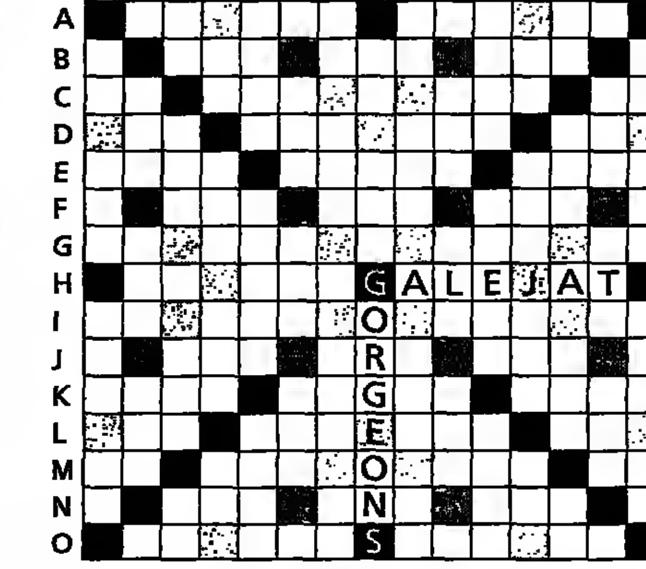
c) Premier tirage : A A C E F R S. Trouvez un sept-lettres

d) Second tirage : N O O R S U V. Trouvez un sept-lettres ; en utilisant trois lettres du tirage précédent, trouvez trois huit-lettres.

Solutions du problème dans *Le Monde* du 4 juin.

Solutions du problème paru dans *Le Monde* du 21 mai.

Chaque solution est localisée sur la grille par une référence se rapportant



à sa première lettre. Lorsque la référence commence par une lettre, le mot est horizontal ; lorsqu'elle commence par un chiffre, le mot est vertical.

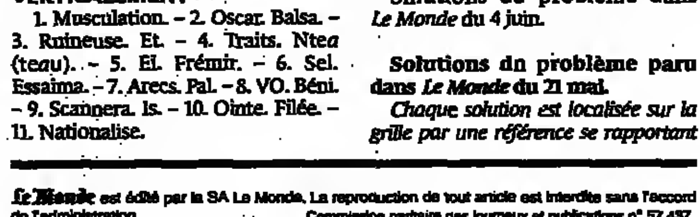
a) CAUTION, G 6, 75, faisant CI, AN, UT, TA et IL. L'anagramme COUINAT est implaçable.

b) PONCTUAI, D 4, 63. – SOUCIANT, K 4, 90, ou l'anagramme COUSINAT. – COUINAIT, 6 B, 68. – CONTINUA, 7 C, 65, ou l'anagramme COUINANT. – INOCULAT, 10 C, 68.

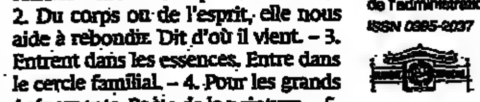
c) GALEJAT.

d) ORONGES, champignons. – GORGEONS ou l'anagramme GORGONES. – ERGOTONS. – LOGERONS.

Michel Charlemagne



Le Monde est édité par la SA Le Monde. La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de l'administration. Commission paritaire des journaux et publications nº 57 437.
ISSN 0395-2037



Imprimerie du Monde
12, rue M. Gunsbourg
94852 Ivry cedex



Le Monde PUBLICITÉ
Président-directeur général : Dominique Alduy
Directeur général : Gérard Morax
21 *bis*, rue Claude-Bernard - BP 218
75226 PARIS CEDEX 05
Tél : 01-42-17-39-00 - Fax : 01-42-17-39-26

PRINTED IN FRANCE

GASTRONOMIE

Prague s'ouvre à une cuisine sans frontières

Les Tchèques découvrent l'exotisme, les touristes préfèrent les mets traditionnels

Nos correspondants dressent un état des plaisirs de bouche dans quatre métropoles étrangères. Première étape de ce tour de table, Prague.



THIERRY DALBY

PRAGUE
de notre correspondant

La « révolution de velours », en novembre 1989, a non seulement libéré les Tchèques du communisme mais aussi leur a permis de sortir du *« désert culinaire »* instauré par quarante ans de régime prétendument internationaliste. Hormis l'obligatoire restaurant du grand frère russe et le non moins habituel restaurant chinois, avec des cuisiniers tchèques familiarisés avec les secrets de la cuisine orientale, les gastronomes tcbèques étaient contraints de se contenter d'un repas bien de chez soi.

Et encore. Aller au restaurant, avec un grand R, c'est-à-dire où l'on pouvait manger autre chose qu'un succédané de médiocre cuisine d'entreprise, s'apparentait souvent à une expédition. Nou seulement il était préférable de réserver longtemps à l'avance, mais il ne fallait pas s'imaginer que l'ou pourrait commander, le jour venu, le plat convoité. On s'exposait à de grandes déceptions, l'expression la plus fréquemment utilisée à l'époque étant *« uz nemame »* (nous n'avons plus).

Sept ans après, la situation a bien changé. Les restaurants locaux se sont multipliés et ont amélioré, à en devenir méconnaissables, la qualité du service et la variété des mets. Et surtout les eoseignes étrangères, en particulier italiennes, chinoises et vietnamiennes, sans *oublier les irrésistibles fast-foods*, ont poussé comme des champignons après la pluie.

Les Tchèques, malgré un conservatisme prononcé dans leurs goûts culinaires, comme le prouvent les rubriques de cuisine des journaux qui ne font que livrer les sempiteroelles recettes de *« babicka »* (grand-mère), commencent à décoovrir d'autres *cuisines « exotiques »*.

En famille ou surtout entre amis, les Praguois un tant soit peu aisés – car une sortie au restaurant n'est pas à la portée de toutes les bourses – almeot découvrir d'autres parfums et d'autres décors. Pour leur choix, les fines bouches doivent néanmoins compter sur leur flair ou le ouï-dire, car la critique gastronomique n'existe pas.

Ainsi les pizzerias, les tex-mex, les chinois ou même les restaurants libanais, indonésiens, turcs ou français oot détrôné les *« vinarna »* (entre bar à vins et restaurant) comme lieux de convivialité. Le Bistrot de Marléoe ou la Perle de Prague, le Saint-Esprit ou le Saint-Jacques, le Circle-Line ou encore Chez Marcel, pour les représentants de la cuisine hexagonale, accueillent entre 60 % et 80 % de clientèle locale, le reste étant formé par la nombreuse communauté étrangère installée dans la capitale tchèque.

Si les restaurants français et orientaux connaissent un engouement croissant, ce phénomèoe touche esseotiellemeot la classe moyenne. Les jeunes ont une prédilectioo pour les pizzerias et les tex-mex, sans parler des fast-foods américains. Les nombreux McDonald's apparus dans le centre de Prague et en périphérie ne désemplissent pas. Le dépaysement de la cuisine familiale y est en effet garanti, et pour des sommes relativement modiques. Le *« vepro-knedlozelo »* (porc-pain bouilli-chou) natiooal, le goulache ou la *« svickova »* (boeuf en sauce) aux *« knedliky »* (boulettes de pain bouilli), lourds et bourratifs, ne font pins recette chez les jeunes.

Par contre, des milliers de touristes allemands ou autrichiens, doot les cuisines sont assez proches, traversent chaque week-end la frontière pour aller déguster à Prague les spécialités locales. Plusieurs établissements se sont spécialisés dans la clientèle étrangère, de plus en plus nombreuse à visiter la « Mère des villes », comme les Tchèques appellent leur capitale.

BRASSERIES EN LIBERTÉ

Très prisées, la brasserie U Fleku (rue Kremencova 9), où l'on brasse, depuis le Moyen Age, une bière brune, la brasserie Saint-Thomas (Letenska), installée sous le monastère du même oom (aujourd'hui dissous), ou la brasserie Novomestsky Pivovar (Vodickova 20) dont la spécialité, le genou de porc au chou, est servi avec une bière blonde fabriquée dans les caves gothiques.

Pour les amateurs de tourisme littéraire, la brasserie U Kalicha, où le héros du roman de Jaroslav Hasek, le brave soldat Chveik, se fait arrêter pour avoir tenu des propos désobligeants envers l'empereur autrichien François-Joseph, mérite le détour pour ses fresques et sa décoration d'époque. Les admirateurs de l'écrivain Bohumil Hrabal, mort en février à l'âge de quatre-vingt-deux ans, figure emblématique de plusieurs tavernes de la vieille ville, pourront tenter leur chance à l'auberge U Zlatého Tygra (« le tigre d'or ») ; les habitués attendent déjà sur le pas de la porte l'ouverture à 15 heures. Le poète y passait des heures en compagnie de ses amis, en buvant la meilleure bière de Pilsen (Bohême de l'Ouest) servie à Prague.

Mais même dans le milieu des brasseries praguoises, la liberté et l'ouverture des frontières ont mis fin au monopole des bières locales, dont les Tchèques disputent le primat mondial de la consommation aux Bavarois. En quelques mois, des pubs irlandais ont fait leur apparition, remportant un fort succès, surtout parmi la jeunesse.

Martin Plichta

BOUTEILLE

Saint-estèphe AOC

CHÂTEAU CALON-SÉGUR

■ Seuls les vins produits sur le territoire de la commune ont droit à l'appellation saint-estèphe. Ce sont des vins amples et robustes, mais parfo is austères. L'histoire du Château Calon-Ségur (troisième cru classé en 1855) est un conte de fées, comme le mémorable millésime 1966. Dans les années 70, ce vin « solaire » connut une éclipse partielle ; il fallut attendre 1982 pour retrouver l'intensité d'un bouquet complexe. Dans les meilleures années, Château Calon-Ségur est un vin de longue garde. Les 1995 – et plus encore les 1996 – devront sagement attendre le siècle prochain.

Le millésime 1992, en revanche, conserve sur le mode *mineur les principaux* traits de la propriété. Sa robe est passée du rubis profond à une couleur tuilée ; il est à boire sans tarder, au prix intéressant (hors négoce) proposé par Jean Merlaut.

★ **Château Calon-Ségur 1992 : 75 F la bouteille. J. Merlaut, 33880 Baurech. Tél. : 05-56-21-31-51. Télécopie : 05-56-21-33-95. Château Calon-Ségur, 33180 Saint-Estèphe. Tél. : 05-56-59-30-08.**

J.-C. Rt

TOQUES EN POINTE

Bistrots

LA BRETONNIÈRE

■ *Hier encore étoilée, La Bretonnière est tenue dans l'ancien style par* Marc Laurens, tout de probité et de rigueur. Et le chef René Rossignol y offre un menu-carte à 165 F très varié où figurent notamment un tendron de veau de lait à la bisque de homard ou encore ce plat qui donne le ton de la maison : le croustillant de tête de cochon et confit de canard à la cannelle, sauce foie gras, purée crémeuse de pommes de terre. Uo régal !

Insolite et fameuse *zuppa inglese*, dessert d'hier ; un beau vin chinon 1996 de chez Angelliaume ; cadre rustique assez étonnant sur verdure ; une belle endormie, à deux pas des courts de tennis.

★ ***Boulogne-Billancourt. 120, avenue Jean-Baptiste-Clément* (92100). Tél. : 01-46-05-73-56. Fermé samedi et dimanche.**

L'AUBERGE

■ Fondée par Jean-François Veysset il y a plus de vingt ans, c'est la maison de réputation de ce beau Boulogne, près du bois. Décor fleuri, terrasse sur avenue sous les platanes, et deux menus à petits prix. Entrées avec saucissoo chaud lyonnais ou terrine de mulard. Poissons variés pour les amateurs, brandade nîmoise et pommes de terre rôties à l'huile d'olive ou bien filet de sandre à la girondine et pleurottes à l'ail doux. *Intéressant* chou farci de canard landais cuit en terrine. Il y a un pâtissier, bien sûr, et l'on choisira, sur la carte variée (mais avec supplément), baba, marquise au chocolat ou île flottante. Cave avec de grands vins du Jura. Menus : 150 F, 190 F.

★ **Boulogne. 86, avenue Jean-Baptiste-Clément (92100). Tél. : 01-46-05-67-19. Fermé samedi midi et dimanche.**

RESTAURANT JEAN BOUIN

■ Didier Delu, que l'on a connu près de la place Balard, a trouvé ses marques dans cet ensemble d'architecture « paquebot » années 30 *qu'est le stade Jean-Bouin. Un lieu de charme pour pratiquer une cui*sine jeune, légère. Didier Delu est un poète des barrières. Menu-carte à 135 F pour les fêtes du tennis : tian de crabe et concassée de tomates, filets de sardine à l'escabèche ou bien salade de pommes de terre aux truffes.

Ne vous étonnez pas que tout soit frais ici, comme le poissoo du marché, la langoustine ou le blanc d'encornet à la provençale. Andouillette à la broche, oo selle d'agneao rôtie au thym. Belle carte des vins pour un endroit sportif, le saumur-champigny de chez Pisani, le moulis Château Maucaillou 1992, et bien d'autres. Clair et joyeux comme une partie de campagne.

★ **Paris. Avenue du Général-Sarrail (75016). Tél. : 01-46-51-19-18. Fermé le dimanche soir.**

Jean-Claude Ribaut

Les chefs au supermarché

Il y avait la course aux étoiles, pour décrocher le maximum de macarons au Michelin, il existe désormais un autre combat des chefs : celui du supermarché. Les plats à leurs noms envahissent les rayons des grandes surfaces. Jusqu'ici les pointures des fourneaux ue s'acoquinaient pas, du moins officiellement, avec l'industrie. Alain Senderens fut un des premiers à s'afficher ainsi, il y a dix ans, pour Carrefour. Le pionnier paya bien sûr les pots cassés.

Dans un entretien accordé en début d'année au mensuel *Cuisiner !*, il raconte : *« Au début nous avons proposé des plats trop créatifs, trop originaux.* (...) *Nous sommes un peu comme des couturiers : nous avons toujours une collection d'avance. »* Encore celui-ci a-t-il osé mettre son nom et son portrait sur les emballages, au risque d'apeurer sa clientèle de Lucas-Carton.

Bocuse attendit, lui, que dix chefs signent d'abord avec l'industrie agroalimentaire avant d'en faire autant. Il avouait, dans le même magazine, *« avoir eu très peur que les clients gueulent »* quand il a signé avec William Saurin. Ao vu du résultat, on s'étonne d'ailleurs qu'ils ne l'aient pas fait un peu plus. Quant à Pierre et Michel Troisgros, ils avaient expressément demandé pour leurs débuts sous la marque Casino que leur nom ne soit pas cité.

Le climat n'est plus aujourd'hui si frileux. En début d'année, deux nouveaux noms sont venus s'ajouter à cette liste des étoilés de supermarchés : Joël Robuchon et Lenôtre. A la griffe de ce dernier, les recettes font plus penser à une classique cuisine de brasserie qu'au Pré Catelan. *« La clientèle dit vouloir de l'original, mais elle se rabat sur des produits rassurants »*, explique-t-on à la maison mère.

Joël Robuchon est plus novateur. Ce Poitevin, fils de maçon, est pourtant venu à reculons au sous-vide. En 1984, il est déjà au faîte de sa gloire dans son restaurant Jamin lorsque Henri Gault vient lui demander d'élaborer selon ce procédé ses premiers plats pour la ligne de train Paris-Strasbourg. *« J'étais loin d'être chaud à cette idée, mais comment refuser l'insistante proposition d'un homme aussi important ? »* Pendant quatre ans, Joël fait donc ses gammes sur les rails. Il prend vite le virus de cette technique nouvelle. Chez Fleury-Michon, où il est engagé peu après comme consultant, il s'implique autant pour les recettes que pour le matériel qui permet de les réaliser. Une décennie a passé et les six plats qu'il propose pour la première fois à son nom témoignent de son savoir-faire. Bien sûr ceux qui s'attendent à déguster dans son parmentier de confit de canard la même purée qu'au Jamin en seront pour leurs frais. Ici la méthode de cuisson est différente, la ratte est remplacée par de la belle de Fontenay : ce n'est plus de la haute couture mais du prêt-à-porter. Mais pourquoi bouder son plaisir ? Pour 30 francs, Robuchon continue de proposer des plats franchement spectaculaires. Cuisse de poulet désossée et garnie d'un émincé de choux et de petits lardons, sandre au beurre d'échalote, ventrèche de porc fermier : les gastronomes sont sur leur territoire. D'ailleurs, la photo de l'emballage ne montre-t-elle pas Robuchon... dans le décor du Grand Véfour !

Guillaume Crouzet

★ **Plats individuels Robuchon pour Fleury-Michon de 25 è 30 F. Plats individuels recettes Lenôtre de 25 à 38 F.**

هكذا من الأصل

Orageux sur le Sud-Ouest

LE BEAU TEMPS persistera, mercredi, sur une grande partie du pays grâce aux hautes pressions qui s'installent sur les îles Britanniques. Sur la moitié nord du pays, le vent de nord-est qui soufflera modérément limitera la hausse des températures. L'évolution orageuse sur le Sud-Ouest est due à des remontées chaudes et instables depuis la péninsule Ibérique à l'avant de la dépression située au large du Portugal.

Bretagne, pays de Loire, Basse-Normandie. – Le soleil continue de briller largement. Quelques nuages élevés pourront voiler le ciel sur le sud de la Bretagne et les pays de Loire. Le vent de nord-est soufflera à 50-60 km/h en Manche. Le thermomètre affichera 18 à 23 degrés.

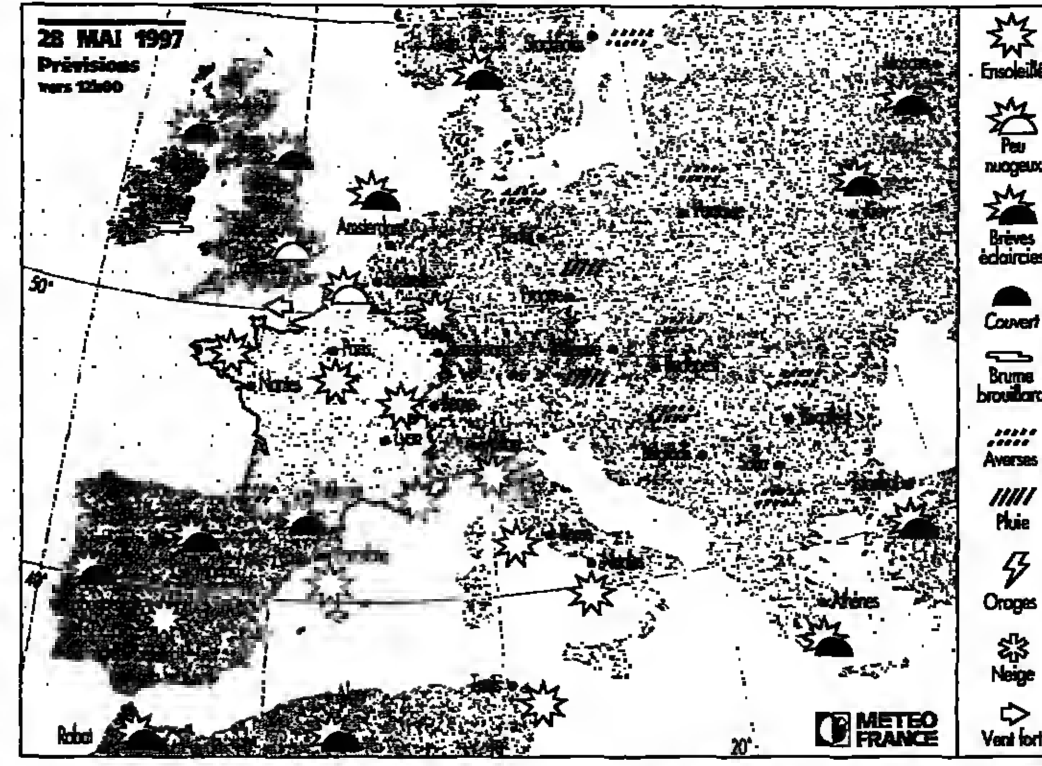
Nord-Picardie, Ile-de-France, Centre, Haute-Normandie, Ardennes. – Le soleil prend largement l'avantage pour cette journée. Le vent de nord-est souffle à 40 km/h et les températures atteignent 18 à 22 degrés.

Champagne, Lorraine, Alsace, Bourgogne, Franche-Comté. – Le soleil l'emporte largement en cours de journée. Le thermomètre ne dépasse pas 7 à 10 degrés le matin et 20 à 23 l'après-midi.

Poitou-Charentes, Aquitaine, Midi-Pyrénées. – Sur Aquitaine et Midi-Pyrénées, le temps est chaud et lourd avec des ondées ou même des orages sur le relief. Cette évolution orageuse s'atténue en fin d'après-midi. Sur Poitou-Charentes, le soleil brille. Les températures atteindront 26 à 28 degrés l'après-midi.

Limousin, Auvergne, Rhône-Alpes. – La journée est bien ensoleillée. Quelques cumulus de beau temps se développent sur le Massif Central... 24 à 26 degrés l'après-midi.

Languedoc-Roussillon, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Corse. – Sur les Pyrénées-Orientales, quelques orages pourront éclater. Ailleurs, le soleil sera très généreux. Il fera de 22 à 27 degrés l'après-midi.



PRÉVISIONS POUR LE 28 MAI 1997
Ville par ville, les minima/maxima de température et l'état du ciel. S : ensoleillé; N : nuageux; C : couvert; P : pluie; * : neige.

				PAPEETE	23/28 S	KIEV	8/15 S	VENISE	15/20 S	LE CAIRE	15/31 S
				POINTE-A-PIT.	25/31 S	LISBONNE	17/22 S	VIENNE	9/13 P	MARRAKECH	15/24 S
				ST-DENIS-RÉ.	20/25 S	LIVERPOOL	8/17 S	**AMÉRIQUES**		NAIROBI	14/23 S
				EUROPE		LONDRES	8/17 S	BRASILIA	15/26 S	PRETORIA	6/10 P
				AMSTERDAM	8/15 S	LUXEMBOURG	7/16 S	BUENOS AIR.	6/16 S	RABAT	15/24 S
FRANCE métropole		NANCY	7/21 S	ATHENES	18/25 S	MADRID	15/25 S	CARACAS	25/30 S	TUNIS	19/31 S
AJACCIO	13/23 S	NANTES	13/23 S	BARCELONE	18/26 S	MILAN	16/27 S	CHICAGO	11/15 P	**ASIE-OCÉANIE**	
BIARRITZ	15/26 S	NICE	15/22 S	BELFAST	9/17 S	MOSCOU	1/11 S	LIMA	17/25 S	BANGKOK	29/37 S
BORDEAUX	16/27 N	PARIS	9/21 S	BELGRADE	11/17 P	MUNICH	7/13 S	LOS ANGELES	20/27 S	BOMBAY	26/32 S
BOURGES	12/22 S	PAU	13/26 P	BERLIN	8/16 P	NAPLES	17/27 S	MEXICO	12/23 S	DJAKARTA	26/30 S
BREST	11/19 S	PERPIGNAN	17/26 N	BERNE	8/18 S	OSLO	5/14 S	MONTREAL	6/21 S	DUBAI	26/36 S
CAEN	12/18 S	RENNES	12/23 S	BRUXELLES	7/16 S	PALMA DE M.	18/27 S	NEW YORK	12/20 S	HANOI	26/30 P
CHERBOURG	8/18 S	ST-ETIENNE	12/24 S	BUCAREST	7/18 P	PRAGUE	7/13 P	SAN FRANCIS.	15/24 C	HONGKONG	23/29 S
CLERMONT-F.	12/24 S	STRASBOURG	9/22 S	BUDAPEST	10/15 P	ROME	17/25 S	SANTIAGO/CHI	10/17 C	JERUSALEM	14/27 S
DIJON	11/22 S	TOULOUSE	16/27 N	COPENHAGUE	8/14 S	SEVILLE	17/27 S	TORONTO	7/18 S	NEW DELHI	28/42 S
GRENOBLE	13/25 S	TOURS	11/22 S	DUBLIN	9/16 C	SOFIA	10/18 P	WASHINGTON	8/21 S	PEKIN	16/24 S
LILLE	8/18 S	**FRANCE outre-mer**		FRANCFORT	7/17 S	ST-PETERSB.	8/14 P	**AFRIQUE**		SEOUL	12/19 S
LIMOGES	12/21 S	CAYENNE	24/29 P	GENEVE	10/21 S	STOCKHOLM	6/14 P	ALGER	19/26 S	SINGAPOUR	27/32 P
LYON	14/24 S	FORT-DE-FR.	25/30 P	HELSINKI	7/15 P	TENERIFE	14/19 C	DAKAR	22/27 S	SYDNEY	13/19 P
MARSEILLE	17/26 S	NOUMEA	19/23 S	ISTANBUL	13/21 S	VARSOVIE	6/17 P	KINSHASA	19/31 S	TOKYO	14/21 S

Situation le 27 mai à 0 heure TU

Prévisions pour le 29 mai à 0 heure TU

LE CARNET DU VOYAGEUR

■ **ÉTATS-UNIS.** La compagnie America West propose pour les passagers qui achèteront leur billet avant le jeudi 5 juin des tarifs aller-retour sur ses lignes intérieures allant de 360 francs (Colorado Spring-Las Vegas) à 1 000 francs (New York-Reno). Le retour doit être effectué avant le 8 octobre.

■ **JAPON.** La compagnie Japan Airlines doit ouvrir le 2 novembre une ligne bihebdomadaire entre l'aéroport de Kansai (Osaka) et Dalian, en Chine, avec un Boeing 767.

■ **FÉRIÉS.** En raison de fêtes religieuses ou nationales, les services publics et les banques sont fermés dans les pays suivants : mercredi 28 : en Arménie, Azerbaïdjan et Ethiopie ; jeudi 29 : en Allemagne, Autriche, Bolivie, au Brésil, au Chili, en République dominicaine, en Guinée, à la Grenade, au Liechtenstein, à Monaco, en Pologne, au Portugal, aux Seychelles et au Vatican ; vendredi 30 : en Croatie et à la Trinité.

PRATIQUE

Ne pas confondre pressing et précipitation

Le ticket du teinturier vaut contrat et devrait, dans l'intérêt des deux parties, être plus précis

« **LA VESTE** *que j'avais donnée au pressing a été égarée. Quand j'ai demandé le remboursement, le teinturier m'a proposé le tarif en vigueur, 340 francs. C'était un article de marque que j'avais payé 2 000 francs. Après négociation, il est monté jusqu'à 800 francs de nettoyage gratuit, ou 600 francs en liquide. J'ai refusé, et je n'ai finalement rien touché.* » Cette cliente aurait dû persévérer. En effet, même lorsqu'il sous-traite le travail, le teinturier est responsable de la perte du vêtement qui lui est confié, sauf s'il peut apporter la preuve que cette perte est due à une cause qu'il ne pouvait prévoir, un incendie par exemple.

Pour obtenir une indemnisation supérieure au barème affiché dans le pressing, la cliente aurait dû insister a priori pour que la valeur de son vêtement soit mentionnée sur le ticket lors du dépôt. Le remboursement se serait fait alors sur présentation de la facture d'achat de la veste, après déduction d'un coefficient de vétusté. Le ticket de dépôt, qui a valeur de contrat, doit obligatoirement comporter la raison sociale du magasin, la date de remise, le nombre et la nature des objets confiés, la qualité du service demandé et le prix de chaque prestation. On peut y préciser la valeur d'achat de l'article lorsqu'elle excède le barème de remboursement.

Les teinturiers peuvent aussi préciser leurs propres réserves sur l'état des vêtements remis. Souvent contre leur propre intérêt, ils réceptionnent trop rapidement les différentes pièces. Ainsi, l'un d'entre eux a-t-il pu être tenu pour responsable d'un accroc sur un drap, dont l'existence n'était pas signalée explicitement.

D'autres litiges portent sur la détérioration des vêtements : taches indélébiles, décoloration, rétrécissement, déformation, durcissement du tissu, feutrage, déchirures. La cause peut incomber au teinturier, s'il a négligé certaines précautions de traitement ou utilisé des produits inadéquats. Mais il ne peut pas rendre neuf un vêtement usagé. Pas plus qu'il ne peut être considéré comme responsable si la composition des tissus ne figure pas sur l'étiquette ou si les indications d'entretien sont erronées (35 % des cas). Ainsi, l'un d'entre eux a-t-il été exonéré du fait que les garnitures de cuir d'une veste avaient déteint sur le tissu parce que l'étiquette d'entretien autorisait le nettoyage à sec au perchloréthylène, ce qui n'est pas recommandé pour le cuir.

Le consommateur peut alors se retourner contre le fabricant. « *On vend de plus en plus de vêtements impossibles à entretenir, car ils comportent des assemblages de textiles incompatibles : perles qui fondent, garnitures en PVC qui durcissent, ceintures de cuir qui dégorgent au nettoyage* », déplore Nicole Hortensia, du Conseil français de l'entretien des textiles (CFET). C'est donc au client d'être attentif à ce qu'il achète.

En cas de doute sur la cause de l'accident et en l'absence d'accord amiable une expertise est nécessaire. Celle-ci est réalisée par le Centre technique de la teinturerie et du nettoyage (CTTN), organisme dépendant du ministère de l'industrie. En 1996, celui-ci a examiné 1 745 articles, dont 1 121 accidentés à la suite d'un nettoyage à sec. Ces études techniques, dont le coût varie de 380 à 575 francs, sont effectuées à l'aide d'examens de laboratoire : recours à la lumière ultraviolette, analyses chimiques pour déterminer le procédé de fabrication d'un vêtement et vérifier la qualité d'un composant par exemple.

10 % D'INDÉCIS

Si le préjudice est flagrant (tache persistante, cloquage), c'est au teinturier d'apporter la preuve qu'il n'est pas responsable et de payer l'analyse. Si celle-ci établit qu'il n'y a pas eu faute de sa part, il peut se faire rembourser par le confectionneur du vêtement ou le client. Lorsque le préjudice n'est pas clairement visible (modification générale de la couleur), c'est au client d'apporter la preuve et de régler les frais d'expertise. Si cette dernière implique la responsabilité du teinturier, il sera remboursé et indemnisé. Enfin, dans 10 % des cas, la responsabilité de l'accident reste indécise.

Les prix sont libres et varient selon la prestation : service « *économique* » (nettoyage à sec et repassage mécanique), service « *soigné* » (nettoyage à sec, détachage, repassage et finition main) et « *haute qualité* » (nettoyage à sec, détachage spécialisé, repassage, retouches et finition à la main avec éventuellement double nettoyage, égalisage, lavage, apprêtages spéciaux).

« *Mon pressing affichait tout à 20 francs pendant trois jours. J'ai apporté un manteau bleu marine, et je l'ai récupéré plus sale qu'au départ, avec des peluches blanches qui ne s'y trouvaient pas auparavant* », se plaint une cliente. Il s'agit là des effets pervers de l'installation de pressings *hard-discount*, un terrain sur lequel s'affrontent deux géants du nettoyage, Böwe-Frimair (*Clean Discount*) et 5 à Sec (*Top Net*). Face à cette concurrence, nombre de pressings proposent des promotions et cassent les prix au détriment de la qualité du service.

Enfin, certains exigent le paiement d'avance. Cette pratique n'est pas illégale, mais il faut que le client vérifie que le ticket de dépôt porte bien la mention « payé » pour éviter de se voir réclamer deux fois la somme. Le paiement d'avance a pour but d'inciter les clients à récupérer rapidement leurs effets. Certains déposent manteau et couette en mai pour ne les récupérer qu'en octobre. Ils doivent savoir qu'en cas de sinistre (cambriolage, inondation, incendie) ils risquent de ne pas être indemnisés si le dossier de l'assurance a été clos dans l'intervalle.

Michaëla Bobasch

Nettoyé, blanchi et satisfait

● **Le Conseil français de l'entretien des textiles** (CFET), 82, rue Curial, 75935 Paris-cedex 19, tél : 01-53-35-66-31. Organisme professionnel regroupant les pressings, laveries et blanchisseries. Il peut intervenir pour favoriser le règlement amiable d'un litige.

● **Le Centre technique de la teinture et du nettoyage,** Institut de recherche sur l'entretien et le nettoyage (CTTN-IREN), avenue Guy-de-Collongue, 69131, Ecully, tél : 04-78-33-08-61. Pour les études techniques et expertises.

● « *Vos droits, les teinturiers* » : fiche J 7/3-96, éditée par l'Institut national de la consommation (INC-Hebdo, n° 940, 22 mars 1996). INC, 80, rue Lecourbe, 75732 Paris-cedex 15.

● « *Vos articles textiles méritent un bon entretien* » : brochure éditée par le Comité français de l'étiquetage pour l'entretien des textiles (Cofreet), 37, rue de Neuilly, 92110, Clichy, tél. : 01-47-56-31-30.

DÉPÊCHES

■ **Exercices physiques à domicile.** Le magazine *60 millions de consommateurs* vient de réaliser, en partenariat avec le ministère de la jeunesse et des sports, un CD-ROM baptisé *Sports et santé*. Cet instrument interactif, utilisable sur PC, soumet ses utilisateurs à un questionnaire sur leurs antécédents médicaux et évalue leurs performances et leur condition physique (poids, force musculaire, puissance aérobie, souplesse, équilibre, temps de réaction) avant de leur proposer des exercices adaptés à leurs possibilités et à leurs objectifs : garder la forme, affiner sa silhouette ou pratiquer un entraînement intensif. Chaque mouvement est expliqué et décomposé sur l'écran grâce à une image mobile. Vendu en kiosque : 60 F, on peut aussi acheter le *Guide de la forme* (60 F).

■ **Acheter un logement.** Dans son numéro de mai, *Le Particulier* (40 F) consacre un dossier à l'accession à la propriété. Est-il avantageux de recourir à un agent immobilier ? Quelles sont les formalités de la vente, les différents prêts : bancaires classiques, épargne-logement, à taux 0, conventionné, accession sociale, 1 % employeur. Comment acheter aux enchères ou en viager ? Comment déjouer les pièges, différencier les mentions « *prix révisable* » et « *prix prévisionnel* » pour un achat sur plan, ou se prémunir contre d'éventuels vices cachés ?

■ **Métiers de la vente.** Marketing, vente, achat : la revue *Avenirs*, publiée par l'Office national d'information sur les enseignements et les professions (Onisep) présente les différents métiers de la vente, du niveau Bac + 2 à Bac + 5 (*Vendre*, 116 p., 65 F).

هكذا من الاصل

RÉFORME Le milieu artistique – responsables d'institutions et créateurs – est inquiet de la réforme de l'Etat en préparation : suivant une loi de 1992 et un décret de 1997, la plupart des crédits ne seront plus délivrés par les services centraux du ministère de la culture, mais par les vingt-cinq directions régionales des affaires culturelles, sous la tutelle des préfets de région. ● BEAUCOUP craignent que ce projet ne masque une nouvelle baisse des crédits. Ils redoutent le pouvoir des préfets et que se multiplient les atteintes de certains élus locaux à la création. Plusieurs exceptions à cette déconcentration sont à l'étude au ministère de la culture, concernant les grands établissements publics. ● LE PATRIMOINE, secteur amputé du tiers de ses crédit en 1997, pourrait, selon un projet RPR-UDF, être en partie géré par les conseils régionaux. Cet abandon provoque de vives protestations.

Le transfert aux régions des crédits de l'Etat inquiète les artistes

Le 1er janvier 1998, la plupart des subventions culturelles ne seront plus accordées par le ministère mais par les directions régionales des affaires culturelles, sous l'autorité des préfets. La baisse des crédits et les atteintes à la création préoccupent de nombreux professionnels

« AVANT, on se demandait s'il y avait un pilote dans l'avion. Maintenant, on se demande s'il y a un avion. » La formule de Jean-Pierre Vincent, directeur du Théâtre Nanterre-Amandiers, est abrupte mais traduit le désarroi des milieux culturels. Beaucoup jugent *« floue »* l'action du ministre de la culture, Philippe Douste-Blazy. Les mêmes se disent *« très inquiets »* de la réforme de l'Etat : au 1er janvier 1998, les crédits du ministère de la culture mais aussi les décisions administratives seront – sauf exceptions – abandonnés par la « centrale » au profit des vingt-cinq directions régionales des affaires culturelles (DRAC) sous le contrôle des préfets de région.

Le principe de cette déconcentration – l'Etat décide toujours mais par l'entremise de son bras régional – emporte l'adhésion : *« Comment s'opposer à une gestion des deniers plus proche des citoyens ? »*, dit-on partout. Le processus est irréversible, conséquence de la décentralisation de 1982 proposée par la gauche et acceptée par la droite. *Déconcentrer, c'est se rapprocher* des collectivités locales qui contribuent pour moitié (37 milliards de francs) au financement public de la culture. Cette *« culture des régions »* qui se dessine a été mise en place en Allemagne (Länder) ou en Espagne (Generalitat).

« THÉORIQUEMENT GÉNÉREUX »

En France, le phénomène n'est pas nouveau. *« La culture a été le pionnier de la déconcentration dès 1969 avec Malraux puis avec Jacques Duhamel »*, rappelle Tristan Lecoq, conseiller du ministre et adjoint au maire du Havre. Jack Lang a accéléré un mouvement aujourd'hui en voie d'être achevé. S'opposer au processus, c'est être taxé de *« diva qui pense que dialoguer avec la province n'est pas conforme à sa gloire »*, dit Jacques Rigaud, auteur d'un rapport sur « la refondation de la politique culturelle » (*Le Monde* du 21 octobre 1996). D'où l'embarras des artistes et cadres culturels interrogés. Pour eux, le projet est *« théoriquement généreux »*, comme le dit Daniel Colling, fondateur du Printemps de Bourges. Dans la pratique, tous redoutent des *« effets pervers »*. Un exemple ? *« Les trois maires du FN prennent aussi des décisions proches des gens »*, raille Jean-Pierre Vincent. *Bref, ce qui serait bon pour les ministères ne le serait pas pour celui de la culture.*

Le changement annoncé est *« fondamental »*, reconnaît Jean-François de Canchy, délégué aux arts plastiques : *« Les bénéficiaires de subventions étaient jusqu'ici contrôlés par l'Etat. En 1998, préfets et DRAC auront une grande latitude. »* D'où un casse-tête pour le ministère : *« Comment gérer des crédits au plus près des artistes et des publics tout en préservant une politique nationale cohérente ? »*, se demande Tristan Lecoq. Pour contrôler les dérapages, le ministère rappelle qu'il conservera sa mission d'*« impulsion, d'évaluation et d'arbitrage »*. Il va aussi installer des *« verrous »* pour empêcher les dérives locales : réunion des préfets de région avec le ministre ; conférence régionale de la culture autour du préfet ; identification précise des crédits déconcentrés. L'Etat est aussi en train de négocier des *« conventions »* avec les collectivités locales pour les centres d'art et les fonds régionaux d'art contemporain (FRAC), ainsi que des *« contrats d'objectifs »* pour les scènes nationales.

Ces mesures seront-elles suffisantes pour préserver un ministère fort ? Les milieux culturels en doutent. Les réactions les plus virulentes viennent du théâtre – on qualifie déjà le ministre de *« Roi Lear sans royaume »* –, secteur réputé le plus combatif et viscéralement attaché à un Etat central. La contestation est vive parce que la déconcentration *« arrive au pire moment »*, reconnaît un haut fonctionnaire : le ministère a perdu de son influence, les crédits sont en baisse, les collectivités locales ne considèrent plus la culture comme une priorité. Le contexte budgétaire est difficile. La culture a perdu 1,4 milliard de francs entre 1996 et 1997 – le patrimoine a été amputé du tiers de ses crédits. La Rue de Valois serait également menacée par un collectif budgétaire de 400 à 800 millions de francs cette année. Le Syndicat national des directeurs d'entreprises artistiques et culturelles (Syndeac) s'attend à un *« budget effroyable pour 1998 »*. D'où la mise en garde de Jacques Rigaud : *« Toute réforme qui s'accompagnerait d'un désengagement financier de l'Etat sera vouée à l'échec. »* Jack Lang, pas hostile à la déconcentration en elle-même, enfonce le clou : *« On va multiplier les lieux de décision pour éviter que la colère des artistes frappe le responsable numéro 1 de ce budget calamiteux : l'Etat. »*

Au point que grandit la contestation de la création : on voit se multiplier les attaques locales contre des artistes, comme l'« affaire Marchiani » à Châteauvallon, qui a traumatisé les professionnels et jette le doute sur les préfets. Les DRAC seront en première ligne. Face aux maires, préfets, conseillers généraux et régionaux, face aussi aux demandeurs toujours plus nombreux de subventions. Beaucoup redoutent de voir s'imposer une culture *« commerciale »*, rentable, clientéliste, gérée par *« de multiples petits Versailles »*. Les secteurs les plus créatifs seraient les plus menacés : l'art contemporain, le théâtre, le rock, le rap... *« La danse est dans une insécurité totale,* ajoute Guillène Lloret, du Centre chorégraphique du Havre. *Serons-nous défendus comme avant ? »*

« TYRANS LOCAUX »

La question est légitime tant les conflits abondent, au point de faire dire à Michel Orier, directeur de la Maison de la culture d'Amiens : *« On n'a jamais assisté à autant d'attaques contre la création que depuis un an. »* A côté des cas médiatisés (Châteauvallon, Théâtre du Campagnol à Corbeil-Essonnes, Heiner Müller interdit à Verdun, etc.), on note de multiples incidents, comme ce directeur de FRAC (fonds régional d'art contemporain) contraint par un élu d'acheter l'oeuvre de tel artiste. Les milieux culturels pensent que l'autorité de l'Etat et son recul géographique lui confèrent une plus grande sérénité. *« Mieux vaut un tyran national qu'une armée de tyrans locaux »*, plaide François Le Pillouër, du Théâtre national de Bretagne. Le doute gagne même les DRAC, pourtant appelées à exercer plus de pouvoirs. Si leur président, Michel Clément (Bourgogne), y voit *« une excellente chose »*, l'optimisme est loin d'être la règle. Le ministère soutient que les conflits sont rarissimes et se dit aussi agacé par *« ces professionnels qui accaparent les subventions et n'acceptent pas de rendre compte de l'argent qu'ils reçoivent »*.

Les préfets font également peur : *« trop proches des élus locaux »*, affirme Jean-Pierre Vincent ; *« trop loin des créateurs »*, ajoute Daniel Colling ; *« incompétents »*, tranchent la plupart des professionnels. *« On diabolise le préfet mais partout il dialogue avec sa DRAC »*, répond Tristan Lecoq. *Une chose* est sûre, le préfet usera de plus en plus des pouvoirs qu'il a reçus. Dans les DRAC, on reconnaît que ça se passe plutôt bien. Avec des bémols. Manifestement, le préfet est plus féru de patrimoine ou de concerts que de danse ou d'art actuel. On lui reproche d'être souvent le relais des maires et d'établir *« une confusion entre son goût personnel et des choix professionnels »*. Un directeur de DRAC dit ferrailler avec la femme de son préfet, qui *« se pique de culture »* et *« exige des subventions pour des manifestations mineures »*.

Pour René Rizzardo, directeur de l'Observatoire des politiques culturelles de Grenoble, *« on sait qu'il y a des DRAC qui travaillent bien avec leur préfet. Et d'autres mal. Il y aura des ratés. Les artistes qui tiennent leur légitimité uniquement de Paris seront menacés »*. D'où le credo de Jacques Rigaud : *« La connivence entre les artistes et l'Etat a contribué à couper la création du public. Nous allons vers des années difficiles mais ensuite, nous verrons les effets bénéfiques de cette réforme. »*

Michel Guerrin

Le credo d'un préfet

Le préfet François Lépine vient de quitter la région Franche-Comté pour la Haute-Normandie. Il affirme que *« la culture est un dossier comme un autre »*, qu'il n'a *« aucune raison de le laisser en friche »* et qu'il intervient *« en dialogue avec la direction régionale des affaires culturelles et en concertation avec les élus locaux »*.

Catherine Giffard, directrice de la DRAC Franche-Comté, reconnaît que les discussions étaient *« enrichissantes »* avec François Lépine : *« J'ai défendu la création d'un centre vidéo. Il m'a demandé pourquoi, à quoi il servirait, en quoi il était légitime. »* François Lépine répond que sa mission est *« de mieux intégrer la culture en région, à côté des autres secteurs comme l'aménagement du territoire »*. Et d'égratigner le milieu culturel : *« Le ministère fonctionne comme un tuyau d'orgue et téléguide trop ses décisions dans les DRAC en s'adressant à des clientèles privilégiées. »* Le préfet dit avoir une *« vision horizontale plus cohérente »* et conclut : *« Les artistes n'ont pas à être inquiets, ils doivent faire confiance au terrain. Mais il faudra du temps pour mieux se connaître. »*

Entre les mains des élus locaux

Nombre d'acteurs voient dans la déconcentration ce que Michel Orier, directeur de la Maison de la culture d'Amiens, appelle *« le suicide de l'Etat »*, au profit des élus locaux, qui veulent *« récupérer les clés de la création »*. En termes plus feutrés, Gérard Marcou, du Centre de recherches administratives, politiques et sociales (université de Lille), affirme que *« si on déconcentre, c'est pour tenir compte des désirs des élus locaux »*.

Les institutions qui bénéficient de fortes subventions locales sont les premières concernées par la déconcentration. *« Aux artistes d'aller où l'argent se trouve »*, dit même un haut fonctionnaire, conscient que l'Etat *« n'a plus les moyens de sa politique »*. Cette évolution inquiète Jean-Pierre Vincent, directeur du Théâtre de Nanterre-Amandiers : *« Les grands projets culturels, de Louis XIV à Mitterrand, ont été portés par l'Etat. Quand l'idéologie locale est forte, la culture et l'art n'avancent pas. »*

Le RPR et l'UDF veulent décentraliser le patrimoine

EN MARGE de la déconcentration culturelle, la plate-forme électorale RPR-UDF prévoit la décentralisation accentuée du patrimoine, soit l'abandon de cette mission de l'Etat aux conseils régionaux. Ce voeu rejoint celui de l'Association des présidents de régions, présidée par Valéry Giscard d'Estaing, qui réclame la responsabilité de *« l'entretien comme de la rénovation du patrimoine qui n'est pas d'intérêt national »*, avec le financement attaché à ces opérations – la définition du *« monument qui n'est pas d'intérêt national »* restant très floue.

Déjà, depuis 1996, le préfet de région délivre les autorisations de travaux sur les monuments classés. Et depuis 1991, le conseil régional de Corse a effectivement la charge de l'entretien de son patrimoine culturel, l'Etat conservant la décision de ce qu'il faut restaurer et comment. Faut-il étendre ce statut aux autres régions ? *« C'est une piste de réflexion »*, indique-t-on au cabinet de Philippe Douste-Blazy. Mais au ministère, on sait que cet *« abandon »* se heurte à quantité d'obstacles : faut-il déléguer la décision de classer, alors qu'il peut y avoir des classements d'office nécessitant l'intervention du Conseil d'Etat ? Si l'on envisage de décentraliser le financement et l'approbation des projets, qui va les contrôler (il n'y a que huit inspecteurs pour l'ensemble des régions) ? Et que devient le conseil supérieur des monuments historiques seul habilité à examiner l'ensemble des projets ? Généraliser le modèle Corse revient à dissocier le prescripteur du payeur. Est-ce souhaitable ?

Sans doute le patrimoine est-il un secteur consensuel qui incite à la délégation. En revanche, les choix – quels monuments faut-il protéger ? où fait-on des travaux ? – sont loins de l'être. Plus que jamais le patrimoine peut être le support de passions identitaires. Les dérives régionalistes ne sont pas à exclure. Et l'Etat est sûrement mieux armé pour mener une politique transversale en matière de patrimoine peu ou mal reconnu (industriel ou maritime, par exemple).

L'ancien ministre de la culture, Jack Lang, s'indigne : *« S'il y a un domaine où l'Etat doit assurer une responsabilité nationale, c'est bien dans celui du patrimoine. Ce projet heurte l'âme profonde de notre pays. Il est bête, absurde et dangereux. »*

Emmanuel de Roux.

Les différents scénarios

● **La loi** : la déconcentration trouve sa base juridique dans la loi Joxe de février 1992 sur l'administration territoriale de la République et un décret de janvier 1997 relatif à la « déconcentration des décisions administratives ».

Selon ces textes, les préfets de département seront les « patrons » des services déconcentrés. Pour la culture, la tutelle reviendra – par dérogation – au préfet de région, qui s'appuiera sur les services des directions régionales des affaires culturelles pour appliquer la politique de l'Etat.

● **Les personnels** : une partie du personnel « central » (1 400 personnes) devrait rejoindre les directions régionales des affaires culturelles, qui en emploient 1 800. *« Ils seront 2 000 en l'an 2000 »*, dit-on au ministère.

● **La déconcentration en marche** : nombre de crédits de la culture sont déjà fortement déconcentrés, comme ceux du patrimoine ou des arts plastiques.

C'est dans le domaine du théâtre, de la musique, de la danse que le plus gros reste à faire. Si la règle est au maximum de déconcentrations, certaines institutions et actions culturelles continueront d'être directement gérées par le ministère.

Un « M. Déconcentration » a été nommé au ministère de la culture, comme dans tous les ministères, pour étudier les différents cas de figure. Il s'agit de Jacques Charpillon.

● **L'opposition entre fonctionnaires et artistes** : entre les directions régionales des affaires culturelles, qui s'appuient sur les textes et demandent « un *maximum de transfert* », des directions centrales (théâtre, musique...) qui veulent conserver leurs prérogatives, et des acteurs culturels (directeurs, artistes) qui font pression, les discussions sont souvent âpres et les arbitrages s'annoncent *« douloureux »* d'autant que l'on note des *« divergences »* au sein du cabinet.

● **Ce qui ne devrait pas être déconcentré** : si *« rien n'est arrêté »*, on connaît à peu près les établissements et actions *« qui sont l'expression d'une politique de l'Etat »* et devraient rester au « central » : les établissements publics (Bibliothèque nationale de France, Musée du Louvre, Versailles, Centre Georges-Pompidou, Opéra de Paris, La Villette), les théâtres nationaux (Comédie-Française, Théâtre de l'Odéon, Théâtre national de Strasbourg...), les centres dramatiques nationaux, les grands festivals comme Avignon, Bourges, Aix-en-Provence...

● **Les cas en discussion** : le sort des institutions largement financées par les collectivités locales est *« en discussion »*.

C'est le cas pour les soixante et une scènes nationales dont les maisons de la culture, les centres chorégraphiques nationaux, les opéras, les musées. En discussion également, les crédits « fléchés », c'est-à-dire gérés en directions régionales des affaires culturelles mais téléguidés par le ministère. Or la loi de 1992 interdit ce fonctionnement, les directions régionales des affaires culturelles et le préfet devant, à l'avenir, gérer une enveloppe globale. La liste des exceptions sera proposée avant ou après l'été.

Reste à savoir si les services du ministère chargé de la réforme de l'Etat et ceux du premier ministre accepteront l'ampleur des exceptions annoncées...

M. G.

COMMENTAIRE

PERTE D'INFLUENCE

Les résultats du second tour des élections législatives seront déterminants pour la politique culturelle, surprenante absente des débats. Tandis que le Parti socialiste continue de défendre un hypothétique 1 % du budget de l'Etat consacré à la culture, la coalition RPR-UDF a ravalé la promesse – pourtant réitérée – du président de la République de maintenir ce pourcentage, au point que le gouvernement Juppé a décidé cette année d'une baisse des crédits de l'Etat sans précédent depuis l'élan de 1981. Il faut y voir la revanche de l'administration du ministère du budget, exaspérée par les « largesses » systématiquement obtenues pendant dix ans par Jack Lang, avec l'appui du président Mitterrand. Il faut y voir aussi l'absence d'un discours politique fort de l'actuel ministre de la culture, Philippe Douste-Blazy.

Cette perte d'influence du ministère pèse gravement sur la vitalité de la création artistique. Elle intervient au plus mauvais moment, celui d'une déconcentration accrue du pouvoir de décision, de nomination et de subvention de nombreux établissements culturels qui devraient passer de l'Etat aux préfets de région, comme le prévoient la loi Joxe de 1992 et un décret de janvier 1997. Si droite et gauche s'accordent sur la nécessité de rapprocher la décision des artistes et de leurs publics, cette déconcentration ne réussira qu'à la condition que la politique culturelle soit plus clairement définie et que les moyens déconcentrés soient à la hauteur de cette ambition. A défaut jouerait à plein l'« effet Marchiani », soit l'égotisme incontrôlé d'acteurs locaux.

Olivier Schmitt



Les gardiens de nuit du Musée du Louvre suspendent leur grève

Des négociations vont débuter avec la direction

« LA GRÈVE ? Quelle grève ? » Pierre Rosenberg, le directeur du Louvre, feint la surprise. Il est 14 heures, le lundi 26 mai, et depuis une quinzaine de minutes, les visiteurs peuvent pénétrer à nouveau sous la Pyramide de Pei. Officiellement, les salles du Louvre sont normalement restées ouvertes, avec des gardiens à leur poste. En réalité, depuis le 22 mai, l'entrée est occupée par les gardiens de nuit qui profitent du beau temps pour pique-niquer au soleil. Derrière eux, affichés sur les parois de verre de l'édifice, des mots d'ordre en plusieurs langues : *« grève »*, *« strike »*, *« huelga »*. Les touristes se sont cassé le nez devant les portes fermées pendant plusieurs jours. Jusqu'au 26 mai où, en fin de matinée, les grévistes ont accepté de lever leur blocus et la direction du musée d'entamer des négociations. *« On a fait un grand pas,* estiment les gardiens. *Mais si nos revendications n'aboutissent pas, nous reprendrons notre mouvement. »*

Quel est le but de cette grève surgie à la base avant d'être relayée par les syndicats ? Les gardiens de nuit, dont le salaire moyen est de 8 000 francs par mois nets, primes comprises, représentent le dixième environ des quelque mille agents de sécurité du Louvre. Ils ont un statut et des conditions de travail particuliers. Ils doivent assurer un service de quinze heures trente sur place, par roulement de deux équipes, de 18 heures jusqu'au matin. Répartis dans des *« bases de vie »* où ils ont la possibilité de se reposer, les uns organisent des séries de rondes nocturnes tandis que les autres veillent au PC. En raison de ce rythme singulier, ils ne travaillent que 95 nuits par an, c'est-à-dire 8 à 9 nuits par mois. La grève est née d'une revendication sur le nombre de nuits de congé. Les gardiens estiment que la direction veut leur supprimer deux nuits. Ce que cette dernière conteste : *« Une des équipes s'est attribué officieusement deux nuits supplémentaires de congé,* assure Christophe Monin, responsable de la communication du Louvre. *Ils veulent que ces nuitées soient étendues à l'autre équipe et officialisées. »* Les gardiens de nuit tiennent à leurs 28 nuits de congé par an. *« Nous ne réclamons que l'alignement de notre nombre de nuits de congé sur celui accordé aux surveillants du Musée d'Orsay »*, indique Roselyne Charles-Elie-Nelson, responsable (CGT) de l'Intersyndicale (USPAC-CGT-SUD culture). Les responsables du Louvre rétorquent que les agents de la sécurité du Louvre bénéficient d'avantages supérieurs à leurs homologues d'Orsay.

DIALOGUE DE SOURDS

Ce dialogue de sourds a pris fin. D'autres revendications – notamment sur des questions d'habillement – ont déjà été réglées. Pour combien de temps ? Si les gardiens de jour n'ont pas rejoint ceux de la nuit, un préavis de grève a été déposé par le personnel de l'accueil pour le 28 mai, les effectifs étant jugés insuffisants. Le 2 juin, un *mouvement de grève plus général* pourrait toucher l'ensemble des personnels de la direction des Musées de france.

Le Louvre estime avoir déjà perdu 400 000 francs d'entrées par jour, sans compter le manque à gagner de la librairie et des boutiques ainsi que la perte des locations d'espaces aux entreprises. Après une chute en 1995 et une stabilisation en 1996 (4,7 millions de visiteurs), la fréquentation du « plus grand musée du monde » – qui va inaugurer une série de nouvelles salles le 5 juin – a crû pourtant de 4,88 % au cours du premier trimestre par rapport à la même période de l'année précédente.

Emmanuel de Roux



Le Quatuor Ad libitum primé au XIXe Concours d'Evian

L'ensemble roumain a obtenu trois récompenses, dont le Grand Prix

Depuis 1976, le Concours d'Evian, qui se déroule tous les deux ans, est devenu un grand rendez-vous de la musique pour quatuor. Au cours de la finale, samedi 24 mai, le Quatuor Ad libitum a été récompensé avec trois prix. La formation roumaine a su faire la différence dans le *Quatuor* de Ravel.

EVIAN
de notre envoyé spécial

« Si Ad libitum n'est pas premier, je serai furieuse ! » Hélène pouvait être rassurée à l'issue de la proclamation des résultats : ses favoris avaient gagné. Avec son mari, retraité de l'enseignement comme elle et, comme elle, musicien pratiquant, elle ne rate aucun concours depuis 1981. Pierre, ingénieur et violoncelliste, a pris, comme chaque année, huit jours de congés pour suivre les épreuves. Gaëtane, une étudiante qui joue aussi du violoncelle, est venue *« s'aérer »* entre deux examens. Le public d'Evian est comme ça : mélomane, passionné, amateur au beau sens du mot. Cette année, le concours était dissocié des Rencontres musicales qui, du 8 au 18 mai, avaient célébré le soixante-dixième anniversaire de Mstislav Rostropovitch. Il y a perdu peut-être quelques spectateurs, mais les zélateurs de la musique de chambre, les aficionados du quatuor ont répondu présent. Attentifs, concentrés, en sympathie avec les artistes, ils étaient cinq cents à suivre la finale, ce samedi 24 mai, dans l'Auditorium Rostropovitch du Casino d'Evian.

Au début de la semaine, les concurrents étaient quinze sur la ligne de départ. La sélection des quatre finalistes s'est imposée d'elle-même et, dans cette assistance exigeante, personne ne discutait leur niveau technique et musical. Comme d'habitude, les quatuors de Mozart ont été des juges impitoyables. Les Archi di Torino qui ouvraient la journée ont donné une interprétation un peu timide du redoutable *Quatuor KV 465* dit « des dissonances ». Les Français du Quatuor Castagneri, qui n'a que trois ans d'existence, ont fait valoir la simplicité de leur approche du KV 499. Le Quatuor Rubin a été distingué avec le *Quatuor KV 590*. Pourtant, si ces jeunes Néerlandaises ont du goût, de la finesse, elles n'ont pas su exprimer les aspects dramatiques, voire tragiques, de cette œuvre ultime de Mozart.

« VISTA » PRESQUE TZIGANE

Finalement le Quatuor Ad libitum s'en est mieux sorti, imposant sa cohésion, son équilibre sonore, dans le cinquième des *Six quatuors dédiés à Haydn*. Mais c'est surtout dans le *Quatuor* de Ravel, proposé par trois des quatre formations, que les Roumains ont fait la différence. Là où les Italiens proposaient une version élégante, mais un peu décolorée, où les Français se cantonnaient dans une approche robuste et terrienne, ils ont séduit le jury des musiciens et celui des journalistes et enthousiasmé l'auditoire par leur jeu incisif, leur sens poétique, leur science des contrastes, leur fougue rythmique. Emporté par une *vista* presque tzigane, cet ouvrage de jeunesse irradiait une énergie irrésistible. Ces musiciens, formés au conservatoire de Iasi, sont déjà expérimentés (ils travaillent ensemble depuis 1988). Leur forte personnalité devrait leur valoir une place originale dans le monde encombré du quatuor à cordes.

De ce monde en mouvement et en progression constante, le Concours d'Evian, créé en 1976, a été un promoteur actif et reste un baromètre regardé, à l'égal de ses grands concurrents internationaux, Londres, Banff au Canada ou Paolo Borciani à Reggio Emilia, en Italie. Annuel jusqu'en 1991, il se déroule depuis tous les deux ans : *« Le rythme était difficile à tenir,* explique le violoncelliste Alain Meunier, son directeur. *Il ne naît pas des quatuors tous les matins. »* Le cru 1997 ne dépare pas les précédents d'où ont émergé des ensembles qui font maintenant de grandes carrières : Muir, Cherubini, Hagen, Tim Vogler, Ysaÿe, Keller, entre autres. En se démarquant des mondanités festivalières des Rencontres musicales d'Evian, le concours a déjà modifié son public et pris peut-être un envol vers plus d'autonomie.

Pierre Moulinier

Le palmarès

- **Premier Grand Prix** (décerné par le Royal Club d'Evian) : Ad libitum (Roumanie).
- **Deuxième Prix** (décerné par le Royal Club d'Evian) : Castagneri (France).
- **Prix spécial du jury international de la presse** : Ad libitum.
- **Prix de la Ville d'Evian** pour la meilleure interprétation d'un quatuor de Mozart : Rubin (Pays-Bas).
- **Prix Spedidam** décerné à un quatuor français : Castagneri.
- **Prix « Mécénat musical » de la Société générale**, pour la réalisation d'un CD par le Premier Prix : Ad libitum.
- **Prix Foucaod-Tchekoff-Pochet/Sacem**, destiné à la meilleure interprétation du quatuor de Kristof Maratka (*Fables*, commande du Concours et interprété lors de la deuxième épreuve) : Castagneri.
- **Mention spéciale du jury** : Archi di Torino (Italie).

Le jury des musiciens était présidé par le violoncelliste Stefan Metz, le jury de la presse par Sylvie Bonier, de *La Tribune de Genève*. Le montant des récompenses distribuées s'élève à 500 000 francs.

DÉPÊCHES

■ **ÉDITION : Le 35e prix Roger-Nimier** a été décerné le 26 mai à Paris, au premier tour et à l'unanimité, à l'écrivain-journaliste Jean-Paul Kauffmann pour son ouvrage *La Chambre noire de Longwood* (La Table ronde). Ce prix, présidé par Dominique Rolin, est doté de 30 000 francs par le Fouquet's, restaurant des Champs-Elysées. Jean-Paul Kauffmann avait déjà obtenu le prix Femina de l'essai pour cet ouvrage (*Le Monde des livres* du 24 janvier).

■ **Le Grand Prix littéraire des lectrices de « Elle »** a été décerné le 26 mai au roman *Un paysage de cendres*, d'Elisabeth Gille (Seuil ; « Le Monde des livres » du 19 septembre 1996) et à la biographie *François Truffaut*, de Serge Toubiana et Antoine de Baecque (Gallimard ; *Le Monde* du 4 novembre 1996). Pour la 28e année, les 120 jurées de ce grand prix ont tout au long de l'année choisi, commenté et noté les « livres du mois » avant de proclamer leur palmarès.

■ **PATRIMOINE : l'arrestation**, le 22 mai, de deux électriciens accusés d'avoir mis le feu en janvier 1996 au Théâtre de La Fenice de Venise ne fait pas abandonner aux enquêteurs la piste de la Mafia. Enrico Carella, 27 ans, propriétaire de la petite entreprise familiale en difficulté chargée des travaux d'électricité du théâtre, a rejeté les accusations portées à son encontre. La Mafia pourrait être en relation avec les entreprises qui effectuaient les travaux. Le procureur avait entendu en mars deux personnes liées à la Mafia sicilienne et l'ex-chef de la Mafia vénitienne, Felice Maniero.

■ **ROCK : le chanteur américain Michael Jackson**, attendu le 27 mai à Varsovie, voudrait acheter un château en Pologne et faire construire un parc d'attractions. Le maire de la capitale polonaise, Marcin Swiecicki, qui avait annoncé dimanche la venue du chanteur, a évoqué *« d'importants investissements »*. Michael Jackson doit visiter le château de Wilanow, le lycée Batory, l'hôtel cinq étoiles Bristol (qui est à vendre) et le Château Royal.











Malcolm Morley mène la peinture en bateau

Dans ses dernières toiles, le créateur fait subir à son art des aventures périlleuses



MALCOLM MORLEY peint des bateaux. Des galions, des cuirassés, des cargos. Du moins fait-il semblant. Chaque toile, regardée de près, *révèle des anomalies, des* absurdités, des trucages. Coques et ponts s'interrompent là où ils devraient se prolonger. Les drapeaux ne flottent pas, les navires n'avancent pas. A ces incongruités répondent d'infinis jeux de style, qui peut être net, lâché, sale, réaliste, abstrait, japonisant – ou tout cela ensemble.

Sur ses vaisseaux, Morley embarque Manet et Malevitch, Dufy et Lichtenstein, Gauguin et le Douanier Rousseau. Ils reviennent de ces croisières tout retournés. Le récit de leurs aventures picturales et marines fait des tableaux très réussis, trompeurs, ironiques, efficaces, décoratifs en apparence, *mais piégés* et minés de toutes parts. Décidément, Morley est l'homme des ruptures et des renouvellements. On s'en doutait depuis les années 60, quand, adepte de l'hyperréalisme, il l'avait abandonné pour mieux réduire en miettes les images.

★ **Galerie Daniel Templon, 30, rue Beaubourg, Paris 3e. Mo Arts-et-Métiers. De 10 heures à 19 heures. Jusqu'au 28 mai. Tél. : 01-42-72-14-10.**

UNE SOIRÉE À PARIS

Nacho Duato
Duato est le directeur artistique de la Compagnie nationale de danse d'Espagne. Il a dorénavant un rendez-vous régulier avec Saint-Quentin-en-Yvelines. Cette fois-ci, il apporte trois ballets : *Por Vos Muero*, *Self* et *Mediterrania*. Musiques de l'âge d'or espagnol, musiques populaires et création d'Alberto Iglesias. Le lyrisme d'un chorégraphe qui a été formé chez Kylian, chez Eks.
Théâtre de Saint-Quentin-en-Yvelines, place Georges-Pompidou, 78 Montigny-le-Bretonneux. 20 h 30, les 28, 29, 30 et 31 ; 15 h 30, le 1er. Tél. : 01-30-96-99-00. 120 F.

Marie-Claire Alain (orgue)
Ce n'est vraiment pas un hasard si Marie-Claire Alain est une organiste applaudie sur les cinq continents.
Œuvres de Saint-Saëns, Boëllmann, Franck, Dupré et Alain.
Eglise Saint-Sulpice, place Saint-Sulpice, Paris 6e. Mo Saint-Sulpice. 20 h 30, le 27. Participation libre.

Rachel des bois
Délurée, provocante, imprévisible, elle chante des mots d'humour, mis en scène avec une joyeuse gourmandise. Entre dance, funk, ragga et notes tziganes, elle swingue et se déhanche, injectant un brin de turbulence à la chanson française.
Sentier des Halles, 50, rue d'Aboukir, Paris 2e. Mo Sentier. 20 h 30, les 27, 28, 29, 30 et 31. Tél. : 01-42-36-37-27. 60 F.

Compay Segundo y sus Muchachos
Le compère en second, papy de quatre-vingt-neuf ans qui chantait derrière le soliste de Los Compadres, et ses petits – plutôt grands musiciens – ne se lassent pas des scènes françaises. Leur *son* est un des plus purs de l'île, la *trova*, si romantiquement ornée de guitare en perles, exposée dans sa sincérité première. Un bouquet de saveurs cubaines, présentes et passées.
Café de la danse, 5, passage Louis-Philippe, Paris 11e. Mo Bastille. 20 h 30, les 28 et 29. Tél. : 01-47-00-57-59. Location Fnac, Virgin. 120 F.

THÉÂTRE

Une sélection des pièces à Paris et en Ile-de-France

NOUVEAUTÉS

Les Chinois
de Murray Schisgal, mise en scène de Jean-Paul Bordes, avec Claude Aufaure, Gisèle Touret, Eric Chimier et Fabienne Périneau.
Théâtre 14-Jean-Marie Serreau, 20, avenue Marc-Sangnier, Paris 14e. Mo Porte-de-Vanves. A partir du 30 mai. Le vendredi, à 20 h 30 ; le samedi, à 17 heures et 20 h 30 ; le dimanche, à 17 heures. Tél. : 01-45-45-49-77. De 60 F à 120 F. Jusqu'au 13 juillet.*

L'Homme traversé
d'après Gustave Roud, avec Jacques Lacarrière, Silvia Lipa, Claude Aufaure et Jean-Quentin Châtelain.
Centre culturel suisse, 38, rue des Francs-Bourgeois, Paris 3e. Mo Saint-Paul. Du mardi au jeudi, à 20 h 30. Tél. : 01-42-71-38-38. Durée : 1 h 15. Entrée libre.

Mahagonny Songspiel ; Dialogue Between Fear and Hope after Death (en anglais sous-titré en français)
de Kurt Weill, Bertolt Brecht et Johann Sebastian Bach, mise en scène de Peter Sellars, avec Lorraine Hunt, Frank Kelley, James Maddalena, Vincent Dion Stringer, Sanford Sylvan, Mary Westbrook-Geha, le Emmanuel Music of Boston et dir.
Maison de la culture, 1, boulevard Lénine, 93 Bobigny. Le samedi, à 20 h 30 ; le dimanche, à 15 h 30. Tél. : 01-41-60-72-72. De 80 F à 170 F. Jusqu'au 7 juin.*

Quelqu'un
de Robert Pinget, mise en scène de Jacques Seiler, avec Jacques Seiler.
Théâtre Montparnasse (Petit), 31, rue de la Gaîté, Paris 14e. Mo Montparnasse-Bienvenüe. A partir du 27 mai. Du mardi au vendredi, à 21 heures ; le samedi, à 17 heures et 21 heures. Tél. : 01-43-22-77-30. 60 F et 120 F. Jusqu'au 15 juillet.*

La Révolte
de Villiers de L'Isle-Adam, mise en scène d'Alain Ollivier, avec Agnès Sourdillon et Alain Ollivier.
Studio-Théâtre, 18, avenue de l'Insurrection, 94 Vitry. A partir du 28 mai. Du mercredi au samedi et le lundi, à 20 h 45. Tél. : 01-46-82-40-17. Durée : 1 h 20. 70 F et 120 F. Jusqu'au 28 juin.

Les Très Riches Heures
de Jean Rouaud, mise en scène de Joëlle Chambon, avec Tania De Costa et Philippe Goudard.
Théâtre 13, 24, rue Daviel, Paris 13e. Mo Glacière. A partir du 27 mai. Du mardi au samedi, à 20 h 30 ; le dimanche, à 15 heures. Tél. : 01-45-88-16-30. Durée : 1 h 20. 85 F et 120 F. Jusqu'au 29 juin.*

Ubu déchaîné (1) et Ubu toujours (2)
de Richard Demarcy, d'après Alfred Jarry, mise en scène de Richard Demarcy et Vincent Mambachaka, avec Edith Assani, Vincent Mambachaka, Jean-Clément Doukaga, Irène-Pélagie Koumba, Jean-Lacroix Kamga, Adolphine Milandou, Franck Ndakouzou, Alphonsine Ngau Domingo, Léonard Ngbaguere et Markus Yeloko.
Théâtre international de langue française (parc de la Villette), 211, avenue Jean-Jaurès, Paris 19e. Mo Porte-de-Pantin. Le samedi 27 mai, à 17 heures (1) ; le vendredi 30 mai et le samedi 31, à 20 h 30 (2). Tél. : 01-40-03-93-95. Entrée libre (1) ; 100 F (2).

Un cheval en coulisses
de Françoise Gerbaulet, mise en scène de Richard Leteurtre, avec Anne Barlind, Meyong Bekate, Emmanuel Carlier, Orloff et Wu Hai.
Théâtre Gérard-Philipe, 59, boulevard Jules-Guesde, 93 Saint-Denis. Les mardi 27 mai et vendredi 30, à 20 h 30 ; le mercredi 28, à 15 heures ; le samedi 31, à 17 heures. Tél. : 01-48-13-70-00. 30 F et 50 F.*

SÉLECTION

Allegria, opus 147
de Joël Jouanneau, mise en scène de l'auteur, avec François Chattot, Yves Jenny et Virginie Michaud.
Agoreine, 63, boulevard du Maréchal-Joffre, 92 Sceaux. Le samedi 31 mai, à 20 h 45 ; le dimanche 1er, à 17 heures. Tél. : 01-46-61-36-67. Durée : 1 h 20. 110 F et 140 F.*

All Za World
de Stéphane Verrue, mise en scène de l'auteur, avec Nadia Bezzez, Anita Delépine, Willy Demerre, Yannick Deraine, Thierry Dupont, Frédéric Foulon, Didier Ginguéné, Guillaume Gurski, Angélique Thomas et Valérie Szmigielski.
Espace Kiron, 10, rue de la Vacquerie, Paris 11e. Mo Voltaire. Du mardi au samedi, à 20 h 30. Tél. : 01-44-64-11-50. Durée : 1 h 40. De 60 F à 120 F. Dernières.*

Buffo
de, avec Howard Buten et en première partie Stéphanie Chuat et Véronique Reymond.
Théâtre du Ranelagh, 5, rue des Vignes, Paris 16e. Mo Muette ou Passy, RER Boulainvilliers. Du mercredi au samedi, à 21 heures ; le dimanche, à 17 heures. Tél. : 01-42-88-64-44. Durée : 1 h 15. 150 F et 180 F. Dernières.*

Castelets en jardins
d'Emilie Valantin, mise en scène de l'auteur, avec Jacques Bourdat, Isabelle Rouabah, Jean Sclavis, Jean-Pierre Skalka, Emilie Valantin et deux musiciens.
Parc de La Villette, avenue Corentin-Cariou, Paris 19e. Mo Porte-de-la-Villette. Le vendredi, à 15 heures et 21 heures ; le samedi, à 16 h 30, 18 heures et 21 heures ; le dimanche, à 15 heures, 16 h 30 et 18 heures. Tél. : 08-03-07-50-75. Entrée libre. Jusqu'au 31 août.

Chimère et autres bestioles
de Didier-Georges Gabily, mise en scène de Didier Georges Gabily et le groupe T'chan'G, avec Manuela Agnesini, Franck Baillet, Bruno Bergin, Ulla Baugué, Nicolas Bouchaud, Laura de Lagillardaie, Fabienne Delude, Frédérique Duchêne, Christian Esnay, Marion Feldman, Bernard Ferreira, Bruno Goubert, Eric Goudard, Eric Jolivet, Marc Jolivet, Virginie Lacroix, Dominique Laulanné et Denis Lebert.
Théâtre des Amandiers, 7, avenue Pablo-Picasso, 92 Nanterre. Les mercredi et vendredi, à 20 h 30 ; les samedi et dimanche, à 16 heures. Tél. : 01-46-14-70-00. Durée : 2 h 30. De 80 F à 140 F. Dernières.*

La Dernière Nuit
de Georges Lavaudant, mise en scène de l'auteur, avec Anne Alvaro et Bouzid Allam.
Théâtre national de l'Odéon (petite salle), 1, place Paul-Claudel, Paris 6e. Mo Odéon, RER Luxembourg. Du mardi au samedi, le lundi, à 18 heures. Tél. : 01-44-41-36-36. Durée : 1 h 10. De 50 F à 70 F. Jusqu'au 21 juin.*

Dommage qu'elle soit une putain
de John Ford, mise en scène de Jérôme Savary, avec Barbara Schulz, Bernard Ballet, Manuel Blanc, Stéphane Bierry, Jean-François Delacour, Guy Grosso, Jean-Claude Jay, Jean-Pierre Jorris, Antonin Maurel, Martine Mongermont, Nina, Guy Perrot, Benjamin Rataud, Steve Suissa, Maria Verdi, Isabelle Gomez, des danseuses et des chanteurs.
Théâtre national de Chaillot, 1, place du Trocadéro, Paris 16e. Mo Trocadéro. Du mardi au samedi, à 20 h 30 ; le dimanche, à 15 heures. Tél. : 01-47-27-81-15. Durée : 2 h 10. 120 F et 160 F. Jusqu'au 20 juin.*

En caravane
d'Elizabeth von Arnim, mise en scène de Laurent Pelly, avec Hervé Briaux, Christine Brücher et Jean-Benoît Terral.
Théâtre Paris-Villette, 211, avenue Jean-Jaurès, Paris 19e. Mo Porte-de-Pantin. Les mardi, jeudi, vendredi, à 21 heures ; les mercredi et samedi, à 19 h 30. Tél. : 01-42-02-02-68. Durée : 1 h 30. De 65 F à 135 F. Jusqu'au 20 juin.*

Jacques ou la Soumission
d'Eugène Ionesco, mise en scène de Simon Eine, avec Bérangère Dautun, François Beaulieu, Gérard Giroudon, Yves Gasc, Véronique Vella, Alberte Aveline, Michel Robin, Eric Génovèse et Florence Viala.
Comédie-Française Studio-Théâtre, 99, rue de Rivoli, Paris 1er. Mo Palais-Royal, Louvre. Du mercredi au dimanche, à 18 h 30. Tél. : 01-44-58-98-58. Durée : 1 heure. De 45 F à 80 F. Jusqu'au 30 juin.*

Naufrago-Rescate
de Bruno Boëglin, mise en scène de l'auteur, avec Alain de Moyencourt, César Albert Paz Olivera, Tina Noguera Pineda, Ronald Vargas Gonzales, Joséphine Caraballo, André Ligeon-Ligeonnet, Michelle Dhospital, Bruno Boëglin et la participation d'enfants.
Parc de la Villette, avenue Corentin-Cariou, Paris 19e. Mo Porte-de-la-Villette. Du mardi au dimanche, à 21 h 30. Tél. : 08-03-07-50-75. Durée : 0 h 50. 95 F et 110 F.*

Le Passe-muraille
d'après Marcel Aymé, mise en scène d'Alain Sachs, avec Francis Perrin, Ginette Garcin, Isabelle Georges, Dozier, Jean-Claude Calon, Isabelle Ferron, Philippe Rondest, Edouard Pretet, Bernard Valdeneige, Michel Verschaeve et Patrice Peyrieras, Philippe Fauconnier et Bernard Duplaix (musiciens).
Bouffes-Parisiens, 4, rue Monsigny, Paris 2e. Mo Quatre-Septembre. Du mercredi au vendredi, à 20 h 30 ; le samedi, à 21 heures ; le dimanche, à 15 h 30. Tél. : 01-42-96-60-24. Durée : 2 heures. De 70 F à 270 F. Jusqu'au 30 juin.

Les Reines
de Normand Chaurette, mise en scène de Joël Jouanneau, avec Christine Fersen, Catherine Hiegel, Martine Chevallier, Emmanuelle Meyssignac, Cécile Garcia-Fogel et Océane Mozas.
Comédie-Française Théâtre du Vieux-Colombier, 21, rue du Vieux-Colombier, Paris 6e. Mo Saint-Sulpice ou Sèvres-Babylone. Les mardi, mercredi, vendredi, samedi, à 20 h 30 ; le jeudi, à 19 heures ; le dimanche, à 16 heures. Tél. : 01-44-39-87-00. Durée : 1 h 45. De 65 F à 160 F. Jusqu'au 15 juin.*

Serial Killers, pratique du meurtre en série
d'après Christophe Bourgoin, Lydia Negrier-Dormont, Albert Fish, Edmund Emil Kemper, le Zodiaque, Ann Rule, Arthur Shawcross, Don Davis, Ottis Tool, Ted Bundy, mise en scène d'Olivier Besson, avec Patrick Blauwart, Yvan Duruz, Sébastien Jacobs, Sabine Jamet et Marion Weidmann.
Théâtre des Amandiers, 7, avenue Pablo-Picasso, 92 Nanterre. Du mardi au samedi, à 21 heures ; le dimanche, à 16 h 30. Tél. : 01-46-14-70-00. Durée : 1 h 25. De 80 F à 140 F. Dernières.*

Le Siège de Leningrad (Histoire sans fin)
de José Sanchis Sinisterra, mise en scène de Dominique Poulange, avec Judith Magre et Emmanuelle Riva.
Théâtre national de la Colline, 15, rue Malte-Brun, Paris 20e. Mo Gambetta. Les mardi, jeudi, vendredi, samedi, à 21 heures ; le mercredi, à 12 h 30 et 21 heures ; le dimanche, à 16 heures. Tél. : 01-44-62-52-52. Durée : 1 h 45. De 110 F à 160 F. Jusqu'au 22 juin.*

La Tragédie du roi Christophe
d'Aimé Césaire, mise en scène de Jacques Nichet, avec Emile Abossolo-M'Bo, Alain Aithnard, Kangni Alemdjrodo, Bilau Yaya Georges, Alan Boone, Jules-Emmanuel Eyoum-Deido, Jacques Fornier, Moïse Gabelus, James Germain, Sylvie Laporte, Robert Lucibello, Guy Stanislas Matingou, Louya Victor Mpene Malela, Mouss, Denis Mpunga, Yanecko Romba, William Nadylam-Yotnda et Xavier Thiam.
Théâtre national de la Colline, 15, rue Malte-Brun, Paris 20e. Mo Gambetta. Du mardi au samedi, à 20 h 30 ; le dimanche, à 15 h 30. Tél. : 01-44-62-52-52. Durée : 2 heures. De 110 F à 160 F. Jusqu'au 22 juin.*

Un chapeau de paille d'Italie
d'Eugène Labiche, mise en scène de Georges Lavaudant, avec Bouzid Allam, Gilles Arbona, Catherine Benoît-Mourlon, Céline Betton, Marc Betton, Jean-Marie Boeglin, David Bursztein, Dominique Lemonier, Frédérique Marie-Nunez, Sylvie Orcier, Charles Paraggio, Annie Perret…
Théâtre national de l'Odéon, 1, place Paul-Claudel, Paris 6e. Mo Odéon, Luxembourg. A partir du 27 mai. Du mardi au samedi, à 20 heures ; le dimanche, à 15 heures. Tél. : 01-44-41-36-36. De 30 F à 150 F. Jusqu'au 29 juin.

La Vie parisienne
d'Henri Meilhac et Ludovic Halévy, mise en scène de Daniel Mesguich, avec Thierry Hancisse, Sylvia Bergé, Laurent Rey, Céline Samie, Laurent d'Olce, Catherine Salviat, Bruno Raffaelli, Simon Eine, Jean-François Rémi, Claudie Guillot…
Comédie-Française Salle Richelieu, 2, rue de Richelieu, Paris 1er, Mo Palais-Royal. Les mercredi et samedi, à 20 h 30 ; le dimanche, à 14 heures. Tél. : 01-44-58-15-15. Durée : 3 heures. De 35 F à 220 F. Jusqu'au 19 juillet.

(*) Tarifs réduits.

CINÉMA

NOUVEAUX FILMS

L'AUTRE CÔTÉ DE LA MER
Film français de Dominique Cabrera, avec Claude Brasseur, Roschdy Zem, Marthe Villalonga, Agoumi, Catherine Hiegel, Marilyne Canto (1 h 30).
UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er ; Gaumont Opéra I, dolby, 2e (01-43-12-91-40) (+) ; Le Saint-Germain-des-Prés, Salle G. de Beauregard, 6e (01-42-22-87-23) (+) ; Le Balzac, 8e (01-45-61-10-60) ; Saint-Lazare-Pasquier, dolby, 8e (01-43-87-35-43) (+) ; La Bastille, dolby, 11e (01-43-07-48-60) ; Escurial, dolby, 13e (01-47-07-28-04) (+) ; Gaumont Alésia, dolby, 14e (01-43-27-84-50) (+) ; Bienvenüe Montparnasse, dolby, 15e (01-39-17-10-00) (+) ; Gaumont Convention, dolby, 15e (01-48-28-42-27) (+) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (+) ; Le Gambetta, dolby, 20e (01-46-36-10-96) (+).

LES MÉDIATEURS DU PACIFIQUE
Film français de Charles Belmont, avec Christian Blanc, Paul Guilberteau, Christian Kozar, Roger Leray, Jean-Claude Périer, Pierre Steinmetz (1 h 55).
14-Juillet Odéon, 6e (01-43-25-59-83) (+).

LES PLEINS POUVOIRS
Film américain de Clint Eastwood, avec Clint Eastwood, Gene Hackman, Ed Harris, Laura Linney, Scott Glenn, Dennis Haysbert (2 h 01).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er ; UGC Odéon, dolby, 6e ; Gaumont Marignan, dolby, 8e (+) ; UGC Normandie, dolby, 8e ; UGC Opéra, dolby, 9e ; La Bastille, dolby, 11e (01-43-07-48-60) ; Gaumont Gobelins Fauvette, dolby, 13e (01-47-07-55-88) (+) ; Gaumont Parnasse, dolby, 14e (+) ; 14-Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (01-45-75-79-79) (+) ; UGC Maillot, 17e ; 14-Juillet-sur-Seine, dolby, 19e (+).
VF : Rex, dolby, 2e (01-39-17-10-00) ; UGC Montparnasse, dolby, 6e ; Paramount Opéra, dolby, 9e (01-47-42-56-31) (+) ; Les Nation, dolby, 12e (01-43-43-04-67) (+) ; UGC Lyon Bastille, dolby, 12e ; UGC Gobelins, dolby, 13e ; Mistral, dolby, 14e (01-39-17-10-00) (+) ; Miramar, dolby, 14e (01-39-17-10-00) (+) ; UGC Convention, dolby, 19e ; Pathé Wepler, dolby, 18e (+) ; Le Gambetta, dolby, 20e (01-46-36-10-96) (+).

EXCLUSIVITÉS

ALLEMAGNE, ANNÉE 90 NEUF ZÉRO
de Jean-Luc Godard,
avec Eddie Constantine, Hanns Zischler, Claudia Michelsen, André Labarthe, Nathalie Kadem, Robert Wittmers.
Français (1 h 02).
Action Christine, 6e (01-43-29-11-30).

LES ANGES DÉCHUS
de Wong Kar-Wai,
avec Leon Lai Ming, Takeshi Kaneshiro, Charlie Young, Michele Reis, Karen Mok.
Hong Kong (1 h 36).
VO : Lucernaire, 6e.

ASSASSIN(S) (**)
de Mathieu Kassovitz,
avec Michel Serrault, Mathieu Kassovitz, Medhi Benoufa, Robert Gendreu, Danièle Lebrun, François Levantal.
Français (2 h 10).
UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er ; Gaumont Opéra I, dolby, 2e (01-43-12-91-40) (+) ; Rex, dolby, 2e (01-39-17-10-00) ; 14-Juillet Beaubourg, 3e (+) ; 14-Juillet Hautefeuille, dolby, 6e (01-46-33-79-38) (+) ; 14-Juillet Odéon, dolby, 6e (01-43-25-59-83) (+) ; UGC Montparnasse, 6e ; La Pagode, dolby, 7e (+) ; Gaumont Marignan, dolby, 8e (+) ; UGC George-V, 8e ; Paramount Opéra, dolby, 9e (01-47-42-56-31) (+) ; UGC Opéra, dolby, 9e ; 14-Juillet Bastille, dolby, 11e (01-43-57-90-81) (+) ; Les Nation, dolby, 12e (01-43-43-04-67) (+) ; UGC Lyon Bastille, 12e ; Escurial, dolby, 13e (01-47-07-28-04) (+) ; UGC Gobelins, dolby, 13e ; Gaumont Parnasse, dolby, 14e (+) ; Gaumont Alésia, dolby, 14e (01-43-27-84-50) (+) ; Sept Parnassiens, dolby, 14e (01-43-20-32-20) ; 14-Juillet Beaugrenelle, dolby, 19e (01-45-75-79-79) (+) ; Gaumont Convention, dolby, 15e (01-48-28-42-27) (+) ; Majestic Passy, dolby, 16e (01-42-24-46-24) (+) ; UGC Maillot, 17e ; Pathé Wepler, dolby, 18e (+) ; 14-Juillet-sur-Seine, dolby, 19e (+) ; Le Gambetta, dolby, 20e (01-46-36-10-96) (+).

LE BAISER DU SERPENT
de Philippe Rousselot,
avec Ewan McGregor, Greta Scacchi, Pete Postlethwaite, Richard E. Grant, Carmen Chaplin, Donal McCann.
Franco-allemand-britannique (1 h 44).
VO : Gaumont les Halles, dolby, 1er (01-40-39-99-40) (+) ; Gaumont Opéra Impérial, dolby, 2e (01-47-70-33-88) (+) ; 14-Juillet Odéon, dolby, 6e (01-43-25-59-83) (+) ; La Pagode, 7e (+) ; Gaumont Champs-Elysées, dolby, 8e (01-43-59-04-67) (+) ; Majestic Bastille, dolby, 11e (01-47-00-02-48) (+) ; Gaumont Gobelins Rodin, dolby, 13e (01-47-07-55-88) (+) ; Gaumont Alésia, dolby, 14e (01-43-27-84-50) (+) ; Gaumont Parnasse, 14e (+) ; 14-Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (01-45-75-79-79) (+) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (+) ; 14-Juillet-sur-Seine, dolby, 19e (+).

BEKO
de Nizamettin Aric,
avec Nizamettin Aric, Bezara Arsen, Lusika Hesen, Cemale Jora, Fila Tital, Nuriye Tital.
Allemand-arménien (1 h 40).
VO : Studio des Ursulines, 5e (01-43-26-19-09) ; Le République, 11e (01-48-05-51-33).

BIG NIGHT
de Campbell Scott et Stanley Tucci,
avec Stanley Tucci, Tony Shalhoub, Isabella Rossellini, Minnie Driver, Ian Holm, Caroline Aaron.
Américain (1 h 40).
VO : Reflet Médicis II, 5e (01-43-54-42-34).

CE RÉPONDEUR NE PREND PAS DE MESSAGES
de Alain Cavalier,
Français (1 h 17).
Saint-André-des-Arts I, 6e (01-43-26-48-18).

LE CINQUIÈME ÉLÉMENT
de Luc Besson,
avec Bruce Willis, Gary Oldman, Ian Holm, Chris Tucker, Milla Jovovich.
Français (2 h 06).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er ; Gaumont Opéra I, dolby, 2e (01-43-12-91-40) (+) ; Bretagne, dolby, 6e (01-39-17-10-00) (+) ; UGC Danton, dolby, 6e ; Gaumont Ambassade, dolby, 8e (01-43-59-19-08) (+) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (01-47-20-76-23) (+) ; Majestic Bastille, dolby, 11e (01-47-00-02-48) (+) ; Gaumont Grand Ecran Italie, dolby, 13e (01-45-80-77-00) (+) ; 14-Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (01-45-75-79-79) (+) ; Gaumont Kinopanorama, dolby, 15e (+) ; Majestic Passy, dolby, 16e (01-42-24-46-24) (+) ; UGC Maillot, 17e ; 14-Juillet-sur-Seine, dolby, 19e (+).
VF : Rex (le Grand Rex), dolby, 2e (01-39-17-10-00) ; UGC Montparnasse, dolby, 6e ; Gaumont Opéra Français, dolby, 9e (01-47-70-33-88) (+) ; Les Nation, dolby, 12e (01-43-43-04-67) (+) ; UGC Lyon Bastille, dolby, 12e ; Gaumont Gobelins Fauvette, dolby, 13e (01-47-07-55-88) (+) ; Gaumont Parnasse, dolby, 14e (+) ; Gaumont Alésia, dolby, 14e (01-43-27-84-50) (+) ; Gaumont Parnasse, dolby, 14e (+) ; Gaumont Convention, dolby, 15e (01-48-28-42-27) (+) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (+) ; Le Gambetta, THX, dolby, 20e (01-46-36-10-96) (+).

DIEU SAIT QUOI
de Jean-Daniel Pollet,
Français (1 h 30).
Le Cinéma des cinéastes, 17e (01-53-42-40-20) (+) ;

LA FABRIQUE DE L'HOMME OCCIDENTAL
de Gérald Caillat,
Français (1 h 15).
L'Entrepôt, 14e (01-45-43-41-63).

LA FÊTE BLANCHE
de Vladimir Naoumov,
avec Innokenti Smoktounovsky, Armène Djigarkhanian, Natalia Belokhvostikova, Natalia Naoumova, Elena Maiorova, Robert Voulfov.
Russe (1 h 37).
VO : Le Quartier Latin, 9e (01-43-26-84-65).

GOODBYE SOUTH, GOODBYE
de Hou Hsiao Hsien,
avec Jack Kao, Hsu Kuei-Ying, Lim Giong, Anne Shizuka Inoh, Hsi Hsiang, Lien Pi-Tung.
Taïwanais (1 h 52).
VO : 14-Juillet Beaubourg, dolby, 3e (+) ; 14-Juillet Odéon, dolby, 6e (01-43-25-59-83) (+).

GRAINS DE SABLE
de Ryosuke Hashiguchi,
avec Yoshinari Okada, Kota Kusano, Ayumi Hamazaki, Koji Yamaguchi, Kumi Takada.
Japonais (2 h 09).
VO : 14-Juillet Beaubourg, dolby, 3e (+).

HAMLET
de Kenneth Branagh,
avec Kenneth Branagh, Julie Christie, Billy Crystal, Gérard Depardieu, Charlton Heston, Derek Jacobi.
Britannique (4 h 01).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er ; Max Linder Panorama, THX, dolby, 9e (01-48-24-88-88) (+).

JOURS DE COLÈRE
de Bernard Dartigues,
avec Philippe Caubère.
Français (3 h).
L'Entrepôt, 14e (01-45-43-41-63).

KIDS RETURN
de Takeshi Kitano,
avec Masanobu Ando, Ken Kaneko, Leo Morimoto, Hatsuo Yamaya, Mitsuko Oka.
Japonais (1 h 47).
VO : 14-Juillet Beaubourg, dolby, 3e (+) ; Epée de Bois, 5e (01-43-37-57-47).

LEVEL FIVE
de Chris Marker,
avec Catherine Belkhodja, la participation de Nagisa Oshima, Kenji Tokitsu, Ju'nishi Ushiyama.
Français (1 h 46).
Accatone, 5e (01-46-33-86-86).

LOOKING FOR RICHARD
d' Al Pacino,
avec Al Pacino, Harris Yulin, Penelope Allen, Alec Baldwin, Kevin Spacey, Winona Ryder.
Américain (1 h 53).
VO : Action Ecoles, dolby, 9e (01-43-25-72-07).

LES MARCHES DU PALAIS
de Bernard Dartigues,
avec Philippe Caubère.
Français (2 h 20).
Racine Odéon, 6e (01-43-26-19-68) (+) ; Le Balzac, dolby, 8e (01-45-61-10-60) ; Les Montparnos, 14e (01-39-17-10-00) (+).

MARS ATTACKS !
de Tim Burton,
avec Jack Nicholson, Glenn Close, Annette Bening, Pierce Brosnan, Danny DeVito, Martin Short.
Américain (1 h 45).
VO : UGC Forum Orient Express, 1er ; UGC George-V, 8e ; Denfert, dolby, 14e (01-43-21-41-01) (+).

LA MOINDRE DES CHOSES
de Nicolas Philibert,
avec les pensionnaires, les soignants de la clinique de La Borde.
Français (1 h 45).
Saint-André-des-Arts I, 6e (01-43-26-48-18).

NOUS SOMMES TOUS ENCORE ICI
de Anne-Marie Miéville,
avec Aurore Clément, Bernadette Lafont, Jean-Luc Godard.
Franco-suisse (1 h 20).
Saint-André-des-Arts I, 6e (01-43-26-48-18).

LA PLANTE HUMAINE
de Pierre Hébert,
dessin animé canadien (1 h 15).
Espace Saint-Michel, 5e (01-44-07-20-49).

PORT DJEMA
d' Eric Heumann,
avec Jean-Yves Dubois, Nathalie Boutefeu, Christophe Odent, Edouard Montoute, Claire Wauthion, Frédéric Pierrot.
Franco-greco-italien (1 h 35).
Les Trois Luxembourg, 6e (01-46-33-97-77) (+) ; Le Balzac, dolby, 8e (01-45-61-10-60) ; 14-Juillet Bastille, 11e (01-43-57-90-81) (+).

LA RENCONTRE
d' Alain Cavalier,
Français (1 h 15).
Saint-André-des-Arts I, 6e (01-43-26-48-18).

REPRISE
d' Hervé Le Roux,
Français (3 h 12).
Saint-André-des-Arts II, 6e (01-43-26-80-25).

LA SERVANTE AIMANTE
de Jean Douchet,
avec Catherine Hiegel, Jean-Yves Dubois, Alain Pralon, Claire Vernet, Nicolas Silberg.
Français (2 h 46).
Denfert, 14e (01-43-21-41-01) (+).

LE SORT DE L'AMÉRIQUE
de Jacques Godbout,
avec René-Daniel Dubois, Philippe Falardeau, Jacques Godbout.
Québécois (1 h 30).
Latina, 4e (01-42-78-47-86).

UN INSTANT D'INNOCENCE
de Mohsen Makhmalbaf,
avec Mirhadi Tayebi, Ali Bakhshi, Ammar Tafti, Mariam Mohamadamini.
Franco-iranien (1 h 18).
VO : 14-Juillet Parnasse, 6e (01-43-26-58-00) (+).

LA VÉRITÉ SI JE MENS !
de Thomas Gilou,
avec Richard Anconina, Vincent Elbaz, Elie Kakou, José Garcia, Bruno Solo, Richard Bohringer.
Français (1 h 40).
UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er ; Rex, dolby, 2e (01-39-17-10-00) ; UGC Montparnasse, dolby, 6e ; UGC Odéon, dolby, 6e ; Gaumont Marignan, dolby, 8e (+) ; Saint-Lazare-Pasquier, dolby, 8e (01-43-87-35-43) (+) ; UGC Normandie, dolby, 8e ; Gaumont Opéra Français, dolby, 9e (01-47-70-33-88) (+) ; UGC Opéra, dolby, 9e ; Les Nation, dolby, 12e (01-43-43-04-67) (+) ; UGC Lyon Bastille, dolby, 12e ; Gaumont Gobelins Rodin, dolby, 13e (01-47-07-55-88) (+) ; Gaumont Parnasse, dolby, 14e (+) ; Mistral, dolby, 14e (01-39-17-10-00) (+) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 19e (01-45-75-79-79) (+) ; UGC Convention, dolby, 15e ; Majestic Passy, dolby, 16e (01-42-24-46-24) (+) ; UGC Maillot, 17e ; Pathé Wepler, dolby, 18e (+) ; 14-Juillet-sur-Seine, dolby, 19e (+) ; Le Gambetta, dolby, 20e (01-46-36-10-96) (+).

LE VILLAGE DE MES RÊVES
de Yoichi Higashi,
avec Keigo Matsuyama, Shogo Matsuyama, Mieko Harada, Kyozo Nagatsuka, Hosei Komatsu, Kaneko Iwasaki.
Japonais (1 h 52).
VO : Epée de Bois, 5e (01-43-37-57-47) ; 14-Juillet Parnasse, 6e (01-43-26-58-00) (+).

WHEN WE WERE KINGS
de Leon Gast,
avec Mohammed Ali, George Foreman, Don King, James Brown, B. B. King, Norman Mailer.
Américain (1 h 28).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er ; Gaumont Opéra Impérial, dolby, 2e (01-47-70-33-88) (+) ; Epée de Bois, 5e (01-43-37-57-47) ; Europa Panthéon (ex-Reflet Panthéon), 5e (01-43-54-15-04) ; Elysées Lincoln, dolby, 8e (01-43-59-36-14) ; Sept Parnassiens, dolby, 14e (01-43-20-32-20) ; Le Cinéma des cinéastes, dolby, 17e (01-53-42-40-20) (+).

REPRISES

UNE ÉTOILE EST NÉE
de George Cukor,
avec Judy Garland, James Mason, Jack Carson, Charles Bickford, Tom Noonan, Lucy Marlow.
Américain, 1954 (2 h 31).
Mac-Mahon, 17e (01-43-29-79-89).

(*) Films interdits aux moins de 12 ans.
(**) Films interdits aux moins de 16 ans.
(+) Réservation au 01-40-30-20-10.

AUDIOVISUEL Le groupe de communication mexicain Televisa vient d'annoncer un plan d'économies et de développement, afin de conserver sa suprématie dans le monde hispanophone. ● LE GÉANT mexicain est à la fois criblé de dettes et menacé par son concurrent TV Azteca, qui a gagné la bataille des journaux télévisés et séduit le public grâce à un nouveau genre de *telenovelas*. ● TELEVISA prépare sa contre-offensive sur le terrain de la télévision numérique, en s'associant avec le magnat australo-américain Rupert Murdoch, le câblo-opérateur américain TCI et le brésilien TV *Globo*. Le groupe prévoit de vendre 500 000 abonnements de « Sky » d'ici à 1999. ● SON SUCCÈS dans ce secteur implique que Televisa se sépare de certains actifs (distribution, disques, édition, etc.), restructure son personnel, et se concentre sur l'Espagne et sur l'ensemble de l'Amérique latine.

Televisa modifie sa stratégie pour affronter la concurrence au Mexique

L'un des premiers groupes de communication latino-américains réduit ses dépenses. La direction a choisi de concentrer ses efforts sur la télévision par satellite en s'associant avec le groupe de Rupert Murdoch

MEXICO
de notre correspondant

Durement ébranlé par la mort récente de son président, Emilio Azcarraga (*Le Monde* du 19 avril) et par la stratégie agressive de la concurrence, l'empire mexicain de communication Televisa a annoncé, mercredi 21 mai, un plan draconien de compressions budgétaires pour maintenir sa position à la tête du monde hispanophone. Le groupe Televisa s'est engagé à adopter une série de mesures pour réduire ses dépenses d'un tiers, soit 270 millions de dollars sur trois ans (environ 1,5 milliard de francs). Simultanément, le consortium va entreprendre une vaste offensive pour consolider ses positions dans le domaine de la télévision par satellite en Amérique latine et en Espagne. Après avoir exercé un quasi-monopole sur le paysage audiovisuel mexicain durant près de cinquante ans, Televisa apparaît aujourd'hui comme un géant aux pieds d'argile, criblé de dettes et menacé par la progression spectaculaire de TV Azteca, son unique concurrent dans le domaine de la télévision généraliste. Privatisées en 1993, les deux chaînes de TV Azteca sont passées sous le cnntrôle d'un homme d'affaires spécialisé dans la vente d'appareils électroménagers, Ricardo Salinas, qui aurait bénéficié d'appuis pnlitiques pour financer l'achat du service public.

Regardant de haut le petit nonveau qui osait le défier sur son terrain, Televisa commit l'erreur de sous-estimer son concurrent, qui, en moins de quatre ans, lui a ravi près de 25 % de soo marché et a multiplié soo public par quatre. « *Entre 19 et 23 heures, la tranche horaire la plus rentable en termes de publicité, nous avons désormais 37 % de l'audience*, affirme un des vice-présidents de TV Azteca, Sergio Sarmiento. *Avec quatre chaînes, alors que nous n'en avons que deux, Televisa est tombé de 95 % à environ 50 %.* » La guerre des chiffres faisant partie de la course à l'audimat, les pourcentages varient selon les snurces – Televisa s'attribue 67,7 % de l'audience à Mexico –, mais tout le monde s'accorde à reconnaître que l'empire de la dynastie Azcarraga n'est plus ce qu'il était.

> Regardant de haut le petit nouveau qui osait le défier sur son terrain, le consortium commit l'erreur de sous-estimer son concurrent

Plus surprenant encore, TV Azteca, en dépit de la faiblesse de ses moyens, a gagné la bataille des journaux télévisés, sauf le matin. « *Nous avons eu neuf millions de téléspectateurs pour le journal nocturne du 20 mai, contre six millions pour notre concurrent* », assure Sergio Sarmieoto. Malgré tout, reconnaît-il, Televisa conserve 80 % d'audience en dehors des beures de grande écoute.

Sa suprématie dans le dnmaine des *telenovelas*, ces feuilletons populaires défendant les valeurs traditionnelles qu'elle fabrique à la chaîne dans ses gigantesques studios de Mexico et vend dans le monde entier, est pourtant menacée depuis que TV Azteca a entrepris de produire les siens et a réussi à séduire un public substantiel eo offrant des scénarios plus scabreux, inspirés des innombrables scandales de corruption qui éclaboussent la classe dirigeante mexicaine depuis deux ans.

Pendant que TV Azteca enregistrait une progression de 93 % de son chiffre d'affaires eo 1996 et un bénéfice de 788 millions de pesos (près de 600 millioos de francs), Televisa accumulait les pertes (450 millions de francs en 1996) et se voyait contraint de liquider certains de ses actifs pour réduire le montant de sa dette.

La vente de ses actions dans PanAmSat (satellites) lui a permis de ramener sa dette de 1,28 milliard à un peu moins de 900 millions de dollars, tout en conservant une petite participation (7,5 %) dans la nouvelle société créée avec une filiale de General Motors, Hughes Communications. Televisa évite ainsi de perdre les droits qu'il avait acquis dans le secteur des satellites en prévision de ses investissements dans la télévision numérique.

Le nouveau président de Televisa, Emilio Azcarraga III, vingt-neuf ans, a confirmé que son groupe s'était dnnné pour nbjectif la vente de 500 000 abonnements dans le domaine de la télévision par satellite au Mexique d'ici à la fin de l'année 1999. En association avec News Corp., de l'australo-américain Rupert Murdoch, du câblo-opérateur américain Tele Cnmmunications Inc. (TCI) et de la chaîne brésilienne Globo, le bouquet nnmérique Sky sera lancé dans quatre pays d'Amérique latine avant la fin de l'année.

Ce service est dispnnible depuis quelqnes mois au Mexique mais son coût élevé a refroidi les clients potentiels qui semblent préférer pour l'instant le bouquet DirectTV, offert par un concurrent mexicain, Multivision, associé à l'américain Hughes Communications (partenaire de Televisa dans les satellites), à Televisao do Brazil et au groupe Cisneros du Venezuela.

Selon divers experts indépendants, Televisa devra se défaire de plusieurs de ses activités (distribution par câble, revues, production de disques, etc.) et licencier une partie de son personnel pléthnrique (21 000 emplnyés) pour dégager les ressources financières nécessaires à ses investissements dans le numérique. Le marché mexicain étant beaucoup trop étroit pour ses ambitions planétaires, il est probable que Televisa coocentrera désormais ses efforts sur l'Amérique latine, mais aussi sur l'Espagne, où il détient une participatioo dans le bouquet numériqne bénéficiant de la faveur du gouvernement Aznar.

Bertrand de la Grange

La « trahison » de NBC

L'« association stratégique » conclue en mai 1994 entre TV Azteca et la société américaine NBC n'aura duré que trois ans. Le 30 avril, les deux partenaires se sont séparés en mauvais termes, NBC reprochant aux Mexicains d'être revenus sur leur engagement de lui vendre 10 % de ses actifs. De son côté, le groupe TV Azteca considère qne son partenaire américain ne lui a pas fourni les services convenus. NBC a demandé à la chambre de commerce internationale de Paris de se prononcer sur le litige et a aussitôt annoncé la signature d'un accord... avec Televisa pour inclure deux de ses chaînes dans le bouquet numérique Sky. La guerre continue.

En Espagne, avec l'appui du gouvernement

Le gronpe mexicain Televisa arrive sur le marché de la télévision numérique en Espagne, en prenant 25,5 % du capital de Via Digital, aux côtés de l'opérateur de télécommunications Telefonica (35 %) et d'une filiale de la chaîne pnblique espagnole TVE Tematica (25,5 %). Bénéficiant du soutien très appuyé dn gouvernement madrilène, ces trois alliés, associés à une kyrielle de petits actionnaires, vont lancer un bonquet concurrent de Canal Satelite Digital, le bonquet oumérique de Canal Plus qui a démarré le premier en *Espagne, fin janvier, et compte aujourd'hui 46 000 abonnés.*

Les deux bouquets numériques se livrent une guerre acharnée, pimentée par des rivalités politiques, le bonquet de Canal Plus étant codétenn par l'éditeur d'*El Pais*, soutenu par le Parti socialiste espagnol.

هكذا من الأصل

Les crocodiles, acte II

par Alain Rollat

LES CROCODILES pleuraient en chœur. « *Il a fait preuve de beaucoup de courage* », disait l'un. « *Sa décision l'honore et lui vaudra la reconnaissance de tous* », ajoutait un autre. « *Elle révèle sa vraie personnalité* », surenchérissait un troisième. « *C'est exceptionnel qu'un crocodile politique fasse passer son destin personnel après le destin collectif* », observait un quatrième. « *Quel panache ! Chapeau !* », s'exclamait un cinquième. Ceux-là mêmes qui, la veille, l'avaient voué au sacrifice n'étaient pas les moins larmoyants. Le crocodile d'Estaing, qui avait été l'un des premiers à lui suggérer le suicide, ne voulait pas être le dernier à saluer sa « *dignité* ». Quant au crocodile d'Epinal, l'un des plus féroces à son endroit, il tenait à regretter publiquement que la vie crocodilienne soit « *un jeu très cruel* ». Il le fit avec solennité, en inscrivant son geste « *dans la grande tradition républicaine du dépassement de soi* ». Et comme il était filmé en pleine rue, le soleil dans les yeux, ses larmes parurent même plus chaudes que celles des autres. Car tous pleuraient en chœur comme savent larmoyer les crocodiles à la télévision : en gros plans.

Le crocodile de Bordeaux eut donc un bel empaillement. Il se prêta lui-même avec beaucoup d'humilité à la mise en scène de ses funérailles. Avides d'émotions, les caméras invitées à donner le plus bel éclat à cette cérémonie ne se firent pas prier, et on les comprend. Ce n'est pas tous les jours qu'un crocodile tient le rôle du bouc émissaire. Elles le cadrèrent de telle sorte, au moment où il lut le texte de sa propre condamnation, qu'il donna à l'écran l'image d'un isolement splendide. Nul ne sut qu'il parlait *au milieu des siens, alignés à ses* côtés à la même table. La scène était poignante. Nul farceur ne se hasarda à lui demander sa carte d'identité comme l'avait fait la veille cet iconoclaste qui l'avait obligé, sur la scène de France 2, à improviser sa réplique au moment de mettre son bulletin dans l'urne : « *La carte d'identité ? C'est nouveau, ça... En général, la notoriété suffit...* »

Manquait certes au tableau, en surimpression, quelque épitaphe tirée de sa dernière œuvre littéraire. Il n'y avait pourtant que l'embarras du choix : « *Je prends la mesure de ma solitude. Elle est le lot de tout crocodile public.* » Ou bien : « *La conscience de faire pour le mieux est un faible exutoire pour qui souhaite sinon être aimé, du moins être compris.* » Ou encore : « *La vanité d'occuper une place élevée sur l'échelle sociale ? Elle se paie trop cher.* » Son public ne lui en tint pas rigueur. Il appréciait en connaisseur, avant même l'annonce du retour sur les planches du crocodile de l'Elysée, son ultime prouesse : il était parvenu à faire de son immolation une sublime opération de communication politique qui rendait à sa famille l'espoir d'un prochain week-end moins marécageux. Moralité : chez les crocodiles aussi on prend parfois les électeurs du Bon Dieu pour des canards sauvages...

« Berlin-Cinéma », ou l'absence d'une ville

Quel regard porter aujourd'hui sur Berlin ? A travers celui de Wim Wenders, de Jean-Luc Godard ou de Jean Nouvel, une méditation sur le vide, la mémoire et le cinéma

ON POURRAIT PASSER UN WEEK-END À BERLIN ?
D'ACCORD, MAIS SANS GODARD

C'EST un film réflexif. Un peu austère, savamment construit. Où le jeu du noir et blanc et de la couleur, du documentaire et de la fiction, les longs panoramiques, les textes off, se renvoient pour composer une sorte d'essai autour de la création et du vide. Promenade intense dans une ville ouverte où les questions sont des pistes qui bifurquent à l'aventure comme le petit vélo de Thomas.

Berlin. Notes claires d'un piano. Fenêtre ouverte sur le ciel. Il n'y a que le ciel et ses différents gris. Dans une buée transparente, on aperçoit des grues, des caravanes. Paysage de chantier comme les ailes d'un désir. La caméra effectue son premier long panoramique, on découvre la ville et son agitation. Plan fixe d'un métro aérien, avec, juste au-dessous, un autobus puis un homme à vélo qui traversent le cadre fixe. Voix off : « *J'adore ça. Quand on ne bouge pas... La caméra quand il y a des choses qui sortent... Ça m'émeut chaque fois.* » C'est la voix de Wim Wenders. Le cinéaste regarde les images qui défilent. Il y a de drôles d'immeubles, posés comme des cubes dans un paysage de campagne, et un vélo sur un chemin de terre. « *Voilà, ça c'est Berlin* », poursuit la voix. C'est aussi l'Allemagne que le cinéaste – aujourd'hui « *en exil* » – pourrait « *accepter* ». Où il pourrait même « *retourner* »... « *Cette île sur la lune.* »

Samira Gloor-Fadel a vu *Nick's Movie* quand elle était jeune. Un choc. Le cinéma peut donc parler de sujets aussi difficiles que la mort ! Peintre, elle décide d'apprendre la caméra. *Berlin-Cinéma* est son premier long-métrage. Le cinéma est un outil pour penser, elle a appris ça de Godard (et de Bresson). Grande admiratrice de Tarkovski, elle aime la manière sensitive de Wim Wenders, son côté cinéaste-citoyen.

Wenders projette une bobine des frères Lumière. Les gens qu'on voit n'existent plus mais les images sont toujours là, commente-t-il. Dehors, un long travelling saisit des foules dans la rue. Voix off de Godard : « *Le cinéma, quand il est né, a tout de suite été artistique, documentaire, abstrait... c'est-à-dire noir et blanc.* » Les voix se coupent, se chevauchent. Wim Wenders parle des images tournées par les Russes et les Américains à Berlin après la guerre, des images électroniques... « *Ce qui compte, c'est la structure, ce qu'il y a derrière et ce qu'il y a devant.* » Godard passe de la Bosnie à l'Allemagne.

RÊVERIE PHILOSOPHIQUE

La caméra tourne autour de Berlin, à la recherche des lieux frontières. « *Qu'est-ce qu'on fait avec le vide ? Interrogation béante*, dit Samira Gloor-Fadel. *Je suis du Liban, et, éternellement, les mêmes questions se posent avec des scénarios différents. Que peut-on dire au-delà de la douleur ? On est au bord du même vide, historique, intime.* » Combler les trous d'une ville, savoir ce que l'on en fait, c'est interroger la mémoire et la création.

Anhalter Banhof, le quartier de Kreuzberg, Potsdamer Platz, Alexanderplatz... La réalisatrice déambule dans une ville marquée par la seconde guerre mondiale et par la cicatrice du Mur. Les anciens bâtiments de la Gestapo, un cimetière juif, l'extraordinaire « Maison manquante » de Baltanski, terrains vagues, un café turc, petite musique (« *Je porte le deuil des arbres abattus du jardin voisin* »...). Lieux éventrés, flaques d'eau, verdure... que faire des lieux sans destin ? Wim Wenders et l'architecte Jean Nouvel confrontent leur expérience.

Berlin-Cinéma est une rêverie philosophique où les pensées vont et viennent, un labyrinthe où se superposent les voix de Wenders, de Godard, les citations de Franz Hessel, de Ruth Andrea Friedrich, de Thomas Bernhard, des extraits de films, des musiques, des visions. C'est dense, trop dense parfois, presque cérébral, mais filmé magnifiquement. Et l'on revient toujours à un « *Berlin où l'âme habite côté jardin, au 4e sans ascenseur* ». Un film habité.

Catherine Humblot

★ « La Lucarne » : *Berlin-Cinéma*, Arte, mercredi 28 mai à 0 h 05.

MARDI 27 MAI

TF 1

20.45

L'ALPAGUEUR ■
Film α de Philippe Labro, avec Jean-Paul Belmondo, Bruno Cremer (1976, 105 min). 221447
Un ancien chasseur de fauves devenu chasseur de primes est chargé de traquer le criminel le plus dangereux de France.

22.30

LE MONDE DE LÉA
Magazine présenté par Paul Amar. Thème : Le racket. (110 min). 7781263
0.20 et 1.00, 2.40 TF 1 nuit.
0.35 Reportages. Magazine. Colombie : la guerre des mères (25 min). 6104480
Apartado, située au nord de la Colombie, est l'une des villes les plus violentes au monde.

1.10 Moussorgsky - Rachmaninov. Concert. 2.50 L'Odyssée sous-marine du commandant Cousteau. Documentaire. 4.20 et 5.10 Histoires naturelles. Documentaire. 4.50 Musique. Concert (20 min).

France 2

21.10

OCTOPUSSY ■
Film de John Glen, (1983, 135 min). 4818973
Trucages, gadgets... On se divertit et Roger Moore (James Bond) est, ici, en forme.
23.20 Les Films qui sortent le lendemain dans les salles de cinéma.

23.35

LE MESSAGER DE LA MORT
Film de Jack Lee Thompson, avec Charles Bronson (1988, 90 min). 9358843
Les femmes et les enfants d'une famille de mormons sont abattus par un tueur masqué. Un journaliste enquête dans la communauté.
1.05 Au bout du compte.
1.10 Journal, Météo.

1.30 Côté court 2. Magazine. 1.35 Le Cercle de minuit. Magazine. Cinéma. 3.00 Roland-Garros. Magazine. Résumé du jour. 3.55 Nomades à la verticale. Documentaire. 4.20 Safari Namibie. Documentaire. 5.00 Chip et Charly. Touristes à gogo (35 min).

France 3

21.05

QUESTIONS POUR UN CHAMPION
Jeu présenté par Julien Lepers. Spécial Grandes Ecoles. (105 min). 5989379
22.40 Journal, Météo.

23.20

▶ VU DE PRÈS
Documentaire d'Alain Schlick. Les enfants de la musique (50 min). 2975398
0.10 Cinéma étoiles. Magazine présenté par Christian Nève et Claire Germouty (30 min). 78225
0.35 Musique graffiti. Magazine. De Bach à Bartok, confidences pour piano (5 min). 8326157

1.30 La Grande Aventure de James Onedin. Feuilleton. L'enfer des glaces (55 min).

Arte

20.45

LA VIE EN FACE : BRENT SPAR AND CO
La mer du Nord, le pétrole et la ferraille. Documentaire de Detlev Conrits (1997, 50 min). 8986283
La mer du Nord compte plus de quatre cents plates-formes de forage. Que deviendront ces gigantesques structures ultrapolluantes le jour où elles seront mises hors service ?

21.35

SOIRÉE THÉMATIQUE : LES MUSÉES, LA MÉMOIRE DU MONDE
21.40 Le Musée imaginaire. Documentaire (30 min). 238737
22.10 Le Magazine du musée (70 min). 8242283
23.20 Le Modèle du monde. Le collectionneur, un créateur, documentaire d'Eva Maek-Gérard (30 min). 2877398
23.50 L'Ordre des choses. Le Muséum national d'histoire naturelle, documentaire d'Eva Maek-Gérard (35 min). 4179350
0.25 Blow Up ■ ■
Film de Michelangelo Antonioni (1966, v.o., rediff., 105 min). 5221577
2.10 L'Architecture visionnaire de Frank O. Gehry. (rediff., 35 min). 65588022

M 6

20.50

LOÏS ET CLARK
LES NOUVELLES AVENTURES DE SUPERMAN. Série, avec Dean Cain (110 min). 90128282
La société contre Loïs Lane (2/2). Bob et Carol et Loïs et Clark.

22.40

URGENCE DANS LA JUNGLE
Téléfilm de Larry Shaw, avec Lindsay Wagner (100 min). 5251758
Quatre infirmières débutantes prennent en main la survie de quatre passagers d'un petit avion qui vient de s'écraser.
0.20 Deux flics à Miami. Série. Chacun ses problèmes.
1.10 Best of.

2.20 Fréquenstar. Magazine. Clémentine Célarié (rediff.). 3.10 Hot forme. Magazine (rediff.). 3.35 Jazz 6. Magazine (rediff.). 4.25 Mister Biz. Magazine (rediff.). 4.50 Fan de. Magazine (rediff., 25 min).

Canal +

20.35

L'ILE AUX PIRATES ■
Film de Renny Harlin, avec Geena Davis, Matthew Modine (1995, 120 min). 438911
Un clin d'œil aux films de pirates hollywoodiens.
22.35 Flash d'information.
22.40 ▶ Surprises Annecy.

22.45

CHACUN CHERCHE SON CHAT ■
Film de Cédric Klapisch (1996, 87 min). 881089
Pour les vacances, une jeune maquilleuse charge une vieille voisine de garder son chat. Quand elle revient, l'animal a disparu.
0.15 La Seconda Volta ■ ■
Film de Mimmo Calopresti (1995, v.o., 75 min). 6980886
1.30 Zorro le vengeur
Film de Joaquin Luis Romero Marchent (1962, 93 min). 3009157

Radio

France-Culture

20.30 Archipel science. Les grands mammifères plio-pléistocènes.
21.32 Grand angle. (rediff.). L'illettrisme.
22.40 Nuits magnétiques. Palestine-Israël, chemins parcourus [1/2].

0.05 Du jour au lendemain. Loup Verlet, responsable d'édition, (Résister Collectif Adret). 0.48 Les Cinglés du music-hall. 1.00 Les Nuits de France-Culture (rediff.).

France-Musique

20.00 Concert. Donné le 4 octobre 1996, à la maison de la Radio de Sarrebruck, par l'Orchestre symphonique de la Radio de Sarrebruck, dir. George Pehlivanian : Variations pour orchestre op. 30, de Webern ; Par-delà, de Levinas ; Poème pour Mi, de Messiaen, Françoise Pollet, soprano.
22.30 Musique pluriel. Œuvres de Dusapin, Campo.
23.07 Atout Chœur.

0.00 Des notes sur la guitare. Œuvres de Ponce, Davies, Brouwer. 1.00 Les Nuits de France-Musique.

Radio-Classique

20.40 Les Soirées de Radio-Classique. Concert enregistré le 7 janvier, Salle Gaveau. Récital de Philippe Bianconi, piano. Klavierstücke D 946, de Schubert ; Fantaisies op. 116, de Brahms ; Œuvres de Liszt : Le Lugubre Gondole nº 2 ; St François de Paule marchant sur les flots ; Gaspard de la nuit, de Ravel.

22.40 Les Soirées... (suite). Œuvres de Bruckner, Schubert. 0.00 Les Nuits de Radio-Classique.

TV 5

20.00 Envoyé spécial (France 2 du 22/5/97).
21.30 Perfecto. Magazine.
22.00 Journal (France 2).
22.35 Bouillon de culture (France 2 du 23/5/97).
23.45 Viva. Magazine.
0.30 Soir 3 (France 3).

Planète

20.10 Des hommes dans la tourmente. [3/32]. Salk versus Polio, la fin d'un virus.
20.35 Vol au-dessus des mers. [8/11]. Tomcat, le félin des mers.
21.25 De Dallas à Dallas. [2/2]. Nous avions un rêve.
22.20 Avant que tu t'en ailles.
23.15 ▶ Les Femmes-machines.
0.15 Les Sons Devouassoud (60 min).

Animaux

20.30 Faune ibérique. Le dernier lynx.
21.00 Le Monde sauvage. Sa majesté l'aigle d'or.
21.30 La Vie des zoos. Horsing Around.
22.00 En liberté. Herrag, la mouette.
23.00 Fauna. Le mâle bâtisseur.
23.30 Animaux sauvages. Les roussettes.
0.00 Le Monde sauvage. Les mouflons (30 min).

Paris Première

20.00 et 0.05 20 h Paris Première. Invité : André Rousselet.
21.00 Le Gai Savoir. Magazine.
21.55 Le J.T.S. Magazine.
22.30 Stella ■ ■ Film de Laurent Heynemann (1983, 95 min). 69974869

France Supervision

20.45 Youssou N'Dour. Concert (90 min). 27854350
22.15 Autour de Minuit ■ ■ Film de Bertrand Tavernier (1986, 130 min). 60514027
0.25 Jim Harrison, entre chien et loup. De Georges Luneau.

Ciné Cinéfil

20.30 Le Trésor maudit. Film de Mario Sequi (1951, N., 85 min). 57992805
21.55 Mon cow-boy adoré ■ Film de George Marshall (1950, N., 90 min). 8182824

Ciné Cinémas

20.30 Le Grand Embouteillage ■ ■ Film de Luigi Comencini (1978, 110 min). 3886027
22.20 Point Break ■ Film de Kathryn Bigelow (1991, v.o., 120 min). 86314911

Festival

20.30 Retour au château. Téléfilm de Charles Sturridge et Michael Lindsay-Hogg [4/6] avec Jeremy Irons (105 min). 38078008
22.15 Séparément vôtre. Téléfilm de Michel Boisrond, avec Sabine Haudepin (90 min). 40179008
23.45 La Baby-sitter. L'immaculée confection (25 min).

Téva

20.30 et 23.30 Téva interview.
20.55 Péché d'innocence. Téléfilm d'Arthur Allan Seidelman avec Bill Bixby (95 min). 505208982
22.30 Murphy Brown.
23.00 Téva débat. Magazine.
0.00 Téva spectacle (90 min).

Série Club

19.50 Les Années coup de cœur. Mauvaise nouvelle.
20.15 L'Ile aux naufragés. Topsy Turvy.
20.40 Le Club. Magazine.
20.45 Buck Rogers. Bon anniversaire, Buck.
21.35 et 1.30 Rancune tenace.
22.30 Alfred Hitchcock présente. L'ange gardien.
23.00 Les Charmes de l'été. Feuilleton [5/5].
23.50 Lou Grant. Incendie criminel.
0.40 Alias le Baron. Un aussi long voyage (50 min).

Voyage

20.00 et 23.30 Suivez le guide.
22.00 Itinéraire d'un gourmet.
22.30 L'Heure de partir.

Canal Jimmy

21.00 Spin City. Un après-midi de chien.
21.25 Le Fugitif. Le jugement.
22.15 Portrait. Magazine.
22.25 Dancing in the Street. De David Espar. [7/10]. Hang Onto Yourself.
23.25 Star Trek : la nouvelle génération. La zone neutre (v.o.).

Disney Channel

19.30 Dinosaures. Les Dino : La fin.
20.10 Notre-Dame de Paris ■ Film de Jean Delannoy (1956, 120 min). 8837718
22.10 Thunder Alley.
22.35 Les Histoires secrètes d'Enid Blyton. Le secret de Killimoolin.
23.05 Opération Mozart. La danseuse de Séville.
23.35 Zorro.

Eurosport

11.00 et 23.00 Tennis. En direct. Internationaux de France (1er tour), à Roland-Garros (435 min). 99737911
18.50 Football. En direct. Festival espoirs de Toulon (Groupe A) : Ecosse - Etats-Unis (2e période).
20.00 Football. En direct. Festival espoirs de Toulon (Groupe A) : République tchèque - Portugal (120 min). 606824
22.00 World Cup Legends. Magazine (120 min). 836979
0.00 Equitation. Coupe des nations. 3e manche. A Rome.
1.00 In Extrêm'gliss. Magazine (30 min).

Muzzik

21.00 Penderecki dirige Penderecki. Concert enregistré à l'Alte Oper de Francfort (75 min). 507019282
22.15 Penderecki dirige Chostakovitch. Concert. La Sinfonietta de Cracovie est placée sous la direction de Krzysztof Penderecki (35 min). 500738008
22.50 Les Instantanés de la danse. Magazine.
23.05 Jazz at the Smithsonian. "Tribute to Sidney Bechet" (65 min). 503698805

Chaînes d'information

CNN

Information en continu, avec, en soirée : 20.00 et 23.00 World Business Today. 20.30 et 22.00, 2.00 World News. 21.00 IMPACT/Larry King Live. 22.30 Insight. 23.30 World Sport. 0.00 World View. 1.30 Moneyline. 2.15 American Edition.

Euronews

Journaux toutes les demi-heures, avec, en soirée : 19.15, 19.45, 20.15, 20.45, 21.15, 22.45 Economia. 19.20, 20.20, 21.20, 22.20 Analysis. 19.39, 20.09, 20.39, 21.09, 21.39, 22.09, 22.39, 23.09 Europa. 19.50, 20.50, 21.50, 22.50 Sport. 23.15, 0.15, 1.15 No Comment. 23.45 Cinéma. 0.45 Visa. 1.45 Style.

LCI

Journaux toutes les demi-heures, avec, en soirée : 19.16 et 23.16 Guillaume Durand. 20.13 et 20.45 Le 18-21. 20.30 et 22.30 Le Grand Journal. 21.10 et 22.12 Le Journal du Monde. 21.17 et 22.19, 22.44 Journal de l'Economie. 21.26 Cinéma. 21.42 Talk culturel. 0.15 Le Débat.

Signification des symboles :
▶ Signalé dans « Le Monde Télévision-Radio-Multimédia ».
■ On peut voir.
■ ■ Ne pas manquer.
■ ■ ■ Chef-d'œuvre ou classique.
✦ Sous-titrage spécial pour les sourds et les malentendants.

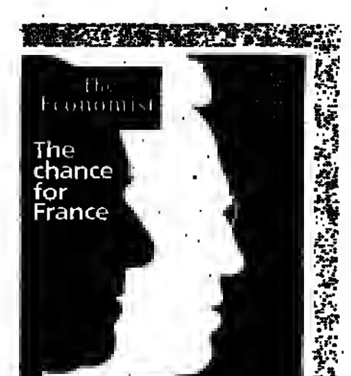
« The Economist », prophète de malheur

L'hebdomadaire britannique, qui pronostiquait la victoire de la droite et le maintien de Juppé, administre aux Français une volée de bois vert, et « déconseille » une cohabitation

LE TABLEAU de la vie politique française que propose cette semaine l'hebdomadaire britannique *The Economist* est à recommander instamment à tous les publics. Il est à la fois concis (un éditorial, trois pages d'analyse) et drôle. Il fait mal. Dans la grande tradition britannique, les Français sont en effet courtoisement mais fermement invités à subir, les dents serrés et sans recours suspensif, une rude volée de bois vert. L'exercice se poursuit avec une terrible douche écossaise. Ces horribles traitements méritent qu'on s'y arrête.

On sait que *The Economist* ne fait pas dans la dentelle dès lors qu'il s'agit de défendre l'unique valeur à laquelle il adhère : le libéralisme absoln en matière anssi bien économique que politique. L'analyse que donne notre confrère d'outre-Manche, dans la langue superbe qui est la marque de fabrique de cette austère maison fondée en 1843, est la suivante : la France ne sait plus quelle est sa place dans le monde ; elle est en proie à la *« morosité »* (en français dans le texte) ; elle *« s'ennuie »*. Pis encore, elle éprouve comme *« un malaise »*. Elle a bien tort. Ces élections sont absolument passionnantes...

Elles constituent en effet, selon *The Economist*, une véritable *« ligne de partage des eaux »*. Il y a d'un côté ceux qui veulent ramener la France *« en arrière »*, en résumé les socialistes et les communistes. De l'autre, espoir suprême et suprême pensée, les libéraux. Mais où sont-ils ? Il n'y en a pas. Il n'y a pas de vrais libéraux en France, écrit, noir sur blanc, notre confrère. On avait déjà compris que M. Jospin n'était



pas M. Blair en raison de ses alliés communistes obligés. M. Juppé ? Le libéralisme pur et dur n'était pas vraiment sa tasse de thé, puisqu'il défend l'économie mixte. Partout où le regard se porte, on ne voit en France que des *« dirigistes »*, des *« étatistes »*, des *« élitistes »*...

A croire que la classe dirigeante de ce pays est exclusivement peuplée d'anciens élèves de l'ENA. D'ailleurs, elle l'est ! M. Séguin, *« qui a abandonné à une vitesse gênante son ton antieuropéen de jadis afin de se mettre en position d'être le prochain premier ministre, est certes un politicien habile, mais il n'est pas libéral, en matière économique »*.

Même ce M. Madelin, très bien sous tous rapports par ailleurs, ne trouve pas grâce aux yeux de nos confrères. Pourquoi se sent-il obligé de renier périodiquement Mme Thatcher ? Ne parlons pas de M. Le Pen. Que faire ? Voter centre-droit, parce que c'est là que l'on trouve les vrais réformateurs. Mais c'est là aussi que cela se gâte. Dans un spectaculaire dérapage, *The Economist* invite en effet fermement les Français... à faire confiance au centre-droit de M. Juppé, donné gagnant dans les sondages, et à refuser la cohabitation. M. Jospin, pourtant paré de belles qualités, comme le sérieux et l'opiniâtreté, est quasiment oublié !

Il était difficile à notre confrère, imprimé pendant le week-end, d'anticiper l'ampleur de la réaction de rejet du peuple français à l'égard de bien des gens d'extrême droite, de droite et du centre-droit sus-mentionnés. L'analyse est admirable. L'éditorial davantage encore. Mais ce curieux peuple, sur le continent, est imprévisible et prompt à la colère. A froid. A l'anglaise, en quelque sorte. D'ailleurs *The Economist* avait aussi prévu cette éventualité.

Dominique Dhombres

REVUE DE PRESSE

LIBÉRATION
Laurent Joffrin

■ Alain Juppé, cet homme froid et sensible, cède donc à la tentation non pas de Venise, mais de Bordeaux. Le premier ministre, président du RPR, grognard de Chirac, qu'il aimait entre tous, se sacrifie dans la noire panique de la déroute électorale. Décision personnelle, respectable, élégante, assurément, prononcée d'un air détaché, désabusé même. Alain Juppé fut un chef de gouvernement d'une maladroite franchise, d'une altruiste fidélité à son chef, d'une désarmante opiniâtreté dans l'adversité. Le connétable s'immole pour protéger la roi. Minute de silence.

LE FIGARO
Jean d'Ormesson

■ Froid, réformateur, énarque, peu porté à la gandriole et à la drôlerie d'après banquet, plutôt hautain et sûr de lui, Alain Juppé allait de l'avant. On n'allait pas le laisser faire. Sur les marchés de province et dans les salons parisiens, sa cote n'était pas fameuse. On rigolait : *« Jusqu'où descendra-t-il ? »* Il ne fait pas bon, en France, de faire ce qu'on croit bon pour les Français. Mieux vaut contribuer au mal qu'ils se font eux-mêmes avec tant de délices.

BFM
Philippe Alexandre

■ En politique comme à la guerre, tout est question de *timing*. La démission annoncée de Juppé, vingt heures après le dépouillement des bulletins de vote, vient un peu tard pour être comprise comme une humble réponse aux électeurs. Surtout, après le séisme électoral de dimanche, elle apparaît comme un coup de théâtre un peu trop bien agencé. Les coups de chapeau qui ont salué le premier ministre de la part de personnes dont tout le monde sait qu'elles n'en pensent pas moins, avaient l'air réglés par un maître de ballet. Alain Juppé reste chef de campagne et généralissime de la majorité jusqu'à dimanche. Mais la réalité de la conduite des opérations est désormais entre les mains de Jacques Chirac, tout seul et amoindri.

FRANCE-SOIR
Bernard Morrot

■ L'escamotage à la sauvette d'Alain Juppé au lendemain du premier tour traduit de façon spectaculaire la panique qui règne dans les rangs de la droite après son échec cuisant à mi-parcours des législatives. Détail gênant : c'est le sacrifié lui-même qui a annoncé sa mise à mort politique aux Français alors que l'usage et la simple décence veulent que ce soit le bourreau, en l'occurrence le chef de l'Etat (même s'il a des aides fort compétents) qui fasse part au peuple de la funeste nouvelle. Peut-être Jacques Chirac a-t-il eu scrupule à endosser l'éviction d'un premier ministre qui s'est toujours montré, depuis son entrée à Matignon, d'une fidélité impeccable à son égard, assumant son rôle de *« fusible »* avec une abnégation froide qui prenait parfois l'allure d'un souverain dédain lorsque les critiques de son propre camp devenaient un peu trop virulentes.

EN VUE

■ Le *« prince »* **Charles Louis Edmond de Bourbon**, demeurant à Paris, rappelle que **Edwige de Bourbon Vincent-Caudie**, épouse d'un fonctionnaire de police, candidate aux législatives dans la 1re circonscription de la Haute-Vienne (où elle a obtenu, au premier tour, 143 voix), soi-disant comtesse, n'a droit ni à ce nom ni à ce titre. Il invoque un jugement du tribunal de Limoges, datant de 1996, soulignant que Mme Vincent-Caudie ne pouvait, en aucun cas, descendre de **Louis XVII**, l'« enfant du Temple », qui est mort à l'âge de dix ans. En revanche, *« le prince »*, déjà né de **Charles Louis Mathieu de Bourbon**, *dont l'ancêtre serait* **Naundorff**, l'aventurier allemand qui, au XIXe siècle, se fit passer pour Louis XVII, appartient bien à une vieille famille de faux aristocrates.

■ Un mineur, âgé de seize ans, a été placé en garde à vue, vendredi 23 mai, à Strasbourg, pour avoir dérobé un pain. L'adolescent avait frappé avec ce pain le passant qui l'avait surpris, en train de voler dans le camion d'une boulangerie industrielle. Et ce pain était congelé.

■ Les catholiques tchèques ont été scandalisés par l'apparition sur les murs de Prague, au moment de la visite de **Jean Paul II**, d'affiches qui, pour vanter les mérites d'une boisson fortifiante, montraient le souverain pontife lorgnant sur les jambes nues d'une jolie fille. L'épiscopat a aussitôt réagi par une action visant à retirer ces placards de la voie publique. *« Nous ne pensions pas à mal »* a déclaré, de son côté, la firme Pinelli qui fabrique le produit « baptisé » Erektus.

MERCREDI 28 MAI

TF 1

16.30 Extrême limite. Série. Un fils de bonne famille.
17.05 Melrose Place. Feuilleton. Coup de grâce.
18.00 Sous le soleil. Série. L'intrus.
19.00 L'Or à l'appel. Jeu.
19.50 Météo.
20.00 Journal, L'image du jour.

20.20

FOOTBALL
Juventus de Turin - Borussia Dortmund. En direct. Finale de la Ligue des champions (55 min). 51200225
Dortmund va tenter de renverser les pronostics et d'imiter Schalke 04, tombeur de l'Inter de Milan.

22.30

COLUMBO
La montre témoin. Série de Patrick McGoohan, avec Peter Falk, John Dehner (100 min). 7772615
Le capitaine d'un bateau de plaisance est retrouvé noyé.
0.10 Chapeau melon et bottes de cuir. Série. Commando très spécial.
1.05 et 1.45, 2.15, 3.25, 4.30 TF 1 nuit.

1.20 Cas de divorce. Série. Augier contre Augier. 1.55 et 3.35, 5.10 Histoires naturelles. Documentaire. 2.25 Le Vignoble des maudits. Série. [1/3] (rediff.). 4.40 Musique. Concert (30 min).

France 2

14.50 Tennis. En direct. Internationaux de France (260 min). 34332799
19.20 Studio Gabriel. Invités : Sophie Darel, Pierre Douglas.
19.50 et 21.00 Tirage du Loto.
19.55 Au nom du sport.
20.00 Journal, Campagne électorale, Image du jour, A cheval !, Météo.

21.10

L'INSTIT
Les chiens et les loups. Téléfilm de François Luciani, avec Gérard Klein, Roger Souza (95 min). 1901428
Alors que la fête bat son plein dans un village provençal, le vieil instituteur est assassiné...

22.45

ÇA SE DISCUTE
Magazine. Peut-on se débarrasser de la haine ordinaire ? (105 min). 1314119
0.30 Au bout du compte.
0.40 Journal, Bourse, Météo.
0.55 Côté court 2. Magazine.
1.00 Le Cercle de minuit. Magazine. Cultures urbaines : je rappe, donc je suis. Invité : Jean-François Richet (70 min). 3894233

2.15 Roland-Garros. Résumé du jour. 2.45 Aventuriers de la Dent Crolles. Documentaire. 3.05 Le Jour du Seigneur (rediff.). 3.35 Orthodoxie (rediff.). 4.05 Chip et Charly. Série. 4.30 Outremers. Reprise de France 3 (60 min).

France 3

18.50 et 1.00 Un livre, un jour. *Jonas Fink : l'apprentissage*, de Vittorio Giardino.
18.55 Le 19-20 de l'information.
20.00 Météo.
20.05 Fa si la chanter. Jeu.
20.35 Tout le sport. En direct.
20.37 Campagne pour les élections législatives.
20.52 Côté court. En direct.

21.05

LA MARCHE DU SIÈCLE
Magazine. Encore ado, déjà maman, les mères adolescentes (100 min). 8900119
22.45 Journal, Météo.

23.50

▶ UN SIÈCLE D'ÉCRIVAINS
Documentaire de Philippe Kohly. Patricia Highsmith (50 min). 642954
Un portrait d'une romancière américaine hors du commun.
0.40 Musique graffiti. Magazine. De Bach à Bartok. Confidences pour piano (5 min). 54004146

0.50 La Grande Aventure de James Onedin. Feuilleton. Demande en mariage (55 min).

La Cinquième

18.10 Cinq sur cinq. Bateau fusée. 18.25 Le Monde des animaux. Rock opéra.

Arte

19.00 Ivanhoé. [23/30] Les faux-monnayeurs.
19.30 ▶ 7 1/2. Annecy : Festival du film d'animation.
20.00 Les Pies de mer. Documentaire (1997, 30 min). 1664
20.30 8 1/2 Journal.

20.45

LES MERCREDIS DE L'HISTOIRE : TEMPS DE GUERRE
Documentaire hongrois de Peter Forgacs [3/5] Parmi les hommes, 1940-1943 (55 min). 4510751

21.40

MUSICA : STREET SCENE
Opéra en 4 actes de Kurt Weill, d'après la pièce d'Elmer Rice, livret de Langston Hughes, mise en scène de Francesca Zambello. Interprété par la troupe du Houston Grand Opera et celle du Theater des Westens de Berlin, avec Ashley Putnam, Marc Embree, dir. James Holmes (1995, 145 min). 1404848
Seul véritable « opéra » américain composé par Kurt Weill, Street Scene a été conçu comme une œuvre populaire, destinée avant tout au public de Broadway.
0.05 La Lucarne : Berlin cinéma. Documentaire de Samira Gloor-Fadel (1997, 105 min). 3861233
● Lire page 36.
1.50 Music Planet : Noa, Manhattan - Tel Aviv (rediff., 60 min). 3923078

M 6

18.05 Highlander. Série. Le pardon.
19.00 Caraïbes Offshore. Série. Œil pour œil.
19.54 Six minutes d'information.
20.00 Notre belle famille. Double rendez-vous.
20.35 Ecolo 6. Magazine. Des animaux trop discrets.

20.45

FANTÔMES SUR L'OREILLER
Téléfilm de Pierre Mondy, avec Christian Clavier (105 min). 120503
Une ancienne danseuse, s'ennuyant à mourir, s'ouvre à son frère de son intention de quitter son mari, un industriel.

22.30

LA VENGEANCE FAITE FEMME
Téléfilm △ de Thomas J. Wright, avec Barbara Eden (105 min). 8022935
Un père de famille est abattu par une de ses anciennes maîtresses.
0.15 Secrets de femmes. Magazine □ (30 min). 98691
0.45 Deux flics à Miami. Série O. Un coup de froid.

1.35 Best of pop rock. 2.35 Faites comme chez vous (rediff.). 3.20 Turbo (rediff.). 3.50 Les Derniers Plongeurs d'éponges. 4.25 Coulisses. Manu di Bango. 4.50 Fréquenstar. Eddy Mitchell (rediff., 40 min).

Canal +

16.30 Basket NBA.
17.30 Cyclisme. Tour d'Italie : (11e étape) Lido di Camaiore (circuit, 163 km).
18.15 ▶ Surprises Annecy.
▶ En clair jusqu'à 21.00
18.35 Nulle part ailleurs. Invités : Bernard Loiseau ; Beth Orton.
20.30 Le Journal du cinéma.

21.00

SOUVENIRS DE L'AU-DELÀ
Film de Brett Leonard, avec Jeff Goldblum, Christine Lahti (1995, 100 min). 8895683
22.40 Flash d'information.
22.45 ▶ Surprises Annecy.

22.55

BAD BOYS
Film de Michael Bay, avec Martin Lawrence, Will Smith (1994, v.o., 114 min). 466206
0.50 L'Amour meurtri ■ Film de Mario Martone (1995, v.o., 105 min). 44293184
Une jeune fille de Bologne va à Naples pour assister aux obsèques de sa mère. Celle-ci est morte dans de mystérieuses circonstances. Enquête qui fait remonter des souvenirs du passé.

Radio

France-Culture

20.30 Paroles sans frontière.
22.40 Nuits magnétiques. Palestine-Israël, chemins parcourus [2/4].

0.05 Du jour au lendemain. Antoine Volodine (Nuit blanche en Balkhyrie). 0.48 Les Cinglés du music hall. 1.00 Les Nuits de France-Culture (rediff.).

France-Musique

20.00 Concert de jazz. Festival de Marciac. Donné le 12 août 1995, par Chick Corea, Tété Montoliu, Monk. - Festivals de Vienne et de Juan-les-Pins. Concerts donnés les 3 et 30 juillet, par Chick Corea, Powell.
22.30 Musique pluriel. Les lignes du corps, œuvre acousmatique, de Minjard ; Œuvres de Amy.
23.07 Musicales comédies. Les chansons de Jérôme Kern.

0.00 Jazz vivant. Le Grenoble Jazz Festival, à Meylan. Concert des vingt ans de l'ARFI de Lyon. Avec La Marmite Infernale. 1.00 Les Nuits de France-Musique.

Radio-Classique

20.40 Les Soirées de Radio-Classique. Felicity Lott.

22.40 Les Soirées... (suite). Les Noces de Figaro : extraits, de Mozart, par le Chœur de Glyndebourne et l'Orchestre philharmonique de Londres, dir. Haitink, Oesderle (Figaro), Stilwell (Le Comte), Korn, basse. Œuvres de Purcell, Britten, Gounod, Poulenc. 0.00 Les Nuits de Radio-Classique.

TV 5

20.00 Faut pas rêver. (France 3 du 23/5/97).
21.00 L'Hebdo. Magazine.
22.00 Journal (France 2).
22.35 Pulsations. Magazine.
23.30 Bon baisers d'Amérique. Magazine.
0.30 Soir 3 (France 3).

Planète

20.35 L'Histoire du peuple des marais. Ou la chute d'un Eden.
21.25 Des hommes dans la tourmente. [3/32]. Salk versus Polio, la fin d'un virus.
21.50 Vol au-dessus des mers. [8/11]. Tomcat, le félin des mers.
22.40 De Dallas à Dallas. [2/2]. Nous avions un rêve.
23.35 Avant que tu t'en ailles.
0.35 ▶ Les Femmes-machines (60 min).

Animaux

21.00 Le Monde sauvage. Les secrets de la jungle.
21.30 Flipper le dauphin. Maître nageur.
22.00 Le Monde de la nature. La plus grande histoire de l'Afrique.
23.00 Cheval mon ami. Les derniers samouraïs.
23.30 Les Yeux de la découverte.

Paris Première

20.00 et 23.55 20 h Paris Première. Invité : Marcel Marceau.
21.00 Paris modes. Magazine.
21.55 Le J.T.S. Magazine.
22.25 Paco Ibanez. Concert enregistré au Festival ibérique de Rueil-Malmaison (90 min). 2569225

France Supervision

20.30 Cap'tain Café. Magazine. Invités : Enzo Enzo ; Gérard Blanchard ; Tri Yann.
21.30 Taj Mahal. Concert enregistré à Genève (85 min). 39528954
22.55 Le Monde des spectacles.
23.50 The Fairy Queen. Opéra en trois actes de Henry Purcell. Enregistré au London Coliseum (165 min). 18463864

Ciné Cinéfil

20.30 Charley's Big-Hearted Aunt. Film de Walter Forde (1940, N., v.o., 75 min). 32365652
21.45 Histoire d'un amour (Back Street) ■ ■ Film de Robert Stevenson (1941, N., v.o., 90 min). 6153312

Ciné Cinémas

20.30 Affaire non classée ■ Film de Michael Apted (1990, 105 min). 5830596
22.15 L'Année de l'éveil ■ ■ Film de Gérard Corbiau (1990, 105 min). 7658428
0.00 Ciné Cinécourts. Invité : Benoît Poelvoorde.

Festival

20.30 Une veuve de trop. Téléfilm de Peter Barber-Fleming, avec Brenda Fricker (100 min). 38037751
22.10 Gorille poker. Téléfilm de Joseph Rusnak, avec Karim Allaoui (90 min). 40149867
23.40 Hôtel de police. Téléfilm de Marion Sarraut [1/8], avec Maria Blanco (90 min). 28150480

Série Club

20.15 L'Ile aux naufragés. The Invasion.
20.40 Le Club. Magazine.
20.45 Caraïbes offshore. Rituel vaudou.
21.35 et 1.30 Rancune tenace.
22.30 Alfred Hitchcock présente. Erreur d'aiguillage.
23.00 Buck Rogers. Bon anniversaire, Buck.
23.45 Lou Grant. Les vétérans.
0.40 Sam et Sally. La peau du lion (50 min).

Canal Jimmy

20.30 Star Trek : la nouvelle génération. La zone neutre.
21.15 Vélo. Magazine.
21.45 Mister Gun. Sanglantes manœuvres.
22.10 Chronique de mon canapé.
22.15 Seinfeld. La mangue.
22.40 Spin City. Un après-midi de chien (v.o.).
23.05 Absolutely Fabulous. Fin (v.o.).
23.35 Friends (3e saison). Celui qui était prof et élève (v.o.). Celui qui avait pris un coup sur la tête (v.o.).

Disney Channel

20.10 Sports. Magazine.
21.00 La Fille de l'équipe.
21.30 Les Seigneurs des animaux. De Frédéric Fougéa. Le cochon de Gaston.
22.00 Héritage oblige.
22.55 La Courte Echelle. Les pirates.

Téva

20.30 et 23.30 Téva interview.
20.55 Une femme en danger. D'Etienne Duval. Portrait de Benazir Bhutto.
22.00 Téva débat. Magazine.
22.30 Murphy Brown. Jerry je t'aime.
23.00 Téva vie pratique.

Eurosport

11.00 et 23.00 Tennis. En direct. Internationaux de France (2e tour), à Roland-Garros (420 min). 88288190
18.00 Football. En direct. Festival espoirs de Toulon (Groupe B) : France-Mexique (120 min). 820684
20.00 Football. Festival espoirs de Toulon (Groupe B) : Croatie - Pays-Bas.
22.00 Boxe. Poids lourds-légers : Roy Jones Jr - Montell Griffin.

Voyage

19.55 et 23.25 Chronique Meunier. Magazine.
20.00 et 23.30 Suivez le guide.
22.00 Itinéraire d'un gourmet.
22.30 L'Heure de partir (55 min).

Muzzik

20.15 Les Instantanés de la danse. Magazine.
20.30 Le Journal de Muzzik.
21.00 La Cinémathèque de la danse : Brésil.
1.00 Concert de gala pour La Fenice. Enregistré à l'opéra comique à Paris, en mars 1997 (65 min). 508658900

Chaînes d'information

CNN

Information en continu, avec, en soirée : 20.00 et 23.00 World Business Today. 20.30 et 22.00, 2.00 World News. 21.00 IMPACT/Larry King Live. 22.30 Insight. 23.30 World Sport. 0.00 World View. 1.30 Moneyline. 2.15 American Edition.

Euronews

Journaux toutes les demi-heures, avec, en soirée : 19.15, 19.45, 20.15, 20.45, 21.45, 22.45 Economia. 19.20, 20.20, 21.20, 22.20 Analysis. 19.39, 20.09, 20.39, 21.09, 21.39, 22.09, 22.39, 23.09 Europa. 19.50, 20.50, 21.50, 22.50 Sport. 23.15, 0.15, 1.15 No Comment. 23.45 Alice 0.45 Artissimo. 1.45 Visa.

LCI

Journaux toutes les demi-heures, avec, en soirée : 19.16 et 23.16 Guillaume Durand. 20.13 et 20.45 Le 18-21. 20.30 et 22.30 Le Grand Journal. 21.10 et 22.12 Le Journal du Monde. 21.17 et 22.19, 22.44 Journal de l'Economie. 21.26 Cinéma. 21.42 Talk culturel. 0.15 Le Débat.

LES CODES DU CSA

O Accord parental souhaitable.
△ Accord parental indispensable ou interdit aux moins de 12 ans.
□ Public adulte ou interdit aux moins de 16 ans.

Les films sur les chaînes européennes

RTBF 1

21.15 Fixing the Shadow. Film de Larry Ferguson (1992, 105 min). Avec Charlie Sheen, Linda Fiorentino, Michael Madsen. *Policier.*

RTL 9

22.40 L'Amour poursuite. Film d'Alan Rudolph (1989, 100 min). Avec Tom Berenger. *Comédie policière.*
0.20 Les Mauvaises Rencontres. Film d'Alexandre Astruc (1955, N., 80 min). Avec Jean-Claude Pascal. *Drame.*
1.40 Auguste. Film de Pierre Chevalier (1961, N., 90 min). Avec Fernand Raynaud. *Comédie.*

TMC

22.50 Le Géant de la vallée des rois. Film de Carlo Campogalliani (1961, 100 min). Avec Mark Forest. *Aventures.*

Les programmes complets de radio, de télévision et une sélection *du câble et du satellite sont publiés* chaque semaine dans notre supplément daté dimanche-lundi.

Signification des symboles :
▶ Signalé dans « Le Monde Télévision-Radio-Multimédia ».
■ On peut voir.
■ ■ Ne pas manquer.
■ ■ ■ Chef-d'œuvre ou classique.
◆ Sous-titrage spécial pour les sourds et les malentendants.

Le Monde
MERCREDI 28 MAI 1997

Eloge du sacrifice

par Pierre Georges

DANS l'admirable et périlleuse traversée de la France qui était sienne, cinq semaines en ballon, le pouvoir fit un constat effrayant : la campagne était hérissée de pointes, de piques, et de lances. L'aérostat perdait inexorablement de l'altitude. L'air se raréfiait nettement. A l'unanimité, plus une voix, il fut donc décidé de jeter du lest. Qui se dévouait ?

Grandeur et merveilles du sacrifice ! Une voix se fit entendre, celle du chef de route. L'homme, droit dans ses bottes de vol, dit, admirable de dévouement et de concision : *« J'y suis, je saute ! Vive la France ! »* Et il sauta. Dans l'appareil, ce ne furent que cris d'effroi, désolation et intense soulagement. On convint que le geste était grandiose. On fit l'éloge du disparu. On loua ses vertus romaines. On cita les classiques : *« Ce sont toujours les meilleurs d'entre nous qui s'en vont les premiers. »* Et l'on prit le deuil. Comme l'on reprend de l'altitude.

Au sol, le public en resta époustouflé, sans voix. Sinon celle des urnes. Que fallait-il penser de la chose ? Manœuvre classique de délestage ? Suprême sacrifice ? Rite païen et républicain ? On en tira, en tout cas, la conclusion fort édifiante que le vol en ballon dans l'air dissous était une entreprise aléatoire et un jeu fort cruel.

Car jamais, de mémoire d'aérostier, on n'avait vu chose pareille : le capitaine de route tiré, poussé, jeté par-dessus bord en plein vol. Et consentant, de surcroît. Les plus facétieux firent appel à leur mémoire et à leurs humanités. Ils se souvinrent que dans l'épreuve, pour calmer les dieux et forcer la victoire, les empereurs romains n'hésitaient pas à inviter quelques humains à faire don de leur personne à la cause. On cita Jules César et les prêtres de Mars sacrifiant deux hommes au dieu de la Guerre, précisément sur le champ de Mars. On évoqua le cas glorieux d'Antinoüs qui donna sa vie pour l'empereur Hadrien. On se rappela fort opportunément que Néron, effrayé par une comète, convia plusieurs patriciens à filer *ad patres*.

Il se trouva même un farceur pour évoquer l'histoire de l'empereur Commode, le bien nommé. Celui-là même qui, de ses propres mains, et quelque douleur que puisse être la sienne, étrangla un conseiller proche. L'anecdote tombe fort à propos, même si elle ne dit pas l'admirable éloge funèbre qu'il fit probablement du sacrifié.

Car c'est bien de cela qu'il s'agit maintenant. Avec fleurs et couronnes, notre empereur Commode à nous va venir, ce soir, expliquer les raisons impérieuses d'un sacrifice et les mérites extrêmes du sacrifié. Cela pourrait se résumer d'un mot, d'une phrase fort utilisée dans l'Antiquité récente : *« Je vous ai compris ! »* Il va nous dire le sens de tout cela, si cela a un sens, et la nécessité, ayant changé de route, de changer de capitaine.

Pardonnez la facilité. Mais, d'évidence, ce ne sera pas commode ! Depuis des semaines en effet, il nous fut expliqué que c'était là la bonne et seule route. Qu'il n'y avait aucune raison d'en changer. Qu'un programme de quarante jours allait régler le *solde des attentes*. Et voici maintenant, dans un virage cap sur cap, panique à bord, qu'un scrutin national se résume à une question tout de même secondaire : le choix du sacrifié !

Le Conseil d'Etat pourrait annuler une sanction prise par M. Arthuis

LE CONSEIL D'ÉTAT pourrait prochainement annuler une sanction prise par Jean Arthuis à l'encontre d'un haut fonctionnaire de la direction du Trésor, Patrice Chevallier. C'est du moins ce qu'a recommandé le commissaire du gouvernement, Jean-Denis Combrexelle, dans les conclusions qu'il a rendues lundi 26 mai.

Ancien directeur du cabinet de Roger Quilliot, puis de Paul Quilès, M. Chevallier s'est vu notifier par M. Arthuis, le 23 décembre 1996, une suspension de son traitement à compter du 1er novembre précédent. Ancien PDG du Crédit logement (1987-1995) et de la Compagnie foncière de crédit (1990-1994) – deux filiales du Crédit foncier –, M. Chevallier, qui est depuis retourné à la direction du Trésor, avait perçu une indemnité de 2,15 millions de francs, lors de son éviction de la première de ces deux sociétés. M. Arthuis avait donc estimé qu'il n'était pas admissible qu'un haut fonctionnaire reçoive une telle somme avant de revenir dans son administration d'origine et a sanctionné le haut fonctionnaire (*Le Monde* des 24 et 29 janvier). Dans sa lettre, le ministre de l'économie et des finances n'avait pas motivé sa décision, mais on a compris, à l'époque, qu'il voulait faire un exemple.

Estimant qu'il n'appartenait pas au ministre des finances de prendre une sanction à propos d'un contrat de travail qui regarde son client et le Crédit logement, l'avocat de M. Chevallier, Me Frédéric Thiriez, a aussitôt introduit un recours devant le Conseil d'Etat pour que la mesure soit cassée. C'est donc ce qui devrait advenir d'ici trois semaines, si le Conseil d'Etat suit les conclusions du commissaire du gouvernement (qui, contrairement à ce que suggère son titre, ne représente pas le gouvernement, mais est chargé de dire le droit) : M. Combrexelle a proposé *« de faire droit à cette demande, la décision étant illégale » « dans sa forme », « dans ses motifs », « dans son objet »* et *« dans sa finalité »*.

« EXCÈS DE POUVOIR »

Jugeant qu'elle est *« entachée d'excès de pouvoir »*, le commissaire a recommandé *« l'annulation de la décision attaquée »* et de faire injonction à l'administration de verser à l'intéressé ses salaires, depuis leur suspension, sous astreinte de 500 francs par jour de retard.

Cette affaire a fait d'autant plus de vagues à Bercy que, lors de la sanction, M. Arthuis n'a pas caché qu'il savait ne pas avoir la loi pour lui. En marge de la crise du Crédit foncier, il s'agissait, dans son esprit, de rappeler les hauts fonctionnaires aux règles de déontologie. Le Conseil d'Etat, lui, devrait donc rappeler au ministre les règles de l'Etat de droit.

Laurent Mauduit

BOURSE

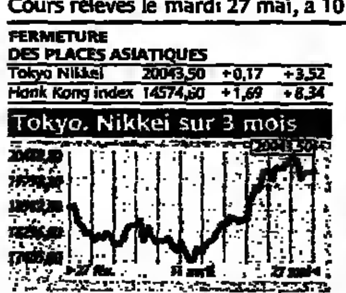
TOUTE LA BOURSE EN DIRECT 3615 LEMONDE

Cours relevés le mardi 27 mai, à 10 h 15 (Paris)

FERMETURE DES PLACES ASIATIQUES

Tokyo Nikkei	20043,50	+0,17	+3,52
Hong Kong index	14574,60	+1,69	+8,34

Tokyo. Nikkei sur 3 mois



OUVERTURE DES PLACES EUROPÉENNES

	Cours au 26/05	Var. en % 23/05	Var. en % fin 96
Paris CAC 40	2654,74	−3,92	+14,64
Londres FT 100	—	—	+5,91
Zurich	—	—	+29,30
Milan MIB 30	—	—	+3,27
Francfort Dax 30	3641,97	+1,10	+26,07
Bruxelles	—	—	+12,42
Suisse SBS	—	—	+35,63
Madrid Ibex 35	—	—	+25,66
Amsterdam CBS	—	—	+24,76

La Corée du Nord, menacée par la famine, accepte une aide alimentaire de la Corée du Sud

Après un accord entre les Croix-Rouge des deux pays, Séoul livrera 50 000 tonnes de céréales

TOKYO
de notre correspondant

Pour la première fois depuis douze ans, les Croix-Rouge des deux Corées sont parvenues, lundi 26 mai à Pékin, à un accord sur la fourniture par le Sud, au Nord confronté à une grave pénurie alimentaire, de 50 000 tonnes de céréales. Aux termes de cet accord (le précédent, qui remonte à 1985, concernait les visites réciproques des familles séparées à la suite de la division politique de la péninsule), l'aide acheminée par voie maritime arrivera avant la fin juillet et elle sera identifiée comme provenant de la Corée du Sud. Cette concession de la part de Pyongyang – dont la propagande veut que le Sud soit sans ressources – témoigne de l'aggravation de la pénurie alimentaire en République populaire démocratique de Corée (RPDC), qui, désormais sans réserves alimentaires, dépend de l'aide internationale.

La demande annuelle en céréales de la RPDC (en excluant la nourriture pour le bétail) est évaluée à 4,8 millions de tonnes, mais, après les inondations des deux dernières années, la production a été réduite de moitié. En 1996-1997, il manque 2,3 millions de tonnes pour nourrir une population dont les rations alimentaires sont tombées à 150 grammes par personne et par jour, selon le Programme alimentaire mondial (PAM). En juin 1996, les Nations unies ont lancé un appel pour une assistance de 43 millions de dollars puis, en avril 1997, pour 111 millions, dont 87 millions sont consacrés à l'aide alimentaire. Entre septembre 1995 et avril 1997, la RPDC a reçu de l'étranger, en aide privée et publique, un montant total de 500 millions de dollars – auquel il faut ajouter les 53 millions de dollars (46 millions d'écus) annoncés par l'Union européenne le 23 mai.

Si l'aide alimentaire reste *« une priorité absolue »*, selon les représentants du PAM, l'assistance destinée à la réhabilitation des zones agricoles sinistrées est la condition *sine qua non* pour que la RPDC se dégage de l'ornière. Il est peu probable que, sans une réforme du système collectiviste, l'agriculture se redresse réellement : la crise alimentaire déclenchée par les inondations est symptomatique de la faillite de la politique agricole. Du moins, un réaménagement des champs endommagés par les inondations permettrait-il au pays de recouvrer un relatif équilibre alimentaire. Les réparations (irrigation et transports) réalisées jusqu'à présent sont insuffisantes, et de nouvelles inondations pourraient se produire cet été.

RÉTICENCES DE TOKYO

Le Japon est le grand absent de l'effort international d'aide à la RPDC. A l'occasion de la réunion de l'OCDE, qui vient de se tenir à Paris, son ministre des affaires étrangères, Yukihiko Ikeda, a réitéré, au cours d'un entretien avec son homologue sud-coréen, les réticences de Tokyo à fournir une assistance à la RPDC tant qu'elle n'aura pas donné un début de solution aux problèmes pendants entre les deux pays. Les pourparlers sur la normalisation des relations entre Pyongyang et Tokyo sont dans l'impasse depuis 1992 en dépit d'une reprise de contact, en 1995, assortie de la fourniture de 500 000 tonnes de riz japonais.

Outre la menace que feraient peser sur le Japon les missiles nord-coréens, a ressurgi la question des enlèvements inexpliqués d'une dizaine de jeunes Japonaises en 1977. Le premier ministre Hashimoto a déclaré qu'il y avait de *« fortes présomptions »* permettant de penser que ces enlèvements avaient été perpétrés par des agents nord-coréens. La découverte, à la fin d'avril, de 60 kilos d'amphétamines à bord d'un bateau nord-coréen dans un port japonais n'a pas amélioré le climat. La tension a été encore attisée par le « chantage » auquel se livre Pyongyang, qui exige de Tokyo 500 000 tonnes de riz pour autoriser les 1 800 Japonaises, épouses de Coréens du Nord, à rendre visite à leurs parents au Japon. Depuis leur départ, à la fin des années 50, elles n'ont pratiquement plus eu de contact avec leur famille.

Philippe Pons

Tirage du *Monde* daté mardi 27 mai 1997 : 788 400 exemplaires 3

